

## 50 ans de formation syndicale à la Fondation André Renard

**Auteur :** p210777

**Promoteur(s) :** Geerkens, Eric

**Faculté :** Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme :** Master en histoire, à finalité approfondie

**Année académique :** 2022-2023

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/19091>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

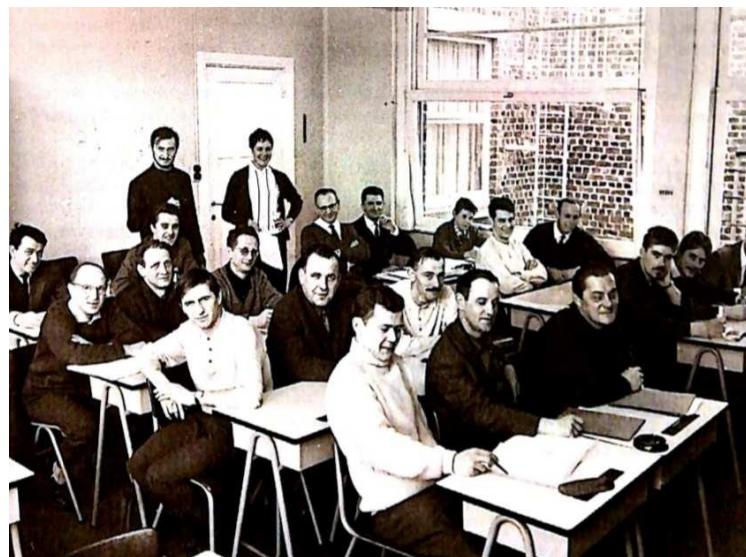
---



UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Faculté de Philosophie et Lettres

HISTOIRE



# 50 ans de formation syndicale à la Fondation André Renard

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master en Histoire

Par Louis PIRARD

Sous la direction d'Éric GEERKENS

Membres du jury : Catherine LANNEAU et Jean FANIEL

Année académique 2022-2023

# Sommaire

*Sommaire*

*Remerciements*

*Abstract*

## **1    *Introduction***

- 1.1    Question de recherche
- 1.2    État de l'art
- 1.3    Méthodologie et corpus de sources

## **2    *Contexte***

- 2.1    Naissance et développement de l'éducation ouvrière et syndicale en Belgique
- 2.2    André Renard et le renardisme

## **3    *La Fondation André Renard et son projet de formation syndicale***

- 3.1    La naissance de la FAR
- 3.2    Un projet de formation
- 3.3    L'organisation de l'école permanente
- 3.4    Les activités de la FAR hors les murs

## **4    *Les formateurs***

- 4.1    Deux types de formateurs :
- 4.2    Le recrutement et profil des formateurs
- 4.3    Le départ de formateurs

## **5    *Les méthodes et pédagogies autogestionnaires***

- 5.1    Des militants et non des élèves
- 5.2    « Vers une orientation collective de la formation syndicale »
- 5.3    L'autogestion pédagogique appliquée

## **6    *Organisation pratique des cours***

## **7    *Les programmes de l'EMS***

- 7.1    L'évolution des programmes

## **8    *La ligne de la formation***

- 8.1    Le positionnement politique de la FAR
- 8.2    Un projet anticapitaliste ?

## **9    *Les formés***

- 9.1    L'intégration des nouveaux formés
- 9.2    Le profil des formés

## **10    *Conclusion***

## **11    *Bibliographie***

- 11.1    Sources
- 11.2    Instruments de travail
- 11.3    Travaux

*Table des tableaux*

*Table des figures*

*Table des matières*

## Remerciements

Premièrement, nous tenons à remercier Éric Geerkens, promoteur de ce mémoire, dont les conseils avisés nous ont guidés tout au long de nos recherches, et nous ont permis de mener à bien notre travail.

Ensuite, nous remercions Catherine Lanneau et Jean Faniel pour le temps qu'ils ont investi dans la lecture de notre TFE.

Nos remerciements vont également à Georges Vandersmissen, Émile Delvaux, Heinz Evertz, Jean-Luc Degée, Dominique Dauby, Anne-Marie Andrusyzyn, José Verdin, Regina Del Bigo, Éric Toussaint, et Delphine Dumont pour avoir répondu positivement à nos demandes d'entretiens et nous avoir fourni de précieux témoignages.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le personnel de l'IHOES pour nous avoir ouvert les portes de leurs archives pendant plus d'un an et d'avoir été à notre disposition tout au long de nos recherches.

Nous remercions également le personnel de la Form'action André Renard pour nous avoir accueillis chaleureusement dans leurs locaux que ce soit pour consulter leur documentation ou pour mener nos interviews.

Nos remerciements vont aussi à notre famille, en particulier notre mère, qui a dû endurer les diverses relectures de ce mémoire, ainsi que les nombreuses logorrhées de l'auteur sur la formation syndicale.

Nous tenons également à remercier Juliette, Aurore, et David dont la présence durant ces mois de rédaction fut essentielle à la réalisation de ce travail.

Dernièrement, nos remerciements vont à Célia, son soutien moral a rendu cette aventure moins difficile.

## Abstract

La formation syndicale, si elle fit l'objet d'une nombre relativement important de publications de la part des chercheurs français, reste un thème négligé par l'historiographie belge. Dans ce travail, nous abordons ce sujet au travers de la Fondation André Renard, aujourd'hui Form'action André Renard. Nous nous questionnons avant tout sur les savoirs et savoir-faire que la Fondation désirait transmettre aux militants syndicaux de la FGTB depuis sa création en 1966 jusqu'aux années 2010. Cela nous mène, dans un premier temps, à exposer les conditions de création de la FAR et son fonctionnement. Ensuite, nous proposons de découvrir quelles méthodes pédagogiques furent privilégiées par la Fondation et comment elles nous renseignent sur les rapports que les formateurs entretenaient avec les formés. Une fois ceci fait, nous nous penchons sur l'évolution dans le temps des programmes de formation afin de déterminer quels types de matières la FAR désirait transmettre à ses stagiaires. Ensuite, nous analysons le contenu de quelques syllabus de cours pour en dégager les éléments idéologiques afin de déterminer l'existence ou non d'une ligne doctrinale au sein de la FAR. Enfin, nous abordons le public de la formation pour en définir les caractères professionnels, sociaux, et genrés.

Fondation André Renard – Formation syndicale - FGTB

# 1 Introduction

## 1.1 Question de recherche

Les mouvements sociaux qui ont émaillé l'histoire wallonne sont innombrables. Des insurrections de 1886 jusqu'aux luttes des employés des grandes surfaces, en passant par les occupations d'usines des années 70, la classe ouvrière wallonne n'a jamais cessé de revendiquer son droit au travail et à une vie décente. Face à ces luttes aussi bien dans la rue que dans les Conseils d'entreprise, les syndicats durent mobiliser leurs troupes afin de faire avancer, et aujourd'hui défendre les droits des travailleurs. Mais ces hommes et femmes de terrain sont autant de militants et délégués qu'il convient de former à la négociation et à l'action directe si nécessaire. Alors la question se pose : en Belgique, pays champion de la syndicalisation, comment syndicalisme et formation se sont-ils conjugués ? Cette question, fondamentale pour toute personne voulant comprendre les mécanismes du mouvement syndical, n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante dans l'historiographie belge.

Dans ce travail, il est question de faire la lumière sur l'histoire de la formation syndicale. Une fois cette thématique choisie, il nous fallut trouver un objet d'étude plus précis. Dès lors, nous n'abordons pas notre sujet dans un cadre national global, nous proposons plutôt d'étudier l'évolution de la formation des militants syndicaux, mais au travers d'une seule institution, une ASBL liégeoise : la Fondation André Renard, aujourd'hui Form'action André Renard<sup>1</sup>. Cette institution, dont les membres fêtent le 60<sup>e</sup> anniversaire cette année, forme depuis 1966 les militants de la Régionale Liège-Huy-Waremme de la FGTB. Utiliser la FAR comme porte d'entrée dans l'histoire de la formation syndicale est d'autant plus pertinent que cette institution offrait ses services à tous les secteurs professionnels de la région, ainsi nous pouvons ouvrir notre travail à l'histoire des différentes centrales syndicales. Afin d'explorer l'évolution de la formation syndicale à la FAR sur le temps long, nous étudions son histoire de sa naissance en 1966 jusqu'aux années 2010.

Une nouvelle difficulté se présente à nous : comment aborder la question de la formation syndicale de manière cohérente sans nous disperser dans la description de toutes ses dimensions ? Nous avons choisi de formuler notre question de recherche dans les termes

---

<sup>1</sup> La fondation fut renommée en 2004.

suivants : quels savoirs et savoir-faire la Fondation André Renard entendait-elle enseigner à ses stagiaires ? Cette question nous permet d'intégrer diverses facettes de la formation syndicale dans une seule et même approche. Nous commençons par une présentation globale de la Fondation pour en comprendre les raisons d'être et l'organisation. Ensuite, nous consacrons un chapitre aux formateurs pour comprendre la politique de la FAR en matière de recrutement de ses professeurs. Ces aspects institutionnels cernés, nous abordons la question de la pédagogie, s'agissant d'une formation destinée aux adultes, une grande partie de notre analyse porte sur les méthodes d'enseignement. Déterminer les méthodes pédagogiques en vigueur à la FAR nous renseigne sur le rôle des élèves dans leur propre formation et les acquis censés en découler. L'évolution de ces approches méthodologiques nous informe aussi sur les méthodes que la FAR pense être les mieux adaptées en fonction des moments de son histoire que nous suivons pendant près de quatre décennies. Par la suite, nous étudions l'évolution dans le temps des programmes de cours, une telle analyse nous permet de mettre en exergue les disciplines que la FAR estime être essentielles à la formation d'un bon militant. Nous proposons ensuite une analyse des syllabus de cours dans le but de déterminer quelle ligne doctrinale l'institution désirait transmettre à ses formés, si tant est qu'une telle ligne existe vraiment. Nous analysons enfin le public des cours, en effet si nous voulons comprendre la formation des militants, il nous semble nécessaire de connaître le profil des participants tant au niveau de la profession que du genre. Nous clôturons ce travail par une synthèse de nos principaux résultats.

## 1.2 État de l'art

Face à une telle question de recherche, quelle littérature mobiliser ? Notre première démarche fut de découvrir si la FAR a fait l'objet de travaux sérieux au cours de son existence. En réalité, les travaux mentionnant l'institution existent, mais celle-ci ne constitue jamais un objet d'étude à part entière, les chercheurs se contentant bien souvent d'une notice, ou d'un sous-chapitre la présentant synthétiquement. Ainsi, la FAR fit l'objet d'une notice dans *l'Encyclopédie du Mouvement Wallon*, d'une présentation succincte dans l'ouvrage *Rouge Métal : 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*. Notons également un chapitre écrit par Jean-Luc Degée dans l'ouvrage collectif *Changer la société sans prendre le pouvoir*, celui-

ci consacre quelques paragraphes à la formation proposée par la FAR.<sup>2</sup> Il nous paraît évident que l'histoire de la Fondation est relativement méconnue, elle ne semble pas avoir suffisamment attiré l'attention des chercheurs.

Une fois cette question tirée au clair, il nous restait à appréhender un autre objet d'étude au centre de notre question recherche : la formation syndicale. Les chercheurs belges semblent avoir largement délaissé ce champ d'études, nous sommes alors face à un terrain où l'essentiel reste à faire. Notons cependant l'ouvrage *Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique*<sup>3</sup> qui consacre quelques pages synthétiques à la formation syndicale à la CSC des années 1920 à 1966. La littérature belge demeure néanmoins très utile, car la question de l'éducation populaire et ouvrière en Belgique a fait l'objet de plusieurs travaux. Nous citons une nouvelle fois Jean-Luc Degée dont les apports sur l'éducation ouvrière dans le mouvement socialiste belge nous sont précieux. Mentionnons également les recherches de Marie-Thérèse Coenen, historienne au CARHOP sur l'éducation populaire notamment dans l'ouvrage *Le Mouvement Ouvrier Chrétien 1921-1996*.<sup>4</sup>

Dans un autre registre, citons aussi la littérature relative au renardisme, en particulier la biographie d'André Renard réalisée par Pierre Tilly, ou l'ouvrage collectif *Changer la société sans prendre le pouvoir* qui propose de multiples questionnements sur l'héritage de cette pensée politique. Toute cette littérature, bien qu'elle n'aborde pas la formation syndicale, entretient un lien indirect avec notre objet de recherche. Cette bibliographie nous servira avant tout à établir un contexte du mouvement renardiste afin d'en comprendre les aspirations.

Afin de trouver des travaux directement liés à la formation syndicale, il faut se tourner vers la France. En 2010, Nathalie Ethuin, alors maître de conférence en science politique à Lille 2, et Karel Yon, chercheur au CNRS et sociologue au CERAPS<sup>5</sup> font le constat suivant : la formation syndicale, contrairement, à la formation des adultes, fait l'objet d'un désintérêt de

---

<sup>2</sup> DEGÉE J-L., « La formation des travailleurs dans le mouvement ouvrier », in ALALUF M. (dir.), *Changer la société sans prendre le pouvoir : syndicalisme d'action directe et renardisme*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 111-117.

<sup>3</sup> GERARD M., & WYNANTS P. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Louvain, Leuven University Press, 1994.

<sup>4</sup> COENEN M-T., DHANIS T., LORIAUX F., NEUVILLE J., & ROUSSEL L., *Le Mouvement Ouvrier Chrétien : 1921-1996*, Bruxelles, EVO & MOC, 1996.

<sup>5</sup> Centre de Recherches Administratives, Politiques, et Sociales.

la part des chercheurs français.<sup>6</sup> Ce constat les conduit à déposer un projet de recherche financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), sous le titre « Socialisations et apprentissages militants dans les organisations syndicales de salariés en France » ; le projet est interdisciplinaire et mobilise des sociologues, des politistes et des historiens. Ce projet de recherche donne lieu à la publication d'un dossier d'une dizaine d'articles, dans la revue *Le Mouvement Social*<sup>7</sup>, destiné spécifiquement à la question de la formation des militants syndicaux en France. Trois ans plus tard, les deux chercheurs poursuivent leurs travaux dans ce champ de recherche, menant à la publication, en 2014, d'un ouvrage collectif intitulé *La fabrique du sens syndical : la formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*.<sup>8</sup> Cet ouvrage collectif financé par l'ANR, propose une série de travaux traitant des contenus, méthodes, et évolutions des formations syndicales à la CGT, la CFDT, à FO, ou encore à SUD. Ce projet agrège autour de lui des chercheurs spécialisés en sociologie ou en sciences politiques plutôt que des historiens. Cette série de recherches permet d'alimenter notre réflexion dans le cadre de ce travail sur la Fondation André Renard. Il ne s'agit pas ici d'élaborer une étude comparative sur la formation syndicale à la FAR et chez les centrales syndicales de France, mais plutôt de puiser chez nos voisins français des pistes de réflexion utiles à notre travail.

Parmi les chercheurs qui firent avancer notre réflexion, citons la sociologue Cécile Guillaume, qui, dans son chapitre de livre intitulé *Quand la formation est mise au service de la culture d'organisation, produit une réflexion sur la CFDT*, propose une réflexion tout à fait pertinente dans le cadre de ce mémoire. Elle questionne à la fois l'aspect doctrinal et pédagogique de la CFDT. En ce qui concerne l'aspect pédagogique de la formation, la chercheuse explique que la CFDT, dès la fin des années 1960, se questionne sur ses approches pédagogiques. Ces questionnements qui mènent à l'avènement de nouvelles conceptions méthodologiques s'insèrent dans une volonté de se séparer des modèles scolaires, la CFDT mettant en avant des méthodes actives d'enseignement. Le syndicat propose des mises en situation dans lesquelles les participants doivent se concerter afin de trouver des solutions à des problèmes donnés. Pour l'aspect doctrinal, la chercheuse affirme que le syndicat ne

---

<sup>6</sup> ETHUIN N., & YON K., « Entre travail, citoyenneté et militantisme : un panorama des travaux sur les relations polyphoniques entre syndicalisme et formation », in *Savoirs*, vol. 24, n°3 (2010), p. 11-12.

<sup>7</sup> *Le mouvement social*, vol. 235, n°2 (2011).

<sup>88</sup> ETHUIN N., & YON K. (dir.), *La fabrique du sens syndical : la formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014.

prétend pas inculquer une ligne théorique stricte à ses formés, mais plutôt les outiller pour devenir des militants de terrain compétents.<sup>9</sup> La question de la pédagogie est aussi abordée par Nathalie Ethuin et Yasmine Siblot, professeure de sociologie à Paris 8. Dans leur travail *De l'éducation des militants à « la science de la lutte des classes » à la formation de « syndiqués acteurs » à la CGT*, les chercheuses mettent en évidence des conceptions pédagogiques de la CGT très éloignées de celles de la CFDT au même moment. L'enseignement cégétiste était, avant les années 1990, dispensé comme un cours scolaire pour transmettre des bases théoriques bien définies. Lors de ces leçons, les formateurs recevaient des consignes strictes sur les exposés à présenter aux élèves tant au niveau des matières à aborder que du temps à allouer à chacune d'entre elles. Nous remarquons que d'une organisation syndicale à l'autre, les conceptions pédagogiques diffèrent aussi drastiquement que leur ligne politique. Dans le cadre de notre travail, nous nous interrogeons sur le positionnement de la FAR quant à son approche pédagogique : est-elle plus proche d'un enseignement scolaire cégétiste ou des méthodes autogestionnaires de la CFDT des années 1970 ?<sup>10</sup>

Un autre aspect, apparemment évident, mais non moins fondamental, est la question du contenu des cours. Dans *Du cursus d'éducation syndicale aux parcours de formation des militants de la CGT*, Nathalie Ethuin et Karel Yon analysent l'évolution des énoncés des cours proposés à la CGT. Les auteurs mettent en évidence l'exclusion, au fil du temps, des concepts de classe ouvrière, d'exploitation, et de capitalisme des programmes de formation. Ces modifications d'ordre idéologique font débat au sein de la CGT, si bien que certains responsables de la formation cégétiste furent accusés d'abandonner la lutte des classes. Alors qu'en est-il des programmes de la FAR ? Qu'est-ce que les énoncés des cours disent de l'orientation idéologique de la Fondation ? Comment ces derniers ont-ils évolué à travers les décennies ?<sup>11</sup>

Corine Delmas, professeure de sociologie à l'université Gustave Eiffel, propose une réflexion tout à fait intéressante dans son article *Du « perfectionnement » professionnel à la « performance » de l'action syndicale. Formations et expertise à la Confédération Française de*

<sup>9</sup> GUILLAUME C., « Quand la formation est mise au service de la « culture d'organisation » », in ETHUIN N., & YON K. (dir.), *La fabrique du sens syndical*, op. cit, p. 100-130.

<sup>10</sup> ETHUIN N., & SIBLOT Y., « De l'éducation des militants à « la science de la lutte des classes » à la formation de « syndiqués acteurs » à la CGT », ETHUIN N., & YON K. (dir.), *La fabrique du sens syndical*, op. cit, p. 33-62.

<sup>11</sup> ETHUIN N., & YON K., « Du cursus d'éducation syndicale aux parcours de formation des militants de la CGT », in *Le Mouvement Social*, vol. 235, n° 2 (2011), p. 53-69.

*l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC)*. Dans ce travail, la chercheuse expose la manière dont la formation syndicale, à la CGC, tient à former des professionnels de la concertation en entreprise au travers de formations dépourvues de conceptions politiques fortes. C'est une réflexion sur l'apolitisme comme outil de résistance, dans la formation syndicale, à l'idéologie et à la doctrine synonymes de conflit ; sans surprise, il s'agit d'une formation destinée aux cadres. Cet article permet de nous questionner sur la teneur idéologique de la formation à la FAR, et si cette dernière désire former des combattants rompus aux discours doctrinaux, ou plutôt des techniciens experts du dialogue social.<sup>12</sup>

La formation à la FAR étant mixte, les questions de genre constituent aussi une piste à explorer. À ce sujet, nous pensons au travail de Simone Horat, diplômé en sociologie politique, *Sensibiliser et former au féminisme, enjeux institutionnels et usages individuels d'une formation syndicale à SUD-PTT*. Horat se concentre ici sur le rôle de la Commission Femmes à SUD-PTT<sup>13</sup> dans sa lutte pour intégrer les revendications féministes au sein des syndicats, notamment au travers de la formation. Cette question est tout à fait transposable dans l'histoire de la FGTB dont la « Commission Femmes » dû lutter afin d'intégrer les questions d'égalité de genre dans le syndicat par l'organisation de formations ciblant les femmes.<sup>14</sup>

En somme, la question de la formation syndicale en Belgique est un terrain encore assez vierge et un terreau fertile pour de nombreux questionnements d'ordres politiques, sociaux ou pédagogiques. La littérature française sur le sujet, bien que très récente, constitue un réservoir de réflexions qui demandent à nourrir les recherches des chercheurs belges.

### 1.3 Méthodologie et corpus de sources

Afin de répondre aux questions posées ci-dessus, nous avons constitué un corpus de sources aux provenances diverses. Le fait de travailler sur la Fondation André Renard nous a naturellement conduits à l'Institut d'Histoire Économique Ouvrière et Sociale (IHOES) qui conserve les archives de la FAR de 1964 à 2009. Le fonds de la FAR représente 40 mètres

---

<sup>12</sup> DELMAS C., « Du « perfectionnement » professionnel à la « performance » de l'action syndicale. Formations et expertise à la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) », in *Le mouvement Social*, *op. cit.*, p. 89-104.

<sup>13</sup> Fédération de syndicats locaux français, dont les initiales signifient : Solidaires Unitaires – Postes Télégraphes -Télécommunications.

<sup>14</sup> HORAT S., « Sensibiliser et former au féminisme, enjeux institutionnels et usages individuels d'une formation syndicale à SUD-PTT », in ETHUIN N., & YON K. (dir.), *La fabrique du sens syndical*, *op. cit.*, p. 365-389.

linéaires et est composé de trois versements différents. Le premier versement est celui de José Verdin, ancien directeur de la FAR. Ce versement n'est malheureusement pas encore inventorié à l'heure qu'il est, nous avons néanmoins essayé, à l'aide d'une ébauche d'inventaire fournie par le personnel de l'IHOES, de le dépouiller au maximum, mais son contenu nous est en partie toujours inconnu malgré nos efforts. Le second versement, nommé « Archives de la Fondation André Renard », représente 93 boites d'archives contenant des documents datés de 1957 à 2007 triés par ordre chronologique. Le dernier versement est celui d'Herbert Maus qui a dirigé les formations de la FAR ; il est constitué de 108 boîtes, les documents qui la composent datent de 1949 à 2014, il est organisé selon des critères thématiques. Les sources qui composent les versements de l'IHOES sont extrêmement variées, nous avons retenu uniquement celles qui concernent la formation syndicale, elles peuvent prendre la forme de procès-verbaux de réunions, de supports de cours, de bilans d'activités, de programmes de cours, et de rapports divers.

Les documents de l'IHOES, bien qu'ils représentent la majeure partie de notre corpus documentaire ne nous ont pas dispensés de collecter des sources supplémentaires ailleurs. La FAR nous a en effet généreusement ouvert ses portes afin que nous puissions récolter une série de documents toujours conservés dans ses locaux de la place Saint Paul à Liège. Pour étoffer notre collection de sources papier, nous avons également consulté les livrets trisannuels des congrès statutaires de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme de 1968 à 2010. Ces documents reviennent sur l'activité syndicale de la FGTB dans notre région et comportent des bilans sur la formation syndicale, en termes de programmes ou de participation. En dernier lieu, nous avons dépouillé chaque numéro du *Bulletin d'Information de la Fondation André Renard*, depuis 1966 jusqu'à 2000. Ce périodique publié par la Fondation depuis 1966, outre les bilans qu'il contient, propose des réflexions pédagogiques sur la formation des travailleurs dans un cadre syndical.

Les documents papier ne constituent pas l'entièreté de notre corpus ; en effet, étudier un objet aussi récent nous donne l'opportunité de nous adresser directement aux acteurs de cette histoire. Ainsi, nous avons recueilli les témoignages d'une dizaine de formateurs de la FAR. Nous avons pris le parti, dans ce travail, de partir du point de vue des formateurs et non des formés, et cela pour deux raisons. La première part du postulat que notre institution étant encore largement inconnue, nous considérons plus opportun d'interroger ses membres et ses

associés pour mieux en comprendre les mécanismes. La deuxième raison est la difficulté inhérente à une approche partant des témoignages des militants eux-mêmes. Bien que la perspective d'un travail utilisant cette méthode nous semble tout à fait pertinente, gardons à l'esprit que la FAR forma des milliers de syndicalistes depuis les années 1960, un tel projet demanderait un travail d'échantillonnage extrêmement complexe sortant du domaine du possible dans le cadre d'un TFE. Dès lors, ce sont une dizaine de membres internes et externes à la Fondation qui furent interrogés pour ce travail. Leur sélection se fit en fonction de leur position à la FAR, certains étaient incontournables, et parfois selon leurs qualités dans des domaines spécifiques, ou alors en fonction des suggestions faites par les interviewés. Ces témoins sont généralement d'anciens membres ou collaborateurs de la FAR, mais aussi des employés actuels. Tous donnaient cours dans le cadre de la formation, mais occupaient des places diverses, certains étaient directeurs ou alors simples employés, alors que d'autres étaient des formateurs externes à l'institution, mais collaborant avec celle-ci. Pour mener à bien ces entretiens, nous avons constitué deux questionnaires. Le premier est destiné aux deux anciens directeurs, c'est le questionnaire « dirigeants », il contient une série de questions sur la formation, mais se concentre davantage sur des points de gestion de l'institution. Le second questionnaire, destiné aux « simples » formateurs, se concentre avant tout sur leur expérience dans les salles de classe. Ces interviews étant semi-directives, nous avons laissé une certaine liberté aux témoins de développer des points qui les ont particulièrement marqués. Nous avons alors insisté sur des questions particulières en fonction du profil de chaque individu. Nous pensons, par exemple, aux formatrices avec lesquelles nous avons davantage insisté sur les questions de genre, ou encore les témoins plus pédagogues avec qui nous insistons sur des questions de méthodologie d'enseignement. Ces témoignages permettent avant tout d'apporter des informations que les documents ne mentionnent que trop rarement, en particulier le ressenti individuel des formateurs et leurs avis, parfois critiques, sur l'institution. Ces interviews apportent un regard plus humain sur la FAR, éloigné des rapports froids produits par l'institution elle-même. La retranscription intégrale des entretiens est en annexe ; dans le corps du TFE, les entretiens sont cités avec la pagination de cette annexe. Nous avons décidé de léguer l'intégralité de ces entretiens à l'IHOES afin d'étoffer son fond d'archives.

Pour conclure, notons que certains interviewés nous ont généreusement prêté et même légué des documents de leurs collections privées. Ces documents, parfois inédits, nous ont permis de compléter notre corpus de sources dont la description est désormais complète.

## 2 Contexte

### 2.1 Naissance et développement de l'éducation ouvrière et syndicale en Belgique

Avant d'aborder l'histoire de la formation à la Fondation André Renard, il convient de brosser un tableau général de l'éducation ouvrière en Belgique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Avant la naissance du POB, l'éducation populaire ne fait l'objet d'aucune initiative systématique, les cadences de travail mêlées aux longues journées de labeur permettent difficilement toute organisation concrète de la paysannerie ou du prolétariat industriel. Néanmoins, parvient à se développer, au sein des petits ateliers et chez les ouvriers qualifiés, un ensemble de réflexions sur la culture et l'éducation ouvrière. Ces travailleurs privilégiés jouissent de conditions de travail moins éreintantes, disposent d'une relative autonomie dans le processus de production, et bénéficient de la puissance de leurs associations corporatives. Dans ce contexte, certains de ces travailleurs fondent les premières bibliothèques ouvrières sur les lieux mêmes de la production, nous pensons aux tisserands gantois en 1860 ou aux typographes bruxellois en 1863. Certains parviennent même à rédiger et diffuser leurs propres journaux prolétaires, nous pensons à *La Voix du Peuple* sortant des presses dès 1848. Cependant, cette presse conçue par un prolétariat relativement autodidacte et instruit reste marginale au 19<sup>e</sup> siècle, de plus, le lectorat ciblé par ces journaux souffre d'un taux élevé d'analphabétisme, limitant considérablement la propagation de ces imprimés. Ainsi, la classe ouvrière belge priviléie avant tout les soirées chantantes où les chansons de lutte constituent en soi une forme d'enseignement. Nous pouvons aussi citer les pièces de théâtre populaires données dans des bistrots, ou cabarets locaux. Toutes ces pratiques éducatives non conventionnelles sont tout autant de courroies de transmission de savoirs culturels par les ouvriers pour les ouvriers.<sup>15</sup>

La naissance du Parti Ouvrier Belge (POB) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle donne une impulsion toute nouvelle au phénomène d'éducation populaire. Émile Vandervelde désigne deux maux à pourfendre : l'alcoolisme et l'illettrisme. Le POB se lança alors dans une campagne de moralisation de la classe ouvrière contre la consommation de spiritueux et fit la promotion

---

DEGÉE J-L., *Le mouvement d'éducation ouvrière : évolution de l'action éducative et culturelle du mouvement ouvrier socialiste en Belgique (des origines à 1940)*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1986, p. 15-18. ; DEGÉE J-L., « La formation des travailleurs dans le mouvement ouvrier », in ALALUF M., *Changer la société sans prendre le pouvoir*, *op. cit.*, p. 113.

des maisons du peuple où les ouvriers pouvaient se rassembler en famille, se rencontrer et se divertir. D'autres projets visant à introduire les ouvriers à l'art ou aux sciences se multiplient au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, mais cela reste le fait d'initiatives individuelles de quelques personnalités du POB. La démarche du parti est empreinte de moralisation et de paternalisme à bien des égards, il faut apprendre l'ouvrier à être irréprochable moralement (lutte contre l'alcoolisme) et le guider vers les arts et la culture pour le sortir de l'ignorance. Il n'est pas vu comme un adulte autonome, mais bien comme un enfant auquel les intellectuels et artistes progressistes doivent dispenser une partie leur capital culturel.<sup>16</sup>

C'est la création par le Conseil Central du Parti Ouvrier Belge de la Centrale d'Éducation Ouvrière en 1911 qui donne une impulsion nouvelle au mouvement d'éducation ouvrière. Cette institution est le résultat de la centralisation des différentes initiatives du Parti, des syndicats, des coopératives et des mutuelles socialistes. Alors se manifeste une multiplication des comités locaux d'éducation ouvrière dont le développement se poursuit jusque dans les années 1930.<sup>17</sup> La Centrale d'Éducation a pour objectif de dispenser une formation socialiste aux élèves, ces derniers apprennent des bases d'histoire, d'économie politique, mais aussi : d'action syndicale. En effet, c'est le mouvement syndical qui est le premier à demander une formation réservée à ses militants dans les années 1910. Notons que le POB exerce une influence hégémonique dans le monde ouvrier socialiste, le parti intègre en son sein presque toutes les initiatives en matière syndicales. La Centrale d'Éducation s'active alors à l'organisation d'écoles syndicales à Gand et à Bruxelles, mais des initiatives plus locales dans les centres industriels voient également le jour comme à Seraing. En 1911, toutes ces écoles socialistes regroupent 766 élèves, en 1913, nous en comptons 1899, sur une population salariée de plus de deux millions de personnes à la même époque.<sup>18</sup>

À la sortie de la Première Guerre mondiale, un cap est franchi dans l'histoire de l'éducation populaire. En effet, en 1921, dans le sillage des avancées sociales liées au suffrage universel, un arrêté royal décrit les conditions d'octroi des premiers financements de l'État pour la formation populaire. Désormais, les universités populaires, les extensions universitaires, les cercles d'études et de conférences peuvent recevoir des subventions de

---

<sup>16</sup> DEGÉE J-L., *Le mouvement d'éducation ouvrière*, op. cit, p. 26-46.

<sup>17</sup> DEGÉE J-L., « Les socialistes : action culturelle et formation militante », in *Regards croisés sur l'éducation permanente : 1921-1976*, Bruxelles, Evo, 1996, p. 65-66.

<sup>18</sup> DEGÉE J-L., *Le mouvement d'éducation ouvrière*, op. cit, p. 61-73.

l'État. Cependant, ce financement se fait à une condition : les projets financés ne peuvent pas relever de la propagande politique. Cette condition s'avère très contraignante dans la mesure où l'éducation populaire est souvent le fait d'organisations militantes.<sup>19</sup>

Du côté chrétien, l'idée de créer une école spécifique à la formation de militants syndicaux émerge aussi avant la Grande Guerre pour se concrétiser en 1922 avec l'ouverture de l'École Supérieure Centrale pour Travailleurs chrétiens. Les moyens alloués à la formation s'accroissent considérablement dans les années 1930, la CSC produit également de nombreux documents afin d'outiller ses militants. À la suite de la grève de juin 1936, les commissions paritaires se multiplient, et la nécessité de former les délégués d'usine compétents pousse le syndicat chrétien à mieux former ses militants, des weekends d'étude sont organisés régulièrement en 1938-1939. La même année, un centre d'étude syndical permanent voit le jour à l'abbaye de Kortenberg où les jeunes permanents reçoivent une formation systématique deux jours par mois. La mobilisation en septembre 1939 coupe court à ces différentes initiatives.<sup>20</sup>

La sortie de la guerre marque la relance des projets de formations dans le monde syndical belge. La constitution, à la fin des années 1940, des délégations syndicales, des comités de sécurité et d'hygiène et des conseils d'entreprise engendrent un réel besoin pour les syndicats de se doter de délégués professionnels formés au travail syndical. La jeune FGTB, incarnant alors le syndicalisme socialiste, entend développer ses initiatives de formation en dehors de l'emprise du Parti Socialiste Belge (anciennement POB) vis-à-vis duquel elle revendique son indépendance. Le syndicat développe alors ses organes de presse, ses services d'études, mais se dote aussi d'écoles permanentes pour donner les ressources intellectuelles à ses militants et délégués afin de mener à bien leurs missions au sein des conseils d'entreprise. De février 1947 à mai 1948, la FGTB Liège-Huy-Waremme produit un *Bulletin d'information* à l'intention de ses militants sur des sujets relatifs à l'économie ou au domaine juridique. Le syndicat se dote, en janvier 1949, d'un bureau des salaires, faisant office de centre de documentation. Ce bureau est régulièrement sollicité par la Fédération des Métallurgistes afin de produire des documents analytiques sur des sujets économiques ou liés

---

<sup>19</sup> ARCQ E., & BLAISE P., « Les balises », in *Regards croisés sur l'éducation permanente : 1921-1976*, op. cit, p. 13-14.

<sup>20</sup> GERARD M., & WYNANTS P. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, op. cit, p. 192-194.

au monde du travail. Jusqu'au milieu des années 1960, la formation des militants FGTB à proprement parlé consiste en la production de papiers sur l'actualité syndicale ou économique et diverses conférences ponctuelles sur l'actualité syndicale.<sup>21</sup> Du côté de la CSC, en 1946, les écoles sociales régionales organisent des cycles de formation sur deux ou trois ans pour les militants. Y sont enseignés la doctrine sociale de l'Église, la législation sociale, l'organisation du mouvement, et les institutions politiques.<sup>22</sup>

Les années 1950 apportent leur lot d'avancées en termes de la formation des adultes, elles annoncent un mouvement d'institutionnalisation de l'éducation populaire en Belgique. En effet, dès 1954, l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité finance des programmes de formation pour techniciens syndicaux centrés sur les problèmes liés à l'entreprise ou à la pratique syndicale.<sup>23</sup> En 1963, une première loi censée apporter un soutien pécuniaire aux travailleurs en formation entre en vigueur, mais le montant du dédommagement est dérisoire, il ne dépasse pas 800 FB (+- 20 euros), et n'est versé qu'à la condition que le formé décroche un diplôme attestant de sa réussite. Mais cette avancée n'est pas négligeable, car elle a permis à de jeunes travailleurs de s'absenter de leur poste de travail pour bien souvent suivre des formations syndicales. Ces progrès se poursuivent dans les années 1970 où l'instauration de crédits d'heures de formation est progressivement instituée. L'accord interprofessionnel du 19 juin 1971 annonce l'octroi des crédits d'heures de formation permettant aux travailleurs de se former durant leurs heures de travail, cela sans perte de salaire. La loi « Glinne » de 1973 assure ainsi aux travailleurs de moins de 40 ans des heures de formation sans perte de rémunération.<sup>24</sup> Notons que les crédits d'heures sont accordés à condition que le travailleur en formation suive assidument les cours où il est inscrit. En 1976, le Conseil Culturel de la Communauté Française vote à l'unanimité la loi établissant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organismes dits d'éducation permanente. Des débats se manifestent alors sur la décision ou non d'accepter les institutions syndicales et partisanes dans les organismes finançables ; affirmant qu'ils agissent dans le sens de la promotion sociale et culturelle des travailleurs, ces organismes obtiennent les subsides

<sup>21</sup> *Rouge Métal : 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*, Seraing, IHOES & FGTB Métal Liège-Luxembourg, 2006, p. 135.

<sup>22</sup> GERARD M., & WYNANTS P. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, op. cit, p. 604-605.

<sup>23</sup> DEVOLDER C., « Een Belgische Sonderweg ? De Socio-politiek agenda van het ondernemingssyndicalisme (1937-1959) », in *RBHC/BTNG*, vol. 33, n° 3-4 (2003), p. 611-613.

<sup>24</sup> ARCQ E., & BLAISE P., « Les balises », op. cit, p. 15-19.

tant désirés. Cette loi favorise les ouvriers, car elle octroie davantage de financements aux institutions abordant les questions d'inégalités en milieu populaire. En 1983, les conditions nécessaires à l'obtention de crédits d'heures sont élargies, la limite d'âge de 40 ans instituée par la loi Glinne est supprimée, et les travailleurs à temps partiel ayant plusieurs employeurs sont éligibles aux congés éducation. La nature des formations incluses dans le congé éducation est très variable, elle peut être professionnelle, scolaire, artistique ou syndicale. La durée des formations peut aller de 32 à 600 heures. En raison de contraintes budgétaires du gouvernement, le panel des formations possibles est revu à la baisse en 1991, et le nombre d'heures maximal est diminué en 2006.<sup>25</sup>

Nous constatons que la lutte des travailleurs pour le droit à l'éducation traverse toute l'histoire belge jusqu'à nos jours. Les possibilités actuelles de formation, bien que remises en question depuis les années 2000, sont le fruit de décennies de combats. Les éléments présentés ici nous permettent de mieux comprendre à quelles contraintes et possibilités les stagiaires de la formation syndicale ont dû faire face au fil des années.

## 2.2 André Renard et le renardisme

Ce travail portant sur la Fondation André Renard, il nous semble naturel de présenter l'homme derrière le nom, pas simplement pour des questions de clarté, mais surtout, car sa pensée exerça une influence considérable sur la ligne idéologique de la FGTB. Les éléments présentés ici servent de contexte pour décrire l'atmosphère sociale et politique dans laquelle est née la Fondation, mais aussi pour présenter les concepts politiques nécessaires à la compréhension des inspirations idéologiques de la FAR.

André Renard est né le 21 mai 1911, il est issu d'une famille prolétaire sérésienne. Après des humanités non achevées, il commence sa carrière professionnelle comme ouvrier traceur en 1927 à l'usine sidérurgique de Cockerill. C'est dans les années 1930 que le jeune ouvrier, occupé alors à Espérance-Longdoz, se lance dans la lutte syndicale en tant que sectionnaire délégué pour le syndicat des métallurgistes socialistes. Soupçonné de sabotage

---

<sup>25</sup> COENEN M-T., « La formation et l'information des travailleurs adultes : un enjeu permanent », in COENEN M-T., DHANIS T., LORIAUX F., NEUVILLE J., & ROUSSEL L., *Le Mouvement Ouvrier Chrétien : 1921-1996*, *op. cit*, p. 148-150. ; KARAMANIS C., « Le congé-éducation payé : Historique et perspectives d'une loi en évolution », in CEPAG (en ligne) : [https://www.cepag.be/publications/notes-reflexion-analyse?year%5Bvalue%5D%5Byear%5D=2020&views\\_exposed\\_form\\_focused\\_field=](https://www.cepag.be/publications/notes-reflexion-analyse?year%5Bvalue%5D%5Byear%5D=2020&views_exposed_form_focused_field=) (consulté le 05/08/2023)

du système de rationalisation du travail, il est renvoyé de son usine en 1935. Renard persiste alors dans ses activités syndicales, il se distingue comme un élément prometteur du syndicalisme socialiste lors des grèves de 1936, son militantisme lui vaudra une place comme permanent du mouvement syndical liégeois. Le militant poursuit ses activités jusqu'à l'invasion allemande, il se positionne politiquement comme un adversaire des mouvances fascistes, mais également communistes dont il n'hésite pas à faire le procès à la suite du pacte germano-soviétique.<sup>26</sup>

Quand les troupes allemandes franchissent la frontière belge, Renard est mobilisé pour servir dans sa compagnie de défense aérienne, il est capturé par les troupes allemandes le 29 mai 1940. Le syndicaliste est transféré en Allemagne comme prisonnier de guerre avant d'être relâché en 1942, il rejoint alors Seraing pour y organiser la résistance dans les groupes syndicaux contre l'occupant. À son retour, Renard constate la déliquescence du mouvement syndical due aux arrestations répétées dont font l'objet les syndicalistes. Renard, chargé de reconstituer le mouvement syndical, vit dans la clandestinité, il participe à des actes de sabotages au sein de la résistance armée.<sup>27</sup> Alors résistant, il rassemble les comités syndicaux locaux au sein du Mouvement Syndical Unifié (MSU) et s'assure d'écartier tous les communistes de sa direction, la social-démocratie devient la ligne politique du mouvement.<sup>28</sup>

À la fondation de la FGTB en 1945, fort des succès engrangés durant l'occupation, André Renard devient secrétaire national de la nouvelle organisation. Au début des années 1950, la conjoncture économique difficile pousse la jeune FGTB à penser un projet de renouvellement de l'économie belge face au chômage et à la fermeture des usines. Pour répondre à cette nécessité, Renard s'entoure alors d'un groupe d'intellectuels et crée une commission d'études en 1951. Cette commission élabore un plan de **réformes de structure** adopté par la FGTB aux congrès de 1954 et 1956 dans l'objectif d'assurer l'expansion économique belge et le plein emploi.<sup>29</sup> Brossons les grands traits de ces réformes de structure.

---

<sup>26</sup> HEMMERICKX R., « Renard André, Gilles, Guillaume », in *Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/spip.php?article231245> (consulté le 07/08/2023)

<sup>27</sup> TILLY P. André Renard, Bruxelles, Le Cri, 2005, p. 157.

<sup>28</sup> TILLY P., « André Renard », in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 13, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2016, p. 283.

<sup>29</sup> LATTEUR N., « Naissance de l'action syndicale wallonne », in CEPAG (en ligne) : [https://www.cepag.be/publications/notes-reflexion-analyse?page=1&year\[value\]\[year\]=2019&views\\_exposed\\_form\\_focused\\_field\\_](https://www.cepag.be/publications/notes-reflexion-analyse?page=1&year[value][year]=2019&views_exposed_form_focused_field_) (consulté le 08/08/2023)

L'objectif de Renard était la création d'une véritable **démocratie économique** qui devait pallier les échecs de la démocratie politique, ce projet devait passer par une nationalisation du secteur de l'énergie, du crédit, et le contrôle du marché des devises. Une fois nationalisés, les trusts seraient dirigés par des élus du mouvement syndical et des partis politiques, ils composeraient un Conseil économique chargé de répartir les crédits, les commandes, la distribution du travail, et jouiraient de compétences législatives au niveau socio-économique. Renard propose un véritable projet de **planification** de l'économie belge qui représenterait l'intérêt de la majorité de la population du pays, tout en laissant une place aux initiatives privées. Il s'inspire à bien des égards du planisme de Henri de Man, notamment en ce qui concerne la nationalisation de l'énergie et du crédit.<sup>30</sup> Mais Renard est aussi très influencé par les théories keynésiennes fondées sur l'augmentation des salaires, le régime de sécurité sociale et l'augmentation du niveau de vie des travailleurs.<sup>31</sup>

En 1958, le syndicaliste expose son projet de démocratisation de la gestion des entreprises. Renard s'inspire de la pensée socialiste de l'entre-deux-guerres pour envisager cela, il est marqué par les théories de Louis de Brouckère<sup>32</sup> qui, selon les mots de l'historien Pierre Tilly, se questionne sur la pratique « qui vise à assurer au travail une place légitime au sein de l'économie et de la société, d'humaniser la vie des usines, des bureaux, et des chantiers »<sup>33</sup>. C'est à la fin des années 1920 que les débats autour de ce que l'on appelle le **contrôle ouvrier** émergent au sein du POB. Le contrôle ouvrier consiste à la création de conseils au sein des entreprises qui vérifient que les conditions de travail sont en adéquation avec les revendications syndicales, que les bénéfices annoncés par la direction sont corrects, et que la production ne comporte pas de problèmes nuisant au bon développement de l'industrie.<sup>34</sup> Cette idée de contrôle ouvrier, Renard en fait l'un des points fondamentaux de son projet, il s'agit, au sein du conseil d'entreprise, de léguer des prérogatives particulières à la délégation syndicale : « contrôle de la politique du personnel, application de la législation

---

<sup>30</sup> HEMMERIJCKX R., « Le Mouvement Syndical Unifié et la naissance du renardisme », in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, vol. 1119-1120, n°14 (1986), p. 29-31.

<sup>31</sup> ALALUF M. « syndicalisme révolutionnaire et renardisme », in ALALUF M. (dir.), *Changer la société sans prendre le pouvoir*, *op. cit*, p. 31-33.

<sup>32</sup> Né à Roulers en 1870 et mort à Bruxelles le 4 juin 1951, Louis de Brouckère est un intellectuel et homme politique du POB. Entre 1925 et 1932, il est sénateur coopté. ; VAN DEN DUNGEN P., « De Brouckère Louis », in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 11, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2012, p. 73-76.

<sup>33</sup> TILLY P. André Renard, *op. cit*, p. 110.

<sup>34</sup> *Ibid*, p. 111-115.

sociale, et des conventions collectives, droit de regard sur la vie économique de l'entreprise, participation à la détermination des conditions de travail »<sup>35</sup>. Le contrôle ouvrier ne devait cependant être qu'un moyen d'arracher progressivement aux capitalistes une série de compétences en vue de mener à une gestion partagée de l'entreprise par les représentants syndicaux et le patronat, c'est la **cogestion**. Bien que Renard s'oppose au capitalisme sur bien des aspects, il ne propose aucun renversement du système économique. Pour lui, le changement de société prend la forme d'un aménagement progressif du capitalisme afin d'arracher à la bourgeoisie un nombre croissant de prérogatives.

La question du contrôle ouvrier traverse les années 1960 et 1970, elle ne disparaît pas avec le décès d'André Renard en 1962. Dans les années 1970, la FGTB tente de définir son action syndicale alors que la classe ouvrière wallonne s'est radicalisée à la suite des grèves de l'hiver 1960-1961, et des fermetures d'usines à partir de 1966 ; l'année 1968 voit un regain d'intérêt pour le contrôle ouvrier. Au Congrès extraordinaire de 1971, la FGTB s'attache à lutter pour la mise en place du contrôle ouvrier au sein des entreprises dans une perspective autogestionnaire. L'idée de cogestion est abandonnée et fait place à un objectif plus radical : l'autogestion. Trois mois après ce congrès, la Fondation André Renard organise un colloque intitulé « du contrôle ouvrier à l'autogestion ».<sup>36</sup> La cogestion, qui était appliquée en RFA dès les années 1950, représentait un risque d'intégration du syndicat au sein même du système capitaliste qu'il souhaitait combattre. Participer avec le patronat à la gestion de l'entreprise revient à intégrer la classe des exploiteurs et perdre de vue les objectifs de la lutte syndicale. Alors, la FGTB se donne, dans un premier temps, pour objectif d'appliquer le contrôle ouvrier, ce qui permet au syndicat de disposer de toutes les informations sur la gestion de l'entreprise et de s'opposer, par l'action s'il le faut, à la direction. Dans un second temps, quand la classe ouvrière aura gagné en expérience, elle pourra envisager l'autogestion, c'est-à-dire, la gestion collective des moyens de production par les travailleurs pour les travailleurs.<sup>37</sup>

Pour Renard, la réalisation du contrôle ouvrier et de la cogestion ne pouvait être atteinte que par l'action d'un mouvement syndical uni qui rassemblerait en son sein ouvriers et cadres peu importe leurs convictions politiques. Ce mouvement syndical unifié se doit

---

<sup>35</sup> HEMMERIJKX R., « Le Mouvement Syndical Unifié et la naissance du renardisme », *op. cit*, p. 30-31.

<sup>36</sup> PASTURE P., « Histoire et représentation d'une utopie : l'idée autogestionnaire en Belgique », in GEORGI F. (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 147.

<sup>37</sup> HOCKERS M., « Du contrôle ouvrier à l'autogestion », in *Autogestions*, n°16-17 (1971), p. 155.

d'être indépendant, il ne peut pas se soumettre aux mots d'ordres de l'un ou l'autre parti politique, c'est le principe d'**indépendance syndicale** très chère aux renardistes. Ainsi, le mouvement syndical se doit, non pas d'être antipolitique, mais apolitique, c'est une prise de distance par rapport à la conception syndicale d'avant-guerre où l'adhésion à un syndicat socialiste signifiait l'adhésion systématique au POB. Résultat de l'union du MSU et du Syndicat Général des Services Publics (SGSP), la FGTB fondée en 1945 fait de l'indépendance syndicale un des fondements de son organisation, le cumul de mandat politique et d'une fonction syndicale y est, théoriquement, interdit.<sup>38</sup>

C'est donc au syndicat de représenter les travailleurs ; selon Renard, la méthode privilégiée pour remplir cette tâche est l'**action directe**. Cette pratique renvoie à une tradition syndicale anarchiste et révolutionnaire où la masse prolétaire regroupée dans un syndicat autonome fait valoir par l'action ses droits ou ses revendications. La méthode d'action directe la plus emblématique est la grève générale, mais le sabotage des outils de production est aussi un moyen mobilisé par les syndicalistes durant l'occupation. Sans rejeter la concertation en entreprise, Renard estime que seuls les ouvriers unis dans l'action peuvent faire valoir leurs revendications, mais ceux-ci doivent s'unir peu importe leur secteur professionnel, il n'y a pas de place pour le cloisonnement corporatiste. Le leader syndical n'hésite pas à mobiliser une importante masse ouvrière afin de parvenir à ses objectifs ; en septembre 1944, il lance une grève de la métallurgie liégeoise afin de forcer la reconnaissance du MSU, il récidive en 1947, 1948, et en 1957 avec la grève des métallurgistes.<sup>39</sup>

C'est dans ce contexte de grèves successives que les velléités fédéralistes de Renard se manifestent, notamment lors de la Question royale. Dans ce contexte, le syndicaliste s'érige comme le défenseur du prolétariat wallon qui vota contre le retour de Léopold III, et ainsi, contre la majorité flamande qui vota pour ce retour. Il lance un appel à la résistance menant à la grève générale le 26 juillet 1950, celle-ci faillit tourner à l'insurrection armée, mais l'abdication de Léopold III apaisa la situation. Le grand moment du combat de Renard pour des intérêts régionaux se manifeste lors de la grève contre la loi unique en hiver 1960-1961. C'est le « projet d'expansion économique, du progrès social, et de redressement financier »,

---

<sup>38</sup> ALALUF M. « syndicalisme révolutionnaire et renardisme », *op. cit.*, p. 29.

<sup>39</sup> HEMMERIJKX R., « Renard André, Gilles, Guillaume », in *Le Maitron*, *op. cit.* ; ALALUF M. « syndicalisme révolutionnaire et renardisme », *op. cit.*

dit loi unique, du gouvernement Eyskens qui est à l'origine de ce mouvement social. Cette loi consistait en une série de mesures d'austérité, elle prévoyait une baisse des dépenses sociales de l'État, un contrôle accru des chômeurs, une hausse des impôts directs, et un report de l'âge du départ à la retraite. En Wallonie, la peur du chômage et du déclin industriel, suscité par les importantes fermetures de charbonnages amorcées en 1959, conduit à une grève lancée par la CGSP, celle-ci s'étend dans tout le bassin industriel wallon. Renard parvient à prendre en main le mouvement bien que sa motion d'une grève nationale de 24h a été rejetée par la FGTB, il devient l'homme fort, la figure charismatique du mouvement de contestation. Dans ce contexte, il mêle aux revendications contre la loi unique son projet de réformes de structure dans le cadre d'un régime fédéraliste. La Flandre n'a pas suivi la Wallonie dans cette grève, sa population était moins réticente au projet du gouvernement Eyskens, et pouvait même y voir un développement de son économie alors que le sud du pays craignait son déclin. Renard décide alors d'orienter la FGTB vers un projet d'autonomie régionale wallonne, mais cela n'aboutira pas, la grève débouche sur un échec, la loi unique est votée en janvier 1961. À la suite de cette défaite, Renard abandonne ses mandats nationaux à la FGTB et fonde le Mouvement Populaire Wallon (MPW) pour poursuivre son projet fédéraliste auquel il mêle les réformes de structure. Renard ne trouve auprès des partis politiques de l'époque aucune adhésion à son projet. Cette lutte pour l'indépendance régionale marque la fin de la vie de Renard qui s'éteint en 1962.<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup> TILLY P., « André Renard », in *Nouvelle Biographie Nationale*, op. cit, p. 285-286. ; HEMMERIJCKX R., « Renard André, Gilles, Guillaume », in *Le Maitron*, op. cit.

### 3 La Fondation André Renard et son projet de formation syndicale

#### 3.1 La naissance de la FAR

Avant d'aborder la formation syndicale, il est essentiel de revenir, au préalable, sur le contexte de création de la FAR dans les années 1960. C'est le 20 juillet 1962, à Seraing, qu'André Renard s'éteint à l'âge de 51 ans. L'empreinte que laissa le syndicaliste dans le monde syndical et ouvrier liégeois fut telle que moins d'un an après son décès, une ASBL portant son nom voit le jour, elle est inaugurée le 27 juin 1963. Ce sont les proches collaborateurs du défunt syndicaliste qui sont à la manœuvre : Joseph Brusson<sup>41</sup>, André Genot<sup>42</sup>, Raymond Latin<sup>43</sup> et Robert Lambion<sup>44</sup>. Brusson occupe le poste d'administrateur délégué alors que Robert Lambion préside l'ASBL. Initialement, la Fondation André Renard a pour objectif de « perpétuer le souvenir d'André Renard, militant wallon, militant de tous les

---

<sup>41</sup> Né à Ougrée en 1912 et mort à Esneux en 1989, Joseph Brusson était un militant wallon compagnon de route d'André Renard. Dès 1955, il dirige le Centre de formation syndicale pour Bruxelles et la Wallonie et les services techniques de la Fédération des métallurgistes de Liège. Ardant défenseur du fédéralisme, Brusson rejoint le MPW (dont il devient membre du comité d'organisation) et fait valoir ses positions dans différents organes de presse syndicaux comme *La Wallonie* ou *Combat* durant les années 1960 et 1970. Fédéraliste imprégné d'idéaux internationalistes, Brusson estime que la libération des travailleurs flamands et wallons ne peut se faire que dans le cadre d'une Belgique fédérale. ; DELFORGE P., « Brusson Joseph », in *Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 1, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000, p. 204-205.

<sup>42</sup> André Genot est un militant syndical et wallon né en 1913 et décédé en 1978. Il fut l'un des proches collaborateurs d'André Renard avec qui il entra en contact dans le cadre de ses activités dans la résistance durant l'occupation. À la libération, Genot devient vice-président du MSU avant de participer à la fondation de la CGSP en 1945, il devient président de la centrale de Namur en 1949. Secrétaire national de la FGTB depuis 1953, Genot se retire de sa fonction à la suite de la grève de l'hiver 60-61 et prend la direction, avec André Renard, du MPW avant d'en devenir le président en 1962. Genot réintègre le secrétariat national de la FGTB à la fin des années 1960 avant d'être réélu secrétaire national en 1975. ; HEMMERIJKX R., « Genot André », in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 4, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1997, p. 170-172.

<sup>43</sup> Originaire de Seraing, Raymond Latin est un militant syndical et wallon né en 1910 et mort en 1968. Proche de Renard, Latin participe à la résistance dans le MSU durant l'occupation. Grimpant rapidement les échelons dans la Centrale des métallurgistes dès la sortie de guerre, le militant accède au Bureau national de la FGTB en 1961. À cette époque, Latin suit le tournant fédéraliste opéré par la mouvance renardiste à la suite de la grève générale de 60-61, il participe à la fondation du MPW et quitte le bureau national de la FGTB. S'érigent comme héritier d'André Renard, Latin soutient la grève des femmes de la FN de 1966 avant de s'éteindre deux ans plus tard. ; HEMMERIJKX R., « Latin Raymond, Joseph. », in *Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/spip.php?article227918> (consulté le 27/07/2023).

<sup>44</sup> Robert Lambion était un militant syndicaliste, socialiste et fédéraliste d'origine sérésienne né en 1914 et mort en 1983. Après avoir participé à la résistance syndicale durant la guerre, il devient secrétaire général de la Fédération des métallurgistes en 1946. Lors de la grève de 1960-1961, Lambion s'impose comme l'un des leaders du mouvement aux côtés de Renard avec qui il participe à la fondation du MPW. Le syndicaliste devient le premier directeur de la FAR en 1963. Alors premier président de l'interrégionale Wallonne et président de la régionale Liège-Huy-Waremme de la FGTB, Lambion se retire de ses fonctions en 1976. ; HEMMERIJKX R., « Lambion, Robert, Joseph », in *Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/spip.php?article229023> (consulté le 27/07/2023).

mouvements d'action socialiste »<sup>45</sup>. C'est dans cet élan commémoratif que la FAR s'active, dans un premier temps, à l'érection d'un monument en l'honneur d'André Renard au cimetière de la Bergerie à Seraing. Inhumée initialement au cimetière des Biens-Communaux dans le tombeau familial, la dépouille du syndicaliste, suivie d'un long cortège, est transportée jusqu'au cimetière de la Bergerie lors des fêtes de Wallonie de 1966. C'est lors de ce grand événement que le rôle commémoratif de la FAR prend une véritable ampleur, alors que les restes du militant wallon sont inhumés aux pieds du nouveau monument de bronze et de granit<sup>46</sup>.

Dès 1964, les dirigeants de la FAR élargissent déjà l'éventail des activités proposées par l'ASBL. C'est Jacques Yerna<sup>47</sup>, alors secrétaire de la régionale Liège-Huy-Waremme, qui propose à Georges Vandersmissen<sup>48</sup> de déposer un projet de développement de la FAR pour en faire un institut capable de produire des études portant sur des thèmes économiques et sociaux<sup>49</sup>. En 1965, le fonds documentaire de la bibliothèque des services techniques de la Fédération syndicale des Métallurgistes de la province de Liège est légué à la Fondation. Alors en possession d'un important corpus documentaire, la FAR peut lancer des recherches sur des

---

<sup>45</sup> TILLY P., « André Renard », in *Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 13, Bruxelles, Académie Nationale de Belgique, 2016, p. 286.

<sup>46</sup> TILLY P., « Le renardisme, un héritage durable ? », in *Les analyses de l'IHOES*, n°1 (2006), p. 3.

<sup>47</sup> Jacques Yerna est un syndicaliste et militant wallon d'origine liégeoise né en 1923 et décédé en 2003. Après avoir obtenu une licence en sciences économiques en 1947, Yerna rejoint les rangs de la FGTB et se charge de la formation des jeunesse syndicales. De 1950 à 1988, le syndicaliste enseigne l'économie politique à l'Institut d'études sociales dans la région liégeoise. Dans les années 50, il participe, comme secrétaire, aux commissions d'études censées mettre sur pied le programme de réformes de structure. Après avoir participé activement aux grèves durant la Question royale et pendant l'hiver 60-61, Yerna rejoint le MPW dont il devient le président en 1968, il y incarne une ligne renardiste affirmée. Outre son ascension dans le MPW, Yerna accède également au poste de secrétaire de la régionale Liège-Huy-Waremme de la FGTB en 1962, mandat qu'il exerce jusqu'en 1988. ; DELFORGE P., « Jacques Yerna », in *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 3, *op. cit*, p. 1685-1686 ; TILLY P., « Yerna Jacques », in *Nouvelle Biographie nationale*, vol. 10, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2010, p. 376-378.

<sup>48</sup> Vandersmissen est le second témoin que nous avons pu interviewer dans le cadre de ce travail. Né à Matadi en 1937, il rejoint la Belgique à l'âge de trois ans, il fit ses études à Liège et est licencié de sciences sociales en 1959. Alors chercheur à l'Institut de sociologie de l'ULg, Vandersmissen rejoint le MPW dans le contexte des grèves de l'hiver 60-61. Très attaché aux revendications fédéralistes et au projet de réformes de structure, il donne régulièrement des conférences en qualité de membre du conseil général du MPW dans les années 1960. Vandersmissen devient, en 1964, l'un des premiers collaborateurs permanents de la FAR, il organise des journées d'étude, et assure la direction technique de la Fondation dès octobre 1967. En 1988, alors directeur de la FAR et président du Conseil économique et social de la Région wallonne, Vandersmissen devient le nouveau secrétaire de la Régionale de la FGTB Liège-Huy-Waremme. À la suite de sa nouvelle assignation, il renonce à son poste de directeur de la FAR, mais continue à y former les militants. ; VAN DE SCHEER H., « Georges Vandersmissen, nouveau secrétaire de la FGTB de Liège-Huy-Waremme », in *Combat*, 5 décembre 1988, n°49 , p. 7. ; DELFORGE P., « Vandersmissen Georges », in *Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 3, *op. cit*, p. 1587-1588. ; Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 24-26.

<sup>49</sup> Interview G. Vandersmissen, *op. cit*.

questions économiques et sociales. La Fondation prétend, pour la seule année 1966, avoir produit une centaine des notes et dossiers à la demande des dirigeants syndicaux de la régionale Liège-Huy-Waremme. Grâce à son nouveau service de documentation, la Fondation est en mesure de diffuser bulletins, brochures, ou autres publications auprès des militants afin de les armer pour leur action. C'est dans ce contexte que nait le *Bulletin d'information et de documentation de la Fondation André Renard* dont le premier numéro sort en octobre 1966.<sup>50</sup> Ce *Bulletin de la FAR*, comme nous le nommerons, a pour objectif d'informer, en premier lieu, les délégués et permanents syndicaux de la régionale Liège-Huy-Waremme sur la vie syndicale et les problèmes liés au monde du travail.<sup>51</sup>

La FAR ne se contente pas de conserver et de produire de la documentation, mais elle prépare également des journées d'étude pour l'arrondissement de Verviers ou la province de Namur ou du Luxembourg. Le premier événement de ce genre est organisé par l'ASBL les 26 et 27 septembre 1964, il s'agit de deux journées d'étude sur les réformes de structure<sup>52</sup>. Dès 1968, la FAR organise tous les mois de mai un grand colloque international près de Dinant à Pont-à-Lesse, celui-ci porte sur les grandes questions qui s'imposent au mouvement syndical.<sup>53</sup> Ces journées rassemblent les membres du monde syndical liégeois, et Georges Vandersmissen est alors un des principaux organisateurs.

### 3.2 Un projet de formation

Un dernier rôle est attribué à la FAR, celui de former les militants de la régionale Liège-Huy-Waremme, c'est cette mission qui est au cœur de notre travail. Ce n'est qu'au bout de trois ans d'existence que la FAR devient un centre de formation pour militants syndicaux. Bien que dans les années 1960 la FGTB instruisait déjà ses militants, il n'existait aucune structure offrant une formation systématique organisée. C'était au travers de sessions de formation données le soir que la FGTB formait ses militants, elles prenaient souvent la forme de conférences portant sur des questions de doctrine socio-économique, d'action syndicale ou d'organisation des entreprises. Ces initiatives ponctuelles demeurent l'apanage des centrales professionnelles, et n'ont qu'une portée purement sectorielle, donc très limitée. Bien que ces

<sup>50</sup> Institut d'Histoire Ouvrière Économique et Sociale, Fonds de la FAR, Archives de la FAR, C13-2 S1 D1-4 (2-2) I, Qu'est-ce que la FAR ?, 18/09/1967, p. 3. ; Tilly P., « Le renardisme, un héritage durable ? », *op. cit.*

<sup>51</sup> *Bulletin FAR*, n°1, octobre 1966, p. 1.

<sup>52</sup> TILLY P., « Le renardisme, un héritage durable ? », *op. cit.*, p. 3. ; Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 24.

<sup>53</sup> HOCKERS M., « Du contrôle ouvrier à l'autogestion », in *Autogestions*, n°16-17 (1971), p. 155.

événements aient pu jouir d'un certain succès, le Congrès de la régionale Liège-Huy-Waremme mandate, en 1965, la Commission « Formation Syndicale » présidée par Joseph Brusson et le secrétaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme, Jacques Yerna, pour organiser un ambitieux projet d'amplification de la formation<sup>54</sup>. À travers cette entreprise, la FGTB Liège-Huy-Waremme entend remédier à une demande croissante en délégués syndicaux. Un document de la FAR nous informe :

« Les besoins en militants formés sont des plus en plus grands ; la diversité des problèmes que le mouvement syndical doit aborder est énorme, chaque jour de nouvelles responsabilités doivent être assurées : reconversion régionale, concertation en sidérurgie, médecine du travail, etc. »<sup>55</sup>

Afin de répondre adéquatement à cette demande de la FGTB, la commission propose une structure de formation systématisée qui s'étendrait sur plusieurs années et permettrait à la FGTB « d'accroître le rendement »<sup>56</sup> en termes d'éducation syndicale. C'est la FAR qui a pour rôle de prêter main-forte à la commission en assurant la gestion technique du projet. Cette entreprise comporte trois initiatives : des weekends de formation résidentiels pour jeunes militants, des journées d'étude pour les responsables syndicaux, mais surtout, l'ouverture d'une école permanente du mercredi<sup>57</sup>. L'École des Cadres Syndicaux était née, nous pouvons scinder l'objectif global de cette nouvelle structure en trois buts distincts : sensibiliser plus de jeunes travailleurs au militantisme syndical, créer un noyau de militants instruits, et approfondir les connaissances des cadres confirmés<sup>58</sup>. Durant la première année de son existence, l'école permanente était avant tout destinée aux syndicalistes confirmés, d'où le nom « École des Cadres Syndicaux ». Très vite, naquit chez les organisateurs une volonté d'étendre les cours à la base syndicale, l'École des Cadres devient alors l' « École des Militants Syndicaux », ou EMS<sup>59</sup>.

---

<sup>54</sup> IHOES, FFAR, Archives d'Herbert Maus, C13-3 S1 D2-2 (10-13), 20<sup>e</sup> anniversaire de l'EMS, -/-1987, p. 1. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1968, p. 58.

<sup>55</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-1 (1-2), Avant-projet pour la commission "éducation" de la Régionale F.G.T.B., 23/08/1966, p. 1.

<sup>56</sup> *Idem*.

<sup>57</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-3, Éléments pour l'exposé de clôture de la première année de l'EMS, 18/04/1967, p. 1-7.

<sup>58</sup> *Bulletin FAR*, n°10, juillet 68, p. 4 ; IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-1 (1-2), Avant-projet pour la commission "éducation", *op. cit.*

<sup>59</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 117.

La singularité de cette École des Cadres Syndicaux réside alors en son caractère régulier et interprofessionnel, nous retrouvons ici le refus du corporatisme d'André Renard. Durant plusieurs mercredis après-midi d'octobre 1966 à avril 1967<sup>60</sup>, c'est 121 militants qui assistent à des formations suivies portant sur diverses matières comme la sociologie, le droit social, la doctrine syndicale, ou encore la maîtrise de la langue française. Les participants viennent de toutes les centrales de la régionale Liège-Huy-Waremme, métallurgistes de la CMB, employés du SETCa, ou encore fonctionnaires de la CGSP se retrouvent côté à côté lors d'un cycle de formation long. La FAR n'a pas introduit la formation syndicale à la FGTB, mais elle l'a structurée et systématisée pour créer une école syndicale interprofessionnelle.<sup>61</sup>

### 3.3 L'organisation de l'école permanente

Une fois le nouveau projet de formation en marche, les organisateurs réfléchissent à la manière de structurer le cursus de l'école permanente. Georges Vandersmissen œuvra grandement, et avec beaucoup de liberté selon lui, à l'organisation des premières formations, c'est lui qui proposa de structurer l'école permanente en plusieurs niveaux représentant chacun un cycle de plusieurs années. Il témoigne :

« Je vais faire des propositions en la matière qui, vues aujourd'hui, sont un peu candides ... Cette obsession de structurer quelque chose va m'amener à imaginer ce qu'on va finir par appeler les "trois niveaux de formation" ... Au départ, je pense que je m'inspire un peu naïvement de ce qui est structuré dans l'enseignement depuis toujours, à savoir qu'on progresse en fonction d'une certaine maturation et que donc, il faut prévoir plusieurs niveaux. »<sup>62</sup>

Dès lors, en été 1966, les organisateurs s'inspirent de l'enseignement traditionnel pour imaginer la création de plusieurs niveaux de formation qui durerait deux ou trois ans et durant lesquels la matière abordée serait progressivement approfondie. Le premier niveau est destiné aux militants inexpérimentés n'ayant jamais occupé de responsabilité au sein de la FGTB. Il devait initialement s'étendre sur trois ans le mercredi après-midi, mais la Fondation révise cette première organisation à l'été 1967. Alors, le premier niveau se déroule en deux ans pendant les samedis après-midi de 14h à 17h d'octobre à mai. Ce niveau est pensé comme une formation d'initiation répartie sur 10 après-midis et deux journées complètes et divisée en deux sessions, une en automne et l'autre au printemps, les élèves participant seulement à

<sup>60</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-3, Clôture de l'École des Cadres Syndicaux, 28/04/1967, p. 1-3.

<sup>61</sup> *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 21.

<sup>62</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 29.

l'un des deux cycles.<sup>63</sup> Chaque cycle complété par un weekend résidentiel de formation où les participants peuvent faire le point sur la matière étudiée durant l'année et soulever des questions encore sans réponses dans leur esprit.<sup>64</sup> En 1969, les organisateurs modifient une nouvelle fois ce système et établissent l'organisation **quasi** définitive du premier niveau. Les deux sessions sont rassemblées en une seule session plus intense qui comporte désormais huit samedis après-midi au lieu de cinq, et deux weekends complets de formation. Les deux années du premier niveau représentent au total une centaine d'heures.<sup>65</sup> Cette nouvelle organisation permet un recrutement plus facile dans les entreprises et donne l'opportunité aux formateurs d'approfondir davantage la matière abordée en cours.<sup>66</sup>

Tableau 1 : Organisation du premier niveau de formation en 1969.

1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Weekend d'ouverture	Weekend d'ouverture
Samedi	Samedi
1	1
2	2
3	3
4	4
Interruption	Interruption
Samedi	Samedi
1	1
2	2
3	3
4	4
Weekend de clôture	Weekend de clôture

Source : *Bulletin FAR*, n°18, novembre 1969, p. 11. ; *Bulletin FAR*, n°32, juin-juillet 1972, p. 16.

En 1971, le premier niveau prend sa forme définitive avant d'être totalement modifié dans les années 2010. L'interruption entre le quatrième et le cinquième cours pendant la fin d'année civile est supprimée, cela s'explique par le fait que la formation se déroule désormais uniquement au printemps entre janvier et avril<sup>67</sup>. Aussi, les sessions d'ouverture et de clôture sont réduites à seulement deux journées au lieu de deux weekends entiers. Un dernier

<sup>63</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-1 (1-2), Avant-projet de note à soumettre pour la commission "éducation" de la Régionale FGTB, 23/08/1966, p. 3

<sup>64</sup> *Bulletin FAR*, n°10, juillet 1968, p. 6.

<sup>65</sup> *Bulletin FAR*, n°18, novembre 1969, p. 10-11.

<sup>66</sup> *Ibid*, p. 11.

<sup>67</sup> Nous n'avons pas pu déterminer le moment où cette organisation fut modifiée ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988, p. 120 ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1981 p.80.

changement aura lieu en 1997 quand, à la demande des participants, les cours sont déplacés le matin de 9h30 à 12h.<sup>68</sup>

Tableau 2 : Organisation du premier niveau de formation en 1971

1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Journée d'ouverture	Journée d'ouverture
Samedi	Samedi
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
Journée de clôture	Journée de clôture

Source : *Bulletin FAR*, n°26-27, août 1971, p. 19.

Le deuxième niveau est destiné aux militants confirmés et/ou ayant déjà suivi une formation syndicale, la matière abordée n'est pas une simple initiation, mais un cycle plus intense d'approfondissement des connaissances du militant. Il n'est pas nécessaire pour un participant de compléter le premier niveau pour accéder au second, d'ailleurs, comme Vandersmissen nous l'a confirmé, très peu de formés du samedi intégrèrent les cours du deuxième niveau<sup>69</sup>. Initialement, il devait s'étendre sur deux ans, mais les organisateurs décident, en été 1967, de l'étendre à trois ans<sup>70</sup>. Au départ, une année du second niveau comportait 25 séances de trois heures, soit un total de 75 heures<sup>71</sup>. Cependant, la FAR réorganise le deuxième niveau pour l'année 1971-1972, désormais, chaque année comporte 50 séances de deux heures, soit 100 heures. Chaque journée de formation est composée de deux séances de deux heures, elles prennent place le mercredi après-midi de 13h à 17h30 et sont séparées d'une pause de 30 minutes. Cela représente un total de 300 heures de formation pour le deuxième niveau. Ainsi, en 1971, un participant assidu peut, s'il souhaite compléter les deux niveaux, participer à 400 heures de cours<sup>72</sup>. La nouvelle organisation en deux séances de deux heures multipliée par 25 journées de formation aurait permis aux formateurs d'approfondir leurs explications ainsi que d'amplifier les discussions avec les

<sup>68</sup> Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme, Liège, FGTB, 1998, p. 140.

<sup>69</sup> Mail de Georges Vandersmissen à l'auteur, annexes, p. 278.

<sup>70</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-1 (1-2), Avant-projet de note à soumettre pour la commission "éducation", *op. cit.*, p. 3

<sup>71</sup> *Bulletin FAR*, n°23-24, novembre 1970, p. 10.

<sup>72</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-12 (1-2), Exposé et bilan de la formation syndicale pour 1972-73-74, -/-1975, p. 7.

élèves. Cela donna lieu à des liens plus personnels entre les membres, menant à une certaine harmonie dans les groupes.<sup>73</sup>

Outre une réorganisation des deux premiers niveaux, les organisateurs décident également de greffer au cycle de cinq ans, un troisième niveau de formation dit de « perfectionnement ». Ce dernier est destiné aux éléments les plus aguerris de la FGTB, notamment à ceux qui ont achevé le second niveau. Ce troisième niveau est assez particulier, car il est relativement informel et partage certaines similitudes avec l'ancien système d'éducation. Il consiste en une série de formations ponctuelles et irrégulières sur des sujets d'actualité qui sont l'occasion pour certains syndicalistes de rester à jour sur divers thèmes. En 1967, par exemple, la FAR organise un weekend de formation résidentiel portant sur des questions pédagogiques dans le cadre du troisième niveau, il rassemble 12 participants. En réalité, la FAR n'a jamais clairement défini les caractéristiques de ce niveau et elle ne semble pas y avoir accordé une importance comparable aux autres cycles si bien que, certaines années, aucun événement n'aura lieu dans le cadre de cette formation de perfectionnement.<sup>74</sup>

Nous devons mentionner un élément fondamental de l'EMS: la formation proposée par la FAR est non diplômante. En effet, au terme de l'un ou l'autre cycle de formation, le militant ne reçoit aucune forme de diplôme ou de certificat, l'objectif de cette formation est de transmettre des connaissances théoriques et pratiques aux participants pour faire d'eux de meilleurs militants. Pour Jean-Luc Degée<sup>75</sup>, l'obtention d'un diplôme pouvait susciter deux problèmes : le premier serait une forme d'embourgeoisement du participant diplômé, et le second, une concurrence entre délégués diplômés et non-diplômés. Degée nous dit :

« ... c'est vrai que le délégué qui suit toute la formation qui devient licencié en sciences du travail, ben l'employeur peut lui demander si ça ne l'intéresserait pas de travailler comme DRH. Oui, le risque, celui d'une promotion sociale qui le couperait de son milieu ... Mais il y avait ce risque que, si c'était sanctionné par un diplôme, c'est que ce soit reconnu par l'organisation syndicale. En d'autres termes, qu'il y ait des délégués qui soient diplômés, et des délégués qui ne l'étaient

---

<sup>73</sup> *Bulletin FAR*, n°32, juin-juillet 1972, p. 19.

<sup>74</sup> *Bulletin FAR*, n°10, juillet 1968 p. 4,9.

<sup>75</sup> Degée est le troisième témoin que nous avons interviewé. Se politisant lors des événements de mai 68 à Liège quand il n'a que 14 ans, Degée rejoint alors le monde militant. Professeur de morale une fois adulte, il devient délégué syndical. Après avoir suivi les formations de la FAR en tant qu'élève dans les années 1970, il est recruté comme animateur externe pour le cours de doctrine syndicale en 1979. Degée participe, encore aujourd'hui, aux formations de la FAR. ; interview J-L. Degée, annexes, p. 56-60. ; Mail de Degée à l'auteur, annexes, p. 279.

pas. Or, il y a de très bons délégués qui peuvent avoir suivi aucune formation et qui leur formation c'est le terrain. »<sup>76</sup>

En ce qui concerne les horaires de la formation, le choix du samedi pour le premier niveau n'est pas le fruit du hasard ; organiser des cours hors du temps de travail permet aux travailleurs dans l'impossibilité de s'absenter de leur poste de participer à la formation. Nous pensons notamment aux militants employés dans des PME sans délégation syndicale qui, contrairement aux travailleurs des grandes entreprises, ne peuvent pas prétendre à des crédits d'heures de formation.<sup>77</sup> Selon Vandersmissen, le fait d'envoyer des militants se former le samedi permettait à certaines centrales de « tester » la motivation de certains de ses membres.<sup>78</sup>

Ensuite, le choix du mercredi n'est pas anodin non plus, cela à deux avantages. Dans un premier temps, le choix du mercredi permet à la FAR de compter sur la prise en charge de l'animation par des professeurs de l'enseignement secondaire.<sup>79</sup> Dans un second temps, organiser des cours le mercredi après-midi permet de trouver plus facilement des salles de classe vacantes dans la ville de Liège. Sachant que le second niveau comporte trois années, elles-mêmes divisées en plusieurs classes, choisir le mercredi permettait d'anticiper les besoins dus au nombre important de participants. Selon Vandersmissen, trouver des classes était avant tout une affaire de contacts « sociopolitiques ». Initialement, la FAR organisait ses formations dans l'actuel campus Beeckman situé dans la rue du même nom. Mais les formateurs avaient besoin de plus de classes qui soient, entre autres, plus proches des locaux de la FAR pour des raisons pratiques évidentes. Dès lors, les cours migrèrent dans les anciens locaux de l'athénée Charles Rogier alors en voie de désaffection. Georges Vandersmissen témoigne<sup>80</sup> :

« J'étais extrêmement anxieux des risques d'accident, les bâtiments allaient être démolis, il y avait déjà eu des dégradations. Certaines classes étaient à l'étage, mais les escaliers n'avaient plus de rampes. Oui, j'ai moi-même eu un accident ... Je faisais une séance moi-même et j'avais un énorme tableau ... j'écris, et je me suis tourné pour continuer à expliquer, et le tableau a vibré sous la craie et m'est tombé dessus ! »<sup>81</sup>

---

<sup>76</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 88.

<sup>77</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 40.

<sup>78</sup> Mail de Georges Vandersmissen à l'auteur, *op. cit.*

<sup>79</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 38-39.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 31.

À la suite de cet accident sans graves conséquences, la FAR parvint à négocier avec la ville de Liège pour obtenir les locaux de l'école d'Hazinelle sur le boulevard d'Avroy. Enfin la FAR disposait de salles de classe proches de ses locaux de la place Saint-Paul et respectant les normes de sécurité et de salubrité<sup>82</sup>. En 1975, la nouvelle maison des syndicats de la FGTB est inaugurée à la place Saint Paul, une partie des formations, notamment du premier niveau, migrent alors dans le nouveau bâtiment. Cette relocalisation partielle des formations au point névralgique de l'organisation syndicale permet de familiariser les militants à la structure de la FGTB et facilite les aspects logistiques de l'EMS.<sup>83</sup> Notons que le premier niveau se déroule également à Huy et à Verviers pour certaines classes.<sup>84</sup>

L'organisation en niveaux élaborée dans les années 1960 persiste jusque dans les années 2010, avant que la FAR ne mette au point un nouveau système. Aujourd'hui, la Fondation ne parle plus de « niveaux », notion trop scolaire, mais plutôt de « formation courte » et « formation longue ». La FAR n'organise plus de cours le samedi, désormais, les formations destinées aux nouveaux délégués prennent la forme de deux semaines lors desquelles les participants sont en formation du lundi au vendredi. Ainsi, les stagiaires se forment deux semaines par an pendant six heures d'affilée, pour 60 heures de formation au total<sup>85</sup>.

En ce qui concerne la formation longue, depuis 2020, elle se donne deux jours différents en fonction des disponibilités des participants. Autrefois cantonnée au mercredi, la formation approfondie se donne désormais le mercredi et le mardi, d'octobre à mars ; il revient aux participants de choisir à quelle cession ils désirent participer, mais le choix du jour est définitif. C'est en constatant qu'un grand nombre de femmes étaient incapables de participer à la formation du mercredi, en raison des horaires scolaires, que les responsables de la Fondation décidèrent, non sans effort, de créer une deuxième journée de formation le mardi. Les cours de la formation longue se donnent désormais, non pas trois heures l'après-midi, mais de 9h30 à 16h30, d'octobre à mars pendant trois ans. Cela représente 60 heures d'octobre à décembre et 60 heures de janvier à mars, pour un total de 120 heures par an<sup>86</sup>.

---

<sup>82</sup> *Idem*.

<sup>83</sup> *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1978, p. 66.

<sup>84</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Bilan des activités de la formation syndicale pour l'année 70-71, 01/07/1971, p. 1.

<sup>85</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 258.

<sup>86</sup> *Idem*.

Cette nouvelle organisation serait également bénéfique pour le moral des participants, selon Delphine Dumont<sup>87</sup>, les formateurs et participants rencontraient des difficultés à enchaîner une matinée de travail et une après-midi de formation. La responsable nous dit :

« Après le COVID, on a réussi à changer les horaires, car on a remarqué qu'aller travailler le matin et venir l'après-midi c'était compliqué, alors que les avoir toute une journée en formation, ça créait une dynamique différente dans les groupes, et c'était plus facile pour eux. »<sup>88</sup>

En ce qui concerne la question du financement, selon Vandersmissen, celui-ci était assuré avant tout par la Fédération des métallurgistes, qui représentait le support financier le plus important. L'Interrégionale Liège-Huy-Waremme apporta aussi son soutien grâce aux contributions prises sur les cotisations syndicales. Accessoirement, durant les premières années de la FAR, les membres organisèrent une tombola « militante » afin de garnir le budget de l'ASBL. À l'époque, confie Vandersmissen, le nom d'André Renard jouissait encore d'un puissant retentissement et les fonds réunis à cette initiative étaient les bienvenus. Cependant, cela ne dura pas indéfiniment, les années passant, les efforts déployés pour organiser cette tombola étaient trop importants par rapport aux revenus engrangés. En tant qu'institution de formation permanente, la FAR jouit aujourd'hui du financement du ministère de la Culture. Selon Vandersmissen, cela date d'avant la fédéralisation du pays, mais ce dernier ne fut pas en mesure de donner de plus amples informations quant à l'importance de ces financements ni quand ils eurent lieu. Après la démission de Vandersmissen en 1988, c'est José Verdin<sup>89</sup> qui prit la relève de la direction, ce dernier engagea des demandes auprès de la Communauté française pour jouir de nouveaux financements.<sup>90</sup> Selon Verdin lui-même, cette rentrée d'argent composait environ un tiers du budget de la Fondation.<sup>91</sup> Aujourd'hui, ce sont toujours les centrales qui financent la FAR avec la Fédération Wallonie Bruxelles via la subvention pour l'éducation permanente<sup>92</sup>.

---

<sup>87</sup> Delphine Dumont est notre dixième témoin, elle a intégré la FGTB en 2004. Elle dispense à l'époque des animations dans les écoles et centres de formation notamment sur la sécurité sociale ou l'extrême droite. Au fil de ses activités de formatrice, Delphine Dumont entre en contact avec la FAR où elle est engagée comme formatrice en 2011. Elle devient coordinatrice de la formation après le départ à la retraite d'Herbert Maus. ; Interview D. Dumont, annexes, p. 255-257.

<sup>88</sup> *Ibid*, p. 259.

<sup>89</sup> José Verdin est la septième personne que nous avons interviewée pour ce travail. Après avoir complété ses études en sciences économiques à Liège, Verdin intègre la FAR en 1971 en qualité d'économiste. En 1988, Verdin succède à Vandersmissen comme directeur, il occupe ce poste jusqu'à sa retraite en 2010.

<sup>90</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 34.

<sup>91</sup> Interview J. Verdin, annexes, p. 199.

<sup>92</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 255-256.

Nous aurions voulu exposer ici des chiffres précis quant aux financements alloués à la FAR, malheureusement, malgré nos recherches menées dans les archives à la FAR et à l'IHOES, nous n'avons trouvé aucune série de bilans comptables. Les différentes personnes interviewées qu'elles soient toujours employées par la FAR ou non, n'ont pas non plus été en mesure de nous confirmer l'existence de telles sources. Nous ne sommes donc malheureusement pas en mesure de chiffrer ces financements ni d'en retracer l'évolution.

### 3.4 Les activités de la FAR hors les murs

Dès 1970, le modèle de la FAR attire l'attention de l'Interrégionale désireuse d'uniformiser la formation syndicale dans l'ensemble des régionales. En effet, en mars 1970, le Bureau de l'Interrégionale Wallonne charge la FAR d'enquêter sur les initiatives prises par les différentes régionales en matière de formation, ainsi que leurs besoins et les moyens à leur disposition. La FAR expose ses résultats à la fin du mois de novembre 1970, et conclut qu'à l'exception des quelques régionales, très peu d'initiatives cohérentes de formations syndicales étaient organisées en Wallonie. Les projets existants prennent la forme de séances d'informations ponctuelles, voire de weekends, mais jamais de cycles structurés. Les militants interviewés constatent un manque cruel de moyens financiers, de locaux, et de formateurs mis à leur disposition. Les régionales semblent réclamer l'aide de l'Interrégionale afin d'organiser, dans toute la Wallonie, un schéma uni et cohérent de formation syndicale. D'après le rapport, les militants interviewés préfèreraient un cycle de formation interprofessionnel en trois niveaux et non diplômant, c'est-à-dire une structure identique proposée à l'EMS.<sup>93</sup>

En réaction à cette enquête, l'Interrégionale Wallonne par la « Commission Formation-Éducation » s'accorde sur un projet de formation en trois niveaux étendue à toutes les régions dès janvier 1971. Dans le cadre de ce projet, les Régionales assureraient la formation générale commune à toutes leurs centrales, ces dernières auraient en charge d'ajouter au programme de base divers éléments relatifs à leurs besoins spécifiques. Notons que le programme de base censé s'appliquer à toutes les centrales est relativement similaire à celui proposé par la FAR, nous abordons ce sujet dans le chapitre suivant. Le rôle de l'Interrégionale serait de

---

<sup>93</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-5 (1-2), Conclusions de l'enquête sur la formation syndicale, 24/11/1970, p. 1-3. ; C13-2 S1 D1-9 (2-2) VI, Formation syndicale : le rôle de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, -/-/1972, p. 2.

coordonner le projet ainsi que de fournir aux régionales les moyens matériels et financiers nécessaires à la réalisation de cette initiative.<sup>94</sup> C'est ici que la FAR entre en scène, en effet, beaucoup de régionales ne disposent pas des supports de cours essentiels à la formation des militants, la Fondation fournirait à l'Interrégionale une vaste documentation afin qu'elle puisse la mettre à disposition des centrales et régionales. Outre cette aide matérielle, la FAR propose aux différentes régionales, notamment celles de Liège-Huy-Waremme et Verviers, de composer leur programme de formation. Les régionales de Namur, du Centre, et de Mons reçurent en 1972 l'appui des formateurs de la FAR pour encadrer leurs propres cours.<sup>95</sup>

Le bilan de cet ambitieux projet est mitigé. La Commission « Formation-Éducation » créée pour mener à bien l'objectif de l'Interrégionale ne se réunira plus à partir de juillet 1972, l'uniformisation de la formation syndicale en Wallonie ne sera jamais achevée. Cependant, la plupart des régionales ont fourni un véritable effort des développements de leurs initiatives éducatives. Certaines d'entre elles ont mis en place un premier niveau de formation, alors que des centrales professionnelles se sont dotées d'un programme de formation régulier comme chez les métallurgistes. Sans remporter le succès escompté, ce projet a néanmoins permis la concrétisation d'une amplification des formations syndicales à travers la Wallonie avec l'aide de la FAR.<sup>96</sup> En effet, la Fondation a joué un rôle important dans ce projet, elle a pu proposer son aide à toutes les régionales et centrales désireuses d'acquérir un programme de formation, des formateurs spécialisés, ou de la documentation. Citons les centrales de Charleroi, Mons, ou du Centre qui, au milieu des années 1970, disposent de cycles de formation en deux ou trois ans.<sup>97</sup> Ce rôle de soutien en termes matériels et techniques, la Fondation ne l'abandonnera jamais. Émile Delvaux<sup>98</sup> nous raconte :

« C'était l'époque, évidemment, elle était assez contestatrice. Automatiquement, il y avait un engouement (pour la formation), et les permanents étaient obligés de créer eux-mêmes leur

<sup>94</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-9 (2-2), *op. cit.*, p. 4-6.

<sup>95</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-10 (2-2), Les activités de formation syndicale de la FAR, -/-1973, p. 1-7.

<sup>96</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-10 (2-2), Proposition en matière de formation syndicale, 29/05/1973, p. 1-2.

<sup>97</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-13 (2-2), Les activités de la Formation syndicale de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, 1975, p. 1-2.

<sup>98</sup> Émile Delvaux est le cinquième témoin interrogé pour ce mémoire. Après avoir passé une grande partie de son enfance à l'orphelinat du Vertbois, Delvaux entreprend des études d'hôtellerie avant de devenir étudiant à l'Institut d'études sociales. A cette époque, la grève de l'hiver 60-61 fait rage et Delvaux fait partie d'un groupe d'étudiants socialistes mené par Jean Gol. Le jeune militant est engagé par la Fondation au milieu des années 1960 comme documentaliste afin d'ordonner le corpus documentaire de l'ASBL. Dès que le projet de formation fut lancé à la FAR, Delvaux fut chargé par Vandersmissen d'organiser la future EMS. Très inspiré par la pensée institutionnaliste et la pédagogie autogestionnaire, il apporte à la formation un souffle très novateur et contestataire en termes pédagogiques. Le formateur se retire de la Fondation en 1993.

formation. Mais ils ne savaient pas comment faire ... Alors on nous appelait, on disait : « Qu'est-ce que tu nous proposes ? » ... C'était à la carte ! Au début, à la carte, puis on orientait, mais on respectait toujours leurs orientations professionnelles. »<sup>99</sup>

La formation proposée par la FAR, ne se limite donc pas aux salles de classe de l'EMS, et, outre les efforts mobilisés auprès des diverses centrales professionnelles, la Fondation élargit son champ d'action au monde audiovisuel. En effet, en 1971, la RTB réalise un projet d'émissions télévisées dans le cadre de l'éducation permanente des adultes en collaboration avec la CSC, l'OBAP<sup>100</sup> et la FGTB. Cette série baptisée « Université des ondes » a pour objectif d'initier les spectateurs à l'économie en entreprise.<sup>101</sup> Ce projet donne lieu, dans un premier temps, à la création d'une dizaine d'émissions télévisées durant environ 40 minutes chacune. Ce sont Daniel Vos et le cinéaste Paul Meyer qui assurent la réalisation des épisodes.<sup>102</sup>

Alors que la Radio-Télévision Belge s'engage à résoudre les problèmes d'ordre techniques, La FGTB charge la FAR de participer également, à différents niveaux, à l'élaboration et l'organisation de ce projet.<sup>103</sup> Plusieurs techniciens de la Fondation participent, entre autres, à la confection des scénarios et à l'organisation de groupes de discussion interprofessionnels composés de syndiqués désirant suivre de façon collective les émissions<sup>104</sup>. La FGTB et la FAR constituent alors des groupes de 10 à 20 personnes dans toutes les régionales wallonnes au niveau des centrales et même des entreprises.<sup>105</sup> Ces réunions sont avant tout destinées aux travailleurs syndiqués, pour s'inscrire, ces derniers doivent remplir un bulletin d'inscription par le biais de leur section professionnelle. L'expérience des participants n'a pas d'importance, l'activité permet aux nouveaux militants d'enrichir leurs connaissances, et aux plus aguerris de partager leur expérience avec le reste du groupe. Les animateurs chargés d'encadrer les séances sont tantôt des professeurs, tantôt des cadres

---

<sup>99</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 131.

<sup>100</sup> L'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité.

<sup>101</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Expérience de formation syndicale en matière économique en collaboration avec la RTB, *S.D.*, p. 1.

<sup>102</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Cycle de formation syndicale télévisée, 07/09/1971, p. 1.

<sup>103</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (1-2), Une "première" : les cours télévisés de formation syndicale, *S.D.*, p. 1-5.

<sup>104</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), *op.cit.* ; IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-8 (2-2), Rapport d'activités pour l'année 1971, 20/03/1972, p. 2-3.

<sup>105</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 129-130.

syndicaux, la FAR charge même certains de ses techniciens, dont Émile Delvaux, de former une série d'animateurs spécifiquement à cette occasion.<sup>106</sup>

Pour l'année 1971, une vingtaine de réunions sont organisées du 16 octobre au 18 décembre à chaque diffusion d'un épisode, tous les épisodes étant diffusés une fois le mercredi après-midi et le samedi après-midi à 14h. Lors de ces réunions, les émissions servent d'introduction à des discussions entre les militants syndicaux présents à l'activité. Dès lors, ces émissions sont bien plus profitables pour les spectateurs participants aux groupes de discussion qu'aux spectateurs solitaires, car elles sont conçues dans l'optique d'un échange entre syndiqués<sup>107</sup>. La présentation des épisodes par les animateurs permet de rendre compréhensibles et abordables les thèmes traités pour les participants. Selon les rapports de la FAR, les émissions évitent l'écueil de tomber dans de longs exposés théoriques et présentent de façon « amusante ou dramatique les principaux thèmes abordés »<sup>108</sup>.

Cette première expérience télévisuelle est suivie, en janvier 1974, d'un second cycle de formation syndicale télévisée. Le thème de cette nouvelle série d'émissions est « les travailleurs face aux défis de la société capitaliste ». Une nouvelle fois, ce sont une dizaine d'émissions, qui de janvier à mars 1974 sont diffusées et discutées dans des groupes de travail trois fois par semaine (mercredi, vendredi, et samedi)<sup>109</sup>. C'est 3 millions de francs belges que l'Interrégionale de la FGTB prétend dépenser pour financer ces émissions :

- 400.000 pour la coproduction.
- 1.000.000 pour la réalisation assurée par la FAR.
- 200.000 d'aides aux régionales (formation d'animateurs et locations de postes de TV).
- 600.000 pour l'impression de syllabus et le matériel de propagande (affiches et autocollants).
- 60.000 pour l'achat de cassettes et magnétoscopes.
- 740.000 francs de dépenses non spécifiés.<sup>110</sup>

---

<sup>106</sup> *Idem*.

<sup>107</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Cycle de formation télévisée sur l'économie de l'entreprise, *op. cit*, p. 3.

<sup>108</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Expérience de formation syndicale télévisée en collaboration avec la RTB, *op. cit*, p. 1.

<sup>109</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-4 (1-3), Bilan schématique des activités éducatives de l'Interrégionale en 1973-1974, -/07/1974, p. 1.

<sup>110</sup> *Ibid*, p. 6.

Ces dépenses représentent un coût important pour l'interrégionale qui jouit néanmoins de subsides de la part de l'OBAP, mais dont le montant est inconnu<sup>111</sup>. Une nouvelle fois, la FAR tient un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en place de ce projet, c'est elle qui réalise une grande partie des scénarios, qui fait la promotion de l'émission, qui forme les animateurs, désigne un de ses techniciens comme présentateur de l'émission, et compose les syllabus.<sup>112</sup> Remarquons que la FGTB alloue une grande partie de son budget à la production de supports papier, elle diffuse, pour le second cycle d'émissions, 15.000 syllabus.<sup>113</sup>

En conclusion, il est nécessaire de comprendre que la FAR ne limite pas son action à Liège-Huy-Waremme, elle est un centre d'études qui dispose d'une documentation importante et qui n'hésite pas à partager ses recherches dans le cadre d'initiatives syndicales très variées. Son rôle de formatrice syndicale ne se cantonne pas à la simple École des Militants Syndicaux, mais s'étend à travers toute la Wallonie afin des prêter main-forte à toutes les Centrales et Régionales. Malgré tout, dans le cadre de ce travail, nous nous concentrerons avant tout sur l'EMS car elle constitue le cœur des activités éducatives mises en place par la FAR.

---

<sup>111</sup> Le montant des subsides de l'OBAP demeure inconnu.

<sup>112</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-11 (2-2), Rapport d'activités pour l'exercice 1973, 22/04/1974, p. 4.

<sup>113</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-12 (1-2), Exposé et bilan de la formation syndicale pour 1972-73-74, -/06/1975, p. 10.

## 4 Les formateurs

Pour compléter la partie la plus institutionnelle de notre travail, nous proposons de nous pencher sur le profil des formateurs de la FAR. Dans ce chapitre, afin de mieux comprendre les mécanismes de la FAR, nous proposons, dans un premier temps, de définir les différents types de formateurs et leurs tâches respectives. Dans un second temps, nous nous attardons sur les mécanismes de recrutement de la FAR afin de découvrir quels profils étaient recherchés, quels critères de sélection étaient vigueur, et s'il existait un mécanisme systématique de recrutement. Ensuite, nous nous penchons sur les conditions de départ des formateurs et nous tenterons de découvrir ce qu'elles disent des rapports de force dans l'institution syndicale et l'impact qu'ils eurent sur l'orientation idéologique de la formation.

### 4.1 Deux types de formateurs :

Les formateurs et formatrices de la FAR peuvent se répartir en deux catégories : les internes et les externes. Un employé de la FAR n'a jamais une seule tâche au sein de l'institution, le rôle de formateur incombe à chaque membre de l'ASBL.<sup>114</sup> Comme le dit Georges Vandersmissen : « C'était clair à l'engagement qu'ils devaient être à la fois formateurs et chercheurs, de façon à lier également leur pratique professionnelle avec la formation »<sup>115</sup>.

Cependant, les centaines de formés ne peuvent être encadrés par les seuls permanents de la Fondation, c'est pourquoi la FAR fait systématiquement appel à des externes pour combler les besoins en formateurs, ce sont souvent des professeurs du secondaire ou des techniciens de la FGTB qui aident la FAR en dehors de leurs heures de travail. Très peu de documents font état du nombre exact de formateurs externes et internes. Nous savons en revanche que pour l'année 1979, la FAR fait appel à une trentaine de collaborateurs extérieurs dont une vingtaine s'occupent exclusivement de la formation<sup>116</sup>. Selon Jean-Luc Degée, les externes n'avaient au départ pas de contrat formel avec la FAR, ce n'est que durant les années 1980 que de courts CDD d'une demi-journée, ou d'une journée complète furent introduits. Ces contrats assuraient une paie d'environ 10 euros de l'heure indexés et déclarés à l'ONSS.<sup>117</sup>

---

<sup>114</sup> Interview J. Verdin, annexes, p. 199.

<sup>115</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 33.

<sup>116</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-2 (3-10), Formation syndicale FAR : Mémorandum, 18/12/1978, p. 4.

<sup>117</sup> Mail de Jean-Luc Degée à l'auteur, annexes, p. 279.

Certains formateurs extérieurs comme Anne-Marie Andrusyzyn<sup>118</sup> étaient free-lance, ils étaient conviés à une réunion durant le mois d'août afin de discuter des matières à aborder lors des cours. En somme, la FAR faisait appel aux externes quand le besoin s'en faisait ressentir, mais ils n'étaient pas liés par des contrats de longue durée.

## 4.2 Le recrutement et profil des formateurs

Selon Vandersmissen, le recrutement des nouveaux formateurs n'a jamais fait l'objet d'une réelle systématisation, cela ne se faisait pas de manière structurée ou organisée.<sup>119</sup> En réalité, c'était par des méthodes de cooptation que la FAR garnissait les rangs des formateurs. Initialement, le corps des formateurs était constitué de quelques permanents de l'organisation syndicale, ou des enseignants. Ces derniers étaient souvent des militants issus de la base de la FGTB plutôt que des cadres ou des personnes fortement engagées dans l'organisation syndicale.<sup>120</sup> Selon la matière à enseigner, la FAR ne recrute pas ses formateurs dans les mêmes milieux. Par exemple, pour les cours de législation sociale et de droit du travail, la FAR disposait de personnes aptes à enseigner ces matières dans le mouvement syndical lui-même. Nous voulons pour exemple les cours d'analyse de bilans, Delvaux nous informe que, grâce à Joseph Brusson, alors directeur des « Services Techniques de la Fédération des Métallurgistes », la FAR disposait de « techniciens » spécialistes, notamment des syndicalistes formés à la comptabilité en entreprise.<sup>121</sup> En ce qui concerne les cours de français et de prise de parole, Vandersmissen fit appel à des enseignants romanistes qu'il connaissait personnellement. Les enseignants du secondaire pouvaient alors être des animateurs potentiels. Cependant, Émile Delvaux tempère le rôle des professeurs syndiqués de la CGSP dans la formation. Ce dernier considère, en effet, que les conceptions pédagogiques de la FAR furent si éloignées des méthodes plus traditionnelles de l'enseignement secondaire que le secteur enseignant de la CGSP n'a pas toujours fourni un soutien important<sup>122</sup>. L'aide peut aussi venir du monde associatif, nous pensons à Promotion

---

<sup>118</sup> Anne-Marie Andrusyzyn est notre sixième témoin. Après avoir obtenu un régendat en histoire-morale-français, elle rejoint Canal Emploi, organisme d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle liégeois. C'est au début des années 1980 qu'Andrusyzyn intègre la FAR comme formatrice externe en sociologique, histoire syndicale, négociations et prise de parole jusqu'en 1993. ; Interview A-M. Andrusyzyn, annexes, p. 172-173.

<sup>119</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 38.

<sup>120</sup> *Idem*.

<sup>121</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 121.

<sup>122</sup> *Idem*.

et Culture, ASBL d'éducation permanente associée à la FGTB et constituée le 18 juin 1980. Cette organisation se donne pour objectif de donner accès à la promotion culturelle en particulier aux femmes, jeunes, immigrés ou encore aux chômeurs ou pensionnés. Pour ce faire, elle propose des activités formatives et éducatives, des campagnes de sensibilisation, des outils pédagogiques, et même des études sur divers sujets.<sup>123</sup> Dans les années 2000 et 2010, l'ASBL a pu fournir une série d'animateurs à la FAR, ces derniers ont l'avantage d'être rémunérés par Promotion et Culture elle-même, épargnant ainsi des coûts supplémentaires à la Fondation.<sup>124</sup> Au vu du nombre important de formations organisées, la FAR dû très vite s'adapter pour répondre aux besoins en termes de formateurs en recrutant dans l'enseignement secondaire, le monde universitaire, le mouvement syndical, ou le monde associatif.<sup>125</sup> Les deux grands critères de recrutement sont, premièrement, la disponibilité des formateurs potentiels, et deuxièmement, les affinités idéologiques.<sup>126</sup>

Si les affinités idéologiques et la ferveur militante jouent un rôle important dans l'intégration de nouveaux formateurs, ces derniers doivent néanmoins être rémunérés. Évidemment, le système de bénévolat suffit quand il s'agit pour un formateur d'intervenir ponctuellement pour l'une ou l'autre conférence, mais cela devient insuffisant quand il s'agit de jouer le rôle de formateur durant des dizaines d'heures sur plusieurs années. En ce qui concerne les permanents de la FAR, comme nous l'avons mentionné, former les militants fait partie intégrante de leur métier, ils ne reçoivent donc pas de compensations particulières. La question de la rémunération se pose avant tout pour les formateurs extérieurs à la FAR. Initialement, c'était sur base de bénévolat que les formateurs extérieurs donnaient cours, cependant, le nombre de leçons à animer était tel qu'il fallut, si ce n'est les rembourser totalement, au moins dédommager leurs frais de déplacement. Pour Vandersmissen, le fait que la formation fût « correctement indemnisée »<sup>127</sup> pouvait motiver certains formateurs à poursuivre leurs activités, le risque étant que l'aspect pécuniaire l'importe sur les motivations militantes<sup>128</sup>. Mais selon Émile Delvaux, le niveau de rémunération était si

---

<sup>123</sup> Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme, Liège, FGTB, 1984, p. 78-80. « Promotion et Culture : modification statutaires », in *Moniteur Belge*, 23 juin 2020, p. 2-3.

<sup>124</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 89.

<sup>125</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 102-103.

<sup>126</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 37.

<sup>127</sup> *Ibid*, p. 39.

<sup>128</sup> *Idem*.

dérisoire que c'était bien l'engagement militant qui poussait les formateurs à poursuivre l'encadrement des cours<sup>129</sup>.

### 4.3 Le départ de formateurs

S'il est intéressant de connaître les modalités de recrutement de la FAR, connaître les conditions de départ des formateurs n'est pas sans intérêt non plus. Parmi les témoins interviewés, certains sont partis au terme d'une longue carrière dans l'institution, c'est le cas de George Vandersmissen ou de Regina Del Bigo<sup>130</sup> qui travailla presque 20 ans à la FAR. Mais les départs ne sont pas toujours le fait de la volonté des formateurs eux-mêmes, c'est que nous allons voir dans cette partie.

Selon Vandersmissen, les méthodes de cooptation avaient le défaut de mettre en danger le principe d'indépendance syndicale si chère à la FAR. Celui-ci considère que ces méthodes ont permis à certains formateurs de diffuser une influence partisane au sein de l'organisation, ou du moins, de la formation. Vandersmissen incrimine ici les mouvances à gauche du parti socialiste, notamment celle trotskiste d'avoir voulu rayonner au travers de la formation syndicale.<sup>131</sup> L'exemple le plus spectaculaire de l'écartement d'un formateur est sans conteste le cas d'Éric Toussaint<sup>132</sup> en 1984.

Rappelons les faits. Éric Toussaint, formateur depuis quatre ans et alors membre de la "Ligue révolutionnaire des Travailleurs", trotskiste, reçoit, le 10 février 1984, une lettre de George Vandersmissen. Le directeur de la FAR l'informe que le Bureau de la Régionale CGSP de Liège s'oppose à sa collaboration avec la FAR comme formateur et que le Bureau de la

---

<sup>129</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 122-123.

<sup>130</sup> Regina Del Bigo est la huitième personne que nous avons interviewée. Après une carrière de 20 ans dans l'enseignement maternel, elle entreprend des études en pédagogie psycho-industrielle à l'Université de Liège à la fin des années 1980. Vers 1991, Del Bigo est engagée à la FAR où elle participe aux travaux de recherche, mais surtout à la formation jusqu'à son départ à la retraite en 2008. ; Interview R. Del Bigo, annexes, p. 218-220.

<sup>131</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 38.

<sup>132</sup> Éric Toussaint est la neuvième personne interviewée dans le cadre de ce TFE. Toussaint rejoint à l'âge de 13 ans, en 1967, le syndicat des étudiants de la FGTB avant de participer aux événements de mai 68 à Liège. Dirigeant du mouvement lycéen, il participe aux grèves de 1972-1973 peu de temps après avoir rejoint la quatrième Internationale et participé à la fondation de sa section belge : la Ligue Révolutionnaire des Travailleurs. Après un régendat en deux ans, Toussaint enseigne à l'école de grosse mécanique à partir de septembre 1975, il fit une carrière complète dans l'enseignement. Après avoir suivi les cours de la FAR dans les années 1970, il y devient formateur externe en 1980 pour dispenser le cours de doctrine syndicale et d'économie. La collaboration entre Toussaint et la FAR se termine de façon abrupte en 1984. ; Interview E. Toussaint, annexes, p. 239-241.

Régionale a pris acte de cette position<sup>133</sup>. À la suite de cette décision, le 13 février, le Comité Régional Enseignement déclare que « aucun blâme, ni autre type de sanction n'a été pris par aucune instance de la CGSP enseignement à l'égard du camarade Éric Toussaint »<sup>134</sup>. À la suite d'une décision de l'organisation syndicale qu'ils estiment arbitraire, les participants du second niveau, réunis en assemblée, refusent de participer aux cours aussi longtemps qu'aucune explication de la part du Bureau de la Régionale ne soit fournie et qu'Éric Toussaint n'ait pas réintégré les rangs des formateurs.<sup>135</sup> Suite à cela, les participants rencontrent André Beauvois et Jacques Yerna, le premier donne lecture de la motion adoptée par le Bureau de la CGSP (dont il fait partie) :

« Le Bureau exécutif régional de la CGSP intersectoriel Liège-Huy Waremme mandate le Secrétaire régional, André Magis, pour intervenir au Bureau de la FGTB au sujet du camarade Éric Toussaint. Le Bureau ne peut plus admettre qu'un animateur défende des thèses contraires au point de vue de la FGTB Liège-Huy-Waremme. Si cela s'avérait nécessaire, la CGSP Liège ne participerait plus aux cours de la FAR. »<sup>136</sup>

Nous tirons deux constats de cette citation. Le premier est qu'il y a une incohérence manifeste au sein de la CGSP, d'un côté, la Régionale CGSP s'oppose à la collaboration entre Toussaint et la FAR, et de l'autre, le Comité Régional Enseignement affirme qu'aucune instance de la CGSP n'a émis de plainte à l'encontre du formateur. Le second constat est l'absence criante de raisons précises, à ce stade de l'affaire, qui justifieraient l'expulsion d'Éric Toussaint, et cela malgré les demandes d'explications émises par les militants.

Dans un document produit par des enseignants de la CGSP, les participants aux formations énoncent les trois faits qui sont reprochés à Éric Toussaint lors d'une rencontre avec Edgard Magis le 22 février. Le premier de ces faits aurait été l'empêchement par Toussaint de l'évacuation de la salle du conseil lors de l'occupation de l'hôtel de ville de Liège le 8 juillet 1983 malgré les injonctions d'André Mordant. Afin de mieux comprendre le fait reproché, replaçons-le dans le contexte politico-économique du début des années 1980 à Liège. En 1983, la situation économique de la ville de Liège est difficile, la cité Ardente souffre d'une dette estimée à plus de 40 milliards de FB. Cette somme conséquente prend ses racines dans le contexte de reconstruction de la Belgique à la sortie de la guerre, lorsque l'État refuse

---

<sup>133</sup> Rapport des enseignants de la CGSP, collection personnelle d'Éric Toussaint, annexe 1.

<sup>134</sup> *Ibid*, annexe 2.

<sup>135</sup> *Ibid*, annexe 4.

<sup>136</sup> *Ibid*, p. 1.

de financer la reconstruction de la ville de Liège, alors condamnée à emprunter l'argent nécessaire. Cette dette est exacerbée, entre autres, par la crise dans les années 1970 notamment à cause des dépenses croissantes en aides sociales dues au chômage grimpant, la réduction du Fonds des communes et sa non-indexation dès la fin des années 1970, et l'explosion des taux d'intérêt à partir de 1981. Dès 1981, le gouvernement chrétien-libéral Martens V envisage des mesures de redressement des finances publiques s'attaquant directement aux employés de la fonction publique<sup>137</sup>. En 1982, le gouvernement annonçait une série de mesures d'austérité touchant directement les services publics, par le blocage des salaires du personnel, la hausse de la cotisation à la sécurité sociale, ou encore des suppressions des primes de fin d'année. L'annonce de ces différentes mesures engendra une vive opposition de la part des délégués syndicaux de la CGSP et naquit un impressionnant mouvement social à Liège auquel Éric Toussaint prit part.<sup>138</sup> À cette période, la Ligue révolutionnaire des Travailleurs (LRT) vit son taux de recrutement bondir avec l'engagement de nombreux syndiqués de la CGSP<sup>139</sup>. Malgré son rôle certain à la LRT et dans les mouvements de contestation à l'époque, Toussaint se défend de l'accusation proférée à son encontre, il nous dit :

« Et donc, oui, j'ai joué un rôle dans la grève de la ville de Liège, mais je n'ai pas empêché par la force physique les gens de sortir ! Mais ce qui a, c'est que j'avais une éloquence pour intervenir, on m'écoutait dans des assemblées générales de centaines de travailleurs, je pouvais aller dans des usines, les délégués syndicaux m'ouvriraient la porte et me donnaient la parole ... J'avais une telle audience que certains responsables syndicaux étaient persuadés que j'allais utiliser la FAR comme un tremplin pour viser leur poste syndical dans la CGSP enseignement ... et certains dirigeants syndicaux ont développé une théorie du complot, ils ont exagéré complètement mon rôle. »<sup>140</sup>

Le deuxième fait reproché serait la présentation par Toussaint d'un projet de motion de soutien à la sidérurgie allant à l'encontre de la CMB lors du Congrès national enseignement en janvier 1984. Cet épisode s'insère dans un contexte de restructuration de l'industrie wallonne au début des années 1980. C'est en mai 1983 que Jean Gandois, alors consultant du

---

<sup>137</sup> BRUYÈRE R. *Travail syndical et influence du Parti Communiste de Belgique au sein de la FGTB liégeoise dans les années 1970 et 1980*, mémoire de licence en histoire, inédit, ULiège, année académique 2016-2017, annexes p. 15-24. ; « Aux origines de la dette de la ville de Liège », in CADTM (en ligne) : <https://www.cadtm.org/Aux-origines-de-la-dette-de-la> (consulté le 25/07/2023).

<sup>138</sup> BRUYÈRE R. *Travail syndical et influence du Parti Communiste de Belgique au sein de la FGTB liégeoise dans les années 1970 et 1980*, op. cit, p. 195-200.

<sup>139</sup> Interview E. Toussaint, annexes, p. 249.

<sup>140</sup> *Idem*.

gouvernement belge, élabore un plan de restructuration industrielle visant à soumettre la production des industries liégeoises aux débouchés possibles sur le marché. La quantité de produits laminés fabriqués doit être limitée à 4.45 millions de tonnes par an, la production devrait alors être assurée, non pas par quatre, mais deux aciéries et quatre lamoins au lieu de cinq. Le bilan social est dur, la fermeture des industries signifiait le licenciement de presque 8.000 travailleurs<sup>141</sup>. Les 474 travailleurs ouvriers de Valfil, alors fleuron de la sidérurgie belge, se retrouvent en ligne de mire. Afin de défendre leur outil de travail, ils décident en automne 1983 de se mettre en grève, avec le soutien de la Fédération des Métallurgistes<sup>142</sup>. Malgré la vigueur du mouvement qui dura de novembre 1983 à janvier 1984, Valfil ne survit pas au plan Gandois<sup>143</sup>. C'est dans ce contexte qu'un congrès de la CGSP prend place au mois de janvier, le témoignage d'Éric Toussaint nous fournit plus d'informations à ce sujet :

« ... à ce congrès de la CGSP enseignement, c'est extraordinaire ; j'ai déposé une motion, au nom de la CGSP de Liège, donc avec l'accord de la CGSP de Liège. Et la motion disait que le congrès national de la CGSP enseignement apportait son soutien aux grévistes de Valfil ... qui étaient en occupation contre la fermeture. Et donc, la motion disait que le congrès national ... s'opposait à toute fermeture d'outils, que ce soit dans la sidérurgie du nord ou du sud du pays. Et comme je suis revenu à Liège alors que la délégation était favorable, notamment André Beauvois, ils m'ont dit « Bon tu nous as forcé la main, parce que nous, on est contre la fermeture d'outils en Wallonie, mais on n'a pas à se prononcer sur les fermetures d'outils en Flandre ». Pour moi, c'était ahurissant, surtout que si on voulait qu'un congrès d'enseignant flamand et wallon, car la CGSP était nationale, si on voulait que les Flamands se solidarisent avec les Wallons, c'était normal de dire qu'on était contre la fermeture de tous les outils sidérurgiques, autant au nord qu'au sud. C'est pour ça que plus de 90% avaient voté au congrès pour ça. Donc revenu à Liège, on m'a accusé quasiment de flamingant, de soutien des Flamands, de défendre l'unité nationale n'importe comment, alors qu'il fallait la priorité aux Wallons. »<sup>144</sup>

Ainsi, est-ce que ces propos supposément défavorables aux aspirations régionalistes constituaient les « thèses contraires aux points de vue de la FGTB » dont Beauvois parlait ? Cela est possible, la grande difficulté que nous pose cet événement réside dans le fait que différentes instances de la FGTB n'ont pas explicité clairement le contenu des propos condamnés. La tendance anti-Flamande était-elle aussi forte qu'Éric Toussaint semble l'affirmer ? Dans leur article *Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie*

<sup>141</sup> CAPRON M., « Cockerill Sambre, de la fusion à la "privatisation" 1981-1989 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1253-1254, n°28 (1989), p. 24. ; FRANCQ B. & LAPEYRONNIE D., « Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle », in *Sociologie du Travail*, vol. 32, n°1 (1990), p. 48, 43.

<sup>142</sup> Rouge Métal : 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB, op. cit, p. 188.

<sup>143</sup> LOMBA C., « Restructurations industrielles : appropriations et expropriations des savoirs ouvriers », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 196-197, n°1-2 (2013), p. 37.

<sup>144</sup> Interview E. Toussaint, annexes, p. 250.

*industrielle* paru en 1990, les sociologues Didier Lapeyronnie et Bernard Francq soulignaient déjà une tendance dès la fin des années 1950, au sein du mouvement renardiste, à identifier l’adversaire, non pas sur des critères liés à la classe sociale, mais bien sur des aspects culturels et régionaux. Le mouvement renardiste, dans un élan régionaliste voulant mobiliser le « peuple wallon » plutôt que la classe ouvrière, risquait d’identifier, non plus le patron comme adversaire, mais bien le Flamand<sup>145</sup>. Peu de nos interviewés ont abordé cette question, citons néanmoins Dominique Dauby<sup>146</sup> qui semble partager le constat de Toussaint :

« ... très honnêtement, moi, je n'étais pas convaincue que la régionalisation allait modifier les choses. C'est quand même l'époque où certains disaient « Je préfère un patron wallon qu'un ouvrier flamand ». On allait jusque-là dans certains milieux ... Pas par tout le monde ! Mais il y avait quand même une tendance forte. Et quand venait le discours « ne faudrait pas qu'on travaille plus les solidarités entre bassins ? », on répondait « T'es inconsciente ?! » »<sup>147</sup>

Le dernier fait reproché est la participation d’Éric Toussaint, en dehors de toutes structures syndicales, à une réunion fractionnelle de la LRT où des commentaires auraient été proférés sur le règlement d’ordre intérieur du secteur des Administrations Locales et Régionales (ALR) de Liège ville<sup>148</sup>. Cependant, le Comité Central ALR Liège-ville, adopte, le premier mars, une motion demandant la réintégration d’Éric Toussaint à son poste de formateur<sup>149</sup>. Qui a bien pu se retrouver offensé par les commentaires faits à l’encontre du règlement d’ordre intérieur du secteur ALR ? Encore une fois, les informations présentes dans les documents sont maigres, nous manquons d’éléments pour les commenter.

Cette affaire a bien évidemment un impact sur la formation, comme nous l'avons brièvement mentionné, la nouvelle de l'éviction d’Éric Toussaint génère un véritable mécontentement chez les militants en formation. Dès le 15 février 1984, seulement cinq jours après que Toussaint ait appris son renvoi, les formés refusent de participer aux cours et demandent de la part de la direction des explications quant à cette décision. Dans une pétition produite par les participants eux-mêmes, nous pouvons lire :

---

<sup>145</sup> FRANQ B. & LAPEYRONNIE D., « Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle », *op. cit*, p. 39-41.

<sup>146</sup> Dominique Dauby est la troisième personne interrogée pour ce mémoire. Elle fut embauchée par la FAR vers 1982 à la fin de ses études en communication à l’Université de Liège. Initialement engagée pour travailler à la rédaction du *Bulletin de la FAR*, elle est très vite envoyée dans les classes pour former les militants. Elle donna les cours de prise de notes et prise de parole jusqu'en 1985.

<sup>147</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 112.

<sup>148</sup> Rapport des enseignants de la CGSP, *op. cit*, p. 2.

<sup>149</sup> *Idem*.

« ... à plusieurs reprises, nous avons réclamé une procédure démocratique : qu'Éric Toussaint soit entendu et que le problème soit tranché par une instance délibérative de la CGSP qui est sa centrale professionnelle. Cette mesure vis-à-vis d'Éric Toussaint relève pour nous d'une attitude dangereuse au sein de notre organisation syndicale ... D'autre part, il est apparu que c'est l'appartenance politique du camarade qui est mise en cause et pourtant, la FAR accorde beaucoup d'importance à une formation critique faisant place au pluralisme politique, aux différents courants progressistes qui existent au sein de notre organisation syndicale. »<sup>150</sup>

On observe alors un réel mouvement de solidarité de la part des formés qui réclament une procédure démocratique. Ne recevant aucune réponse satisfaisante de la part de l'organisation, un certain nombre de militants refusèrent de participer aux formations. Face à ce problème, la FAR doit réagir, dans une lettre adressée à Vandersmissen, Herbert Maus propose de répondre aux demandes des élèves en « grève » par l'organisation d'une assemblée pour adresser le problème et faire preuve de bonne volonté. Dans cette assemblée, Maus propose de mettre les formés devant le choix suivant : poursuivre les cours malgré l'écartement de Toussaint, ou les abandonner. Cette solution pourrait porter un grave coup au taux de participation de l'EMS, mais selon Herbert Maus : « Les risques de perdre des classes en deuxième et troisième année sont énormes, mais inévitables dans le contexte actuel. »<sup>151</sup>.

L'affaire Toussaint semble avoir généré une atmosphère pesante dans la formation. Dans un procès-verbal d'une réunion des formateurs du 14 mars 1984, nous apprenons qu'un réel malaise plane à l'EMS à la suite de ce conflit et que la crainte que d'autres formateurs soient écartés est bien présente.<sup>152</sup> À ce moment, les cours sont toujours perturbés par l'opposition des participants, ces derniers apprennent alors que le Comité Régional Enseignement de la CGSP demande la convocation d'un Comité régional interprofessionnel. Selon Toussaint, c'est sous l'impulsion d'Edgard Magis que cette convocation a été lancée, elle aurait rassemblé environ 120 délégués syndicaux dans les bâtiments de la FGTB<sup>153</sup>. Éric Toussaint témoigne de l'événement :

« J'avais demandé à Jacques Yerna d'être mon avocat, donc le secrétaire de la régionale FGTB était mon avocat face à la direction de la CGSP qui voulait me liquider. Ils montent à la tribune, ils s'assoient et disent « Bon, vous avez voulu qu'on discute du cas d'Éric Toussaint, on va discuter du cas d'Éric Toussaint, mais il est hors de question qu'on vote sur son cas. Il y aura un vote à la fin de la réunion, c'est la confiance en nous, en notre bureau » ... on a donné la parole

<sup>150</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-2 (6-13), Pétition des formés, 03/10/1984, p. 1.

<sup>151</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-2 (2-13), Lettre d'Herbert Maus à Georges Vandersmissen, 02/03/1984, p. 2.

<sup>152</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-21 (1-2), PV de la réunion des délégués de classe, 14/03/1984, p. 1-3.

<sup>153</sup> Interview E. Toussaint, annexes, p. 251-252. ; Rapport des enseignants de la CGSP, *op. cit.*, p. 2.

à mon avocat, puis j'ai eu la parole, et puis ils sont passés à l'attaque contre moi. Des gens ont apporté leur soutien à mon égard ... et la réunion s'est terminée dans un clash avec les pompiers sortant en disant « Vous êtes des dégoutants ! Vous êtes des dégueulasses ! Il n'y a pas de démocratie ! ». Les pompiers ont jeté des chaises vers la tribune et ça s'est arrêté là... »<sup>154</sup>

Les personnes restées dans la salle, même celles opposées au renvoi d'Éric Toussaint, auraient alors voté la confiance, cela afin de conserver la direction syndicale. Cette affaire clôture l'année scolaire de la FAR dans un contexte particulièrement tendu<sup>155</sup>. Dans cette affaire, démêler ce qui tient des véritables griefs à l'encontre de Toussaint et les prétextes potentiellement mobilisés par les instances syndicales n'est pas évident. Pour Toussaint, les accusations sont une pure construction de cadres syndicaux anxieux de voir leur poste menacé par l'accusé dû à son influence dans le mouvement social par la LRT. Vandersmissen, lui, met en avant la menace que représentaient les mouvements trotskistes pour l'indépendance syndicale.

Selon Vandersmissen, le cas de Toussaint fut le plus spectaculaire des tous, mais d'autres cas de pénétrations politiques seraient survenus, mais sans atteindre l'ampleur de ce qui s'est passé au printemps 1984<sup>156</sup>. Éric Toussaint, dans son témoignage confirme bien qu'il ne fut pas le dernier à être mis à l'écart pour des raisons politiques, il mentionne notamment un certain nombre de formateurs communistes comme Serge Beelen ou Jean-Paul Brilmaker, qui furent « remerciés »<sup>157</sup> peu de temps après son écartement de la FAR<sup>158</sup>. Nous n'en savons pas plus sur les conditions de leur mise à l'écart, mais nous serions en droit de nous demander si le principe d'indépendance syndicale fut encore mobilisé par la suite afin de justifier d'éventuelles évictions.

Les écartements qui eurent lieu après l'affaire Toussaint ne se firent plus avec perte et fracas, mais de façon plus discrète. C'est notamment le cas d'Anne-Marie Andrusyzyn qui vit ses activités à la FAR, en tant qu'externe, se terminer en 1993 sans aucune forme d'explication. L'ancienne formatrice raconte :

« J'ai été éjectée, enfin... Herbert Maus n'a plus fait appel à nous, donc il a plus fait qu'à des techniciens ... On a plus fait appel à certains formateurs. Le seul qui a survécu à ça, c'étaient les internes ... Degée est resté parce qu'il a une connaissance sur l'histoire des mouvements ouvriers

---

<sup>154</sup> Interview E. Toussaint, *op. cit.*

<sup>155</sup> *Idem.*

<sup>156</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 38.

<sup>157</sup> *Idem.*

<sup>158</sup> Interview E. Toussaint, annexes, p. 252.

et que ça aurait été gênant de ne plus donner, histoire des mouvements ouvriers ... on était un groupe de 5-6, on a plus reçu de convocation pour aller travailler à la FAR. ... C'est par la bande qu'on a appris que Herbert avait serré la vis. Ah oui, ça a été du grand n'importe quoi. »<sup>159</sup>

Selon Andrusyzyn, les raisons de la mise à l'écart d'elle et de ses collègues externes découlent de divergences sur la manière d'envisager la formation. Andrusyzyn défendait une approche pédagogique très novatrice et radicalement éloignée des conceptions scolaires ascendantes défendues par le responsable de la formation. Comme le dit Delphine Dumont : « il (Herbert Maus) n'avait pas la manière de donner cours comme on le donne aujourd'hui ... c'était un technicien. Il était plus scolaire, plus militaire »<sup>160</sup>. Outre les considérations d'ordre pédagogiques, ce sont aussi des raisons pécuniaires qui seraient à l'origine de cette décision. En effet, en se débarrassant des formateurs externes, la FAR se délestait d'un certain nombre de dédommagements. De plus, Andrusyzyn défendait un enseignement en coanimation, c'est-à-dire, un enseignement où chaque cours est encadré par un formateur qui dispense la matière et un animateur qui s'occupe de l'aspect relationnel au sein de la classe. Mais selon Herbert Maus, la présence d'un formateur et d'un animateur à chaque cours engendrait des dépenses trop importantes, alors qu'un enseignement traditionnel avec un seul professeur suffisait amplement, estimait-il.<sup>161</sup> Nous abordons en profondeur l'aspect pédagogique de la formation plus loin, mais une grande partie des interviewés<sup>162</sup> s'accordent sur le constat que l'aspect pédagogique novateur au sein de la FAR, à partir des années 1990, fut abandonné pour des méthodes plus traditionnelles et moins onéreuses. Rappelons qu'Émile Delvaux, qui a joué un rôle important quant au développement de la pédagogie progressiste à la Fondation, prend sa pension en 1993, exactement au moment de l'écartement d'Andrusyzyn. Dans ce contexte, les formateurs qui entretenaient une vision ascendante et active de l'enseignement quittent les rangs de la FAR.

Les faits exposés ci-dessus nous rappellent que chaque institution est traversée par des forces contradictoires et que la FAR n'échappe pas à la règle. Mais la question fondamentale qui émane des évènements exposés est la suivante : quel impact les différentes évictions-elles sur la formation ? Les éléments mentionnés montrent bien que les départs des formateurs externes semblent marquer, à partir des années 1980, une évolution idéologique et

---

<sup>159</sup> Interview A-M. Andrusyzyn, annexes, p. 194.

<sup>160</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 273.

<sup>161</sup> Interview A-M. Andrusyzyn, annexes, p. 194-195.

<sup>162</sup> Anne-Marie Andrusyzyn, Émile Delvaux, Éric Toussaint.

pédagogique à la FAR. Ainsi, l'exclusion d'une série d'externes marquerait, pour le cas d'Éric Toussaint, un écartement des éléments attachés à l'action directe, alors que le départ de formateurs comme Andruszyn et Delvaux marquerait le moment d'une évolution vers une formation plus technicienne. En l'état, ceci reste une hypothèse, voyons désormais si le reste de notre analyse l'invalidé ou non.

## 5 Les méthodes et pédagogies autogestionnaires

Dans ce chapitre, nous abordons plus en détail la question pédagogique que nous avons effleurée ci-dessus. Nous considérons en effet que les méthodes pédagogiques adoptées par la FAR peuvent nous renseigner sur l'univers idéologique dans lequel baignent les formateurs, mais aussi sur les savoir-faire que la Fondation entend transmettre à ses militants. En somme, la question pourrait être posée ainsi : les participants sont-ils considérés comme des élèves devant être formés au dialogue en entreprise, ou sont-ils vus comme des militants devant de mener la lutte par l'action directe ? Pour répondre à cette question, nous proposons, dans un premier temps, d'exposer rapidement quelle vision la FAR a de ses militants. Ensuite, nous abordons la ligne pédagogique la plus radicale en vigueur à la FAR, cela nous pousse alors à aborder des points théoriques de pédagogie nécessaires à la compréhension des approches proposées par la FAR. Par la suite, nous abordons l'organisation pratique des cours plus communément partagée par l'ensemble des formateurs. Pour terminer, nous ferons le point sur l'évolution de ces méthodes pédagogiques et ce que celle-ci dit sur la manière dont la Fondation envisage l'action syndicale au fil des décennies.

### 5.1 Des militants et non des élèves

Rappelons un élément fondamental de la formation syndicale à la FAR : celle-ci s'adresse à des adultes. Comme nous l'avons vu, le public de la formation est constitué d'hommes et des femmes munis d'un vécu, d'un bagage émotionnel, relationnel, social et professionnel. Ces individus ne sont plus sujets aux mêmes relations de dépendance caractéristiques à l'enfance et l'adolescence, comme le disait le psychologue Roger Mucchielli, ils ont une « conscience suffisante de leur insertion sociale, de leur situation, de leurs potentialités, et de leurs aspirations »<sup>163</sup>. En effet, dès les premières années de l'EMS, les formateurs s'interrogent sur la manière de s'adresser aux adultes dans le cadre des formations. Très rapidement, les formateurs réalisent qu'il est tout à fait inapproprié de s'adresser à des travailleurs en formation comme à des élèves. Alors plusieurs questions surgissent : quelles activités proposer aux militants ? Quels rapports formés et formateurs

---

<sup>163</sup> MUCCHIELLI R., *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*, Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur, 2012, p. 20.

doivent-ils entretenir ? Faut-il évaluer le progrès des participants ? Répondons maintenant à ces questions posées par les formateurs de la FAR.

## 5.2 « Vers une orientation collective de la formation syndicale »

Dans un article du *Bulletin de la FAR* datant de novembre 1976 et intitulé « Vers une orientation collective de la formation syndicale », Émile Delvaux questionne l'efficacité de la formation individuelle pour adultes que l'on retrouve traditionnellement en Belgique. Delvaux fait référence aux cours du soir qui regroupent divers profils de travailleurs, mais qui ne proposent jamais un progrès collectif, mais plutôt l'assimilation individuelle de savoirs et techniques dans l'objectif d'une promotion sociale de l'apprenant. Cette situation mettrait inévitablement les élèves en compétition, reproduisant ainsi les schémas inhérents à la société capitaliste. Ainsi, les formés aux profils variables se retrouvent livrés à eux-mêmes sans réelle possibilité de profiter d'une progression collective puisqu'il n'existe aucun réel but commun. En somme, cet enseignement est purement individuel, il privilégie les personnes habituées aux exigences scolaires, et n'apporte aucune possibilité d'entraide et de communication entre les participants<sup>164</sup>. Pour Delvaux, trois difficultés se manifestent dans ce type de formation.

Les premières difficultés sont celles d'ordre **intellectuel**. Pour Delvaux, l'enseignement classique rassemble un grand nombre de formés aux origines socioprofessionnelles très différentes, le problème réside dans le fait que ces derniers ne sont pas liés par une institution, un milieu ou un objectif commun. Dans ce cadre-là, il est difficile pour les formateurs d'user de références communes à tous les élèves pour illustrer leurs propos. Pour Delvaux, chaque nouvelle matière présentée doit être illustrée par des exemples, mais dans une classe où les élèves ne partagent aucun référent commun, il est impossible pour un formateur de lier théorie et réalités vécues par tous les participants. Dans ce système, les exemples mobilisés par le formateur ne seront familiers qu'à une partie de la classe, dès lors, une portion des participants se retrouve désavantagée. Face à des références étrangères à leur environnement, ces élèves sont voués à assimiler de la matière qui n'est pas liée à une réalité éprouvée.<sup>165</sup>

---

<sup>164</sup> *Bulletin FAR*, n°72, novembre 1976, p. 22.

<sup>165</sup> *Idem*.

Le deuxième type de difficulté est d'ordre **sociologique**, Delvaux estime qu'un formé isolé, et seul bénéficiaire de l'enseignement ressent automatiquement des difficultés à partager et communiquer ses nouveaux acquis. Face à un entourage qui n'a pas reçu la même instruction, le formé pourrait craindre un dénigrement de ses pairs s'il tentait de valoriser ce qu'il a appris auprès d'eux. Delvaux prend pour exemple les ouvriers formés à l'écriture et la communication qui, une fois de retour dans leur usine, reprennent leurs anciennes manières de communiquer de peur que l'on se moque d'eux. Ainsi, seule une conception collective de la formation pourrait remédier à ce problème. C'est pour cela que doivent être intégrées aux cours de l'EMS des formations à la communication afin que les militants comprennent les phénomènes de rejet et de résistance face au changement.<sup>166</sup>

Le dernier type de difficulté est **institutionnel**. Selon Delvaux, la formation doit amener à contester le pouvoir des dirigeants, cependant, dans un enseignement où le formé est isolé, si contestation du pouvoir il y a, cette dernière ne dépasse pas la revendication individuelle et spontanée du participant. La formation collective, elle, doit rendre ce phénomène perceptible pour le formé, il doit en prendre conscience et engager un processus de contestation et de transformation du pouvoir institué. Cependant, pour que le travailleur performe cette capacité de contestation hors de la classe, la formation syndicale doit partir de la réalité concrète des formés. Cette formation n'a de sens que si elle s'ancre dans le vécu de participants qui se forment collectivement à la remise en question de la domination qui pèse sur eux en usine ou à la FGTB.<sup>167</sup>

Delvaux dénonce ici une inadéquation totale entre la formation d'adultes traditionnelle et les objectifs que la FGTB prétend défendre, entre autres, permettre aux travailleurs de se « libérer de la situation de dépendance et d'aliénation dans laquelle le régime économique et social les a placé, en luttant pour construire une véritable société socialiste »<sup>168</sup>. Pour ce faire, la FAR se donne pour mission de former des militants capables de comprendre les rapports de force au sein de leur entreprise et de leur donner les outils pour envisager et organiser leur action syndicale. Cet objectif ne peut être atteint qu'en partant du vécu concret des militants et non en se reposant sur de la théorie abstraite et

---

<sup>166</sup> *Ibid*, p. 23.

<sup>167</sup> *Idem*.

<sup>168</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (1-2), La formation syndicale, *S.D.*, p. 1.

déconnectée du réel comme le ferait l'enseignement traditionnel que la FAR considère<sup>169</sup> « coupé de l'expérience quotidienne »<sup>170</sup>. Dès lors, certains formateurs développent une pédagogie éloignée de l'enseignement traditionnel, qui repose sur la remise en question de toutes les structures hiérarchiques afin de former les militants à l'action au sein du syndicat et de l'entreprise. Émile Delvaux, parle ici de « pédagogie syndicale », il la définit ainsi :

« Les méthodes que nous tentons d'appliquer actuellement sont inspirées de l'idéologie socialiste et empruntent beaucoup au courant de la « pédagogie autogestionnaire ». Elles visent non seulement à former, mais d'abord de remettre les militants en situation de formation, à réamorcer leur cycle éducatif en dehors des conceptions et des voies traditionnelles. »<sup>171</sup>

Cette citation est tirée d'un numéro du *Bulletin de la Fondation André Renard* portant sur la pédagogie employée en formation. Bien que ce numéro du *Bulletin de la FAR* soit paru dix ans après la naissance de l'EMS, il n'en reste pas moins éclairant sur la conception de la FAR à propos de la formation. Une idée fondamentale défendue est que si la FGTB envisage l'autogestion comme horizon politique, la formation devrait correspondre à cette organisation politique. Il nous parait primordial de revenir sur les concepts politiques et pédagogiques mentionnés dans cet article pour ensuite nous consacrer à l'évolution des méthodes pédagogiques à l'EMS depuis 1966.

Si nous retournons à la citation d'Émile Delvaux ci-dessus, ce dernier mentionne « l'autogestion pédagogique », mais qu'entend-il par là ? Définissons dans les grandes lignes ce courant afin des mieux saisir les inspirations de certains formateurs. C'est dans les années 1960 que le mot « autogestion » fait ses premières apparitions dans la langue française, il renvoie à un lieu d'activité (classe, atelier, usine...) où les acteurs eux-mêmes instituent collectivement les règles et les normes de leur organisation. Dans ce type de structure, les acteurs rejettent toute forme de hiérarchie verticale où s'instituent des rapports de dominants et dominés au profit d'une hiérarchie horizontale permettant aux acteurs eux-mêmes d'atteindre une réelle autonomie<sup>172</sup>. Cette pensée renvoie à une série de grands événements révolutionnaires émancipateurs comme la commune de Paris ou l'Espagne de 1936, mais elle se développe également en concomitance avec l'expérience autogestionnaire

---

<sup>169</sup> *Idem*.

<sup>170</sup> *Idem*.

<sup>171</sup> *Bulletin FAR*, n°72, *op. cit.*, p. 21.

<sup>172</sup> PATRY D., « La création de lycées expérimentaux en 1982 en France : une concrétisation de la pédagogie autogestionnaire ? », in AUDIDIÈRE S. & JANVIER A. (dir.), *Il faut éduquer les enfants...*, Lyon, ENS Édition, 2022, p. 3.

yugoslave qui insuffle une actualité et une vitalité à ce mouvement dans les années 1960-1970<sup>173</sup>. C'est avant tout une pensée politique qui envisage l'avènement du socialisme sans tomber dans les écueils bureaucratiques de type soviétique. En 1971, dans son ouvrage collectif *L'autogestion pédagogique*, Georges Lapassade dit ceci :

« L'État moderne centralisé n'est qu'un des nombreux modes de gestion historique, il correspond à un nouveau mode de production et à une nouvelle classe dominante. Dès lors, dans la perspective d'une révolution prolétarienne, la prise de pouvoir étatique ne serait pas suffisante, seule, elle mènerait à l'avènement d'une nouvelle classe dominante. »<sup>174</sup>

Ainsi, pour Georges Lapassade, envisager la révolution n'est pas qu'une question de renversement de la bourgeoisie, c'est aussi une remise en question de l'organisation du mouvement révolutionnaire lui-même. En effet, même au sein de l'organisation révolutionnaire (parti, syndicat, etc.), les individus ne sont pas à l'abri de l'aliénation générée par la domination des dirigeants de l'organisation sur la base. Pour Lapassade, la division hiérarchique engendre automatiquement un rapport d'exploitation, la lutte politique se doit donc d'être institutionnelle.<sup>175</sup>

Mais Lapassade ne cantonne pas la révolution à la lutte sociale et politique, il la lie directement à l'éducation. *L'autogestion pédagogique*, comme Lapassade l'entend, c'est le renoncement de l'enseignant à transmettre sa science, et la possibilité pour les élèves de décider collectivement des modalités de leur apprentissage. Dans ce système, la classe se transforme en coopérative gérée collectivement par les élèves (les formés dans notre cas).<sup>176</sup> Cependant, le professeur n'est pas exclu du processus d'apprentissage, il ne peut pas livrer la classe à elle-même. Le rôle de l'enseignant change de nature, ce dernier a le devoir d'expliciter les exigences de l'institution qui encadre la formation (la FGTB ou la FAR dans le cadre de l'EMS). Celui-ci doit également exposer clairement son approche pédagogique et les limites de sa propre intervention dans le groupe<sup>177</sup>. C'est ensuite aux formés, collectivement, de définir les modalités de fonctionnement du groupe, la classe devient instituante. Ainsi, le groupe peut décider des programmes, de l'emploi du temps, ou des supports de cours, mais surtout, du système d'organisation de la classe. Celle-ci peut être parlementaire,

---

<sup>173</sup> SCHAEPELYNCK V. & SUSTAM E., « Autogestion », in *Le Télémaque*, n°54 (2018), p. 27-26.

<sup>174</sup> LAPASSADE G., « Hier et Aujourd'hui », in LAPASSADE G., *Autogestion pédagogique*, Paris, Gauthier-Villars, 1971, p. 4.

<sup>175</sup> SCHAEPELYNCK V. & SUSTAM E., « Autogestion », *op. cit.*, p. 29.

<sup>176</sup> LAPASSADE G., « Hier et Aujourd'hui », *op. cit.*, p. 6.

<sup>177</sup> *Ibid*, p. 9.

cogestionnaire ou autogestionnaire, mais c'est bien le groupe qui décide de la direction organisationnelle de la classe.<sup>178</sup>

S'entame à ce moment un processus de structuration du groupe qui devient autonome, le professeur ne doit alors intervenir uniquement quand il y est invité par les élèves. Il peut proposer des formes d'organisation pour le groupe sans insister sur l'une ou l'autre, son intervention doit être neutre et brève.<sup>179</sup> Ce processus d'établissement par le groupe de ses propres structures d'organisation est initialement très déstabilisant pour les élèves. Ce n'est qu'au terme de discussions parfois tendues, d'essais et d'erreurs, qu'ils parviennent à structurer efficacement leur groupe. Lors de cette phase, le rôle du professeur est extrêmement important sur le plan relationnel, face aux différents sentiments et ressentiments vécus par les élèves, il doit améliorer la communication entre les participants, mais seulement quand ils le lui demandent<sup>180</sup>. Le formateur devient un réel consultant qui prête main-forte au groupe dans sa progression.<sup>181</sup>

Notons que la limite au pouvoir instituant de la classe est l'institution qui encadre la formation, ici la FGTB ou la FAR. Mais, au sein de la classe, cette pratique forme collectivement les participants à la prise de décision au sein de l'entreprise ou du syndicat. Cette méthode permet aux élèves, par la pratique, de prendre conscience des aspects idéologiques, économiques et politiques qui traversent chaque institution, car ils font l'expérience eux-mêmes de pratiques instituantes. René Lourau dit : « La pratique autogestionnaire de la contestation au sein d'une institution met en exergue les lignes de force qui la traversent ». <sup>182</sup> Dès lors, cette formation permet aussi aux participants, en tant que militants syndicaux, d'acquérir les outils théoriques pour comprendre les lignes de force qui traversent le syndicat pour ainsi remettre en question l'autorité qui pèse sur eux. Les entités instituées étant des freins au progrès, il convient de sensibiliser les formés à l'existence de ces freins institutionnels. En bref, les méthodes promues par Delvaux doivent faire naître, chez les formés, une remise en question des structures institutionnelles.<sup>183</sup>

---

<sup>178</sup> *Ibid*, p. 10.

<sup>179</sup> *Idem*.

<sup>180</sup> GUIRAUD M., « Le rôle de l'enseignant », in LAPASSADE G., *Autogestion pédagogique*, *op. cit*, p. 41.

<sup>181</sup> LAPASSADE G., « Hier et Aujourd'hui », *op. cit*, p. 10-12, 15.

<sup>182</sup> LOURAU R., « Un problème politique ? », in LAPASSADE G., *Autogestion pédagogique*, *op. cit*, p. 31.

<sup>183</sup> *Bulletin FAR*, n°72, *op. cit*, p. 24.

Pour Émile Delvaux, si la FAR, dans le cadre de la formation, désire être cohérente avec le refus à l'intégration au système capitaliste de la FGTB, alors elle doit en passer par ces méthodes. Le refus de la participation au fonctionnement et à la perpétuation du système capitaliste doit mener à une contestation démocratique des structures syndicales lorsqu'elles ne sont plus adaptées aux formes de luttes nécessaires au renversement du système économique. Cette pédagogie autogestionnaire permet aux militants de faire eux-mêmes l'expérience du contrôle ouvrier. C'est dans la revendication du contrôle ouvrier que la FAR puise en partie des indications pour une pédagogie syndicale, mais ce thème ne produit pas d'emblée une démarche pédagogique. Il s'agit de l'élaborer avec les militants en formation tout en gardant continuellement une approche critique.<sup>184</sup>

### 5.3 L'autogestion pédagogique appliquée

Les éléments que nous venons d'évoquer restent cependant très théoriques, reste à savoir la manière dont ces concepts furent appliqués. Comme le dit Claude Claerhout : « il ne suffit pas de tenir des discours sur l'autogestion socialiste, il s'agit aussi d'établir une relation pédagogique basée sur cette même autogestion et de casser la relation pédagogique traditionnelle »<sup>185</sup>. Afin d'illustrer les éléments purement théoriques exposés ci-dessus, nous abordons dans ce chapitre l'application concrète des méthodes pédagogiques autogestionnaires lors des formations. Pour ce faire, nous allons décrire précisément le déroulement d'une formation pour animateurs qui illustre très bien les intentions de la FAR en termes pédagogiques.

Dès 1974, la FAR lance un projet de formation d'animateurs visant à former les militants syndicaux capables d'encadrer les cours organisés par les diverses centrales professionnelles de la FGTB. Initialement, les différentes formations syndicales étaient animées par des intellectuels spécialistes ou des permanents de l'organisation syndicale. Cette méthode fit surgir un problème d'inadéquation entre les conceptions théoriques des professeurs et les besoins et pratiques des formés. La FAR considère que les professeurs sont avant tout des intellectuels, et qu'en tant que tel, leur parcours scolaire et professionnel les a formés à servir la bourgeoisie et à encadrer les travailleurs. Dans ce contexte, les professeurs

<sup>184</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-4 (1-3), Une pédagogie syndicale, -/09/1975, p. 8-9.

<sup>185</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, 1980, p. 3.

éprouveraient des difficultés à guider les groupes dans un rapport égalitaire tout en s'ancrant dans le vécu des participants. Ajoutons à cela le nombre croissant de participants aux formations syndicales poussant à la création de nouvelles équipes de formateurs pour répondre aux exigences du moment.<sup>186</sup>

C'est à la demande du secteur « Enseignants » de la CGSP que la Fondation se lance dans ce projet pour pallier le manque d'animateurs dans les centrales professionnelles. La FAR constitue alors une équipe pédagogique afin d'établir un cadre, une méthodologie et un programme structuré pour la CGSP. Bien qu'une formation eût lieu, ce projet échoua partiellement, la CGSP décida, en dernière instance, de rompre la collaboration avec la FAR pour organiser sa propre formation. Les raisons précises de cet échec ne sont pas explicitées dans les documents, mais le témoignage d'Émile Delvaux nous éclaire à ce sujet. Selon lui, c'étaient bien les conceptions pédagogiques novatrices et l'aspect critique envers les structures syndicales qui sont à l'origine de la discorde entre les formateurs de la FAR et les secrétaires de la CGSP<sup>187</sup>. Ces derniers, plus attachés à un modèle traditionnel d'enseignement, furent rebutés par les aspects originaux de la pédagogie institutionnelle défendue par Émile Delvaux. Dans les activités de la formation, une grande place est donnée à la remise en question de la hiérarchie au sein de la structure syndicale ; selon Delvaux, cela était inadmissible pour les dirigeants de la CGSP. Malgré tout, certains participants de ces premières formations, à la suite de cette première tentative, endosseront des responsabilités à la CGSP et notamment au niveau de la formation.<sup>188</sup>

À la suite de cette première tentative partiellement infructueuse, la formation d'animateurs se développa à l'occasion d'une nouvelle collaboration avec la centrale des métallurgistes. Forte des leçons tirées du premier essai, la FAR dialogua, non sans débats et contradictions, avec la CMB afin d'adopter une méthode structurée de formation d'animateurs applicable à toutes les centrales, et assez modulable pour qu'elle puisse répondre aux besoins spécifiques de chacune d'entre elles. Ainsi, les centrales jouissent d'un programme de base qui, au terme d'un dialogue entre les animateurs, l'équipe pédagogique et les responsables de la formation, peut être adapté aux besoins spécifiques des participants

---

<sup>186</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>187</sup> Interview E. Delvaux II, annexes, p. 157.

<sup>188</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit*, p. 1. ; Interview E. Delvaux II, *op. cit*.

et de la centrale.<sup>189</sup> Ainsi, durant la deuxième moitié des années 1970, la CMB, et certains secteurs de la CGSP comme les cheminots, ou encore Gazelco<sup>190</sup>, prirent part à cette entreprise.<sup>191</sup>

Ces cours ne sont évidemment pas destinés aux nouveaux militants, mais bien aux éléments expérimentés, c'est-à-dire à ceux ayant accompli dans son entièreté le second niveau de l'EMS, ou ayant suffisamment participé aux formations de leur centrale respective. Dès lors, la formation d'animateurs s'adresse en partie aux participants du 3<sup>e</sup> niveau, mais cela n'a jamais été explicité clairement par la FAR, et cette activité ne sera jamais intégrée au programme de l'EMS bien qu'elle soit encadrée par la Fondation. Émile Delvaux explique cela par le fait que la formation d'animateurs ne faisait pas l'unanimité à la FAR, du moins son intégration dans le programme de l'EMS. Selon lui, il existait un véritable phénomène de concurrence entre les éléments intellectuels et ouvriers au sein du monde syndical. Un objectif fondamental de cette entreprise est de briser la distinction entre intellectuels et manuels, permettant « de rendre aux travailleurs la maîtrise du processus de formation syndicale »<sup>192</sup>. Rappelons que, jusqu'ici, les animateurs de l'EMS sont bien souvent des professionnels de l'animation, des spécialistes ayant reçus une formation universitaire, ces derniers verront alors d'un mauvais œil l'idée que l'orientation des cours soit influencée par des animateurs "amateurs" venant de la base ouvrière de la FGTB<sup>193</sup>. La formation d'animateurs va persister dans le temps, et Vandersmissen, alors directeur de la FAR, laissa Delvaux poursuivre cette activité, mais celle-ci ne sera jamais intégrée officiellement au programme de l'EMS. Les animateurs fraîchement formés seront cantonnés à la formation syndicale organisée par leur centrale, et n'intégreront pas les rangs de l'EMS, cela afin de ne pas envenimer les rapports au sein de la Fondation.<sup>194</sup>

Cela étant dit, nous pouvons aborder le contenu exact de cette formation, et comprendre les aspects qui ont pu, dans ce contexte, diviser les différents acteurs du monde syndical. Dans un document datant de 1980, nous retrouvons le programme complet de cette

---

<sup>189</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit.*

<sup>190</sup> Secteur du gaz et de l'électricité.

<sup>191</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit.*, p. 2.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>193</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 137.

<sup>194</sup> *Idem.*

formation suivie d'une collection de rapports de différentes centrales relatant ces cycles de formation. Bien que le dossier soit relativement éclairant sur les méthodes et le programme de cette formation, il demeure très obscur dans les éléments qu'il présente, comme si ce dernier était destiné aux initiés. Afin de saisir clairement le contenu de ce dossier, nous faisons une nouvelle fois appel à Émile Delvaux qui fut l'un des concepteurs de ce cycle de formation. Ce dernier nous offre une réelle compréhension du sujet et ne manque pas de souligner l'aspect délibérément imprécis de ce dossier.

Cette formation d'animateurs est constituée de trois phases distinctes s'étendant chacune sur une semaine. La première phase est la plus intéressante pour comprendre les ambitions pédagogiques de la FAR, nous nous contentons d'analyser celle-ci. La première phase consiste en une semaine de formation centrée sur l'approche institutionnelle et organisationnelle de la formation, et aborde le rôle de l'animateur. Pour cette première semaine, notre dossier nous fournit une description imprécise et très allusive du déroulé de la formation. En réalité, ce que le document omet de préciser, c'est que tout le déroulement qu'il expose prend place dans le cadre d'un jeu de rôle appelé « jeu du pouvoir », déclinaison particulière des exercices de « dynamique des groupes ». Cet exercice s'inspire de l'autogestion pédagogique dont nous avons exposé les caractéristiques plus tôt. Durant cette activité, les militants sont amenés à constituer eux-mêmes, collectivement, leurs propres institutions afin de régler un problème posé par les formateurs. Ces derniers jouent le rôle de dirigeants et imposent délibérément des règles arbitraires et iniques au groupe, les participants doivent alors s'organiser pour s'opposer à eux. Cet exercice a pour but de faire ressurgir, au sein du groupe, les différents niveaux de pouvoir afin de mieux comprendre les contradictions et les lignes de force qui traversent chaque institution. La question pédagogique occupe encore et toujours l'esprit des organisateurs, ils se donnent comme mission de « casser la relation pédagogique traditionnelle, telle celle que les militants en formation ont expérimenté par le passé »<sup>195</sup>. Notons que cette activité ne se donnait pas uniquement dans la formation d'animateurs, mais pouvait aussi se retrouver dans les cours de l'EMS.<sup>196</sup>

---

<sup>195</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit*, p. 7.

<sup>196</sup> Interview A-M. Andruszyn, annexes, p. 179.

Une fois le groupe en place, le jeu peut commencer. Les formateurs demandent d'abord à chaque participant de leur donner 100 francs, aucune justification n'est fournie quant à cette demande. Automatiquement, la majorité des participants questionne la requête, mais se plie globalement à celle-ci. D'autres, plus minoritaires, décident de quitter la classe, ces derniers seront questionnés plus tard quant aux raisons de leur refus. Une fois l'argent collecté, les formateurs demandent aux formés de récupérer la somme dont ils furent délestés au travers d'une négociation. Cependant, les formateurs refusent de négocier avec tous les participants, ils ne dialogueront qu'avec des délégués envoyés par les formés. Dès lors, le groupe en formation doit élire les délégués qui le représenteront face aux animateurs<sup>197</sup>. Une fois les délégués désignés, ces derniers entrent en contact avec les formateurs qui, à ce moment, acceptent de rendre l'argent saisi à condition que ceux-ci redistribuent ladite somme aux participants de façon inégale. Les formateurs répartissent alors aléatoirement la somme pour simuler les inégalités réelles rencontrées dans la société capitaliste. À partir du moment où les délégués sont en possession de l'argent, ils ne sont plus simplement les porte-paroles de la base, mais deviennent dépositaires d'un pouvoir décisionnel directement légué par le sommet de la hiérarchie : les formateurs. Cette situation reproduit, au sein de la formation, les rapports de domination que l'on retrouve en démocratie libérale et dans la structure syndicale elle-même. Émile Delvaux dit :

« Donc on leur (les délégués) donnait un pouvoir, mais ils travaillaient avec l'argent de la collectivité. Donc ils se retrouvent avec le pouvoir ... c'est vraiment l'analyse de tous les pouvoirs dans la société ou gouvernemental, ou syndical ou n'importe quelle association de corps. »<sup>198</sup>

Cette première étape permet de mettre en évidence le rapport de chaque militant face à l'autorité et de faire ressurgir la reproduction des rapports de force induits par la société capitaliste. Le rôle des élèves délégués s'apparente aussi bien à la position d'un ministre que d'un responsable syndical, tous deux exercent, parfois inconsciemment, un pouvoir pesant sur le rapport de force au sein de la structure hiérarchique. Investis dans ce nouveau rapport de domination, on peut surprendre certains délégués à débattre de la répartition de l'argent sans même consulter la base qui les a élus. On remarque alors qu'une dynamique de négociation s'enclenche entre les délégués et les formateurs sans que la base soit incluse, elle reste

---

<sup>197</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-20 (1-2), Rapport de la session de formation d'animateurs de base SETCa industrie, 28/11/1981, p. 3. ; Interview E. Delvaux II, annexes, p. 152-153.

<sup>198</sup> Interview Delvaux II, *op. cit.*

passive. Selon Émile Delvaux, ce comportement relève d'un conditionnement profond des participants habitués à céder le pouvoir aux élus. Il dit :

« Ils ne remettent pas en question leurs permanents syndicaux, ils ne remettent pas en question la structure syndicale. C'est admis et donc on continue ... Alors ce que nous remettons surtout en question, c'est la confiance imbécile que tout le monde octroie aux gens élus. »<sup>199</sup>

C'est donc un réel travail de conscientisation des participants, un appel à remettre en question tous les rapports d'autorité, même si ceux-ci s'insèrent dans des structures aux projets émancipateurs. Il s'agit pour les formés de prendre conscience de leur dépossession de tout pouvoir décisionnel et de la contester.<sup>200</sup> Pour Delvaux il s'agit ici d'intégrer le contrôle ouvrier à la formation syndicale, faire comprendre aux militants l'importance d'un contrôle permanent sur les élus. À ce moment, les participants de la base constatent eux-mêmes l'inefficacité des participants délégués ils doivent agir pour régler cette inadéquation, ils doivent prendre conscience de la nécessité à contrôler les actions de leurs représentants. Ainsi, le contrôle ouvrier n'est plus qu'une théorie, mais s'intègre concrètement dans une activité, les militants en font l'expérience. Delvaux nous dit à ce sujet :

« Il fallait alors aussi contrôler la formation syndicale, que les militants contrôlent la formation syndicale. Comment arriver à cela ? C'est là que nous sommes partis dans le courant institutionnaliste, je veux dire : l'introduction de l'analyse institutionnelle dans la pédagogie syndicale. C'était pour accompagner cette idée de contrôle ouvrier dans les entreprises si on veut. Former les gens à la critique permanente, à l'observation de ce qui allait, de ce qui n'allait pas dans le système, la remise en cause de tout le système. »<sup>201</sup>

C'est alors que la base commence à contester, souvent verbalement, l'organisation mise en place par les formateurs. De fil en aiguille, les délégués prennent conscience qu'ils ne font que respecter les règles arbitraires d'un jeu vicié. Delvaux présente ainsi la situation :

« ... mais alors tout de suite, eux, les deux trois quatre élus se retournent vers nous en disant : « C'est eux les coupables ! C'est les formateurs les coupables ! De quel droit est-ce qu'ils nous mettent dans cette situation ? » »<sup>202</sup>

Nous arrivons alors au niveau supérieur de la lutte au sein de la classe. Delvaux dit que le groupe « rencontre les limites institutionnelles de son action et dérive vers la périphérie de

---

<sup>199</sup> *Ibid*, p. 154.

<sup>200</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-20 (1-2), Rapport de la session de formation d'animateurs, *op. cit*, p. 4.

<sup>201</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 127.

<sup>202</sup> Interview E. Delvaux II, annexes, p. 153.

la formation »<sup>203</sup>. Il fait ici référence à *Centre et Périphérie* de Rémi Hess, par « centre » nous entendons le sommet hiérarchique de l'institution (les formateurs dans le cadre du jeu de pouvoir), la périphérie, elle, est incarnée par les militants exerçant une opposition sur le centre. Dans un contexte syndical, les plus hautes instances de la FGTB représentent l'institution dans ce qu'elle a des plus rigide, et la périphérie incarnée par la base peut impulser des oppositions face au centre. Quand les délégués font l'expérience des limites institutionnelles, c'est-à-dire, le refus de l'institution de changer les règles du jeu, ils retournent vers la périphérie, ils se rallient aux militants en pleine contestation<sup>204</sup>.

À l'aune de la crispation autoritaire de l'institution, la base et les délégués doivent se concerter afin de produire une réflexion théorique sur la situation et les moyens possibles pour la surmonter. Le groupe, autrefois séparé entre délégués et base, entre dans une phase de reconstruction et s'érige en une entité indépendante du centre, capable d'instituer ses propres modes d'organisation et d'action au sein de la classe.<sup>205</sup> Au terme de cette reconstruction, la base et les délégués se retournent contre les formateurs incarnant le sommet d'une structure hiérarchique aux règles iniques. Alors s'enclenche une phase critique de la formation, le conflit se propage et le rapport classique de domination est contesté. De ces contradictions naît la nécessité de réfléchir à des moyens d'actions qui ne passent pas par la délégation. Pour arriver mener à bien cette étape, les formateurs poussent les participants aux déviances institutionnelles en refusant d'écouter une délégation qui intégrerait toute la base. Les participants, face à la crispation des formateurs, imaginent d'autres formes d'actions, la notion de grève est « dans l'air ». <sup>206</sup> Les formes de déviances institutionnelles pouvaient prendre la forme d'actions très concrètes de la part des participants pour faire pression sur les formateurs. Delvaux nous raconte cette anecdote :

« Parce qu'ils (les participants) faisaient des actions incroyables d'ailleurs ! Ils allaient nous dévisser nos roues, piquer nos pneus de voitures. Quand on se retrouvait contre eux, là alors ils venaient négocier avec les boulons en main en disant « on te rend ton pneu si tu nous rends notre argent ! ». C'étaient des trucs incroyables ! Une fois ils nous ont bloqués dans un coin

<sup>203</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit.* p. 8.

<sup>204</sup> HESS R., *Centre et périphérie*, Toulouse, Privat, 1978, p. 94-100.

<sup>205</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit.*

<sup>206</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-20 (1-2), Rapport de la session de formation d'animateurs, *op. cit.* p. 3.

comme ça, ils nous ont empêchés de bouffer pendant deux repas ! Deux repas ! Carrément faire une grève autour de nous ! ... On passait par toutes les formes de luttes, c'était passionnant ! »<sup>207</sup>

Il semble que ce passage nous renvoie directement à la question de l'action directe dans la formation, elle semble être ici pratiquée directement par les militants en action. On peut alors dire que les participants sont formés concrètement à la pratique de l'action directe qui dépasse la simple étude théorique. Pour mener à bien cet exercice, il est nécessaire que les formateurs mettent en place une structure pédagogique non répressive qui doit permettre les déviances institutionnelles, car elles sont aux fondements mêmes de l'analyse du processus d'animation et de formation. Cette activité a pour objectif de valoriser l'action des militants par l'apport d'outils d'analyse et de moyens d'action qui leur permettent de remettre en question les rapports d'autorité au sein de l'institution syndicale et d'agir contre eux.<sup>208</sup> En somme, cette activité déconstruit l'organisation syndicale en relevant les différents niveaux de pouvoir, les lignes de force et les faiblesses qui la traversent. Mais dans le cadre institutionnel de la FGTB, elle permet de lever voile sur l'apparente abolition des rapports d'autorité au sein de la structure. En effet, face à un discours officiel au sein de la FGTB en apparence très fraternel et égalitaire, les militants doivent être capables de produire une réflexion critique et déceler les rapports de dominations sous-jacents à l'institution<sup>209</sup>.

À l'aune des éléments exposés ci-dessus, il est évident qu'Émile Toussaint a fortement copié la formation syndicale à la CFDT. L'ancien formateur témoigne avoir fait deux voyages en France pour assister aux formations dudit syndicat. Comme nous l'explique Cécile Guillaume, la CFDT a produit une importante réflexion sur les méthodes d'enseignement dès la fin des années 1960. En 1973, par exemple, lors de formations d'animateurs, le syndicat français a mis en place une pédagogie autogérée fortement inspirée de Lapassade et tendant à « faire apparaître la contradiction entre enseignant et enseigné non pour la supprimer, mais pour la faire apparaître dans toute sa violence »<sup>210</sup>.

En conclusion, il semblerait que la FAR ait pu considérer ses formés comme de futurs combattants devant être capables d'en découdre dans l'entreprise. Cependant, notons que cette méthode pédagogique tout à fait singulière n'est pas représentative de tous les cours

---

<sup>207</sup> Interview E. Delvaux II, annexes, p. 160-161.

<sup>208</sup> DELVAUX E., *La formation des animateurs de base syndicaux*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, *op. cit.*

<sup>209</sup> *Ibid*, p. 7, 11.

<sup>210</sup> GUILLAUME C., « Quand la formation est mise au service de la « culture d'organisation » », *op. cit.*, p. 111.

qui se donnaient à la FAR. En réalité, ce modèle de formation est poussé avant tout par Émile Delvaux et d'autres formateurs comme Anne-Marie Andrusyzyn qui adhèrent à ces méthodes. Ce « jeu du pouvoir » illustre le penchant pédagogique le plus radical de la Fondation, mais d'autres cours peuvent prendre la forme d'un enseignement classique, cela dépendait de plusieurs facteurs, comme les sensibilités du formateur, ou le contenu du cours.

## 6 Organisation pratique des cours

Nous venons d'exposer, ci-dessus, l'approche d'Émile Delvaux quant à la formation syndicale et son penchant autogestionnaire, cela fut l'occasion d'exposer le cadre théorique et idéologique dans lequel une partie des formateurs s'inscrivaient. Mais les méthodes autogestionnaires n'étaient pas appliquées systématiquement par tous les formateurs. Dans ce sous-chapitre, nous abordons la méthodologie plus générale en termes d'organisation et de pédagogie en vigueur à la FAR. Nous analysons l'évolution de cette méthodologie en abordant la place qu'occupaient les différents acteurs dans la formation, quel type d'évaluation était en vigueur, et comment les classes étaient organisées. Bref, sans exclure totalement l'aspect idéologique de la formation, cette partie porte davantage sur l'organisation pratique de celle-ci.

Dès les premières années de l'EMS, les organisateurs envisagent la formation non comme une simple école classique portée par des idéaux contestataires, mais bien comme un lieu d'instruction aux méthodes pédagogiques novatrices<sup>211</sup>. Le pédagogue Arnould Clausse<sup>212</sup>, lors du discours de rentrée en septembre 1968, dénonce trois aspects de la pédagogie traditionnelle que la FAR combat :

« En 1953 déjà, j'ai critiqué l'enseignement ex cathedra, l'inhumanité des rapports entre professeurs et étudiants, et le système traditionnel d'examens... »<sup>213</sup>

Nous proposons ici d'analyser point par point cette citation afin de comprendre l'approche pédagogique des formateurs de l'EMS.

---

<sup>211</sup> *Bulletin FAR*, n°26-27, aout 1971, p. 20.

<sup>212</sup> Né à Virton en 1905 et décédé en 1992, Arnould Clausse était un pédagogue laïc et socialiste actif à Liège. Alors agrégé et détenteur d'un doctorat en philosophie et lettres ainsi qu'en sciences pédagogiques, Clausse obtient une chaire en psychopédagogie à l'Université de Liège, il y fonde par la suite la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Défenseur de la pédagogie active, il considère l'école comme un potentiel moteur d'ascension et de progrès social. Il est le père d'une importante production bibliographique portant sur des réflexions philosophiques et pédagogiques. ; ROBBRECHT R., « Clausse Arnould (1905-1992) », in DEFOSSE P (dir.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, Fondation Rationaliste & Luc Pire, 2016, p. 64. ; « Arnould Clausse », in *150 ans de la Ligue d'Enseignement* (en ligne) : <https://150ans.igue-enseignement.be/arnould-clausse-1905-1992/> (consulté le 10/07/2023).

<sup>213</sup> *Bulletin FAR*, n°12, novembre 1968, p. 5.

### 6.1.1 L'enseignement ex-cathedra *versus* méthodes actives

Nous nous attardons ici sur le premier élément évoqué par Clausse : l'enseignement ex cathedra. Les premières années de formations sont encore relativement timides en termes de progrès méthodologique. Bref, le *Bulletin de la FAR* se contente en 1968 de mentionner la présence d'exposés introductifs classiques lors des cours, ainsi que de discussions semi-directives accompagnées de jeux de rôle.<sup>214</sup> On remarque que méthodes actives d'enseignement et exposés oraux coexistent lors des formations. Penchons-nous ici sur le travail de Pierre Kazadi pour y voir plus clair. Kazadi était un étudiant congolais de « l'École de service social de Liège » qui, en 1967, effectua son mémoire sur la formation à la FAR. Son travail se présente sous la forme d'une enquête assez détaillée qu'il fit auprès des élèves de la première année de formation. Ce document décrit avec précision différents aspects de la première année de l'EMS, que ce soit l'organisation des cours, les matières abordées, les méthodes utilisées, les caractéristiques des élèves... Ce mémoire constitue une source exceptionnelle, car cet élève d'école technique supérieure eut la possibilité de partager des données détaillées et précieuses pour notre travail. La FAR ne produira jamais de rapports qui atteignent le niveau de détail que Kazadi nous propose ici.

Pour la première année de formation, Kazadi nous donne une idée plus claire du contenu de ces cours non magistraux. Nous constatons que les différentes matières ne sont pas systématiquement abordées au travers des mêmes activités. Lors du cours consacré à l'économie politique, par exemple, le professeur fournit aux élèves le document du cours. Ensuite, les formés doivent le lire attentivement le document une fois chez eux afin d'acquérir une connaissance globale, mais imparfaite du sujet. Dans un second temps, lors du cours suivant, les participants sont invités à dialoguer avec le professeur à propos des difficultés rencontrées lors de leur lecture, ainsi les formés parfondent leurs connaissances. Cette méthode a l'avantage de pousser les élèves à étudier et maîtriser la matière, en revanche, elle demande beaucoup de travail à domicile et dissuade ceux qui n'ont pas étudié le dossier de se présenter au cours.<sup>215</sup> Ce système est inversé lors du cours de législation sociale, ici le professeur fait un exposé détaillé de la matière avant de fournir aux élèves un résumé écrit. Par ailleurs, au cours

<sup>214</sup> *Bulletin FAR*, n°10, juillet 1968, p. 6.

<sup>215</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, mémoire de licence en problèmes du travail, inédit, Institut d'Études Sociales de la Province de Liège, année académique 1966-1967, p. 53-54.

de français, la méthode est encore différente, ici le professeur, après avoir initié les élèves à la prise de note, enseigne l'expression orale au travers de discussions où chaque prise de parole de l'élève est suivie d'une critique constructive au niveau du contenu et de la forme. Nous constatons que la méthode n'est pas unique et qu'elle diffère selon la matière enseignée.<sup>216</sup>

En mars 1969, le *Bulletin de la FAR* mentionne à nouveau l'usage d'exposés introductifs préalables à la mise en place d'exercices pratiques comme le jeu de rôle ou le *brainstorming*<sup>217</sup>. Par conséquent, les premières années de formation sont marquées par une méthode d'enseignement qui mêle exposés oraux, discussions et animations de groupe. L'objectif étant de faire appel aux ressources intellectuelles du participant qui pourra réellement s'approprier la matière et jouir, au travers des discussions, d'un lien privilégié avec le formateur. Le fait d'user de méthodes actives d'enseignement n'était pas unique à la FAR, à la même époque la CSC avait recours à des techniques similaires pour former ses cadres techniciens.<sup>218</sup>

Cela étant dit, gardons à l'esprit que la FAR ne préconise jamais un dosage précis entre exposés et discussions que chaque formateur devrait respecter. Dans la pratique, selon Jean-Luc Degée, cet équilibre dépendait avant tout de la demande des participants eux-mêmes, et de la sensibilité particulière de chaque formateur, certains adoptaient une démarche plus scolaire, alors que d'autres optaient plus volontiers pour des méthodes plus dynamiques. Nous serions tentés de voir dans les réticences aux nouvelles méthodes des sensibilités conservatrices, mais il faut aussi envisager la crainte de certains animateurs face à des cours moins dirigistes. Selon Degée, il pouvait être rassurant pour certains formateurs de créer un cours balisé qui se cantonne aux matières qu'il maîtrise. Des élèves plus indépendants, en revanche, pourraient mener le cours vers des questions qui vont au-delà des connaissances du formateur, d'où la peur de se voir déstabilisé.<sup>219</sup> Pour Heinz Evertz<sup>220</sup>, c'est aussi la matière

---

<sup>216</sup> *Ibid*, p. 54.

<sup>217</sup> *Bulletin FAR*, n°15, mars 1969, p. 11-12.

<sup>218</sup> *Cent ans de syndicalisme chrétien*, *op. cit.*, p. 128.

<sup>219</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 75 ; *Bulletin FAR*, n°17, juin-août 1969, p. 6.

<sup>220</sup> Heinz Evertz est la première personne que nous avons interviewée. Bibliothécaire-documentaliste de formation, il est engagé par José Verdin au milieu des années 1980 afin de s'occuper du service de documentation de la FAR, ce qu'il fit jusqu'à la popularisation du numérique à la fin des années 1990. Après avoir assisté à des formations de formateurs au niveau européen, il donne ses premiers cours à la FAR en 2008. En 2015, le

enseignée qui influence l'équilibre entre exposés théoriques et méthodes actives, les formateurs font intervenir plus aisément les élèves lors d'un cours de communication et de prise de parole que lors d'une leçon sur le droit social.<sup>221</sup> Les différentes activités exposées dans les documents ne présentent qu'un éventail d'exercices possibles à l'EMS, mais ne sont en aucun cas représentatives de tous les cours.

### 6.1.2 L'évaluation

Le deuxième élément dénoncé par Clausse est le « système traditionnel d'examens ». Les formateurs, dès 1966, se posent la question de l'évaluation, en particulier la question d'instaurer ou non des examens de passage<sup>222</sup>. Au terme de l'année 1966-1967, les organisateurs ne parviennent pas à trancher clairement la question de l'instauration ou non d'examens de fin d'année. La décision fut prise de laisser à chaque formateur la liberté d'organiser un examen ou non au terme de l'année. Le formateur en charge du cours d'économie organisa un examen dont les résultats furent très positifs, la moyenne se situait aux alentours des 80%. Cependant ces données sont à nuancer, car tous les participants ne se sont pas présentés à l'examen, ceux qui passèrent le test étaient peut-être les mieux préparés. Notons que ces examens ont une valeur purement indicative quant à l'assimilation de la matière par les élèves, la non-réussite ne constitue jamais un motif d'échec.<sup>223</sup>

Au début des années 1970, la FAR se résout à supprimer totalement les examens. Selon certains formateurs, le système d'examens est une méthode « bourgeoise » d'évaluation, elle exigerait l'assimilation d'une quantité égale de matière à tous les participants. Cela est inenvisageable dans un contexte de formation interprofessionnelle où ce type d'évaluation avantagerait les militants les plus acclimatés aux exigences scolaires, et occulterait les qualités des moins instruits qui, par ailleurs, peuvent se montrer de meilleurs militants<sup>224</sup>. Cette question de l'évaluation est cependant plus compliquée qu'il n'y paraît, car en octobre 1968, les Bulletins de la FAR nous informent qu'au terme du deuxième cycle de formation<sup>225</sup>, il existe

---

formateur suit des cours de conseiller en prévention. Il donne aujourd'hui des formations en matière de santé et sécurité au travail que ce soit dans les centrales professionnelles FGTB, au niveau européen, ou à la FAR où il est toujours employé.

<sup>221</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 22.

<sup>222</sup> Bulletin FAR, n°10, juillet 1968, p. 8.

<sup>223</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux, op. cit*, p. 71-74.

<sup>224</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-2 (10-13), 20<sup>e</sup> anniversaire de l'EMS, *op. cit*, p. 4.

<sup>225</sup> Troisième année du deuxième niveau.

un travail de fin d'études, aucune autre information n'est donnée à ce sujet. Si nous nous tournons vers le *Bulletin de la FAR* de l'été 1969, nous apprenons que les formateurs organisent des tests réguliers permettant aux formés de juger de leurs propres acquis. Ici, il semble que les rôles se soient en quelques sortes inversés, ce sont les élèves qui estiment eux-mêmes s'ils ont assimilé une quantité de matière satisfaisante au terme de leur année.<sup>226</sup>

Dès lors, si des tests et examens ont bien existé dans les années 1960, aucun ne fit office d'épreuve de passage. On parlera plutôt ici d'évaluations formatives plus que certificatives, elles témoignent du degré d'assimilation de la matière, mais n'ont aucune incidence sur le parcours du formé. Il est donc impossible pour un professeur d'empêcher un élève d'accéder à un niveau supérieur sur la base de tests échoués, ou bien d'une moyenne trop basse. En réalité, la réussite ou l'échec d'un participant dépend avant tout de la régularité de sa participation<sup>227</sup>, la seule cause « d'échec » est l'abandon de l'élève ou un absentéisme trop élevé. Un rapport datant de 1986 indique que les participants ayant manqué la moitié des cours (six demi-journées) ne peuvent accéder au niveau supérieur<sup>228</sup>. Ces derniers peuvent, si leur centrale l'accepte, reprendre les cours où ils les ont abandonnés l'année suivante. L'abandon se manifeste pour diverses raisons : un changement de poste de travail, une réorientation professionnelle, des transformations familiales...<sup>229</sup>

Ce rejet des examens de passage est toujours une réalité à la FAR. Il existe cependant une forme d'auto-évaluation non plus sur la base de tests réguliers, mais plutôt au travers d'un travail de fin d'année que le formé se doit de présenter devant sa classe. Le thème du travail est proposé par le formateur et le participant peut choisir la direction qu'il souhaite prendre. Ces travaux touchent à des sujets variés et permettent aux formés de mettre en valeur leurs acquis au terme de trois années de formation.<sup>230</sup>

---

<sup>226</sup> *Bulletin FAR*, n°17, juin-aout 1969, p. 6-7.

<sup>227</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-19 (1-2), *La formation syndicale*, S.D., p. 12.

<sup>228</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-1 (5-10), Session 1985/1986 1<sup>er</sup> niveau, 1986, p. 1.

<sup>229</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 18.

<sup>230</sup> Nous rappelons que le cycle "long" représente trois ans de formation, et la participation au cycle court ne constitue toujours pas une condition nécessaire à la participation au cycle long. ; Interview H. Evertz, annexes, p. 16-17.

### 6.1.3 La méthode en tandem

Le second élément mentionné par Clausse est « l'inhumanité des rapports entre professeurs et étudiants », le remède réside, en partie, dans l'introduction d'une nouvelle dynamique basée sur l'instruction dite en « tandem ». C'est en 1969, dans le cadre d'un cours d'économie politique qu'une classe du deuxième niveau expérimenta pour la première fois cette méthode qui consiste en la coopération entre un formateur et un animateur lors du cours. Ces derniers œuvrent de concert, le formateur donne la matière et l'animateur suit les élèves dans chaque cours et travaille avec eux sur le plan des relations émotionnelles qui les lient au formateur<sup>231</sup>. Cette méthode de travail permettrait de générer des rapports plus humains entre les acteurs de la formation.

Malgré les premiers progrès méthodologiques, une certaine insatisfaction persiste au début des années 1970. Certains aspects des méthodes d'enseignements s'avèrent encore inadaptés au public et aux objectifs de la formation. Selon les formateurs, la structure des cours est encore trop traditionnelle, c'est le système de classes<sup>232</sup> qui est visé tout particulièrement. Pour certains formateurs, les classes nombreuses et soumises à des heures de cours portant sur une matière distincte doivent être revues en profondeur. Pour eux, cette méthode est profondément imprégnée « d'humanisme bourgeois »<sup>233</sup>, elle pousserait à un cloisonnement des disciplines, à des connaissances trop générales, et à une hiérarchisation exacerbée des rapports formateurs-élèves. Cette structuration ne serait bonne qu'à encadrer des enfants en vue de les adapter au système capitaliste. Dès lors, il est impératif pour la FAR de doubler d'efforts en vue de mettre en place un système mieux adapté à ses objectifs<sup>234</sup>.

Les organisateurs envisagent aussitôt une nouvelle organisation, l'enseignement par classes est aboli au profit d'une formation destinée à de petits groupes de formés qui iraient de 10 à 12 personnes. Les organisateurs suppriment la classe au profit de « groupes de travail »<sup>235</sup>, ces groupes sont en permanence encadrés par la même personne, l'animateur, il

---

<sup>231</sup> *Bulletin FAR*, n°17, *op. cit.*, p. 6.

<sup>232</sup> Il s'agit bien de "classes" au sens scolaire du terme.

<sup>233</sup> *Bulletin FAR*, n°26-27, août 1971, p. 20.

<sup>234</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-1, Cycle de réunions des professeurs et animateurs de l'EMS, 16/04/1971, p. 1. ; IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-1, Réunions des professeurs et animateurs de l'EMS de la FAR, 15/04/1971, p. 3.

<sup>235</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Propositions pour l'année de formation 71-72, 28/06/1971, p. 4.

peut être un technicien de la FAR, ou encore un professeur formé au préalable à l'animation de groupes. Les organisateurs partent de ce postulat : un groupe réduit et suivi par une même personne durant plusieurs années jouit de liens plus forts et sains entre ses différents acteurs. Ce lien privilégié et relativement égalitaire entre les formateurs et les participants permettrait une meilleure « intégration émotionnelle »<sup>236</sup> des formés, de là découlerait une amélioration du moral de la classe<sup>237</sup>. En réalité, cette remise en question du rôle du professeur n'a pas émergé *ex-nihilo* dans l'esprit des formateurs, nous avons mentionné l'influence de la pensée autogestionnaire qui impose un enseignement ascendant, mais déjà durant l'entre-deux-guerres, ces idées émergeaient dans le mouvement d'éducation socialiste belge. Bien qu'ayant souvent eu recours à une démarche relativement paternaliste dans l'éducation des ouvriers, certaines instances du POB ont pu penser au-delà de ce cadre infantilisant. C'est le cas de la Centrale d'Éducation Ouvrière et les Écoles Ouvrière Supérieures, qui déjà rejetaient l'idée du professeur comme seul possesseur et dispensateur du savoir. Ces dernières préféraient considérer ce dernier comme une « personne-ressource » censée intervenir auprès des élèves en formation quand ces derniers en ressentaient la nécessité<sup>238</sup>.

Cependant, un seul animateur n'est pas en mesure d'aborder la totalité des matières du cursus de la formation. En effet, chaque matière est l'apanage de formateurs spécialistes différents. En réalité, le rôle de l'animateur est de suivre le groupe dans chaque cours et d'introduire les « formateurs-spécialistes » à la classe, c'est ce que la FAR appelle la méthode en « tandem ». Chaque animateur dispense les disciplines qu'il maîtrise, mais quand vient l'heure d'aborder une matière sortant de ses compétences, il fait appel à un « professeur-spécialiste ». Cette méthode, déjà expérimentée lors de l'année 68-69, est, en 1971, vouée à sortir de sa marginalité en vue d'une systématisation. Le rôle du professeur-spécialiste est le suivant : intervenir sur des matières et des questions spécifiques, là où les connaissances de l'animateur trouvent leurs limites. Cependant, il serait erroné de penser que le rôle de l'animateur s'arrête là où le spécialiste entre en scène, la présence de l'animateur est permanente. Son rôle est double en réalité ; dans un premier temps, il assure l'enseignement des matières en vigueur, et dans un second temps, quand le formateur-spécialiste prend le relais, il continue à assurer la bonne qualité des liens relationnels au sein de la classe. Cette

---

<sup>236</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-2 (10-13), 20<sup>e</sup> anniversaire de l'EMS, *op. cit.*, p. 8.

<sup>237</sup> *Idem*.

<sup>238</sup> DEGÉE J-L., *Le mouvement d'éducation ouvrière*, *op. cit.*, p. 115-116.

méthode sert à donner une continuité au cours, l'animateur s'assure que les relations au sein de la classe sont saines et fait le lien entre les différentes matières vues durant les leçons.<sup>239</sup>

Cette nouvelle organisation exige de la part de la FAR la présence importante d'animateurs efficaces, ainsi qu'un « réservoir » conséquent de professeurs experts. Cela n'est pas sans lien avec l'augmentation du nombre d'élèves qui passe de 121 à 324 entre 1966 et 1970<sup>240</sup>. De plus, tous ces professeurs doivent être prêts à se coordonner efficacement avec les animateurs, exigeant d'eux un effort d'organisation encore jamais vu à la FAR. Gardons à l'esprit que la collaboration entre animateurs et professeurs ne s'arrête pas à la fin du cours, ils font régulièrement le bilan des résultats obtenus en classe afin d'affronter les problèmes qui peuvent survenir.<sup>241</sup>

Cette méthode entend aussi instaurer un renforcement supplémentaire de la responsabilité des élèves dans l'organisation des cours. Désireuse de mettre fin à la figure de professeur surplombant la classe, la FAR tend, comme nous le savons, à un abandon des exposés *ex cathedra*, du moins en limite davantage l'importance. Le groupe choisit aussi les sujets qu'il désire aborder, ce choix se fait parmi une série de matières proposées par les formateurs. Cette sélection est toutefois encadrée par l'animateur, les sujets doivent être choisis en fonction des moyens de l'organisation, de l'actualité syndicale, ou de la disponibilité des spécialistes. De plus, la sélection des matières ne doit pas se faire à la légère, le groupe s'engage à parcourir une certaine quantité de matière avant la fin de l'année, ce choix doit être judicieux<sup>242</sup>. Pour Delvaux, ce pouvoir des formés est un des aspects du contrôle ouvrier appliqué à la formation, c'est le contrôle par les élèves de l'efficacité des contenus et des méthodes selon leurs objectifs syndicaux. Les participants sont associés à l'élaboration des plans de formation à plusieurs stades :

1. Durant les cours par le biais de *feed-backs* sur l'adéquation ou non entre le contenu et les méthodes et les objectifs poursuivis par la formation. Ces retours

---

<sup>239</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Réunions des professeurs et animateurs de l'EMS, 25/05/1971, p. 3-4.

<sup>240</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-2 (10-13), 20<sup>e</sup> anniversaire de l'EMS, *op. cit*, p. 21.

<sup>241</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-1, Note relative au projet de restructuration de l'EMS, 16/04/1971, p. 2-3. ; IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Réunion des professeurs et animateurs de l'EMS, *op. cit*, p. 4.

<sup>242</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Propositions pour l'année de formation 71-72, *op. cit*, p. 4.

sont utilisés afin d'orienter la formation en cours et l'élaboration de programmes futurs.

2. Par la participation des « élèves » à des réunions de mise au point sur le contenu, la méthode et les orientations doctrinales.<sup>243</sup>

Outre le gain de responsabilité donné aux élèves, ce choix démocratique des cours permet aussi à la FAR de constituer un programme proche de la réalité vécue par les participants. Nous retrouvons ici des aspects de l'organisation autogestionnaire dont nous avons parlé plus tôt, cependant, le pouvoir décisionnel des formés a une limite, notamment en ce qui concerne la temporalité des cours, celle-ci est imposée par les organisateurs. Comme nous le savons, les leçons du 2<sup>e</sup> niveau sont données le mercredi après-midi de 13 à 17h30, et consistent en deux séances de deux heures<sup>244</sup>. Cependant, là encore les élèves conservent un certain pouvoir de décision, ils décident du moment des interruptions.<sup>245</sup>

La question qui se pose alors est la suivante : quels furent les résultats immédiats ? Pour répondre à cela, nous pouvons nous pencher sur ce que disent les bilans de la FAR pour l'année 1971-72. En ce qui concerne l'aspect relationnel, les nouvelles méthodes auraient donné des résultats intéressants. Bien que les groupes de travail, par manque de moyens, furent élargis à 20 élèves, les relations créées entre les participants (formateurs et formés) seraient d'une nature bien différente de ce que nous retrouvons dans une classe traditionnelle.<sup>246</sup> Selon la FAR, le groupe « élève-animateur-formateur » aurait créé un triangle relationnel très bien structuré, si bien que les rôles respectifs s'en sont retrouvés changés.<sup>247</sup> Mais nous n'avons pas plus d'informations quant aux résultats effectifs de cette méthode, Vandersmissen déplore, malgré l'existence de *feed-backs*, qu'aucune évaluation systématique par les élèves n'ait été organisée<sup>248</sup>.

Au niveau de l'organisation en tandem, il s'avère que les animateurs donnèrent cours au moins la moitié du temps, voire totalement. Ces derniers auraient dispensé la totalité des cours de techniques de réunions, statistiques, expression et histoire économique et sociale.

---

<sup>243</sup> *Bulletin FAR*, n°72, novembre 1976, p. 24.

<sup>244</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Réunion des professeurs et animateurs de l'EMS, *op. cit.*, p. 2.

<sup>245</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-1, Note relative au projet de restructuration de l'EMS, *op. cit.*, p. 2-4

<sup>246</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-10 (2-2), Bilan des activités de la formation syndicale pour l'année 72-73, 25/05/1973, p. 17.

<sup>247</sup> *Bulletin FAR*, n°32, *op.cit.*, p. 19.

<sup>248</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 47.

Le travail des professeurs était souvent cantonné à des matières bien spécifiques, à savoir : économie politique et droit social. Bien que cela concerne un nombre relativement réduit de disciplines, la FAR a mobilisé, en 1971-1972, un staff de 24 professeurs spécialistes pour les enseigner.<sup>249</sup>

Au vu des rapports, il semble clair que les résultats furent positifs. L'appui de l'animateur a permis aux professeurs spécialistes de mieux s'intégrer dans les groupes de travail. En effet, le spécialiste ne jouit pas d'un lien aussi fort avec les élèves que les animateurs, ils ne sont pas assignés pour plusieurs années à des groupes précis. Dès lors, les animateurs permettent de mieux surmonter les inaptitudes entre formateurs et élèves, ils ont aussi pu faire des liens entre la matière déjà vue et les disciplines enseignées par le spécialiste, soulignant ainsi la logique et la cohérence du programme suivi.<sup>250</sup>

En somme, les premiers résultats semblent positifs si l'on se fie aux rapports de la FAR. L'objectif consistant à créer de meilleurs liens entre les participants, établir un programme proche du vécu des travailleurs, atteindre une meilleure participation et progression des élèves fut atteint. Notons également que cette nouvelle méthodologie ne s'avère pas plus couteuse au plan matériel, mais elle demande à la fondation et ses membres de fournir des efforts conséquents : connaître parfaitement les membres du groupe, une attention sans relâche accordée au progrès des élèves, apprendre de nouvelles techniques d'animation, approfondir la préparation des cours, et fournir un effort de coordination sans précédent. Finalement, c'est sur le plan de l'implication des formateurs que cette méthode se révèle couteuse, mais la FAR considère que les avantages portés par ces méthodes valent les efforts supplémentaires.<sup>251</sup> Notons que ces méthodes sont destinées à être appliquées dès l'année 1971-1972 d'abord pour le second niveau de la formation. Les raisons pour ce choix ne sont pas précisées dans les documents et témoignages récoltés.

Bien que prometteuse, la méthode en tandem est abandonnée dans le courant des années 1990 au profit des cours animés par une seule personne. Nous l'avons mentionné plus haut ; pour certains, les efforts que la FAR devait produire afin de maintenir ce modèle

---

<sup>249</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-8 (1-2), Bilan des activités de la formation syndicale pour le 2<sup>e</sup> niveau de l'EMS pour l'année 71-72, 30/05/1972, p. 5-6.

<sup>250</sup> *Idem*.

<sup>251</sup> *Bulletin FAR*, n°32, *op. cit*, p. 20.

s'avèrent trop couteux sur le plan financier, la rémunération de deux personnes par cours n'est plus envisageable. De plus, la coordination nécessaire entre animateurs et professeurs ne parvint jamais à s'établir (si ce n'est pour certains duos particulièrement soudés).<sup>252</sup>

En somme, les années 1960-1970 sont marquées par un dialogue continu entre les organisateurs, les formateurs et les militants. Les nouvelles méthodes permettent aux formateurs de discuter du contenu et du rythme des leçons, ainsi que des méthodes pédagogiques à adopter avec les formés. Ainsi, ils construisent les cours en fonction des retours obtenus lors des discussions collectives<sup>253</sup>. Il ne faut donc pas voir la pédagogie en place à la FAR comme une doctrine soumise à un pouvoir descendant où les formateurs imposeraient aux élèves des structures éducatives décidées par les dirigeants. Pensons plutôt ces nouvelles méthodes comme une boîte à outils à la disposition des formateurs qui l'utilisent comme bon leur semble, la FAR ne dicte pas aux formateurs la façon dont ils doivent mener leurs cours<sup>254</sup>. Les différents formateurs s'adaptent au fil des dialogues avec les élèves, l'EMS est une sorte de laboratoire où les méthodes expérimentées évoluent en continu.<sup>255</sup> L'adoption et l'application de ces pratiques sont aussi le fruit de débats, négociations et confrontations au sein même de la FAR. Comprendre également que ces méthodes ne sont pas statiques et évoluent sous l'influence des transformations extérieures, qu'elles soient sociétales, culturelles et aussi techniques dans le champ intellectuel de la formation pour adultes.<sup>256</sup>

Mais est-ce que les méthodes présentées ci-dessus sont représentatives de la majorité des cours ? Durant les débuts de la formation à la FAR, la question pédagogique était au centre des réflexions, et l'innovation dont fit preuve la Fondation à ce niveau s'inscrit dans l'air du temps que ce soit par les revendications sociales et idéologiques de l'époque. Mais aussi au travers de visions novatrices sur l'enseignement et l'apprentissage. Cependant, il semble que les années 1990 marquent la fin d'une réflexion poussée sur la pédagogie, des membres importants de la Fondation ont considéré certaines méthodes alors en place comme inutiles, l'organisation en tandem est abandonnée à ce moment-là.<sup>257</sup> En réalité, tous les aspects

<sup>252</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 88-89.

<sup>253</sup> IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-2 (10-13), 20<sup>e</sup> anniversaire de l'EMS, *op. cit.*, p. 4.

<sup>254</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 60-61.

<sup>255</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-1, Note relative à la restructuration de l'EMS, 16/05/1971, p. 1.

<sup>256</sup> *Bulletin FAR*, n°72, novembre 1976, p. 21.

<sup>257</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 15-16.

pédagogiques présentés ci-dessus ont été introduits, en grande partie, sous l'impulsion de formateurs soucieux des aspects pédagogiques comme Émile Delvaux, et même Georges Vandersmissen, mais cela ne convenait pas à tout le monde. Selon Delvaux, la moitié des formateurs ne s'intéressaient pas à ces méthodes, ils venaient avant tout pour enseigner une matière et cela de façon très scolaire.<sup>258</sup> Jean Luc Degée témoigne du fait que, dans certains cours, le rôle de l'animateur était cantonné à la distribution de la parole<sup>259</sup>. Par exemple, beaucoup de formateurs répugnaient à travailler en tandem, Regina Del Bigo témoigne :

« Ah, mais moi je n'aimais pas ça ! Non, j'étais capable de faire tout hein ! J'ai eu cette chance quand je suis rentrée à la FAR ... Normalement, je devais être animateur, mais pour moi c'était impensable, parce que j'avais besoin de personne pour donner cours moi, donc je ne voyais pas ce que j'allais faire comme animateur. Et comme c'était l'année des élections sociales, il y a eu trop peu de gens pour faire des binômes, alors j'ai travaillé toute seule, j'étais bien contente. Non, c'était impossible pour moi, pas besoin qu'on m'aide. »<sup>260</sup>

Lors des interviews menées dans le cadre de ce mémoire, quand interrogés au sujet des méthodes pédagogiques, les témoins parlent avant tout de méthodes actives d'enseignement. Par « méthodes actives », nous entendons des activités collectives où les participants sont invités à prendre la parole. Mais au-delà de ça, il ne semble plus y avoir une réflexion théorique poussée. Selon Heinz Evertz, la mise à l'écart d'Émile Delvaux a marqué la fin de ce type de débats autour de la pédagogie syndicale, montrant bien que c'était lui qui portait cette réflexion au sein de l'EMS. Comme nous le savons, Anne Marie Andruszyn rejoint le constat d'Heinz Evertz, elle incrimine une volonté de certains responsables de la FAR, dans les années 1990, d'abandonner les animateurs au profit d'un enseignement technique et descendant. Elle considère que l'influence d'Herbert Maus, devenu responsable de la formation dans les années 1990, annonça la fin des méthodes pédagogiques alternatives, elle témoigne :

« Mais Herbert c'est un économiste comme ça. Donc ça veut dire que pour lui, tous ces externes qui viennent de donner la formation à deux, ça coûtait des sous. Parce que lui, il donnait sa matière descendante, ça ne se discute pas. Vous voyez donc, il n'était jamais dans l'animation, il était jamais dans la réflexion. « Vous avez des questions techniques ? Oui ? Non ? Je réponds, voilà syllabus ». Voyez, c'était très très scolaire. »<sup>261</sup>

---

<sup>258</sup> Interview E. Delvaux II, annexes, p. 164.

<sup>259</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 59.

<sup>260</sup> Interview R. Del Bigo, annexes, p. 223.

<sup>261</sup> Interview A-M. Andruszyn, annexes, p. 194. ; Herbert Maus est plutôt juriste de formation et non économiste.

Dès lors, l'hypothèse que nous avons formulée à la fin du chapitre 5 semble se confirmer ; les années 1990 ont marqué le début d'une formation scolaire, loin des aspirations autogestionnaires originelles. Mais Anne Marie Andrusyzyn recontextualise cela dans un cadre plus global d'un abandon progressif de la part de la FGTB de tactiques syndicales offensives au profit d'une stratégie de compromis, ce qui aurait eu des conséquences sur la formation à cette époque.<sup>262</sup> En effet, les méthodes pédagogiques proposées initialement par Delvaux ne sont pas de simples outils pour faire assimiler de façon efficiente aux élèves une matière théorique, c'est un « entraînement » pratique au contrôle ouvrier et à l'action directe, le jeu du pouvoir en est un exemple criant. Dès lors que les formateurs comme Andrusyzyn et Delvaux n'eurent plus la possibilité d'encadrer les groupes de travail, ce n'est pas seulement une analyse sociopolitique institutionnelle qui passe à la trappe, mais également un apprentissage à des tactiques syndicales combatives. Cela ne veut pas dire que, théoriquement, le contrôle ouvrier ou l'action directe ne sont plus abordés lors des formations. Delphine Dumont dit bien : « on parle de la déclaration de principe, on explique ce que c'est l'action directe, le contrôle ouvrier... »<sup>263</sup>. Cet enseignement théorique des différents types de luttes syndicales n'a jamais disparu, mais nous sommes aujourd'hui devant un enseignement théorique de pratiques syndicales bien concrètes, là où Delvaux proposait aux militants d'éprouver ces stratégies de lutte par des mises en situation qui poussaient les formés à des actions pour le moins audacieuses.

Aujourd'hui, il y a peu de discussions autour de ces questions, si elles existent toujours, elles n'ont plus l'ampleur qu'elles avaient dans les années 1970-1980<sup>264</sup>. Cela signifie-t-il que les méthodes proposées par Delvaux finirent aux oubliettes ? Pas tout à fait, la méthode en tandem, par exemple, bien qu'elle fût abandonnée dans les années 1990, fut ressuscitée aux alentours de 2010 pour être de nouveau abandonnée vers 2020. Pour Delphine Dumont, le regain d'intérêt pour cette méthode est né du constat qu'il existait, sur le plan relationnel, une trop grande déconnexion entre les formateurs et les formés, les premiers entretenant un climat très scolaire. Donc il semblerait que l'abandon de la méthode en tandem a marqué un retour des rapports hiérarchiques traditionnels dans la formation avant que certains organisateurs ne tentent de remédier au problème. Comme durant les années 1970,

---

<sup>262</sup> *Ibid*, p. 185-196.

<sup>263</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 274-275.

<sup>264</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 14-15.

l'animateur était là pour améliorer les liens entre les formateurs et les formés pour permettre des échanges plus constructifs. Chaque classe disposait alors d'un animateur attitré, la plupart du temps l'animateur est extérieur à la FAR, Promotion et Culture était le principal « fournisseur » d'animateurs. Cela représente environ six animateurs mobilisés. Cependant, en 2020, la FAR abandonne de nouveau cette méthode<sup>265</sup>.

Delphine Dumont énonce plusieurs raisons pour ce nouvel abandon : premièrement, beaucoup d'anciens formateurs voyaient d'un mauvais œil la présence d'un animateur qu'ils pouvaient percevoir comme un « examinateur » exerçant un contrôle sur eux. Deuxièmement, la responsable cite l'aspect pesant que comporte le fait de suivre chaque année les mêmes cours surtout quand il s'agit des matières très techniques. Troisièmement, Promotion et Culture, à la suite d'une réduction de personnel, n'était plus en mesure de mettre suffisamment d'animateurs à disposition de la FAR. Finalement, ce sera la situation engendrée par la COVID qui donna le coup de grâce à cette organisation en tandem, afin d'éviter les contaminations, la FAR décida de ne pas ajouter d'animateur dans les classes. Malgré l'absence des animateurs, Delphine Dumont affirme que les groupes n'en demeurent pas moins soudés.<sup>266</sup> Ainsi, bien que les méthodes actives demeurent et que la méthode en tandem soit dépoussiérée à l'occasion, les discussions pointues au sujet de pédagogie institutionnelle et autogestionnaire ne sont plus à l'ordre du jour. Comme le dit Heinz Evertz :

« Donc il y a eu des réflexions notamment à travers de gars comme Émile Delvaux qui avaient l'intention de développer une pédagogie adaptée au mouvement syndical pour les formations. Mais ça, après le départ d'Émilie Delvaux vers la fin des années 80<sup>267</sup>, ça a été un peu perdu de vue. On s'est beaucoup focalisé sur la formation parce qu'on avait énormément de formations. Mais je pense que cet aspect réflexion sur quelle pédagogie utiliser pour les formations syndicales, c'est un peu un peu abandonné. Donc chacun développe un peu sa propre méthode selon ce qui semble bon ou pas. »<sup>268</sup>

La trajectoire de la formation à la FAR est assez similaire à celle de la CFDT, mais avec une temporalité différente. Là où la CFDT abandonna ses méthodes autogestionnaires en 1977 pour « mieux connecter cette formation à la pratique syndicale »<sup>269</sup>, la FAR l'abandonna dans

---

<sup>265</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 271-272.

<sup>266</sup> *Ibid*, p. 272.

<sup>267</sup> C'est bien en 1993 que Delvaux prend sa pension.

<sup>268</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 15.

<sup>269</sup> GUILLAUME C., « Quand la formation est mise au service de la « culture d'organisation » », *op. cit.*

le courant des années 1990 alors que les derniers formateurs portant ces méthodes quittèrent la Fondation.

## 7 Les programmes de l'EMS

Dans ce chapitre, nous proposons d'aborder un autre aspect fondamental de l'EMS qui renvoie au contenu des enseignements, au sens des matières/disciplines dispensées. Par l'analyse des différents programmes et leur évolution dans le temps, il s'agit de mettre en lumière les savoirs, les types de connaissances que la FAR désirait transmettre à ses formés. Ainsi nous entendons analyser le dosage entre matières théoriques et pratiques, ainsi que la proportion de disciplines techniques par rapport aux matières de plus grande teneur idéologique, la distinction entre les deux n'étant guère aisée à établir. Au terme de ce chapitre, nous espérons avoir pu mettre en évidence les matières sur lesquelles la FAR insistait pour former ses militants.

### 7.1 L'évolution des programmes

Les cours organisés par l'EMS concernent une quantité des matières très variées, il est simplement impossible de dresser un programme unique représentatif de l'EMS de 1966 à nos jours. En effet, les matières diffèrent selon le niveau et l'année, elles sont également soumises à des changements au fil des années. Cependant, clarifions bien les limites des documents dont nous disposons. Il n'est pas question de mettre en série tous les programmes de tous les niveaux pour chaque année, le corpus de programmes dont nous disposons est bien trop lacunaire. Dès lors, nous tenterons, avec les documents à notre disposition d'analyser l'évolution des matières au travers de quelques programmes qui nous serviront de grands galons.

En ce qui concerne les deux premières années de formation, nous n'avons trouvé aucun document qui en décrit clairement le programme, si ce n'est un « avant-projet de formation » produit par la FAR en aout 1966. Ce dernier indique :

Tableau 3 : Premier programme de formation pour l'année 1966-1967.

Cycle du premier niveau (3 ans)	
<u>1<sup>ère</sup> année 3 cours de 1h10 par semaine</u>	1)Moyens d'expression de la langue française 2)Initiation à l'économie politique 3)Initiation à la législation sociale
<u>2<sup>ème</sup> année 3 cours</u>	1)Initiation à l'économie politique 2)Initiation à la législation sociale 3)Histoire du mouvement ouvrier
<u>3<sup>ème</sup> année 3 cours</u>	1)Initiation à la statistique appliquée à l'économie 2)Initiation à la sociologie et à la psychologie 3)Initiation à la doctrine socialiste
Cycle du second niveau (2 ans)	
<u>1<sup>ère</sup> année 3 cours</u>	1)Questions spéciales d'économie politique 2)Questions spéciales de législation sociale 3)Questions spéciales de sociologie et relations humaines
<u>2<sup>ème</sup> année 3 cours</u>	1)Questions spéciales d'économie politique 2)Méthodes d'enquêtes sociales 3)Doctrine socialiste : matières approfondies

Source : IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-1 (1-2), *op. cit*, p. 4.

Ce tout premier programme témoigne de l'ancienne organisation des niveaux en vigueur durant l'année 66-67. On remarque que les organisateurs envisagent le second niveau comme un cycle court de perfectionnement contrairement au cycle long que serait le premier niveau. D'ailleurs, les matières abordées au second niveau semblent être en grande partie des versions approfondies des cours de première et troisième année du premier niveau. De plus, les énoncés des cours en vigueur sont très globaux, et ne donnent aucune précision quant à la matière spécifique donnée ; heureusement, le rapport de Pierre Kazadi revient plus en profondeur sur ce point.

Bien qu'assez brut, ce premier programme indique néanmoins que la FAR désire inculquer aux militants un grand nombre de connaissances techniques. Par « savoirs techniques », nous entendons des disciplines très théoriques comme la législation sociale ou les statistiques appliquées, etc. Cependant, nous constatons qu'il existe un cours plus lié à la pratique syndicale « concrète », nous parlons ici du cours intitulé "moyens d'expression de la langue française". Selon le rapport de Kazadi, ce cours a pour objectif de permettre aux militants de s'exprimer de façon claire aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Notons que 59,1% des participants pour l'année 1966-1967 n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire

supérieur, 27,5% d'entre eux ne sont pas allés plus loin que l'enseignement primaire<sup>270</sup>. Certains ouvriers se retrouvent alors élevés au rang de délégué avec une faible maîtrise de la langue française. Pour remédier à cela, les formateurs proposent, par exemple, aux élèves de rédiger le compte-rendu d'un article du *Nouvel Observateur* pour ensuite le présenter oralement. Cette présentation orale fait ensuite l'objet d'une discussion critique de la part des participants<sup>271</sup>. Aux présentations orales s'ajoutent des exercices de grammaire, les formés ont aussi la possibilité de demander au formateur d'aborder des points spécifiques<sup>272</sup>.

Un autre cours plus pratique est celui de législation sociale, il consiste à donner au militant les capacités d'interpréter les textes législatifs pour répondre aux questions des affiliés<sup>273</sup>. Mais, le délégué doit être aussi capable de comprendre lui-même les phénomènes économiques qui touchent la Belgique et affectent l'action syndicale. Pour ce faire, un cours d'économie est aussi dispensé. Lors de ce cours, les formateurs abordent concepts fondamentaux de l'économie : les indices des prix, l'économie d'entreprise, ainsi que l'offre et la demande avec une comparaison entre le système capitaliste et socialiste à ce sujet. Au terme de ce cours, le participant est censé maîtriser les bases de la théorie économique.<sup>274</sup> La conclusion de Kazadi, sur la base de ses questionnaires, est que les participants s'intéressent avant tout aux cours directement liés au travail quotidien du militant syndical.

En ce qui concerne les cours à haute teneur idéologiques, comme celui de doctrine socialiste, nous ne disposons pas de sources explicitant leur contenu précis à cette époque, il est impossible, en l'état, de tirer de pour l'année 1966-1967.

Le second programme que nous allons analyser est celui de l'année 1968-1969, voici comment il se présente :

---

<sup>270</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux*, op. cit, p. 29

<sup>271</sup> *Ibid*, annexes doc n°2

<sup>272</sup> *Ibid*, p. 49-50.

<sup>273</sup> *Ibid*, p. 46.

<sup>274</sup> *Ibid*, p. 47.

Tableau 4 : Programme du premier et deuxième niveau de l'année 1968-1969

**1er niveau**

**Pour la première année :**

- Les structures et le fonctionnement du mouvement syndical
- Les grands objectifs de la FGTB
- Les moyens de l'action syndicale en entreprise
- Le rôle du syndicat dans le monde économique actuel : néocapitalisme et réformes de structure
- Le syndicat dans le monde et face à l'Europe

**Pour la seconde année**

- L'analyse économique de l'entreprise
- La fonction d'investissement
- La formation des prix et des salaires
- La planification économique
- Participation ou contrôle ouvrier ?

**2e niveau**

**Pour la première et deuxième année :**

- Droit social
- Économie politique
- Français (techniques et moyens d'expression)

**Pour la troisième année :**

- Droit social
- Analyse de bilan et notions sur la productivité
- Conduite de réunion et dynamique de groupe
- Réalisation d'un travail écrit sur un thème choisi par l'élève

Source : *Bulletin FAR*, n°17, juin-août 1969, p. 5-6.

Bien que ce second programme soit encore assez imprécis, on peut remarquer plusieurs évolutions par rapport à celui de 1966-1967. Nous constatons que le premier niveau s'étend sur deux années alors que le second dure trois ans. En ce qui concerne les cours en eux-mêmes, nous remarquons que les énoncés des cours du premier niveau sont beaucoup plus précis que ceux du second niveau. Gardons à l'esprit qu'il n'y a pas de réelle continuité entre les programmes des deux niveaux, car ils s'adressent à des publics différents<sup>275</sup>. La diversification des disciplines est évidente en comparaison avec le premier programme. Nous remarquons également que la nature des disciplines du premier niveau est assez différente de celle du second, en effet, la FAR semble mettre l'accent sur les contenus politiques et

<sup>275</sup> Mail de Georges Vandersmissen à l'auteur, *op. cit.*

idéologiques au premier niveau pour ensuite insister sur des formations plus techniques et pratiques au second. À travers des matières comme les objectifs de la FGTB, le contrôle ouvrier, ou la planification économique, la FAR semble vouloir donner des bases idéologiques aux militants. En revanche, le second niveau semble davantage centré sur des matières techniques ou liées à la pratique syndicale concrète, même le cours d'expression de la langue française, qui semblait fondamental, est réservé aux seuls formés du second niveau.

Le défaut de cette présentation du programme est sa relative imprécision, il n'explicite ni le contenu des cours ni le nombre d'heures allouées à chacun d'entre eux. Il est alors difficile de déterminer les matières sur lesquelles la FAR insiste dans la formation des militants. Nous remarquons cependant que les participants du premier niveau sont initiés aux théories renardistes avec deux cours spécialement réservés aux réformes de structure et au contrôle ouvrier. De plus, si l'on s'attarde sur le programme du deuxième niveau, on constate que les formés doivent réaliser un travail écrit. Nous ne savons pas si ce travail constituait une forme d'évaluation en fin de cycle, car la question de l'évaluation de fin d'année n'était pas encore tranchée à la fin des années 1960.

### 7.1.1 Les programmes du premier niveau

À partir de 1969, chaque niveau dispose de son propre programme bien distinct. Pour plus de clarté, nous proposons de passer maintenant en revue différents programmes du premier niveau pour en dégager l'évolution au fil des décennies.

Tableau 5 : Programme de formation du premier niveau pour l'année 1969-1970.

1er niveau	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année
W-E d'ouverture	<b>Initiation au travail du militant syndical.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Prise de notes, prise de parole, réunions.</li> <li>– Travaux pratiques (jeux de rôle, études de cas...)</li> </ul>	W-E d'ouverture	<b>Information et propagande.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Presse et revue de presse.</li> <li>– Exercice de communication</li> <li>– La propagande.</li> </ul>
Samedi 1 2 3 4 5 6 7 8	Structures et fonctionnement du mouvement syndical.  La délégation syndicale.  Le conseil d'entreprise.  La sécurité et l'hygiène au travail.  L'action syndicale au niveau national.  Le programme économique de la FGTB.  Les problèmes économiques régionaux.  L'évolution néo-capitaliste et l'action syndicale.	Samedi 1 2 3 4 5 6 7 8	L'économie de l'entreprise (investissement).  L'économie de l'entreprise (comptes-bilans).  Prix, index et salaires.  La comptabilité nationale (I).  La comptabilité nationale (II).  La politique de l'emploi.  Les institutions politiques.  Le marché commun et l'action syndicale.
W-E De clôture	<b>Les qualités de base du militant syndical.</b> Comportement, attitude, problèmes doctrinaux	W-E De clôture	<b>Le syndicalisme dans l'entreprise.</b> Participation ou contrôle ouvrier ?

Source : *Bulletin FAR*, n°22, juillet-aout 1970, p. 7.<sup>276</sup>

En 1969, les programmes gagnent en précision, le premier niveau dispose d'un programme spécifique, dissocié du second niveau. Nous remarquons que l'organisation des cours comporte huit après-midi et deux weekends complets. Chaque journée est dédiée à une matière spécifique. Nous pouvons constater que le cours de français s'appelle « prise de note et prise de parole » et fait de nouveau partie du programme de première année du premier niveau. Notons l'existence d'un cours sur la comptabilité nationale, cela témoignerait-il d'une influence keynésienne forte dans la formation ? Cette affirmation est sans doute un peu prématurée, la présence de la comptabilité nationale est peut-être anodine dans le contexte des années 1960. Précisions cependant que le deuxième cours sur la comptabilité nationale en deuxième année est remplacé en 1970 par un cours sur le travail des femmes et les travailleurs immigrés avant d'être annulé l'année suivante<sup>277</sup>. Globalement, durant les années

<sup>276</sup> *Bulletin FAR*, n°22, juillet-aout 1970, p. 7.

<sup>277</sup> *Bulletin FAR*, n°72, novembre 1970, p. 10. ; *Bulletin FAR*, n°26-27, août 1971, p. 19.

1970, les modifications apportées au programme du premier niveau s'accumulent assez lentement, aucun remaniement soudain ou radical n'est observé. Penchons-nous sur le programme de 1981 pour constater les résultats de la lente évolution des cours proposés.

*Tableau 6 : Programme du premier niveau en 1981.*

Séances	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Journée d'ouverture	Initiation au travail du militant syndical.	Les principales techniques de propagande dans l'action syndicale.
1	Histoire et structure du mouvement syndical.	Économie politique (fonctionnement de S.A.).
2	Fonctionnements et objectifs de la FGTB.	Économie politique (concentration du pouvoir politique).
3	La délégation syndicale.	Économie politique (monnaie et inflation).
4	Le Conseil d'entreprise.	La planification économique.
5	La sécurité et l'hygiène du travail.	L'indice des prix à la consommation.
6	Le programme économique de la FGTB.	Régionalisation et fédéralisme.
7	Les problèmes économiques régionaux et wallons.	Doctrine syndicale (indépendance et refus d'intégration).
8	L'évolution néo-capitaliste et la crise économique.	Doctrine syndicale (réforme des structures).
Journée de clôture	Le contrôle ouvrier.	La négociation (exercice de simulation)

Source : *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1981, p. 81.

Nous constatons que la première année n'a subi presque aucun changement en 15 ans. Notons quand même que la huitième séance met désormais l'accent sur la crise économique, là où en 1971, elle se consacrait à l'action syndicale face au néo-capitalisme. Cela témoigne sans doute de l'évolution du contexte économique qui a bien évolué entre les deux programmes. Mentionnons aussi que les militants de la CGSP ne suivent pas les cours sur la délégation syndicale, le conseil d'entreprise, et la sécurité et l'hygiène au travail. En effet, ces derniers sont invités, en lieu et place de ces cours, à participer à trois formations sur le fonctionnement de la CGSP, le statut syndical, et les accidents du travail dans le service public.<sup>278</sup>

Notons également que la journée de clôture aborde alors le contrôle ouvrier en première année. Peut-être pouvons-nous en déduire une volonté d'ajouter à la première année, un contenu plus idéologique. Malgré cela, nous remarquons que la première année

<sup>278</sup> *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1978, p. 67.

semble relativement peu axée sur des questions d'ordre doctrinal ou idéologique, les matières semblent surtout très techniques. C'est en effet plutôt la deuxième année qui a pris une direction plus idéologique notamment avec le remplacement des cours de politique de l'emploi et institutions politiques par des leçons de doctrine syndicale, ce changement s'est opéré entre 1975 et 1978<sup>279</sup>. Quoi qu'il en soit, la deuxième moitié des années 1970 semble témoigner d'un intérêt toujours vivace pour le renardiste dans le cadre de la formation. Ces changements sont toujours opérants dans les années 1980.

Notons un autre élément qui mérite d'être adressé : la question du fédéralisme. En effet, nous constatons la présence d'un cours spécifiquement dédié à la question de la régionalisation et du fédéralisme en deuxième année, si le renardisme réémerge à cette période, cela semble tout à fait cohérent de retrouver ce sujet dans les cours de l'EMS. Cependant, lors de nos recherches, nous ne sommes pas parvenus à récolter de syllabus abordant la question du fédéralisme. Nous savons que ce sujet est au cœur de la pensée renardiste, et pourtant la seule trace du fédéralisme dans la formation que nous possédions est cet énoncé dans le programme de 1981. Selon Vandersmissen, la dimension wallonne était présente dans la formation, mais n'en constituait pas un élément central<sup>280</sup>. Si nous nous en référons à Paul Delforge, historien du mouvement wallon, nous apprenons que les travaux de la FAR, à ses débuts, concernaient avant tout les questions wallonnes, qu'elles soient sociales ou économiques. Cependant, les années 1970 auraient marqué, pour l'ASBL, un mouvement progressif vers des sujets d'ordre purement syndicaux et socialistes, s'éloignant ainsi des considérations régionales. Bien que la FAR s'intéresse ponctuellement aux problèmes wallons, le colloque organisé en l'occasion du dixième anniversaire de la FAR en 1973 porte bien sur les questions des réformes de structure tout en occultant le fédéralisme. De même, lors IV<sup>e</sup> Congrès international de Pont-à-Lesse en 1982, seul Robert Lambion refuse la régionalisation, et prône un fédéralisme intégral.<sup>281</sup> Si nous nous fions à cette analyse, l'abandon des objectifs fédéralistes par la FAR expliquerait le manque de documents, comme des syllabus, à ce sujet, ainsi que l'abandon du cours de fédéralisme et régionalisme dans le courant des années 1980.

---

<sup>279</sup> *Ibid*, p. 66-67.

<sup>280</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 53-54.

<sup>281</sup> DELFORGE P., « Fondation André Renard », in *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 2, *op.cit*, p. 649.

Cette hypothèse semble d'autant plus plausible que la responsable actuelle de la formation à la FAR nous a confié ceci :

« Par exemple, le régionalisme, pendant tout un moment on en parlait plus parce que ça froisse certaines centrales. Le régionalisme n'est pas défendu par tout le monde au sein de la FGTB, et nous, on essaie quand même de progressivement le remettre dans le programme, parce qu'on ne peut pas ne pas parler de régionalisme dans une ASBL qui donne des formations créées, au départ de la pensée renardiste. »<sup>282</sup>

Tous ces éléments nous laissent à penser que les questions de fédéralisme et de régionalisme ont bien connu un déclin au fil des décennies, avant de connaître un retour en force ces dernières années. Jean-Luc Degée semble corroborer cette conclusion en nous confiant que le directeur actuel de la FAR, renardiste revendiqué, a récemment réintégré la question du régionalisme dans la formation après avoir été abandonnée durant plusieurs années.<sup>283</sup> Voyons maintenant comment, à la fin des années 1980, le programme a évolué :

*Tableau 7 : Programme du premier niveau en 1988*

Séances	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Journée d'ouverture	Initiation au travail du militant syndical.	Techniques de propagande dans l'action syndicale
1	Histoire et structure de la FGTB.	Introduction aux problèmes économiques.
2	Organisation et fonctionnement de la FGTB.	Introduction aux problèmes économiques.
3	Relations collectives du travail dans le contexte de crise.	Syndicalisme et internationalisme.
4	Crise et syndicalisme : réponses de la FGTB.	Doctrine syndicale.
5	Indexation et évolution du pouvoir d'achat.	Doctrine syndicale.
6	Délégation syndicale.	Introduction aux problèmes économiques.
7	Conseil d'entreprise.	Introduction aux problèmes économiques.
8	Sécurité et hygiène.	Les nouvelles technologies.
Journée de clôture	Contrôle ouvrier.	La négociation : les qualités de base du militant syndical.

Source : IHOES, FFAR, AHM, C13-3 S1 D2-1 (7-10), Programme du premier niveau 1987-1988, -/-1987, p. 1-2.

Nous pouvons observer que la première année du premier niveau a relativement peu évolué comparée au précédent programme. On remarque que le contexte de crise économique influence toujours la formation, notamment dans le cadre des cours de relations

<sup>282</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 265.

<sup>283</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 85.

collectives du travail et d'indexation. Un cours spécifiquement dédié à la crise est présent sous le nom de « Crise et syndicalisme : réponses de la FGTB ».

Pour la deuxième année, nous notons également quelques modifications. Le cours de planification économique est remplacé par une leçon sur le syndicalisme et l'internationalisme, les raisons de cette modification nous sont inconnues. Le cours de doctrine syndicale semble toujours aussi présent. Nous remarquons que le cours dédié au fédéralisme et au régionalisme n'est plus présent, cela semble confirmer l'abandon de ces sujets. Nous pourrions cependant supposer que les questions régionalistes sont toujours présentes dans d'autres cours, comme celui de doctrine syndicale par exemple. Cependant, cela est peu probable, voici le contenu du cours de doctrine en 1985 :

- Les fondements doctrinaux du syndicalisme.
- Les formes de gestion de l'entreprise (cogestion, contrôle ouvrier, autogestion).
- Analyse des chartes et déclarations du mouvement syndical.
- Aspects du syndicalisme international.
- Problèmes de structure et d'organisation du mouvement syndical.
- Travaux sur l'actualité syndicale et les « mots d'ordre » de la FGTB.

Outre les aspects doctrinaux, ce cours aborde également des points d'histoire économique et sociale dont :

- L'exploitation du travail humain
- Naissance du développement du capitalisme.
- La condition de la classe ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle
- Les organisations de résistance ouvrière.
- Les premières expériences syndicalistes en Belgique.
- Structuration du syndicalisme socialiste
- Rapports entre FGTB et POB-PSB-PS.<sup>284</sup>

Nous le constatons, le fédéralisme et le régionalisme semblent totalement rayés du programme de l'EMS. Notons que les contenus du cours de doctrine exposés ci-dessus concernent le deuxième niveau et non le premier, cependant, nous considérons ces informations demeurent valides, car le second niveau est censé aborder plus en profondeur les matières abordées au niveau inférieur. Dès lors, si le fédéralisme ou le régionalisme ne comptent pas parmi les points abordés au cours de doctrine au second niveau, il est très peu probable que cela soit différent au premier.

---

<sup>284</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, 29/06/1985, p. 7.

Quoi qu'il en soit, le cours de doctrine syndicale, au même titre que les cours d'économie qui semblent réellement être au cœur de la deuxième année de formation depuis le début des années 1970. Dans leur article *Architecture et développement de la formation syndicale à la CGT-FO*, Jean Jayer et Benoît Robin<sup>285</sup> parlent de l'importance du cours d'économie dans les années 1990-2000 dans les formations à la CGT-FO. Les deux hommes soulignent une volonté de « démystifier et démythifier les thèses, entre autres, des tenants de la pensée unique »<sup>286</sup>, c'est exactement l'objectif que poursuit la FAR dans les années 1980. La Fondation estime nécessaire de fournir aux militants les outils théoriques nécessaires à la déconstruction de la « propagande capitaliste de crise »<sup>287</sup>, on observe ici une volonté de proposer aux formés des outils d'analyse critique sur le système économique en place.

En réalité, ce programme de 1988 reste quasiment immobile jusque dans les années 2010. Notons néanmoins que les organisateurs remplacent le cours de « crise et syndicalisme » par un cours intitulé « Solidarité et syndicalisme interprofessionnel » au début des années 2000<sup>288</sup>. Aussi, à la fin des années 2000, le cours de « sécurité et hygiène » change de nom et devient « bien-être au travail ». Hormis ces deux modifications, le programme de 1988 n'évolue guère durant plus de 20 ans.

En ce qui concerne la deuxième année, nous constatons, à la lecture des documents, qu'elle fut épurée au milieu des années 2000. Dans un livret du congrès statutaire de 2006, les seules matières du programme sont : techniques de négociation et de communication, introduction aux problèmes économiques, les nouvelles technologies et l'emploi, le syndicalisme européen et international. Nous remarquons que le cours de doctrine syndicale a complètement disparu du programme sans explication<sup>289</sup>. Est-ce que la matière du cours de doctrine fut transposée dans un autre cours afin d'éviter l'intitulé « doctrine », peut-être en apparence trop dogmatique ? Difficile à dire, mais on pourrait peut-être voir ici un éloignement de la formation d'avec ses fondements idéologiques, le seul élément doctrinal restant en 2010 est le cours sur le contrôle ouvrier en première année. On peut en déduire

<sup>285</sup> Jean Jayer était à l'époque membre du Bureau confédéral CGT-FO. Benoît Robin, lui, était membre du Conseil d'Administration de l'Institut National des Sciences Sociales du Travail. ; JAYER J., & ROBIN B., « Architecture et développement de la formation syndicale à la CGT-FO », in *Les dossiers des sciences de l'éducation*, n°16 (2006), p. 37.

<sup>286</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, *op. cit.*, p. 4.

<sup>287</sup> *Ibid*, p. 6.

<sup>288</sup> *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 2002, p. 136.

<sup>289</sup> *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 2006, p. 173.

qu'un certain attachement à la pensée renardiste existe à l'EMS, mais que la teneur idéologique globale de la formation semble s'être fortement atténuée au fil des années.<sup>290</sup> Delphine Dumont, une fois de plus, semble confirmer nos suspicions, celle-ci affirme qu'entre les années 1990 et 2010, les questions d'ordre doctrinales comme le régionalisme ne figuraient plus aux cours. Depuis les années 2010, elle affirme qu'un regain d'intérêt s'est manifesté pour ce type de contenus, en particulier pour le fédéralisme qui a fait son retour dans la formation.<sup>291</sup>

### 7.1.2 Les programmes du second niveau

Nous proposons maintenant de s'attarder sur les programmes du second niveau, c'est-à-dire le cycle de formation intensive, afin d'observer son évolution au fil des années. Nous retournons aux débuts de l'EMS, en 1970, pour observer un des premiers programmes de ce cycle :

*Tableau 8 : Programme de formation du 2e niveau pour l'année 1970-1971.*

1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
Doctrine syndicale (5h)	Doctrine syndicale (5h)	
Moyens d'expression et techniques de réunion (20h)	Moyens d'expression et techniques de réunion (20h)	Doctrine syndicale (25h)
Économie politique (I) (25h)	Économie politique (II) (25h)	Économie politique (III) (25h)
Droit social (cours général élémentaire). (25h)	Cours à option (25h)	Cours à option et Travaux de fin de cycle (25h)

Source : *Bulletin FAR*, n°23-24, novembre 1970, p. 11.

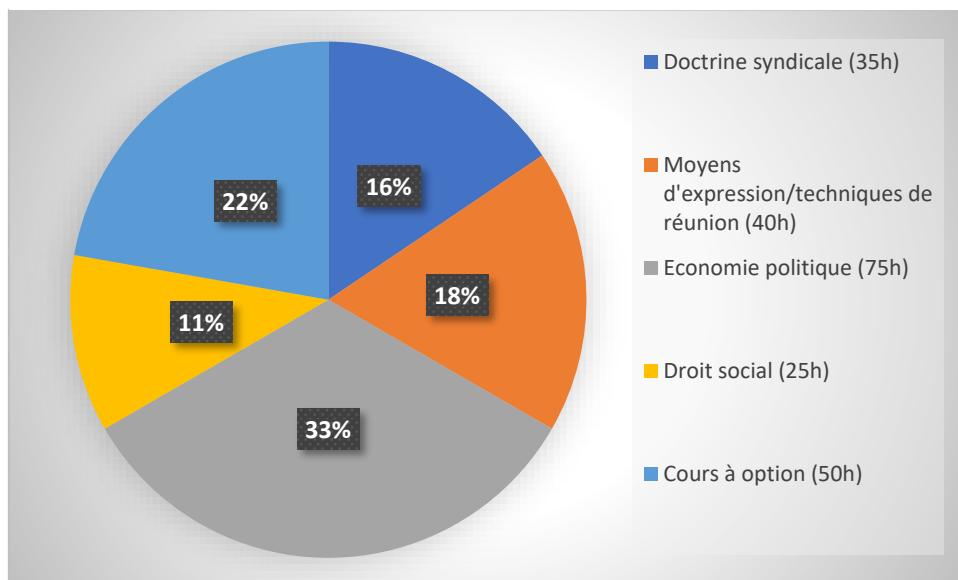
Nous constatons que la représentation des programmes dans un même bulletin de la FAR varie très fort en fonction du niveau concerné. Ainsi, le programme du deuxième niveau à ce moment n'explicite pas, contrairement au programme du premier niveau, chaque matière abordée pour chaque cession, mais nous donne le nombre d'heures accordées à tous cours. En effet, contrairement au premier niveau, les matières du second niveau ne sont pas dispensées lors d'une seule journée consacrée à un point de matière spécifique. Le nombre

<sup>290</sup> *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 2010, p. 172-173.

<sup>291</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 265-266.

d'heures accordées à chaque cours est bien plus élevé, dès lors, chaque discipline s'étend sur plusieurs jours de formation.

Figure 1 : Répartition du nombre total d'heures du 2e niveau en pourcent pour 1970-1971



Nous remarquons qu'en 1970, une importance toute particulière est accordée au cours d'économie politique. Il semblerait en effet que la FAR ait été soucieuse de donner des connaissances solides d'analyse économique à ses formés, chose surprenante sachant que nous avons retrouvé très peu de supports datant des années 1970 dédiés à cette matière.

En deuxième place, nous avons les cours à option, ces derniers donnent la possibilité à chaque participant de choisir d'approfondir ses connaissances dans une matière spécifique ou de reprendre des heures dans un cours où ce dernier éprouve des difficultés. Ainsi les formés peuvent, s'ils pensent avoir des lacunes en matière d'expression écrite ou orale, choisir de suivre davantage d'heures de moyens d'expression. Cela permet de proposer des séances de rattrapage sans mécontenter les élèves ayant une bonne maîtrise du français. La disparité en termes d'instruction se fait ressentir ici, les organisateurs doivent trouver des astuces afin de proposer un programme efficace pour des participants aux profils socioculturels très variés. Outre les rattrapages, les formés peuvent choisir de suivre plus d'heures de droit social ou d'économie politique s'ils souhaitent parfaire leurs connaissances dans ces domaines. Cet

aspect modulable de la formation a, selon les organisateurs, l'avantage de prévenir du désintérêt des formés, et par la même occasion ; l'abandon.<sup>292</sup>

Ensuite, nous constatons que le cours de doctrine syndicale occupe une place importante surtout en dernière année, la raison d'une telle distribution est inconnue. La FAR a introduit ce cours dans la formation en 1969, il avait pour objectif, entre autres, d'instruire les participants sur l'histoire du mouvement ouvrier et les réflexions politiques qui l'accompagnaient. En 1969, il était destiné uniquement aux élèves de troisième année du deuxième niveau, les organisateurs l'étendent en 1970 à la première et deuxième année. Ce cours était aussi une opportunité pour les participants de rencontrer des militants chevronnés et entamer avec eux des discussions sur les problèmes que rencontre le mouvement syndical. Donc nous constatons une véritable volonté de fournir aux militants de solides références idéologiques.<sup>293</sup>

Les leçons de techniques de communication et de réunion se présentent comme des cours plus techniques, ils représentent environ un cinquième de la formation. Chacun de ces cours se subdivise en matières distinctes. Les techniques de réunions abordent la dynamique des groupes, l'analyse institutionnelle, la négociation et l'organisation du travail. C'est typiquement dans le cadre de ce cours que nous pouvions retrouver le « jeu du pouvoir », et les méthodes autogestionnaires promues par Delvaux. Le cours de moyens de communication aborde le savoir écrire, parler et agir dans le cadre du mouvement syndical. Enfin, ce cours enseigne aussi les techniques de propagande au travers la presse en Belge qu'elle soit syndicale ou non.<sup>294</sup>

Nous remarquons que la FAR fait le choix d'accorder au cours de droit social seulement 25 heures. Ce cours, comme son nom l'indique, était censé donner aux participants des bases de législation sociale. La FAR considérait-elle que 25 heures étaient suffisantes pour enseigner tous les savoirs nécessaires à ce sujet ou préférait-elle privilégier d'autres disciplines ? Cela est difficile à déterminer.

---

<sup>292</sup> *Bulletin FAR*, n°18, *op. cit*, p. 12. ; *Bulletin FAR*, n°23-24, *op. cit*, p. 11.

<sup>293</sup> *Bulletin FAR*, n°23-24, *op. cit*, p. 13.

<sup>294</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, *op. cit*, p. 8.

Tableau 9 : Programme du deuxième niveau de formation pour l'année 1971-1972

Cours	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Total des séances
Économie politique et économie de l'entreprise	15 séances	15 séances	20 séances	50 séances
Statistiques appliquées à l'économie et au travail syndical		8 séances		8 séances
Droit social	10 séances	10 séances	10 séances	30 séances
Techniques de base (expression écrite et orale)		8 séances		8 séances
Techniques de réunions	12 séances			12 séances
Histoire politique et sociale	10 séances			10 séances
Contacts avec les militants principaux		6 séances	4 séances	10 séances
Problèmes de consommation	3 séances	3 séances		6 séances
Problèmes d'information			6 séances	6 séances
Doctrine syndicale			10 séances	10 séances
Total général	50 séances	50 séances	50 séances	150 séances

Source : *Bulletin FAR*, n°26-27, aout 1971, p. 21.

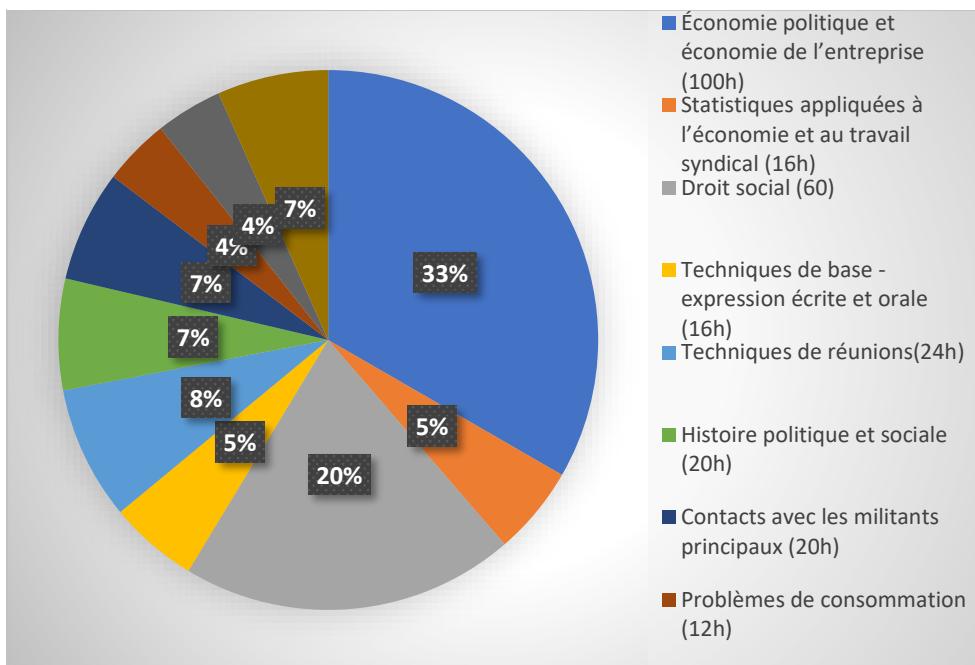
Pour l'année 1971, nous constatons une réorganisation assez importante du programme, la FAR cherche encore la formule la plus adaptée aux demandes des participants et des centrales. Les cours à option semblent avoir disparu, les raisons quant à ce changement sont inconnues, Vandersmissen lui-même n'a pas su nous renseigner à ce sujet. Cependant, la disparition des cours à option ne marque pas un raidissement des programmes, en effet, dès 1971, les élèves ont le choix au sein d'un cours spécifique de décider de la matière qui sera abordée. Dès lors, les organisateurs mettent au point un programme commun qui serait adaptable à chaque groupe spécifique pour conserver une cohérence des matières dans chaque niveau. Pour cela, la FAR envisage la création d'un syllabus commun, contenant la somme des matières enseignables dans le cadre de la formation.<sup>295</sup>

Nous remarquons également une spécialisation des cours, là où le programme de 1970 proposait des énoncés très généraux, celui de 1971 présente, pour le même nombre d'heures,

<sup>295</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Réunion des professeurs et animateurs de l'EMS, 25/05/1971, p. 2.

plus de matières. Nous supposons que le contenu de la formation reste le même, mais que la FAR a décomposé les disciplines très générales en matières plus précises. Le changement majeur de ce programme est la répartition du nombre d'heures selon les matières. Dirigeons-nous vers ce graphique afin de mieux visualiser la distribution des cours :

Figure 2 : Répartition du nombre total d'heures du 2e niveau en pourcent pour 1971-1972



Nous constatons que le cours d'économie politique demeure le plus dense, et qu'il a même été sujet à un ajout de 25 heures. Notons également que le cours de droit social, le moins volumineux en 1970, se retrouve en deuxième position en termes de nombre d'heures totales. Il est difficile de déterminer sous quelles influences ce changement se manifesta, la FAR semble simplement prendre conscience de l'importance de ce cours. Il est tout à fait possible que ce changement émane de la demande des participants eux-mêmes. Il sera tout de même allégé dans les années qui suivent, il est réduit à 90 heures en 1975 et à 84 heures en 1982.<sup>296</sup> Malgré ces réductions, l'économie politique demeure de loin la matière la plus importante de la formation.

Ensuite nous constatons que les techniques de réunions et le cours de moyens d'expression sont ici séparés, mais représentent le même nombre d'heures que l'année précédente. En réalité, à la suite de l'année 1971-1972, la Fondation décide d'augmenter le

<sup>296</sup> Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme, Liège, FGTB, 1975, p. 64. ; Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme, Liège, FGTB, 1982, p. 83.

nombre d'heures allouées à ce cours tant il se révèle utile pour la pratique militante, notamment en matière de prise de parole. Dès lors, il passe l'année suivante de 16 heures à 18 heures.<sup>297</sup>

Ensuite, nous constatons que le cours de doctrine syndicale perd 15 heures, mais nous remarquons qu'un cours de « contact avec les militants principaux » et d'« histoire politique et sociale » apparaît. Nous savons également que les années précédentes, le cours de doctrine comprenait des rencontres avec les militants et des aspects historiques. Dès lors, nous pourrions conclure que l'aspect doctrinal est toujours aussi présent, voire davantage, mais que la nomenclature a simplement changé.

Ensuite, nous constatons l'apparition de certains cours moins volumineux, comme celui de « problèmes de consommation ». Le contenu de ce cours n'est pas explicité dans les documents, nous savons cependant qu'au terme de l'année 1971-1972, il était déjà vivement critiqué, certains l'estimaient trop superficiel, d'autres le jugeaient même totalement inutile.<sup>298</sup> Ce cours est finalement abandonné à la suite de ces retours négatifs, il ne figure déjà plus au programme de l'année 1972-1973<sup>299</sup>. Apparaît également le cours de « problèmes de formation », nous ne disposons pas d'informations quant au contenu de ce cours, mais nous savons que dans les années 1980, il s'intitule « problème d'information et de propagandes »<sup>300</sup>, indiquant que ce cours devait être destiné à l'apprentissage de la diffusion et de la communication dans le cadre du mouvement syndical.

Parmi les cours les moins volumineux, nous retrouvons celui de statistiques appliquées qui était déjà présent pour l'année 1966-1967, mais qui semblait avoir disparu depuis. Fut-il abandonné pendant toutes ces années, ou était-il intégré à une autre matière ? Cela n'est pas clair, mais le contenu de ce cours est alors fort critiqué, les participants considèrent que trop d'heures sont allouées à cette discipline, ils estiment que seuls quelques points fondamentaux doivent-être abordés et de façon active, par la réalisation d'exercices pratiques.<sup>301</sup> Ce cours

---

<sup>297</sup> *Bulletin FAR*, n°42, septembre-octobre 1973, p. 48.

<sup>298</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-8 (1-2), EMS relevé des matières pour le 2e niveau pour l'année 71-72, S.D., p. 5.

<sup>299</sup> *Bulletin FAR*, n°42, *op. cit.*

<sup>300</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, *op. cit*, p. 4.

<sup>301</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-8 (1-2), *op. cit*, p. 4.

est malgré tout conservé pour l'année 1972-1973, mais le temps alloué à celui-ci est progressivement réduit au fil des années, il ne compte déjà plus que 14 heures en 1975.<sup>302</sup>

La structure des programmes reste relativement stable de 1970 jusqu'au milieu des années 1980, jusque-là, les modifications apportées consistent souvent en l'ajout ou la soustraction de quelques heures de formation dans un cours ou l'autre. Nous proposons néanmoins de parcourir le programme de l'année 1984-1985 afin de comprendre l'évolution sur presque 15 années de formation.

*Tableau 10 : Programme du deuxième niveau de formation pour l'année 1984-1985.*

Cours	1re année	2e année	3e année	Total
Économie politique	24h	24h	24h	72h
Droit social	24h	24h	24h	72h
Doctrine syndicale et Histoire économique et sociale	24h	24h	36h	80h
Techniques de base de réunion et problèmes d'information et de propagande	24h	28h	12h	64h
Activité commune	4h	4h	4h	12h
Évaluation	4h	4h	4h	12h
Total	104h	104h	104h	312h

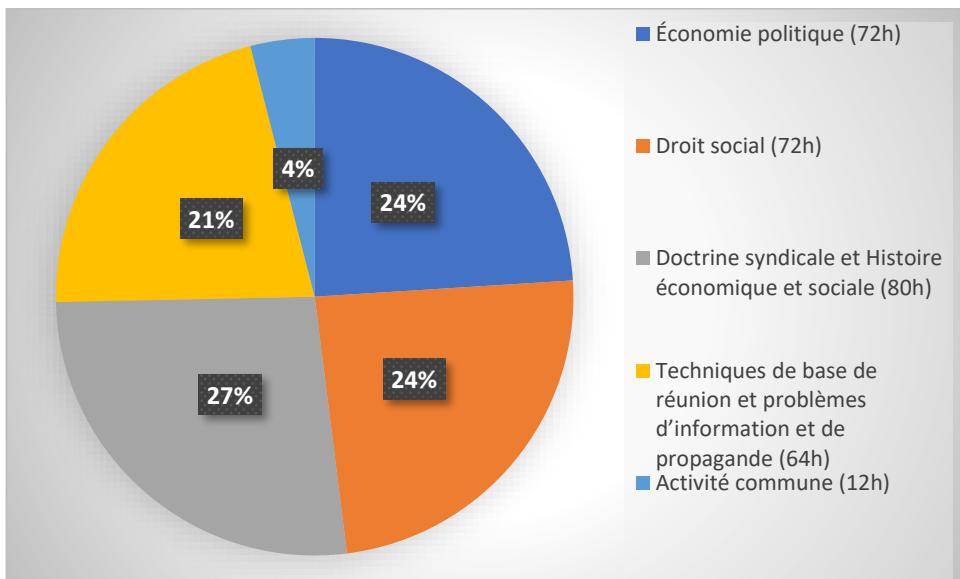
Source : IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Les cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, *op. cit.*, p. 4.

Nous remarquons d'emblée le nombre réduit de cours disponibles si nous comparons ce programme à celui de 1971. Mais nous apercevons également une augmentation du nombre total d'heures composant la formation passant de 300 à 312 heures entre 1971 et 1985. Ainsi, la formation est encore plus dense qu'auparavant, mais la nomenclature des cours semble avoir de nouveau changé pour être plus proche de celle de 1970. On remarque une fusion entre le cours d'histoire économique et sociale avec le cours de doctrine ou encore le

<sup>302</sup> *Bulletin FAR*, n°42, septembre-octobre 1973, p. 48. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1975, p. 64.

cours d'information avec celui de techniques de base. Nous voyons l'apparition d'un cours intitulé « activité commune », mais son contenu est inconnu.

Figure 3 : Répartition du nombre total d'heures par cours au 2e niveau pour 1984-1985



Ce graphique témoigne d'un dosage nouveau, assez équilibré, au milieu des années 1980. En effet, le cours d'économie politique, autrefois le plus dense, se retrouve à un nombre équivalent d'heures par rapport à celui de droit social, et en légère infériorité par rapport au cours de doctrine. Pour une raison qui nous échappe, la FAR décide à cette époque de mettre l'accent sur la doctrine syndicale plutôt que sur la formation économique, cela montre bien que la FAR ne désire pas se contenter de former des techniciens, mais bien des militants armés de grilles d'analyses politiques. Vandersmissen nous dit à ce propos :

« Ce que nous entendons faire, ce n'est pas une formation technique spécialisée avec des trucs pour apprendre à négocier, bien sûr il y aura de la formation technique qui transmettent un minimum de connaissances juridico-sociales. Mais ce que nous cherchons, c'est former idéologiquement des militants syndicaux dans cette perspective que l'organisation syndicale joue un rôle majeur dans le fonctionnement de la société et que donc, le militant syndical doit être capable d'une analyse globale des phénomènes économiques et sociaux de son temps. »<sup>303</sup>

Au-delà de 1988, les seuls programmes à notre disposition viennent des livrets des congrès extraordinaires de la Régionale Liège-Huy-Waremme. Le problème réside dans le fait que les programmes présentés dans ces documents perdent en précision à cette époque ; les livrets ne mentionnent plus le nombre d'heures accordées à chaque matière. Il est dès lors

<sup>303</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 35.

impossible de mettre en exergue une évolution dans le dosage des différentes matières enseignées. Nous nous contentons alors d'analyser les intitulés des cours.

Durant les années 1990, le programme de l'EMS ne change que très peu si ce n'est peut-être pour le cours de « Techniques de base de réunion et problèmes d'information et de propagande » qui est renommé vers 1995 en « Techniques de base de réunion et problèmes d'information et de communication »<sup>304</sup>. Les organisateurs semblent avoir choisi de mettre au placard le terme de « propagande » ayant sans doute acquis une connotation malheureuse. Au début des années 2000, le cours de doctrine syndicale est divisé en deux matières distinctes : « Valeurs, revendications et conquêtes syndicales » et « Histoire économique et sociale ». Comme pour le premier niveau, FAR semble évincer ou du moins dissimuler la notion de doctrine par un remaniement de son programme. Cependant, la question fondamentale est de savoir si le contenu, lui, s'en est retrouvé modifié. Nous comprenons ici que les intitulés des cours figurant dans les programmes disent parfois peu de choses sur le contenu précis de la formation et son orientation idéologique. D'autant plus que les points de matière abordés lors des leçons varient selon le formateur et les participants. Dès lors, bien que nous connaissons les thèmes généraux des disciplines, leur contenu et leur teneur idéologique restent parfois mystérieux.<sup>305</sup> Émile Delvaux dit à ce sujet :

« ... les formateurs choisissaient eux-mêmes leurs cours et les rédigeaient chacun. Georges (Vandersmissen) a rédigé son cours de doctrine syndicale lui-même, Urbain Destrée aussi. Et bizarrement, ils arrivaient avec leurs syllabus qui étaient différents. Mais alors on le voyait d'une année à l'autre et ils pouvaient voir différents points de vue sur la même doctrine. »<sup>306</sup>

Donc, les cours varient selon les attentes des élèves et selon le professeur. Nous ne pouvons évidemment pas déceler l'orientation politique que le formateur donnait à un cours spécifique en s'arrêtant à la lecture des programmes. Ainsi, les programmes donnent avant tout des indications sur le dosage entre formations politiques, cours théoriques et matières techniques. Nous l'avons vu plus haut en citant Vandersmissen ; les cours ne servaient initialement pas à former de simples techniciens, mais des militants armés d'outils idéologiques capables de produire une analyse des faits socio-économiques de leur temps. En

---

<sup>304</sup> Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme, Liège, FGTB, 1995, p. 141.

<sup>305</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-6 (2-2), Réunions des professeurs et animateurs de l'EMS, *op. cit.*, p. 2.

<sup>306</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 143.

ce qui concerne l'abandon des énoncés doctrinaux au tournant de l'an 2000, ce dernier semble plutôt conforter notre hypothèse d'un affaiblissement des considérations doctrinales.

## 8 La ligne de la formation

Dans cette partie, nous plongeons dans le contenu des cours dispensés à l'EMS au travers de l'analyse des syllabus mobilisés par les formateurs eux-mêmes. Nous désirons ici, par l'analyse de supports de cours, déterminer l'existence ou non d'une ligne idéologique claire à la FAR, et si cette dernière existe, quelles sont ses caractéristiques. Nous n'aborderons pas tous les cours dispensés par la Fondation, car notre collection demeure partielle et que beaucoup de syllabus ne contiennent pas d'informations particulièrement intéressantes en ce qui concerne l'aspect doctrinal de l'EMS. Nous avons décidé de sélectionner quelques documents à forte teneur idéologique afin de mieux comprendre comment la FAR se positionnait, au fil des années, sur l'échiquier politique et si cette dernière attendait de ses formateurs le respect d'une ligne doctrinale particulière.

Nous divisons notre analyse en plusieurs temps ; premièrement, nous tentons de découvrir où la FAR se repositionne politiquement, quelles sont ses inspirations idéologiques et ses affinités politiques. Deuxièmement, dans le point « Un projet anticapitaliste ? », nous analysons le projet de société que propose la FAR au travers de cours théoriques, pour ensuite analyser les méthodes que la Fondation préconise afin de parvenir à ces objectifs.

La difficulté de l'usage de ces supports réside dans le fait que le contenu d'un syllabus varie en fonction du formateur qui le conçoit, et selon l'année donnée. Il n'existe pas un modèle de syllabus d'économie ou de doctrine syndicale imposé par la FAR, c'est bien souvent au formateur lui-même de constituer ses propres supports<sup>307</sup>. À ce stade, nous comprenons que les formateurs jouissent d'une marge de manœuvre assez large en ce qui concerne les contenus et les méthodes de leur enseignement. Nous sommes ici très éloignés du modèle cégétiste que Nathalie Ethuin et Yasmine Siblot décrivent dans *La Fabrique du sens syndical*, où le formateur doit suivre un programme strict tant au niveau de la matière que du minutage.<sup>308</sup> À la FAR, chaque formateur mobilise son syllabus comme bon lui semble, il peut simplement le fournir aux élèves à la fin du cours pour qu'ils puissent revisiter la matière à loisir, ou il lui donner une place fondamentale dans l'enseignement de la matière. Dans

---

<sup>307</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 143.

<sup>308</sup> ETHUIN N., & SIBLOT Y., « De l'éducation des militants à « la science de la lutte des classes » à la formation de « syndiqués acteurs » à la CGT », in ETHUIN N., & YON K. (dir.), *La fabrique du sens syndical*, op. cit, p. 33-62.

certains cours, le syllabus pouvait fournir des exemples concrets pour illustrer des éléments théoriques, et dans d'autres, le syllabus était simplement absent, le professeur privilégiant d'autres supports comme des coupures de presse, des diapositives, etc. Pour Émile Delvaux, le syllabus permettait d'apporter de la théorie pour ensuite faire intervenir les participants qui devaient la lier à leur vécu dans l'entreprise<sup>309</sup>. Notons que pour les années les plus récentes, les syllabus se font moins nombreux, l'importance du numérique a rendu ce support obsolète, Heinz Evertz nous dit :

« Ben les syllabus c'est terminé, par contre on appelle encore « syllabus » les impressions de PowerPoint. Mais il y a eu un syllabus sur le matérialisme historique<sup>310</sup> confectionné par Émile Delvaux dans les années 60 et utilisé jusque dans les années 80. On utilisait beaucoup ça, mais ça a changé avec l'arrivée du numérique. »<sup>311</sup>

Il faut ici bien prendre en compte les limites et les avantages de ces sources. Les limites résident dans l'aspect très personnel<sup>312</sup>, lacunaire et parfois vague ou général des syllabus. Les avantages sont cependant incontestables, ces derniers sont en effet truffés d'éléments idéologiques qui témoignent des inspirations politiques de la Fondation. Notons également qu'au-delà de ce que les syllabus disent, il faut s'intéresser à ce qu'ils ne disent pas, les éléments omis témoignent aussi des tendances politiques sous-jacentes à la formation.

## 8.1 Le positionnement politique de la FAR

Les premiers syllabus que nous mobilisons nous renseignent sur la manière dont la FAR se place elle-même sur l'échiquier politique. Il s'agit d'analyser les supports de cours afin de déterminer quelles sont les inspirations idéologiques de la FAR et quelles critiques ou éloges cette dernière peut faire à l'encontre des différents courants politiques, entre autres, à la social-démocratie.

### 8.1.1 Les relations collectives du travail

Le premier syllabus que nous analysons porte sur les relations collectives du travail, il date de 1983 et est rédigé par Georges Vandersmissen, notons que le passage que nous

---

<sup>309</sup> *Ibid*, p. 141.

<sup>310</sup> Evertz fait sans doute erreur en parlant de matérialisme historique, il s'agissait d'un cours de matérialisme dialectique.

<sup>311</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 21.

<sup>312</sup> L'aspect personnel des syllabus est en réalité un avantage et un inconvénient, cela rend plus compliquée la mise en évidence de la ligne idéologique, mais cela peut en souligner l'aspect parfois vague.

abordons se retrouvait encore en 2002 dans un syllabus portant sur les fondements du syndicalisme de la FGTB. Les leçons sur les relations collectives du travail s'insèrent dans le cadre du cours de droit social. Au premier niveau, ce cours aborde diverses sous-questions : la délégation syndicale, les conseils d'entreprise, sécurité et hygiène au travail et relations collectives du travail. Selon la FAR elle-même, toutes ces matières sont étudiées via le prisme du contrôle ouvrier, mais il est difficile de savoir comment, concrètement, le lien entre contrôle ouvrier et théorie est réalisé. Au deuxième niveau, la théorie est liée aux problèmes concrets rencontrés par les militants au niveau de l'entreprise.<sup>313</sup>

La première partie du syllabus de Vandersmissen consiste en une histoire de la naissance et du développement du syndicalisme en Belgique. Le directeur de la FAR ajoute à cela des notions d'économie marxiste de base comme le surproduit, l'accumulation du capital, le cycle de l'argent et de la marchandise, etc. Pour l'histoire sociale, il expose la condition ouvrière au 19<sup>e</sup> siècle avec l'interdiction des coalitions ouvrières et le livret ouvrier, la naissance du syndicalisme en Belgique... Bref, cette première partie est une introduction à l'histoire économique et sociale de la Belgique enrichie de quelques concepts marxistes de base.

C'est plutôt dans la deuxième partie de ce syllabus que l'on peut déceler des informations intéressantes quant à l'idéologie qui imprègne la formation syndicale. Cette seconde partie porte sur la structuration du mouvement social et syndical depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et les différentes idéologies qui ont influencé ces mouvements. On s'intéresse alors aux caractéristiques du marxisme et de l'anarchisme en expliquant la place donnée au syndicat par chacun de ces courants de pensée. Vandersmissen dit ceci en parlant de la place du syndicat dans le mouvement social chez Marx :

« La conception marxiste classique assigne en effet un rôle subordonné au syndicalisme. Celui-ci doit se plier à la primauté du parti, expression de la volonté de classe du prolétariat ... le syndicat est donc dans cette conception, un appui, un relais pour l'action politique qui doit-elle, conserver la prééminence. »<sup>314</sup>

Quant à la place du syndicat selon les anarcho-syndicalistes, Vandersmissen dit ceci :

« Les thèses anarcho-syndicalistes préconisent au contraire l'indépendance totale du syndicat à l'égard des partis politiques. Le syndicalisme devrait pouvoir se déterminer en toute autonomie,

---

<sup>313</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, *op. cit.*, p. 6.

<sup>314</sup> VANDERSMISSEN G., *Les relations collectives du travail*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, -/-/1983, p. 14.

comme expression des besoins vécus par les travailleurs ... cette conception de l'action syndicale prétend elle-même marier le plus intimement les revendications économiques immédiates et l'action politique globale de transformation de la société. »<sup>315</sup>

Cette description est tout à fait en accord avec le principe d'indépendance syndicale promue par André Renard et les renardistes. Nous remarquons que sur cet aspect, Vandersmissen prend ses distances avec un marxisme orthodoxe. Bien qu'aucun jugement de valeur n'est exprimé clairement à ce sujet, il est aisément d'imaginer que c'est bien cette vision anarcho-syndicaliste qui est promue et non celle marxiste. Mais allons plus loin dans notre analyse qui est encore assez maigre. Vandersmissen écrit ceci en parlant de la révolution chez Marx :

« (le prolétariat) en arrachant à la bourgeoisie capitaliste (peut) provoquer le passage à un nouveau stade d'organisation de la société ... Le renversement du système de l'économie de marché et de profit s'effectuera par une révolution violente en raison des forces de répression dont dispose l'État contrôlé par la bourgeoisie. »<sup>316</sup>

Dans ce passage, Vandersmissen met l'accent sur le caractère violent de la révolution selon Marx. Ensuite, il expose la façon dont **certains** anarcho-syndicalistes envisagent la révolution :

« Quant au renversement du régime capitaliste, il pourrait être l'œuvre d'une grève générale, paralysant le système et obligeant le patronat privé à céder le pouvoir aux associations ouvrières. »<sup>317</sup>

Ici, deux conceptions de la révolution sont renvoyées dos à dos. Il est évident que la version anarcho-syndicaliste présentée semble plus raisonnable que celle marxiste, elle met en avant un mouvement révolutionnaire impulsé par les syndicats prenant la forme d'une grève qui forcerait la bourgeoisie à céder sous le poids des forces progressistes. Vandersmissen développe l'idée d'un mouvement social révolutionnaire, mais dépouillé de tous les éléments qui pourraient renvoyer à des événements ou procédés violents. Il paraît évident que dans ce cours, Vandersmissen met en avant les aspects anarcho-syndicalistes inhérents au renardisme. Mais ce parti-pris n'est pas clairement énoncé, par la mise en avant d'une révolution pacifique menée par un mouvement syndical, Vandersmissen développe un discours révolutionnaire et relativement pacifique.

---

<sup>315</sup> *Ibid*, p. 15.

<sup>316</sup> VANDERSMISSEN G., *Les relations collectives du travail*, op. cit, p. 13-14.

<sup>317</sup> *Ibid*, p. 15.

Si nous avançons dans notre lecture, nous découvrons un chapitre accordé aux concepts de communisme, socialisme et social-démocratie. Vandersmissen présente les points de divergences entre les sociaux-démocrates et les communistes, les premiers ayant recours aux structures institutionnelles bourgeoises pour changer la société de l'intérieur, et les seconds préconisant les voies révolutionnaires violentes. Cependant, Vandersmissen précise tout de même que les marxistes ne sont pas opposés aux voies politiques traditionnelles en tant qu'outils de politisation des masses, mais que ceux-ci doutent de la possibilité de voir la bourgeoisie céder son statut et ses avoirs aux ouvriers. Donc Vandersmissen prend en compte la critique fondamentale que des révolutionnaires qu'ils soient marxistes ou anarchistes pourraient rétorquer aux réformistes. Il va même jusqu'à souligner une tendance sociale-démocrate qui se contenterait, par les voies parlementaires, de proposer des mesures visant seulement à améliorer les conditions de vie des travailleurs et limiter les abus du capitalisme. Ici, on remarque que dans le discours de Vandersmissen, ce dernier prend ses distances à la fois par rapport au marxisme, mais aussi par rapport au réformisme. On voit se dessiner un discours qui placerait la ligne politique de la FAR dans un juste milieu entre le réformisme parlementaire et le marxisme révolutionnaire.<sup>318</sup> Plus tard dans le syllabus, nous pouvons observer ce tableau :

---

<sup>318</sup> VANDERSMISSEN G., *Les relations collectives du travail*, op. cit, p. 16.

Conceptions « socialistes »	Conceptions « communistes »
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluralité des partis politiques.</li> <li>• Maintien du système parlementaire.</li> <li>• Alternance des forces progressistes et conservatrices au pouvoir.</li> <li>• Accès au pouvoir d'État par les élections démocratiques.</li> <li>• Fragmentation des classes en groupes sociaux et formes nouvelles de la lutte des classes.</li> <li>• Intégration des couches sociales non capitalistes dans le parti.</li> <li>• Appropriation non totale des moyens de production (grands secteurs stratégiques).</li> <li>• Coexistence d'économie planifiée et d'économie de marché.</li> <li>• Planification souple.</li> <li>• Autogestion des entreprises</li> <li>• Respect de l'autonomie des groupes, collectivités locales et des individus dans l'organisation de la vie sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parti politique unique.</li> <li>• Suppression du système parlementaire bourgeois.</li> <li>• Légitimité de la dictature du prolétariat dans la phase de construction.</li> <li>• Recours éventuel à la voix<sup>319</sup> révolutionnaire.</li> <li>• Maintien de la lutte des classes.</li> <li>• Rôle prééminent de la classe ouvrière dans le parti, alliance d'autres groupes sociaux.</li> <li>• Appropriation publique de la totalité des moyens de production.</li> <li>• Suppression totale de l'économie de marché</li> <li>• Planification autoritaire centralisée.</li> <li>• Gestion démocratique des entreprises sous le contrôle de l'État.</li> <li>• Rôle fondamental du pouvoir d'État dans l'organisation de l'ensemble de la vie sociale.</li> </ul>

Source : VANDERSMISSSEN G., *Les relations collectives du travail*, op. cit, p. 18.

Vandersmissen admet que cette catégorisation est très synthétique et manque à bien des égards de subtilité, raison pour laquelle les mots socialistes et communistes sont entre guillemets. Nous remarquons cependant que la colonne des conceptions dites communistes correspond à une description des régimes socialistes de l'époque, il insiste sur le caractère hégémonique et autoritaire de l'État dans cette description, et non sur son abolition. La question est de savoir comment la FAR se classe, elle et la FGTB, par rapport à ce tableau schématique.

Vandersmissen débute en précisant que le camp dit socialiste se divise en deux ailes, la première dite « radicale » et la seconde dite « sociale-démocrate », plus modérée. La première serait toujours attachée à la lutte des classes dans une perspective de changement profond de la société via les réformes de structure, nous retrouvons les fondamentaux renardistes. Ces réformes ont pour objectif de déstabiliser le pouvoir patronal par la planification économique, en augmentant l'intervention des travailleurs dans l'économie par le contrôle ouvrier et en nationalisant les secteurs clefs de l'économie. Le courant social-

<sup>319</sup> Vandersmissen veut sans doute dire la « voie révolutionnaire ».

démocrate, lui, serait attaché à une tactique de réformes dites « simples ». Il se contenterait de corriger les abus et les inconvénients de l'économie de marché par une meilleure répartition des richesses<sup>320</sup>. Nous comprenons évidemment que Vandersmissen inscrit la FAR dans la catégorie « socialiste radicale » dont la description constitue un schéma de la pensée renardiste. Il est intéressant de remarquer que Vandersmissen reproche aux sociaux-démocrates de ne s'attaquer qu'aux conséquences néfastes de l'économie de marché, contrairement aux socialistes radicaux qui proposeraient un changement qualitatif par rapport à l'organisation capitaliste<sup>321</sup>. Cependant, Vandersmissen ne propose pas ici un renversement total du capitalisme, le changement profond de la société se traduit par la déstabilisation de pouvoir patronal par le contrôle ouvrier, mais nous le savons, le contrôle ouvrier ne marque pas l'abolition totale du capitalisme, il n'en constitue qu'une étape préalable. Étrangement, nous ne trouvons aucune mention de l'autogestion qui reste l'objectif ultime de la FGTB depuis le congrès de 1971.

En somme, Vandersmissen désire transmettre une ligne renardiste (sans la nommer) qui éviterait les écueils réformistes de la social-démocratie tout en se prémunissant des dérives autoritaires des mouvements communistes. Le discours renardiste se retrouve dans une position délicate en tentant de trouver le juste milieu entre une voie révolutionnaire radicale et un réformisme mou.

### 8.1.2 La social-démocratie

Dans ce passage, nous abordons un syllabus confectionné par Éric Toussaint, ce dernier nous donne plus d'éléments sur le positionnement de la FAR quant à l'héritage social-démocrate du mouvement socialiste. Ce syllabus consiste en une analyse politique de la naissance et l'évolution de la social-démocratie belge, il date du début des années 1980, mais n'est qu'un fragment d'un cours, très probablement celui de doctrine syndicale. Parcourir ce document nous permet de voir l'approche d'un formateur adhérant au mouvement trotskiste dans un cours qui porte sur la social-démocratie déjà critiquée par Vandersmissen.

Dans ce syllabus, Toussaint décrit le positionnement idéologique et politique du POB au travers de la lutte pour le suffrage universel. Le document commence par une brève

---

<sup>320</sup> VANDERSMISSEN G., *Les relations collectives du travail*, op.cit, p. 19.

<sup>321</sup> *Idem*.

présentation du mouvement ouvrier belge avant la naissance du POB. Toussaint revient sur les premières sectes ouvrières ou la section belge de l'Association Internationale des Travailleurs, il mentionne les débats en bakouninistes et marxisants pour en arriver à la naissance du POB en 1885<sup>322</sup>. D'emblée, Toussaint souligne le caractère fondamentalement réformiste du POB, il mobilise cette citation de César De Paepe<sup>323</sup> sur la question révolutionnaire en 1890 :

« Si nous voulons le suffrage universel, c'est pour éviter une révolution, car réforme ou révolution, suffrage universel ou bouleversement universel, tel est le problème qui se pose au peuple belge en ce moment. »<sup>324</sup>

Par cette citation, Toussaint prétend démontrer que, déjà en 1890, le ver est dans le fruit, et que ce réformisme inhérent au POB ne cessera de se manifester au fil de l'histoire. Le formateur met en avant le refus du Parti de recourir à la grève générale notamment en 1887 et 1891 lors des grèves des mineurs pour le suffrage universel. Finalement, ce n'est qu'après s'être obstiné à négocier le suffrage universel avec les gouvernants que le POB décide, à l'appel de la base, d'organiser la grève générale en 1893 pour mener à un compromis qu'est le suffrage plural. Toussaint accuse ensuite le POB de trahir en 1902 les grévistes en lutte pour le suffrage universel en demandant la reprise du travail sous la pression libérale, il dénonce aussi le manque de nerf du parti quand, en 1913, il appelle à une grève générale pacifique<sup>325</sup>.

Donc, pour Éric Toussaint, le POB soumet l'action directe à la lutte parlementaire, car il répugne à emprunter la voie révolutionnaire, mais aussi pour pouvoir s'allier avec le parti libéral (notamment dans un cadre anticlérical). Il conclut qu'au POB, l'opportunisme, le parlementarisme et le réformisme sont inhérents au parti et qu'il existe un réel fossé entre les instances dirigeantes et la base ouvrière prête à porter ses revendications dans la rue. C'est donc ici le refus de l'action directe et la peur de la révolution reprochée par Toussaint. Il

---

<sup>322</sup> TOUSSAINT E., *Histoire et analyse politique de la naissance de la social-démocratie belge jusqu'à sa maturité*, Collection personnelle d'Éric Toussaint, S.D., p. 1-3.

<sup>323</sup> Né en 1842 à Ostende et mort à Cannes en 1890, César De Paepe était un médecin et sociologue qui joua un rôle important dans les débuts du mouvement socialiste Belge. Il est membre de diverses associations à tendance socialiste comme l'association Le Peuple, et l'Association Internationale des Travailleurs. Il est un des fondateurs du POB. ; « De Paepe (César) », in HASQUIN H., *Dictionnaire d'histoire de Belgique*, Namur, Didier Hatier, 2000, p. 209.

<sup>324</sup> RENARD C., *La conquête du suffrage universel en Belgique*, Bruxelles, Fondation J. Jacquemotte, 1966, p. 67.

<sup>325</sup> TOUSSAINT E., *Histoire et analyse politique de la naissance de la social-démocratie belge jusqu'à sa maturité*, *op. cit*, p. 3-6.

dénonce également la tendance évolutionniste du POB en mobilisant cette citation du socialiste Eugène Berloz<sup>326</sup> :

« Bien loin de vouloir la révolution ... notre parti, au contraire, propose des réformes afin d'arriver par l'évolution à la transformation progressive de la société et éviter ainsi une révolution, violente, qui ne pourrait que nous rejeter dans les bras des partis réactionnaires. »<sup>327</sup>

À l'aune de ce que nous connaissons déjà, cette position défendue par le POB n'est pas si éloignée de la position renardiste qui prétend changer la société par l'application de réformes anticapitalistes. La différence entre l'approche du POB et celle des renardistes plus tard, serait que les premiers privilégient l'action parlementaire par le parti alors que les seconds l'action directe par le syndicat. Nous pourrions voir ici un léger désaccord entre Toussaint, qui dénonce la peur d'une révolution violente du POB et Vandersmissen qui propose justement une alternative « gréviste » à l'insurrection violente.

Éric Toussaint termine son syllabus en dénonçant la politique du POB lors de la Première Guerre mondiale de refus du dialogue avec le Parti Socialiste d'Allemagne (SPD), et la collaboration avec la bourgeoisie impérialiste. Il dénonce, pour finir, la politique réactionnaire entretenue par le POB à l'encontre des bolchéviques dès qu'ils renversèrent Kerenski pour soutenir ensuite les armées antibolcheviques durant la guerre civile<sup>328</sup>. Ici, nous retrouvons une position défendant l'internationalisme des révolutionnaires allemands (Rosa Luxembourg) et russes (Lénine, Trotski). Nous pouvons peut-être discerner dans ce syllabus une position peut-être plus radicale par rapport à ce que nous avons remarqué dans le cours de Vandersmissen, ici, la révolution d'octobre n'est pas dénoncée comme la manifestation d'un parti aux méthodes violentes.

Notons également un autre élément important : le contenu de ce syllabus repose sur une seule référence bibliographique : *La conquête du suffrage universel en Belgique*. C'est

---

<sup>326</sup> Eugène Berloz, né à Huy en 1853 et mort à Morlanwelz en 1937 est un instituteur de formation qui œuvra durant une grande partie de sa vie pour le POB, il siège à la chambre des représentants de 1895 à 1932. Il joua aussi un rôle important dans le monde des coopératives socialistes. Suite à l'adoption du vote plural, il participe à la création de la Fédération d'arrondissement du POB de Thuin. A la suite du recul électoral socialiste au tournant du XX<sup>e</sup>, Berloz devient un interlocuteur privilégié avec les libéraux. C'est en 1895, pour rassurer le libéral Anspach qui craignait la menace socialiste dans l'arrondissement de Thuin, que Berloz affirme son réformisme et nie toute velléité révolutionnaire. ; PUSSANT J., « BERLOZ Eugène, Nicolas », in *Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/spip.php?article138864> (consulté le 10/07/2023).

<sup>327</sup> RENARD C., *La conquête du suffrage universel en Belgique*, op. cit, p. 146.

<sup>328</sup> TOUSSAINT E., *Histoire et analyse politique de la naissance de la social-démocratie belge jusqu'à sa maturité*, op. cit, p. 6-7.

Claude Renard, autrefois cadre du PCB ainsi que journaliste pour *Le Drapeau Rouge*, organe de presse du PCB, qui est l'auteur de ce travail<sup>329</sup>. Bien que Toussaint ne soit pas adhérent au PCB, le fait de mobiliser un auteur communiste avec une approche historique particulièrement politisée n'est sans doute pas anodin. Il serait presque tentant de conclure qu'Éric Toussaint donnait une formation idéologiquement révolutionnaire, mais il ne va jamais en détail dans la façon concrète d'envisager la révolution. Il ne développe aucune explication quant à la forme souhaitable de la révolution, le formateur propose plutôt une critique de la social-démocratie sur un plan plus historique qu'actuel, il n'attaque évidemment pas frontalement le Parti Socialiste.

En résumé, nous retrouvons dans les cours de la FAR un rejet de la social-démocratie, mais il est difficile de déterminer si celui-ci se manifeste pour les mêmes raisons chez chaque formateur. Là où Vandersmissen reprochait, peu ou prou, aux sociaux-démocrates leurs réformes trop modérées, il ne remettait pas en question l'idée de réforme tant que celle-ci était anticapitaliste. Chez Éric Toussaint, cela est plus difficile à déterminer, car il prend parti, idéologiquement, plutôt pour le camp révolutionnaire, mais n'explicite pas sa position personnelle quant aux modalités de la révolution. En somme, la social-démocratie semble communément rejetée lors de la formation, au profit d'une ligne anticapitaliste qui ne peut pas prétendre à une vision révolutionnaire trop radicale. Mais la question de l'abolition totale du capitalisme et des moyens persiste et n'est pas vraiment tranchée.

## 8.2 Un projet anticapitaliste ?

Dans cette partie, nous tentons de déterminer quelles sont les perspectives de changement que la Fondation propose à ses formés et quelles méthodes celle-ci préconise pour les faire advenir. Les deux premiers syllabus analysés proposent des éléments assez théoriques sur la manière d'envisager le passage du capitalisme au socialisme, et les deux derniers documents proposent des solutions plus immédiates, concrètes pour parvenir au changement de système économique.

---

<sup>329</sup> PIRLOT J., « RENARD Claude, Désiré, Joseph », in *Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/spip.php?article244634> (consulté le 10/07/2023).

### 8.2.1 Matérialisme dialectique

Émile Delvaux, nous l'avons vu, représentait, au niveau pédagogique, la branche la plus radicale de la FAR, mais cela s'avère tout aussi exact en matière de philosophie politique. En effet, ce dernier dispensa un cours de matérialisme dialectique qui, selon Heinz Evertz, resta au programme jusque dans les années 1980 avant d'être abandonné, mais il est fort possible que cela persistât en fait jusqu'au départ à la retraite de Delvaux en 1993.<sup>330</sup> Le formateur dispensait cette matière dans le cadre du cours de doctrine syndicale dès le début des années 70. Profondément marqué par les cours de Bob Claessens auxquels il participa<sup>331</sup>, et constatant l'existence de ce type d'enseignement à la CGT, Delvaux décida de constituer un cours introduisant les militants à cette discipline. En somme, le contenu pédagogique, philosophique, et politique des cours de Delvaux est le résultat d'un apprentissage personnel qu'il mobilise dans son « enseignement ». Selon lui, bien que l'on puisse critiquer le matérialisme dialectique, il représentait la meilleure porte d'entrée vers la philosophie pour des ouvriers totalement étrangers à cette discipline<sup>332</sup>.

Nous l'avons remarqué, dans les syllabus précédents, la FAR prenait certaines distances avec le marxisme et mettait en avant des aspects anarcho-syndicalistes dans son cours. Mais nous constatons néanmoins qu'un cours de théorie marxiste reste malgré tout à l'ordre du jour, nous tentons alors de découvrir ce qu'Émile Delvaux retire du matérialisme dialectique, quels penseurs il mobilise, et comment cela sert le discours de la FAR sur le passage du capitalisme à l'autogestion.

---

<sup>330</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 21.

<sup>331</sup> Né en 1901 et mort en 1971, Bob Claessens est un avocat, cadre du PCB et critique d'art belge. Dès 1919, il rédige des critiques de cinéma, de littérature et d'ouvrages politiques dans le journal *Lumière* dont il est le cofondateur. À la suite de la crise économique et de l'avènement du nazisme, Claessens intègre le Secours Rouge International en 1933, et le PCB en 1934, il est même candidat communiste au Sénat en 1936 et en 1939. En 1941, alors fervent défenseur de l'URSS, Claessens est arrêté et déporté à Breendonck avant de se retrouver au camp d'Allach en Bavière. Après la guerre, Claessens reprend contact avec la PCB, si bien qu'en 1948, il est élu au Comité central du parti. Alors attaché à l'appareil central chargé de la propagande, Claessens donne des conférences dans toute la Belgique notamment à l'école du PCB. Dans les années 1960, il s'adonne à l'éducation populaire et enseigne aussi bien la théorie marxiste que l'art, et ses talents de didacticien lui ouvrent l'accès aux ondes radio. Claessens devient également professeur d'esthétique à l'université Von Humboldt de Berlin-Est à cette époque. ; PUSSANT J., « CLAESSENS François, Marie, dit Bob », in *Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/spip.php?article138920>. (Consulté le 10/07/2023).

<sup>332</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 142.

Ce syllabus de plus de 90 pages entend donner une compréhension théorique, mais également pratique du matérialisme dialectique, les parties théoriques sont entrecoupées d'exercices comme des analyses de cas. Le syllabus entend analyser les quatre lois de la dialectique que Delvaux qualifie ainsi : « tout agit sur tout ; tout se transforme ; la loi du changement qualitatif ; la notion de contradiction ». Delvaux nous informe d'emblée que la matière contenue dans ce document est essentiellement basée sur les *Cinq essais philosophiques* de Mao Zedong et des travaux de Bob Claessens.

Dans ce syllabus, Émile Delvaux entend introduire les militants syndicaux à un concept fondamental de la pensée marxiste : le matérialisme dialectique. Pour ce faire, il propose des textes philosophiques théoriques illustrés par des exemples réels et mis en application au travers des mises en situation. On retrouve cette volonté de sortir du cadre scolaire en rendant les élèves actifs, la théorie, qui pourrait passer pour complètement abstraite, est appliquée concrètement dans des mises en situation inventées. Nous proposons maintenant d'analyser le contenu exact de ce cours, pour ce faire, nous devons exposer et expliquer en détail les concepts théoriques du matérialisme dialectique, pour ensuite démontrer la façon dont ceux-ci sont mobilisés par le formateur pour construire une ligne idéologique propre à la FAR.

Émile Delvaux distingue quatre lois de la dialectique. La première de ces lois consiste à dégager le caractère indissociable des choses, personnes, événements d'avec les éléments qui l'entourent, c'est ce que Georges Politzer qualifie de « loi de l'action réciproque ». Ici, Delvaux reprend peu ou prou l'exemple énoncé dans les *Principes élémentaires de philosophie* : celui de la pomme. Nous pouvons étudier et comprendre ce qu'est une pomme à la manière des métaphysiciens : on détermine les choses par ce qu'elles sont en soi et de façon indépendante à tout élément extérieur. Le métaphysicien a plusieurs manières de déterminer une pomme<sup>333</sup> :

- Par principe d'exclusivité : Une pomme est une pomme ( $A = A$ )
- Par principe d'exclusion : Une pomme n'est pas une poire
- Par principe du tiers-exclu : Une chose est ou n'est pas une pomme, elle ne peut pas être les deux ou une troisième chose.<sup>334</sup>

---

<sup>333</sup> POLITZER G., *Principes élémentaires de philosophie*, Paris, Delga, 2017, p. 169-170. ; DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, p. 30-31.

<sup>334</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, *op. cit.*, p. 30.

Bien évidemment, Delvaux, en bon dialecticien matérialiste, s'oppose à cette pensée insuffisante pour rendre compte des phénomènes. Il est alors impératif de sortir de la simple description et du classement pour comprendre les choses à l'aune du monde qui les entoure. Se poser la question de ce qu'est une pomme, c'est se demander d'où vient la pomme, nous découvrons alors le pommier, cela étant fait, on s'interroge sur l'origine même du pommier. Nous découvrons alors que le pommier vient d'une pomme qui a pourri dans le sol et dont les pépins ont permis à une pousse d'émerger de la terre. Quand nous savons cela, nous pouvons nous questionner sur les conditions qui ont permis à la pousse de voir le jour. Nous sommes alors amenés à nous interroger sur les propriétés du sol, de la pluie, du soleil, du biotope qui entoure le jeune pommier, etc.<sup>335</sup> Comprendre ce qu'est la pomme revient à se questionner sur la nature où toutes les choses s'influencent et forment un tout organique et cohérent.<sup>336</sup>

Une fois ceci exposé, il est intéressant d'observer quels sont les objectifs derrière l'apprentissage de tels concepts philosophiques pour les militants. Évidemment, si Delvaux enseigne cette matière aux formés, ce n'est pas simplement pour leur parler de pommiers, mais bien pour impulser chez eux des réflexions plus fines quant aux phénomènes auxquels ils sont témoins. Face à une fermeture d'une usine, le militant doit savoir analyser les mécanismes économiques à l'œuvre au niveau de l'entreprise, au niveau régional, au niveau national et au niveau mondial, tout en évitant le cloisonnement des phénomènes. Dès lors, le syndicat ne peut se contenter de s'occuper uniquement des affaires professionnelles, tout en négligeant les questions politiques, les deux sont liées par des actions réciproques. Les conditions de vie des travailleurs accusent sans cesse les coûts des politiques gouvernementales, par conséquent, les militants ne peuvent se soustraire aux questions politiques. En somme, le formé doit adopter des mécanismes de réflexion qui lui permettent de mettre en lien les phénomènes socio-économiques et les prendre à bras le corps par l'action syndicale.<sup>337</sup>

Émile Delvaux utilise les mots de Bob Claessens pour énoncer la deuxième loi de la dialectique matérialiste : tout se transforme. Nous pourrions parler ici de « loi

---

<sup>335</sup> POLITZER G., *Principes élémentaires de philosophie*, op. cit, p. 171-172.

<sup>336</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, op. cit, p. 32.

<sup>337</sup> *Ibid*, p. 4, 32.

du mouvement »<sup>338</sup>. Cette loi pousse à étudier les phénomènes comme des choses dynamiques, et non figées. Delvaux reprend l'exemple de l'univers de Bob Claessens :

« Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Kant et Laplace découvraient que non seulement la Terre, mais l'univers tout entier avait une histoire. Tout y est changement. Notre globe, le Soleil, les planètes, les étoiles sont le produit d'une prodigieuse évolution. Les corps célestes se forment, se développent et meurent. »<sup>339</sup>

Par cet exemple, Delvaux entend faire comprendre aux participants que toutes les choses connues sont à chaque instant soumises à des transformations, elles ont une naissance et une mort séparées par une évolution. Pour résumer cette idée, il reprend la formule de Staline : « Toujours quelque chose nait et se développe ... se désagrège et disparaît »<sup>340</sup>. Enseigner ce principe apparemment évident permet à Delvaux de mettre en garde les militants contre un discours réactionnaire qui défendrait une vision fixe de la société et présentant le système capitaliste comme chose vouée à demeurer éternellement. On pourrait résumer cette pensée vulgairement comme ceci : « Il y a toujours eu des pauvres, et des riches, des maîtres et des valets, il y en aura donc toujours ! »<sup>341</sup>. Delvaux dénonce un discours selon lui pernicieux et entretenu par la bourgeoisie ayant tout intérêt à ce que le système de production actuel persiste. Cette pensée infuse chez les travailleurs et sape leurs espoirs d'une possibilité de changement.<sup>342</sup> C'est la formule de Politzer :

« ... la société capitaliste n'a pas toujours été ce qu'elle est. Si nous constatons que dans le passé d'autres sociétés ont vécu, ce sera pour en déduire que la société capitaliste, comme toutes les autres sociétés, n'est pas définitive ... qu'elle n'est pour nous, au contraire, qu'une réalité provisoire. »<sup>343</sup>

Cette partie permet aux militants de prendre conscience que la lutte dans laquelle ils sont engagés prend place dans un système qui, pour certains, peut paraître impossible à ébranler tant il semble immuable. Ils doivent comprendre que le système capitaliste doit et va mourir, mais qu'il faut des militants pour le faire accoucher du socialisme. Cette pensée, certes ne donne pas les instructions quant à la méthode de renversement des gouvernements dits

---

<sup>338</sup> CLAESSENS B., *Entretiens sur le matérialisme dialectique*, Bruxelles, Cercle d'éducation populaire, 1973, p. 50.

<sup>339</sup> *Ibid*, p. 53.

<sup>340</sup> Delvaux puise probablement cette citation dans l'ouvrage de Claessens, mais il ne précise pas dans son syllabus que Staline est le père de cette formule. L'utilisation de cette citation a sans doute des raisons plus pratiques qu'idéologiques ; CLAESSENS B., *Entretiens sur le matérialisme dialectique*, *op. cit*, p. 64.

<sup>341</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, *op. cit*, p. 46.

<sup>342</sup> *Ibid*, p. 47.

<sup>343</sup> POLITZER G., *Principes élémentaires de philosophie*, *op. cit*, p. 162.

bourgeois, mais semble familiariser les formés à l'idée d'une possibilité d'un après capitalisme, et pas seulement d'un compromis perpétuel entre le capital et les travailleurs.

Après ce chapitre vient le tour de la troisième loi qui est celle du « changement qualitatif ». Cette idée tend à répondre à la question suivante : les choses évoluent-elles par bonds spectaculaires ou par une lente progression ? Fidèle à la pensée dialectique, Delvaux répond : les deux ! Il nous explique que tout change par une lente accumulation quantitative au terme de laquelle surgit un brusque changement qualitatif. Delvaux reprend l'exemple de l'eau que Claessens mobilisait dans son ouvrage ; la qualité de l'eau c'est son état d'eau, si on la fait chauffer suffisamment, elle monte en température, elle reste de l'eau, mais plus chaude, c'est un changement quantitatif. Au terme de cette évolution survient un changement qualitatif qui est la transformation de l'eau en vapeur quand elle atteint 100 degrés.<sup>344</sup> Ainsi, comme disait Engels : « Le point d'ébullition et le point de congélation étant les nœuds où se produit le bond à un nouvel état d'agrégation, où donc la quantité se convertit en qualité »<sup>345</sup>.

Delvaux applique ensuite ce constat aux phénomènes naturels, sociaux, et politiques, et conclut que tout changement se fait par une lente addition de petites modifications quantitatives qui donnent lieu, à terme, à un changement brusque, un bond qualitatif. La Révolution française, par exemple, est l'accumulation sur des siècles de petits épisodes de contestations bourgeois contre l'ordre nobiliaire. Cette accumulation donne lieu à un bond spectaculaire en 1789 qui transforme la société d'ordres dominée par la noblesse en une société régie par l'ordre bourgeois.<sup>346</sup>

Une fois ceci établit, se pose la question centrale de la transformation de la société capitaliste bourgeoise en une société socialiste, est-ce que cette transformation sera le fait de petits événements ou d'un brusque changement ? Se poser cette question c'est aussi se positionner quant à la stratégie que les forces progressistes devraient adopter. En somme, faut-il opter pour le réformisme ou la révolution ? Pour Politzer, les réformistes tendent à mettre en avant un discours progressif quant au changement de système économique, la route vers le socialisme est faite de petits acquis sociaux qui, s'accumulant,

---

<sup>344</sup> CLAESSENS B., *Entretiens sur le matérialisme dialectique*, op. cit, p. 71.

<sup>345</sup> ENGELS F., *Anti-Dühring*, Paris, Éditions Sociales, 1978, p. 37.

<sup>346</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, op. cit, p. 53.

suffiront à instaurer le socialisme. Comme les réformistes, les révolutionnaires croient en l'accumulation de ces petites contestations et griefs des travailleurs, cependant, cela doit inéluctablement résulter en un changement brusque quand les conditions suffisantes à une révolution victorieuse sont réunies. Il reprend l'exemple de la révolution russe qui est le résultat de l'accumulation de contestations sociales qui ont fait naître une violente révolution qui a permis l'avènement de l'URSS.<sup>347</sup> Nous constatons cette position est éminemment révolutionnaire, mais la question se pose : comment Émile Delvaux intègre cette réflexion révolutionnaire dans le cadre d'une formation indécise quant aux conditions de renversement du capitalisme ? D'abord, il nous dit qu'une erreur fondamentale serait de se précipiter dans une révolution alors que les l'accumulation quantitative des contestations sociales n'est pas encore arrivée à son point culminant<sup>348</sup>. Ensuite, il explique qu'une autre erreur serait de rater le coche révolutionnaire. Il dit :

« On peut aussi commettre l'erreur qui consiste à croire que l'évolution n'amènera jamais la révolution socialiste, que la révolution est inutile, voire néfaste, que le socialisme s'installera tout bonnement, tout sagement dans le cadre même de la société capitaliste ... On peut aller plus loin, ne lutter que pour les travailleurs obtiennent le plus d'avantages directs des mains des capitalistes sans exiger de réformes profondes de la société ... En faisant cela, on risque de rater, à la fois l'évolution, parce qu'on place dans une perspective insuffisante, ainsi que la révolution et le changement de société parce qu'on ne songe pas à la préparer. »<sup>349</sup>

Delvaux semble ici s'opposer à une conception de la lutte sociale court-termiste où la conquête d'avantages économiques se ferait au mépris d'une tactique radicale et révolutionnaire sur le long terme. Nous pourrions en déduire qu'Émile Delvaux enseigne aux participants la nécessité de la prise de pouvoir par une révolution brusque. Le seul point de discorde pourrait alors simplement résider dans la façon de déterminer le moment opportun où les conditions permettent une insurrection victorieuse. Mais c'est très vite partir en besogne que d'imaginer cela, en effet, en note de bas de page, nous pouvons lire ceci :

« Le terme révolution ne signifie pas ici une action violente armée, mais la remise des moyens de production (usines, matières premières, etc.) entre les mains de la collectivité. »<sup>350</sup>

Cette manière de présenter le passage du capitalisme au système socialiste est assez surprenante. En effet, Émile Delvaux parle de « **remise** des moyens de production entre les

---

<sup>347</sup> POLITZER G., *Principes élémentaires de philosophie*, op. cit, p. 205-2011.

<sup>348</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, op. cit, p. 52.

<sup>349</sup> *Idem*.

<sup>350</sup> *Ibid*, p. 53.

mains de la collectivité », la transition d'un système à l'autre semble alors prendre la forme d'une passation de pouvoir. Mais si le prolétariat ne prend pas possession lui-même des moyens de production, qui les lui lègue ? Le gouvernement ? Les capitalistes eux-mêmes ? Une fois de plus, l'ambiguïté du passage du capitalisme à l'autogestion (ou au socialisme) se manifeste. Même quand la révolution est envisagée, sa mise en œuvre n'est pas expliquée, et à aucun moment ne sont énoncées les conditions qui rendent possible cette révolution non violente. Cependant, nous sommes en droit de nous demander si cette note de bas de page ne traduit pas plus la volonté de la FAR de garder un discours modéré, plutôt que de l'avis personnel d'Émile Delvaux. Quoi qu'il en soit, la question du renversement du capitalisme ne trouve pas de réponse ici.

La quatrième et dernière loi de la dialectique matérialiste est la « contradiction ». Nous ne passerons pas tout ce chapitre en revue, car beaucoup de passages purement théoriques ne nous permettent pas de tirer de nouvelles informations dont nous ne disposons pas déjà. Cette quatrième loi part d'un premier postulat : chaque chose est influencée par des contradictions externes, mais avant tout, par des contradictions internes. Les contradictions externes sont les conditions du changement, tandis que les contradictions internes sont la base du changement. Par exemple, la Première Guerre mondiale est une cause externe de la révolution de 1917, car elle a posé les conditions du changement, mais ce sont les contradictions internes agissant entre les forces productives russes qui sont à la base du renversement du tsarisme. La Première Guerre mondiale n'a pas mené à l'établissement d'un régime soviétique en France, car les contradictions internes propres à la France ne sont pas les mêmes que celles de la Russie. Sans pour autant rejeter les éléments externes, la cause fondamentale du changement des choses réside dans les choses elles-mêmes.<sup>351</sup>

Sachant cela, le syllabus enchaîne avec le concept de « subjectivité des contradictions ». Delvaux nous dit que les contradictions étant universelles, elles s'appliquent également aux humains. Les éléments extérieurs à l'homme sont traversés par une infinité de contradictions que l'on qualifiera d'objectives, tandis que l'« esprit » d'une personne est traversé par des contradictions subjectives. Les contradictions subjectives qui résident chez les humains rendent compte des contradictions objectives qui régissent la nature. On nous

---

<sup>351</sup> Matérialisme dialectique, doc Delvaux, p. 58-59.

donne l'exemple suivant : une réalité objective serait la situation déplorable de l'économie wallonne en 1975 (chômage, inflation). Une réalité subjective serait le fait qu'un ouvrier, parce que son entreprise se porte bien, tire la conclusion qu'il en va de même pour l'économie wallonne. De cet exemple concret, Delvaux tire des conclusions pour les militants syndicaux, car si l'économie se porte mal, mais que les ouvriers se représentent l'inverse dans leur esprit, alors il sera très difficile de mener des actions de grève. Delvaux nous expose alors le double rôle du syndicaliste :

- 1 Il ne doit pas prendre sa vérité subjective à lui pour la vérité subjective des travailleurs ; ne pas prendre ses désirs pour des réalités.
- 2 Il doit éveiller la conscience des travailleurs ; faire changer leur vérité subjective s'ils se trompent ; faire concorder leur vérité subjective avec la réalité objective des faits économiques et sociaux.<sup>352</sup>

Ici, Delvaux lie la théorie avec la pratique concrète du militant syndical, on remarque qu'il y a une volonté de la part du formateur de ne pas demeurer dans une théorie qui pourrait être abstraite pour les participants. Ainsi, le militant jouerait un rôle auprès des travailleurs, un devoir d'éducation auprès de ces derniers. Armé de la théorie matérialiste, le syndicaliste doit éveiller les travailleurs aux problèmes socio-économiques.

Après cela, Delvaux explique le concept d' « unité dialectique », qu'entend-il par là ? Nous avons vu que chaque chose évoluait et en permanence et entretenait des liens de réciprocité avec les éléments qui l'entouraient. Quand des éléments entrent dans une liaison mutuelle, alors ils forment une unité dialectique. Delvaux donne l'exemple de la production ; la production est une unité dialectique, en son sein s'opposent et se lient deux contraires : les forces productives et les rapports de production. Les forces productives sont les matières premières, les outils, les machines, et les ouvriers qui travaillent ces éléments. Dans une société où a lieu n'importe quelle forme de production se créent des rapports entre les individus qui participent à ladite production, nous appelons cela les « rapports de production ». En régime capitaliste, la contradiction réside dans le fait qu'il existe une lutte permanente entre les forces productives qui agissent contre les rapports de production capitalistes résistant au changement impulsé par les forces productives. Ceux qui défendent les forces productives allant de l'avant sont évidemment les travailleurs, tandis que ceux qui

---

<sup>352</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, op. cit, p. 61.

souhaitent conserver les rapports de production existants sont les capitalistes.<sup>353</sup> Delvaux conclut ainsi :

« Ce sont donc des hommes qui vont se battre. La lutte entre les forces productives et les rapports de production ... se traduit dans une lutte entre les hommes. Et nous syndicalistes, sommes aux premières lignes de cette lutte. Cette lutte, c'est la lutte des classes. Voilà comment la lutte des classes est le symbole de la contradiction qui est au sein du mode de production. »<sup>354</sup>

Ainsi, Delvaux replace le rôle du militant syndical au sein de la lutte des classes, au sein d'un projet révolutionnaire global. Le militant est quasiment un combattant en première ligne pour la mise à bas du capitalisme. On sort ici d'une approche très pratico-pratique et technicienne qui tendrait à présenter le syndicaliste comme un acteur du bon dialogue social, il est ici présenté comme sujet révolutionnaire à l'avant-garde de la lutte sociale. Si nous pouvions résumer le rôle du militant dans ce chapitre, ce serait un individu qui œuvre sur le terrain afin d'éveiller et éduquer les travailleurs quant aux enjeux des luttes sociales actuelles, tout en s'insérant dans un long le long processus révolutionnaire qu'est la lutte des classes.

Enfin, nous terminons l'analyse de ce syllabus avec un dernier aspect de la contradiction : l'antagonisme. Par « antagonisme », nous entendons une contradiction arrivée à un point tel qu'elle ne peut se résoudre uniquement par la suppression d'une des deux parties de l'opposition. En somme, l'antagonisme est le résultat de longues luttes entre deux contraires irréconciliables ; le prolétariat et la bourgeoisie par exemple. Delvaux précise que cet antagonisme de classe ne peut se résoudre uniquement par la révolution prolétarienne.<sup>355</sup> Delvaux reprend l'exemple utilisé par Mao dans *De la contradiction* :

« Dans une bombe, avant l'explosion, les contraires, par suite de conditions déterminées, coexistent dans l'unité. Et c'est seulement avec l'apparition de nouvelles conditions (allumage) que se produit l'explosion. Une situation analogue se retrouve dans tous les phénomènes de la nature où, finalement, la solution d'anciennes contradictions et la naissance de choses nouvelles se produisent sous forme de conflits ouverts. »<sup>356</sup>

Transposée dans la société capitaliste, l'explosion de la bombe prend la forme d'une révolution sociale conclut Delvaux. Mais, de nouveau, la question des aspects de la révolution surgit. Dans *De la contradiction*, que Delvaux mobilise, Mao dit ceci :

---

<sup>353</sup> *Ibid*, p. 62-63.

<sup>354</sup> *Ibid*, p. 63.

<sup>355</sup> *Ibid*, p. 89.

<sup>356</sup> ZEDONG M., *Cinq essais philosophiques*, Paris, Éditions en Langues Étrangères, 2020, p. 91.

« ... dans une société de classes, les révoltes et les guerres révolutionnaires sont inévitables ... sans elles, il est impossible d'obtenir un développement par bonds de la société, de renverser la classe réactionnaire dominante et de permettre au peuple de prendre le pouvoir. »<sup>357</sup>

Ici, la révolution et la guerre sont des nécessités pour changer l'ordre économique, mais Delvaux décide alors de pacifier Mao en quelque sorte. Il dit que certains pensent que la voie armée est la seule qui vaille, mais que d'autres envisagent une voie « pacifique, avec des affrontements certains, mais sans effusion de sang »<sup>358</sup>, et conclut ainsi :

« La FGTB préconise (congrès de 1971) une transformation progressive de la société au moyen des réformes de structure anticapitalistes et du contrôle ouvrier dans une perspective d'une société socialiste autogestionnaire »<sup>359</sup>

Ici, Delvaux décrit le passage du capitalisme au socialisme comme une transformation progressive impulsée par des réformes, anticapitalistes précise-t-il. Si nous adoptons la lecture dialectique, que Delvaux promeut lui-même, il ne décrit ici que le « bond quantitatif » et occulte le « saut qualitatif » qui marque le passage du régime capitaliste au régime socialiste (ou autogestionnaire). Nous constatons une fois de plus que demeure un réel malaise quand il s'agit d'envisager le moment révolutionnaire à partir du renardisme. Pour Émile Delvaux, la révolution est souhaitable, mais envisager que celle-ci puisse se manifester de façon violente pose un réel problème. Et comme nous l'avons vu, accepter clairement la voie réformiste est tout aussi inenvisageable, dès lors, nous faisons face à une sorte de pensée « réformiste révolutionnaire » qui tente tant bien que mal de lier réformes et révolution. Mais si le projet renardiste est bien de transformer « l'entreprise en une libre communauté de travail, gérée par ses membres »<sup>360</sup>, force est de constater que la question de l'abolition totale de la propriété privée est reportée aux calendes grecques.

En conclusion, nous pouvons affirmer que ce cours permet aux militants d'acquérir des connaissances philosophiques marxistes fondamentales auxquelles ils n'auraient peut-être jamais eu accès sans cette formation. L'objectif semble ici de fournir aux formés des outils intellectuels pour analyser les phénomènes socio-économiques plus finement, et situer leur action syndicale concrète dans un processus révolutionnaire plus large dans la perspective d'une société socialiste. Émile Delvaux établit des liens entre la pratique de terrain et lutte

---

<sup>357</sup> *Idem*.

<sup>358</sup> DELVAUX E., *Matérialisme dialectique*, op. cit, p. 90.

<sup>359</sup> *Idem*.

<sup>360</sup> RENARD A., *Vers le socialisme par l'action*, Liège, Impredi, 1958, p. 7.

idéologique à long terme. Cependant, la question épineuse du transfert de la propriété depuis les mains des capitalistes jusqu'à celles des ouvriers persiste. Ce passage est décrit à la fois comme un transfert de pouvoir pacifique au terme d'une longue série de réformes et à la fois comme un événement révolutionnaire progressif.

Nous serions en droit de poser l'hypothèse que la FAR entretient alors délibérément une ligne idéologique « réformiste-radicale » floue, voire ambiguë. La Fondation n'aurait-elle pas tenté, dans une volonté de ménager aussi bien les formateurs réformistes que radicaux, d'entretenir une ligne sociale-démocrate parée d'idéaux révolutionnaires malléable par chaque formateur ? Une telle stratégie permettrait ainsi à la Fondation de recruter parmi un large éventail de formateurs de tous horizons politiques en évitant de heurter les militants les plus révolutionnaires ou modérés. Si cette pratique existait bel et bien, dans quelle mesure la FAR en était-elle consciente ? Cela demeure difficile à déterminer, nous éviterons donc toute conclusion péremptoire, mais nous gardons cette hypothèse en tête. Quoi qu'il en soit, ce cours n'a pas duré indéfiniment. Un des problèmes, selon Delvaux, était que les participants rencontraient des difficultés à assimiler toute la matière. Il nous raconte cette anecdote :

« Je me souviens à Melreux chez la centrale des métallurgistes, j'ai donné ce cours-là, c'est là qu'on a donné le plus ce cours-là. Ils avaient fait un truc pour se foutre de notre gueule ; ils avaient inventé une sorte de remise d'Oscar, et ils avaient pris des Manneken Pis en bronze. Donc ils remettaient un Oscar à chaque formateur, et moi qui donnais le cours de dialectique, j'ai eu l'Oscar de la complexité, l'absurdité ! J'avais eu l'Oscar du cours le plus difficile ! »<sup>361</sup>

Ainsi, ce n'est pas sans un brin d'humour que les participants ont pu manifester leurs sentiments par rapport à ce cours. Mais au-delà des difficultés rencontrées par les stagiaires, certains formateurs pouvaient voir d'un mauvais œil l'enseignement d'une telle matière. Selon Delvaux, le matérialisme dialectique renvoyait à un héritage communiste qui pouvait rebouter certains formateurs<sup>362</sup>. Finalement, le cours est supprimé dans le courant des années 80. À ce sujet, Jean-Luc Dégrée incrimine le manque de radicalité du mouvement syndical :

« J'en profite pour dire que ce lien-là entre la radicalisation de la jeunesse et le travail syndical s'est fait tout naturellement chez moi, mais a aussi été le fait de certains formateurs, notamment d'Émile Delvaux par exemple. Par exemple, ce qui est aujourd'hui inconcevable, j'ai retrouvé un syllabus sur le matérialisme dialectique qui était enseigné ... Cela a été complètement oublié, abandonné au cours de l'évolution du mouvement syndical. »<sup>363</sup>

---

<sup>361</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 142-143.

<sup>362</sup> *Ibid*, p. 142.

<sup>363</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 56.

Ainsi, la fin du cours de matérialisme dialectique serait le signe d'une crainte des aspects doctrinaux radicaux qui aurait mené à un abandon de ce type de matières. Pour d'autres formateurs, les raisons évoquées sont différentes. Heinz Evertz nous dit :

« ... on ne va pas les former au matérialisme dialectique pendant dix jours, dans certaines centrales, ils sont très forts pour ça. Ils disent qu'il faut les former à ça. Mais nous, on ne le fait pas, mais certaines centrales, dont je ne dirai pas le nom, nous font ces reproches-là. »<sup>364</sup>

Pour lui, cette matière semble trop volumineuse, elle occuperait trop de temps dans le programme. Il est intéressant de constater que certaines centrales semblent demandeuses de ce type de cours, mais la FAR ne semble pas aujourd'hui décidée à aborder cette matière. Dès lors, il semblerait qu'une tendance se dessine si l'on écoute l'avis de certains formateurs ou anciens formateurs ; l'héritage idéologique porté par les cours de matérialisme dialectique se serait heurté à une mouvance syndicale hostile, ou du moins apathique quant à ce genre de contenu.

### 8.2.2 L'économie politique

Nous proposons ici, au travers du cours d'économie politique, de déterminer quelles perspectives de changement économique la FAR propose à ses militants. Un objectif fondamental de ce travail est de déterminer les inspirations théoriques sur lesquelles se basent les syllabus mobilisés pour ce cours. Les modèles économiques mis en avant tiennent-ils plus du marxisme ou du keynésianisme ?

En 1985, la FAR présente le cours d'économie politique du premier niveau comme une introduction tendant à éveiller les militants aux phénomènes économiques. Le cours n'a pas pour objectif de proposer des analyses approfondies, mais plutôt de faire office d'introduction. La FAR n'a pas pour ambition de dispenser froidement de la théorie économique, mais plutôt de partir du concret, c'est-à-dire de l'actualité pour donner aux participants les outils intellectuels pour envisager un « renouveau économique et social »<sup>365</sup>. Au deuxième niveau, le cours a pour objectif de donner une base théorique plus solide aux

---

<sup>364</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 19.

<sup>365</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-7, Cours de l'EMS de la Régionale L-H-W, *op. cit*, p. 5.

participants en liant toujours la pratique à leur vécu concret en vue de leur donner la capacité d'analyser, de façon autonome, les phénomènes économiques du quotidien.<sup>366</sup>

Notons dans un premier temps que nous ne disposons pas d'un grand nombre de syllabus d'économie, nous possédons un petit dossier produit par Éric Toussaint datant de 1981, et trois autres dossiers datant du début des années 2000 et dont l'auteur reste inconnu. Éric Toussaint ne donnait pas seulement un cours d'économie, mais d'économie marxiste, il existait donc bien un cours d'économie orienté uniquement sur la théorie marxiste dans les années 1980.

Le syllabus d'Éric Toussaint revient sur la question de la marchandise chez Marx en passant par le travail mort, le travail vivant, la valeur d'échange, la force de travail, le salaire, la plus-value...<sup>367</sup> Nous n'allons pas entrer en détail dans le contenu de ce syllabus, car il ne présente que froidement des points théoriques. Ce n'est pas le contenu en soi qui nous intéresse, mais plutôt le fait qu'un cours spécifiquement réservé à de la théorie marxiste ait été dispensé. Selon Jean-Luc Degée et Émile Delvaux, Georges Vandersmissen désirait proposer à la fois des cours sur l'économie capitaliste opérante dans la société, et à la fois des cours d'économie marxiste qui introduisaient des éléments économiques critiques dans la formation<sup>368</sup>. Degée dit :

« Et donc à la fois il y avait des profs qui venaient d'un athénée qui donnaient un cours qu'ils donnaient à leurs élèves comme un cours d'économie classique, la loi du marché, et cetera. Et puis, il y avait des personnes qui intervenaient de façon plus critique pour donner leurs cours d'économie. Donc c'était le cas de Daniel Van Kerkhoven et d'Éric Toussaint. »<sup>369</sup>

Selon Émile Delvaux, la formation était plutôt keynésienne dans son approche de l'économie, mais ce dernier tenait à ce qu'une vision marxiste de l'économie soit dispensée aux cours<sup>370</sup>. Cependant, comme nous le savons, la collaboration entre Toussaint et la FAR prend fin en 1984, le départ du formateur annonce alors la fin du cours d'économie marxiste. Dans un procès-verbal d'une réunion des délégués datant du 14 mars 1984, un formateur regrette déjà que le cours d'économie n'aborde plus que la théorie libérale et que la pensée

---

<sup>366</sup> *Idem*.

<sup>367</sup> Toussaint E., *Cours d'économie : la marchandise, décembre 1981*, Collection personnelle d'Éric Toussaint, -/1981, p. 1-10.

<sup>368</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 125.

<sup>369</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 79.

<sup>370</sup> Interview E. Delvaux I, *op. cit.*

marxiste soit totalement occultée.<sup>371</sup> Donc, le départ d'Éric Toussaint aurait en partie mené la FAR à ne plus fournir aux militants que des clefs de compréhension du système économique en place, désormais présenté comme seul horizon possible. Jean-Luc Degée semble soutenir cette hypothèse :

« Ça n'a pas été un discours idéologique clair de dire « on en veut plus, et cetera », ça a plutôt été de dire « l'important, c'est d'abord de former les délégués à l'économie capitaliste, donc ils doivent maîtriser les modes de l'économie capitaliste », mais ça n'a plus jamais été que ça d'une certaine manière. »<sup>372</sup>

Nous proposons maintenant d'avancer dans le temps, et d'analyser des syllabus d'économie plus récents. Prenons un syllabus produit en 2003, celui-ci est composé d'une cinquantaine de pages. Nous pouvons retrouver plusieurs occurrences de ce syllabus au début des années 2000, mais dans un état éclaté. Nous possédons également une série de slides dont la date est inconnue et un fragment de syllabus datant de 2012. Bien que chacun de ces trois supports contienne peu ou prou les mêmes éléments, l'un ou l'autre peut fournir de plus amples explications sur des points spécifiques, c'est pour cela que nous mobiliserons ces trois supports simultanément. Le premier chapitre du syllabus de 2003 (le plus complet) aborde les bases théoriques de macroéconomie et les systèmes économiques qui en découlent. Ce syllabus propose, dans un premier temps, parmi les divers systèmes économiques possibles, d'aborder deux « extrêmes »<sup>373</sup> que sont l'économie planifiée et l'économie de marché.

Le système de planification, ou « système de commandement » dans les slides, est décrit comme un modèle économique où la propriété privée est détenue par la collectivité, elle-même représentée par l'État, et où la recherche du profit personnel est soumise au profit collectif. Dans ce système, la distribution des richesses est organisée dans l'intérêt de la collectivité. La définition proposée dans ce syllabus ne donne pas plus d'éléments quant au système de planification, il ne présente aucune description précise des modalités de la production, cela aurait été l'occasion d'une initiation à l'autogestion par exemple<sup>374</sup>. Ensuite vient le tour de l'économie de marché, ou du régime *less state*, voici comment il est défini :

« Avant tout, l'économie de marché repose sur la **liberté individuelle du choix**.

---

<sup>371</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S1 D1-21 (1-2), Réunion des délégués de classe et responsables de l'organisation des cours, 14/03/1984, p. 2.

<sup>372</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 57.

<sup>373</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-1 (6-6), Module d'économie, -/-/2003, p. 5.

<sup>374</sup> *Idem*.

- Toute personne, qu'il soit consommateur, producteur, ou détenteur de ressources décide arbitrairement et librement de son comportement. On parle dans ce cas d'initiative individuelle.
- L'économie de marché est également fondée sur la définition des droits de propriété. »<sup>375</sup>

Ce passage est assez frappant, le fait d'utiliser le terme « liberté » comme le premier élément descriptif de l'économie de marché est particulièrement étonnant pour une organisation se plaçant un tant soit peu à la gauche de l'échiquier politique. Si la FAR et la FGTB entendent combattre le capitalisme, du moins ses effets les plus néfastes, pourquoi associer, lors des formations, la liberté comme élément fondamental de l'économie de marché ? Le syllabus parle de « liberté de choix », mais de quel choix parle-t-on ici ? Le choix dans la manière de consommer ? Le choix dans la manière d'entreprendre ? La formation s'éloigne ici très fort de toute conception marxiste sur l'idée de la liberté personnelle. Marx et Engels disaient bien que la liberté personnelle « n'existe que pour les individus qui s'étaient développés dans les conditions de la classe dominante et seulement dans la mesure où ils étaient des individus de cette classe »<sup>376</sup>. Ainsi, l'étendue de la « liberté » à laquelle les individus peuvent prétendre est directement corrélée à leur statut social, réduisant d'emblée les prétendues vertus émancipatrices du capitalisme. Nous pourrions rétorquer ici que, certes, la position défendue dans le syllabus s'oppose à la vision de Marx et Engels, mais que la formation à la FAR ne prétend pas être marxiste. Qu'à cela ne tienne, voyons alors ce qu'André Renard lui-même disait à propos de la prétendue capacité du capitalisme à offrir la liberté du choix aux travailleurs :

« Les défenseurs de ce régime (capitaliste social et néo-libéral) prétendent qu'il donne à chaque individu la liberté de choisir l'activité qui convient le mieux à sa personnalité et la possibilité de s'y épanouir en exerçant son initiative privée sous sa propre responsabilité.

Nous disons au contraire que l'initiative et le sens des responsabilités sont les produits de la formation générale de l'individu et se développent avec la fonction. Nous disons que ce sont presque toujours les enfants des mêmes milieux qui peuvent s'orienter vers les tâches supérieures. Les occupations qui épanouissent la personnalité sont réservées aux personnes désignées par leur naissance. L'enfant né dans un milieu ouvrier échappe difficilement à sa condition ...

---

<sup>375</sup> *Idem.*

<sup>376</sup> MARX K. & ENGELS F., *L'idéologie Allemande*, Paris, Les Éditions sociales, 1970, p. 53.

Les défenseurs du capitalisme social prétendent que chaque individu est libre de choisir, de dépenser ses revenus à sa guise et de choisir ses consommations. Nous disons que le capitalisme social, incapable d'équilibrer ses investissements avec les besoins du public, a été amené à modifier artificiellement les besoins du public par la publicité ... Les besoins de ses produits, elle (la société capitaliste) l'invente, elle le fait naître, elle l'impose au public, sous les formes les plus appropriées avec l'intensité souhaitable. Toutes les ressources de la propagande commerciale, toutes les techniques de la publicité sont à la disposition du capitalisme pour transformer les hommes en acheteurs. »<sup>377</sup>

On constate donc que pour André Renard, la liberté qu'apporte le capitalisme est illusoire, puisqu'il n'offre sa palette d'opportunités émancipatrices qu'aux seuls membres d'une certaine classe sociale, et que même le choix dans la consommation est introduit de force dans l'esprit des hommes faits consommateurs. Que la Fondation n'adopte pas une position marxiste lors des cours est une chose, mais qu'elle s'oppose directement à la pensée de l'homme dont elle porte le nom en est une autre. En décrivant sommairement le système planificateur sans laisser entrevoir aux formés les perspectives d'émancipation collective qu'il pourrait offrir, pour ensuite l'opposer à l'économie de marché dont la principale qualité serait la liberté, la formation frôle le discours libéral.

Bien entendu, la FAR ne soutient pas une économie de marché débridée, mais son discours semble très confus, il est difficile d'imaginer comment une telle présentation peut ajouter de la clarté dans l'esprit des militants syndicaux. En ce qui concerne l'équilibre entre économie de marché et économie planifiée, les slides disent ceci :

« Dans la pratique, seule une moyenne entre ces deux extrêmes est viable à terme. L'État doit dès lors laisser se développer les activités de ses citoyens librement, tout en veillant à ce que les activités ne réduisent pas les libertés des autres citoyens »<sup>378</sup>

Donc, dans ce passage, c'est l'aspect potentiellement autoritaire du trop d'État que la FAR dénonce. Donc dans ce cours d'économie, c'est bien une forme équilibre entre le pouvoir de l'État et le marché qui est promu, le syllabus de 2005 précise que, dans les faits, « **fort heureusement** »<sup>379</sup>, la réalité se trouve entre ces deux extrêmes. Les participants devraient-ils se réjouir de cet état de fait ? Il est vrai, André Renard disait bien : « Dans les pays à régime autoritaire, la direction bureaucratique centralisée et le contrôle souverain du parti sur les syndicats ont empêché les travailleurs de participer à la gestion des entreprises et de

---

<sup>377</sup> RENARD A. *Vers le socialisme par l'action*, op. cit, p. 29-30.

<sup>378</sup> Form'action André Renard, Archives privées, EMS Slides 1ère année mercredi, S.D., p. 12.

<sup>379</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-1 (6-6), op. cit, p. 5.

l'économie »<sup>380</sup>. Et cette critique, Vandersmissen l'émettait également dans son cours de relations collectives du travail, mais ce dernier proposait néanmoins des perspectives de réformes anticapitalistes que l'on retrouve chez Renard, ce qui est totalement absent ici. Voici à quel rôle le cours d'économie de 2012 astreint l'État :

« ... l'enjeu majeur à présent, en Europe comme ailleurs à l'échelon international (OMC, etc.), n'est donc pas de légiférer davantage le mode de fonctionnement des marchés et des pratiques du commerce, du travail ... Mais plutôt de légiférer autrement. De façon plus juste, plus respectueuse des populations et de l'environnement. Et de sanctionner les acteurs économiques, commerciaux et financiers qui s'adonnent à des pratiques qui vont à l'encontre des intérêts collectifs, de l'intérêt général. »<sup>381</sup>

Comme nous l'avons déjà dit, dans les années 1980, Georges Vandersmissen, fidèle à la pensée renardiste, refusait le système « communiste » avec à sa tête un État bureaucratique, et préférait un système d'économie mixte où nationalisation et planification coexistent avec l'économie de marché. Cette logique nous la retrouvons dans cette citation, mais poussée à son paroxysme ; Vandersmissen proposait cependant d'introduire, par l'action directe, la démocratie dans l'entreprise via le contrôle ouvrier dont l'objectif ultime est l'autogestion. Bien que les moyens présentés pour arriver à cet état autogestionnaire étaient assez flous, il existait la perspective d'une nouvelle forme de production démocratique, cela semble absent dans le cours d'économie de 2003, la solution aux aspects les plus prédateurs du capitalisme serait la réprimande à l'encontre des acteurs économiques les moins respectueux de l'intérêt collectif, ce dernier n'étant pas défini. Cela signifie-t-il que la FAR a totalement abandonné les perspectives de démocratisation de l'économie si chères aux renardistes ? Répondre par l'affirmative serait faux, en réalité, le contrôle ouvrier est toujours abordé dans les années 2000, nous en voulons pour preuve le fragment d'un cours d'économie de 2007 qui, bien que très synthétique, revient sur cet élément fondamental du renardisme.<sup>382</sup>

A ce stade de notre analyse, les documents semblent donner raison à Jean-Luc Degée quand celui-ci affirmait que la formation ne se concentrerait surtout que sur les aspects de l'économie capitaliste. Le témoignage de Heinz Evertz confirme notre analyse :

« ... c'est un élément important aussi, dans les différentes centrales professionnelles, il y a des formations plus idéologiques. Et ça, c'est un reproche qu'on nous fait aussi de la part de certaines centrales qu'on n'est pas, pour eux, suffisamment idéologiques. Mais nous, on essaie

---

<sup>380</sup> RENARD A. *Vers le socialisme par l'action*, op. cit, p. 20.

<sup>381</sup> Form'action André Renard, Archives privées, Niv 2 2012-2013 Doc (1) I, -/-/2012, p. 4.  
Form'action André Renard, Archives privées, Syllabus d'économie, -/-/2007, p. 25.

de faire en sorte que les gens puissent comprendre le fonctionnement de l'entreprise, puisqu'il faut comprendre le fonctionnement de la société dans laquelle ils évoluent et qu'ils puissent aussi donner des réponses ... Donc moi, dans la conception des choses, je pense que c'est une matière moins idéologique, mais on est plus dans une logique de concertation et de discussion, c'est ça qui est intéressant. »<sup>383</sup>

Heinz Evertz affirme donc que la FAR entend former les militants au fonctionnement de l'entreprise dans un objectif de concertation. Nous remarquons un contraste très net entre la vision d'Evertz et de Vandersmissen, souvenons-nous des propos de l'ancien directeur :

« Ce que nous entendons faire, ce n'est pas une formation technique spécialisée avec des trucs pour apprendre à négocier, bien sûr il y aura de la formation technique qui transmettent un minimum de connaissances juridico-sociales. Mais ce que nous cherchons, c'est former idéologiquement des militants syndicaux dans cette perspective que l'organisation syndicale joue un rôle majeur dans le fonctionnement de la société et que donc, le militant syndical doit être capable d'une analyse globale des phénomènes économiques et sociaux de son temps. »<sup>384</sup>

Si nous comparons les deux citations, il ne fait aucun doute que la conception de la formation de Vandersmissen est assez éloignée de celle d'Evertz, là où le premier entend former idéologiquement des militants, le second met en avant une formation plus technique sur le fonctionnement de l'entreprise et le dialogue au sein de celle-ci. Il semble qu'il y a eu, entre le départ de Vandersmissen et les années 2000, voire 2010, un changement dans les objectifs poursuivis par la formation.

Le reste du syllabus de 2005 se concentre sur le revenu national, les exportations et importations, la consommation, l'épargne, l'investissement, de façon très froide, il ne semble pas présenter de système économique alternatif. Nous disposons d'un autre syllabus d'économie datant de 2000, ce dernier aborde la question du chômage et de l'emploi, mais encore une fois, si ce n'est une dénonciation des emplois précaires et de la flexibilité, aucun aspect radicalement contestataire n'est présent.<sup>385</sup>

En résumé, la FAR a pu, du moins dans les années 1970 et 1980 produire une vive critique du capitalisme, et offrait des projets économiques et sociaux alternatifs, bien que ceux-ci envisageaient difficilement le bond qualitatif. Mais nous constatons que le cours d'économie le plus récent, s'il admet certains aspects négatifs du capitalisme, semble s'en accommoder et ne propose pas de réflexions contestatrices très poussées. Certes, le contrôle

---

<sup>383</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 19.

<sup>384</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 35.

<sup>385</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-2 (5-10), Syllabus d'économie, -/-/2000, p. 1-24.

ouvrier figure, à l'occasion, dans certains syllabus d'économie, mais cela de façon très brève, et quand ce dernier est abordé, il semble être érigé en objectif ultime du progrès social, alors qu'il est censé représenter qu'une étape préalable à la collectivisation des moyens de production. Dès lors, se côtoient, dans les années 2000, et un discours d'acceptation du capitalisme, et une promotion ponctuelle du contrôle ouvrier qui viendrait limiter le pouvoir des patrons. Tout cela prend place dans le cadre d'une formation qui, selon Heinz Evertz, accorde aujourd'hui davantage de place aux aspects techniques du fonctionnement de l'entreprise plutôt qu'aux notions idéologiques.

### 8.2.3 Contrôle ouvrier et cogestion

Les deux premiers syllabus, portant sur la participation ouvrière au sein de l'entreprise, plus précisément, les syllabus abordant la question du contrôle ouvrier, de l'autogestion, et de la cogestion, probablement composés par Émile Delvaux<sup>386</sup>, datent de novembre 1976, et de mars 1982. Ces deux documents portent sur la participation ouvrière au sein de l'entreprise, plus précisément, les syllabus abordent la question du contrôle ouvrier, de l'autogestion, et de la cogestion. Dès la première page du syllabus de 1976, la FAR prétend s'inscrire dans un mouvement de refus de « l'hégémonie des idées cogestionnaires »<sup>387</sup> dans la perspective d'une société autogestionnaire.<sup>388</sup> D'emblée, le document fait état de la condition aliénante dans laquelle l'entreprise capitaliste plonge les travailleurs, ils sont dépossédés de leur outil de travail, et réduits à l'état de vendeurs de leur force de travail. S'ils désirent jouir d'une émancipation pleine et complète, alors ils n'ont d'autres choix que de conquérir le pouvoir économique et assurer le pouvoir politique en vue d'une société « sans classe sociale, sans exploitation de l'homme par l'homme, une société socialiste autogestionnaire »<sup>389</sup>.

Les premières pages semblent, aux premiers abords, décrire un projet politique anticapitaliste radical, voyons maintenant quels moyens ce document propose pour parvenir à cet objectif. Un premier constat est lancé : le niveau de conscience sociale et les compétences des ouvriers requis pour faire fonctionner une société autogestionnaire sont, à

---

<sup>386</sup> Les initiales « ED » dans le coin supérieur gauche de la couverture semblent confirmer cela.

<sup>387</sup> DELVAUX E., *Doctrine syndicale*, Collection personnelle de Jean-Luc Degée, -/-/1976, p. 1.

<sup>388</sup> *Idem*.

<sup>389</sup> *Ibid*, p. 3-4.

l'heure actuelle, insuffisants. Malgré les efforts fournis par les mouvements syndicaux, l'aliénation des travailleurs serait telle qu'une société autogestionnaire ne pourrait se développer dans les conditions présentes. La nécessité d'une étape intermédiaire qui outillerait les ouvriers en vue d'une gestion collective de l'entreprise est nécessaire, cette étape, c'est le contrôle ouvrier.<sup>390</sup> Dans cette phase, les ouvriers, organisés en syndicats, disposant de toutes les informations économiques de l'entreprise ont la possibilité, en temps voulu, de s'opposer par l'action syndicale aux décisions de la direction. Ils s'opposent ainsi à l'arbitraire patronal et présent, théoriquement, sur la direction des affaires économiques de l'entreprise. Le contrôle signifie à la fois le fait de surveiller les décisions patronales, mais aussi d'orienter les décisions qui concernent l'entreprise vers un objectif social. Nous remarquons que la supposée incapacité, en l'état, des travailleurs à exercer le pouvoir semble discrépante toute volonté radicale de renversement brutal du capitalisme, Delvaux préconise bien un « passage progressif vers l'autogestion socialiste »<sup>391</sup>.

Cette revendication du contrôle ouvrier, la formation ne l'abandonnera jamais, encore dans les années 2000, les syllabus ne manquent pas de revenir sur ce point. Cependant, nous remarquons que dans les années 1970 et 1980, il existait des syllabus entiers dédiés à ces questions, ce qui n'est plus le cas dans les années 2000. À cette période, le contrôle ouvrier apparaît toujours, mais se limite à l'une ou l'autre page dans des syllabus parfois très denses. Cela peut s'expliquer par le fait que les syllabus les plus anciens ont été produits peu après le congrès de 1971 qui a réaffirmé l'importance du contrôle ouvrier et de l'autogestion à la FGTB, impactant directement le contenu des formations. Émile Delvaux témoigne :

« Il y a eu un congrès célèbre, c'est le congrès de 1971 où à la Fondation [André] Renard, il y a eu une réunion dirigée par Joseph Brusson sur la nécessité de réintroduire les notions de contrôle ouvrier et les notions d'autogestion. »<sup>392</sup>

Il est indéniable que les aspects fondamentaux de la pensée renardiste ont persisté jusqu'aux années 2000, des éléments tels que l'indépendance syndicale, ou les réformes de structure n'ont jamais disparu des cours. Nous remarquons que la question de l'autogestion est bien moins présente dans les syllabus les plus récents, il semble que l'attention soit donnée au contrôle ouvrier avant tout. Les syllabus les plus anciens, eux, ne manquent pas de définir

---

<sup>390</sup> DELVAUX E., *Doctrine syndicale*, op.cit, p. 5.

<sup>391</sup> *Ibid*, p. 10.

<sup>392</sup> Interview E. Delvaux I, annexes, p. 126.

précisément ce qu'est l'autogestion et sa mise en application en Yougoslavie, ce que l'on ne retrouve plus dans les années 2000, cela pouvant aussi s'expliquer par l'évolution du contexte historique. En effet, les documents se contentent parfois de citer le mot autogestion, sans description plus spécifique.

Il est nécessaire de tempérer notre propos à ce sujet, car, un syllabus, aussi synthétique soit-il, ne dit rien du contenu transmis oralement lors du cours. Ainsi, un syllabus très bref sur la question du contrôle ouvrier ou de l'autogestion peut être accompagné de commentaires très précis de la part du formateur. La réelle difficulté est de déterminer si oui ou non, les éléments doctrinaux sont étudiés avec autant d'intensité que dans le passé. Malheureusement, aucun document ne mentionne le nombre d'heures allouées à la question du contrôle ouvrier et de l'autogestion. Grâce à Delphine Dumont, nous savons que ces éléments font toujours partie du contenu doctrinal des formations, mais sans plus de précisions.<sup>393</sup>

Nous concluons donc que la FAR semble envisager la fin du capitalisme au travers d'un projet anticapitaliste dont le contrôle ouvrier marque le premier pas. Mais la question du changement de régime n'est pas exactement détaillée, elle semble prendre la forme d'un long apprentissage de la classe ouvrière par l'expérience concrète du contrôle ouvrier, qui, de fil en aiguille devrait créer les conditions nécessaires à l'établissement d'une société autogestionnaire. Ces éléments théoriques constituant la ligne doctrinale de la FAR sont en réalité une synthèse du programme adopté par la FGTB au congrès de 1971, cela n'est pas surprenant dans la mesure où ce syllabus date de 1976. Nous constatons que, malgré les points d'ombre qui subsistent quant au passage du régime capitaliste à l'autogestion, la critique du système économique est évidente, et l'objectif autogestionnaire est clairement explicité. Tous ces éléments, nous l'avons vu, sont beaucoup plus confus dans les syllabus d'économie des années 2000.

#### 8.2.4 Les voies concrètes de l'anticapitalisme selon la FAR

Pour comprendre plus précisément encore la manière dont la FAR pense sa politique anticapitaliste, il convient de se tourner vers le cadre du deuxième cycle d'émissions

---

<sup>393</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 264.

télévisées. Le thème abordé est : les syndicats face aux défis de la société capitaliste. Ce qui nous intéresse ici, c'est de déterminer quels problèmes la FAR pointe du doigt et quelles solutions concrètes celle-ci propose. Il nous est impossible, malheureusement d'analyser tous les syllabus des émissions télévisées, car dans le cadre de notre recherche documentaire, un seul fut retrouvé. Il s'agit d'un syllabus de 1974 composé de 35 pages et divisé en cinq chapitres portant chacun sur une des cinq premières émissions du deuxième cycle de formation. Chaque chapitre est abordé en trois temps :

1. Analyse critique du sujet dans le cadre néocapitaliste
2. Affirmation des positions doctrinales de la FGTB
3. Stratégie de lutte de la FGTB dans un but de transformation radicale de la société néocapitaliste.<sup>394</sup>

Le thème de ce cycle, et le titre de ce syllabus sont « les travailleurs face aux défis de la société capitaliste », et pourtant, le mot « capitaliste » est d'emblée remplacé par le terme « néocapitaliste ». Cela peut sembler anodin, mais nous pourrions voir dans ce problème de vocable un glissement d'une critique fondamentale du capitalisme à une critique de sa forme actuelle, du moins en 1974. Quoi qu'il en soit, la première partie de ce syllabus consacrée à la première émission intitulée « Quelle société voulons-nous ? » consiste en un exposé synthétique du positionnement idéologique de la FGTB. Y sont exposés les principes la charte de Quaregnon de 1894, la déclaration des principes de 1945 et surtout ceux du congrès de 1971<sup>395</sup>.

Dans cette partie, la FAR insiste sur l'importance de l'amélioration immédiate des conditions d'existence des travailleurs, tout cela dans un projet plus large de transformation des « mécanismes qui créent la situation d'aliénation et d'exploitation »<sup>396</sup> des travailleurs. Il est question ici de réaffirmer le refus d'intégration dans le système néocapitaliste tout en gardant un droit de contrôle sur les décisions prises dans les entreprises.<sup>397</sup> En résumé, l'objectif du mouvement syndical est de construire une société socialiste par l'introduction,

---

<sup>394</sup> « *Syndicalisme* », ou *les travailleurs face aux défis de la société capitaliste*, Collection personnelle d'Émile Delvaux, -/-1974, p. 3.

<sup>395</sup> *Ibid*, p. 5-10.

<sup>396</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>397</sup> *Ibid*, p. 5-10.

dans le champ de la production, de la démocratie et, *in fine*, instituer une « nouvelle forme de propriété des moyens de production ». L'allusion au contrôle ouvrier est évidente.<sup>398</sup>

La nature de cette nouvelle forme de propriété est collective, c'est un des grands principes du socialisme démocratique que revendique la FGTB. Elle promeut un système de production où la propriété collective, organisée en fonction des objectifs économiques établis par la planification, satisfait les besoins de la population. Dans ce système, la démocratie s'exerce aussi bien dans l'entreprise qu'à l'extérieur de celle-ci, et cela dans tous les domaines qu'ils soient économiques, sociaux, politiques et culturels.<sup>399</sup> Donc la FGTB nous propose, à la fois des grandes caractéristiques de la société idéale qu'elle promeut, et à la fois des revendications immédiates. En effet, dans les chapitres qui suivent, le syllabus aborde diverses revendications portées par le syndicat. Mais la question fondamentale est la suivante : quelles solutions apporter afin d'atteindre ces objectifs ultimes ? C'est ce que nous tentons de découvrir dans le reste de ce document.

Pour la deuxième émission, c'est le droit à l'emploi qui est à l'honneur. Dans ce chapitre, le syllabus énonce les difficultés auxquelles l'économie wallonne fait face : fermetures des industries, réduction du volume de l'emploi, récessions conjoncturelles. Pour remédier à ces problèmes, la FGTB préconise l'application du contrôle ouvrier dans les entreprises afin d'orienter, par l'action syndicale, la direction de l'entreprise vers la création d'emplois par le développement des différents secteurs industriels. De plus, chaque entreprise recevant une aide de l'État devrait passer un contrat avec ce dernier l'obligeant à investir et créer des emplois. Et finalement, l'initiative industrielle publique devrait agir là où le privé est incapable d'assurer le plein emploi en créant des entreprises. Donc nous retrouvons des revendications immédiates quant au problème du sous-emploi qui doit être réglé par l'intervention directe des syndicats et de l'État, cependant, la question de la propriété et de son changement de nature ne figure pas dans cette partie du syllabus<sup>400</sup>. Notons cependant qu'au bas de la page, une série de questions destinées à être discutées dans les réunions de spectateurs est présente, l'une d'entre elles dit : « Le plein emploi est-il réalisable dans le système capitaliste ?»<sup>401</sup>. Cet élément indique la possibilité d'une critique

---

<sup>398</sup> *Ibid*, p. 5.

<sup>399</sup> *Ibid*, p. 6.

<sup>400</sup> *Ibid*, p. 11-14.

<sup>401</sup> *Ibid*, p. 14.

anticapitaliste plus radicale potentiellement introduite par l'animateur lors de la réunion, mais il est évidemment impossible de savoir quelle tournure exacte prirent ces discussions.

La troisième émission porte sur les inégalités sociales. Malgré une amélioration du niveau de vie belge depuis les années 1950, la FGTB déplore que, malgré l'accroissement du revenu national, la part du gâteau destinée aux travailleurs n'ait pas augmenté. Les solutions proposées quant aux inégalités sociales consisteraient en un renforcement des impôts sur les grandes fortunes et revenus et sur les bénéfices des sociétés. Ensuite, la FGTB défend une politique de défense du pouvoir d'achat, une fiscalisation des financements des soins de santé, une mise à égalité des femmes dans leur participation dans les domaines économiques et politiques, une politique en faveur d'une formation professionnelle de qualité des jeunes, et des aides versées aux personnes souffrant de handicaps physiques ou psychiatriques<sup>402</sup>. Dès lors, la solution proposée quant aux inégalités sociales est une meilleure « répartition du gâteau »<sup>403</sup>, mais la question du mode de production est éludée. En somme, ce n'est pas le système de production lui-même qui est dénoncé ici, mais bien la façon dont celui-ci répartit les richesses.

La quatrième émission s'intitule « consommer quoi et comment ? ». Dans cette partie, les critiques adressées aux modes de consommation sont multiples : production intentionnelle de marchandises peu durables, injonction à la consommation par la publicité, et frustrations engendrées par des inégalités dans la capacité de consommer<sup>404</sup>. À ces griefs, la FGTB propose plusieurs solutions :

- Répartition harmonieuse des ressources et satisfaction des besoins essentiels.
- Défense du consommateur par le contrôle qualité des produits, lutte contre le conditionnement des travailleurs à la consommation et contrôle des prix.
- Donner la possibilité aux consommateurs de faire pression sur les entreprises pour qu'elles livrent des produits qui satisfont leurs besoins « réels », et sur les pouvoirs publics pour obtenir des équipements collectifs familiaux.
- Orienter la recherche vers des objectifs d'intérêts collectifs.<sup>405</sup>

---

<sup>402</sup> *Ibid*, p. 15-20.

<sup>403</sup> *Ibid*, p. 21.

<sup>404</sup> *Ibid*, p. 23-25.

<sup>405</sup> *Ibid*, p. 25-26.

Une nouvelle fois, les propositions présentées ci-dessus tendent à améliorer les conditions d'existence des travailleurs dans le cadre du capitalisme et non dans une perspective de sortie de ce dernier. Nous commençons à apercevoir ici une divergence entre les revendications et objectifs immédiats proposés par la FGTB et ses revendications à long terme.

La cinquième et dernière émission que nous abordons se nomme : « qui détient le pouvoir économique ? ». La FGTB affirme que le pouvoir économique demeure entre les mains des banques, holdings et les sociétés multinationales, et qu'investies du pouvoir économique, elles jouissent du pouvoir politique. Afin de contrebalancer cette domination, le contrôle ouvrier est de nouveau présenté comme le remède à la toute-puissance des holdings et multinationales.<sup>406</sup>

En résumé, bien que la FGTB brandit des objectifs anticapitalistes, les solutions proposées lors de ces émissions semblent insister sur une vision assez court-termiste de la lutte syndicale. Certes, il est vrai que les revendications plus immédiates doivent naturellement représenter une partie importante de la stratégie syndicale. Cependant, bien que les objectifs soient révolutionnaires, les remèdes proposés aux maux de la société capitaliste ne le sont pas. En somme, le contrôle ouvrier semble bien souvent devenir l'objectif ultime de la lutte, l'autogestion demeure un cap bien lointain régulant vaguement l'action syndicale.

---

<sup>406</sup> *Ibid*, p. 30-33.

## 9 Les formés

Avant de conclure notre travail, nous abordons un dernier aspect de l'EMS qui est les formés eux-mêmes. Dans un premier temps, nous analysons la façon dont les nouveaux militants sont recrutés, pour mettre en évidence la marge de manœuvre que la Fondation avait à cet égard. Ensuite, nous proposons d'analyser l'évolution dans le temps des caractéristiques du public de l'EMS. Outre l'évolution du nombre d'inscriptions, nous analysons la représentativité des différentes centrales professionnelles dans la formation, ainsi que la représentation des femmes à l'EMS. Ce chapitre touche à un aspect fondamental de l'école permanente qui est son hétérogénéité tant au niveau professionnel qu'en termes de genre. Ainsi, au terme de cette partie, nous pourrons mieux comprendre à quel type de public la formation s'adressait comment la FAR parvint à faire fonctionner une formation mixte et interprofessionnelle.

### 9.1 L'intégration des nouveaux formés

Il est intéressant, avant de brosser un portrait du public de l'EMS, d'expliciter les conditions d'intégration des militants aux formations de la FAR. Dans un premier temps, comprenons que la FAR n'est pas active dans le « recrutement » des nouveaux participants, cela est plutôt du ressort des responsables syndicaux au sein même des entreprises. En 1966 déjà, ce sont les secrétaires professionnels et les délégués permanents qui désignent les participants, car ce sont les sections professionnelles qui paient les coûts occasionnés par la formation<sup>407</sup>. Cependant, les militants désignés ont bien évidemment le droit de refuser d'y participer. Les critères de sélection des délégués permanents se font surtout en fonction des besoins du mouvement syndical et sur base du potentiel et de la motivation des candidats concernés. Cela ne se fait donc pas non plus sous la seule impulsion de l'un ou l'autre militant<sup>408</sup>. Comme l'énonce José Verdin :

« Donc ce n'est pas quelqu'un qui, de son propre chef, dit « je veux de la formation », c'est pas du tout comme ça que ça se passe. Ça va dans le sens de quel est l'intérêt pour le mouvement syndical ... Donc, il faut être sûr que ce n'est pas des cornichons qui viennent « foutre le brol », pour me faire bien comprendre. Ça, c'est une exigence absolue. »<sup>409</sup>

---

<sup>407</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux*, op. cit, p. 22.

<sup>408</sup> Interview J. Verdin, annexes, p. 209.

<sup>409</sup> *Idem*.

De plus, José Verdin mentionne que certains militants sont attirés par la formation dans une perspective de promotion personnelle. Mais il rappelle que participer à la formation n'octroie pas systématiquement un poste de délégué au participant, et encore moins un diplôme comme nous l'avons déjà mentionné. Pour certains militants, le fait de participer à l'EMS peut même occasionner certains désavantages. José Verdin témoigne :

« À l'entreprise, quand on saura que vous suivez des cours de formation syndicale, peut-être qu'on va vous dire « lui, ce n'est ni promotion ni rien du tout ». On leur dit d'être discrets, de s'appuyer sur les délégués qui sont là, sinon vous allez être visés, donc c'est pas une promotion. C'est même une sanction à la limite qui ne viendrait pas de nous, mais de leur lieu de travail. »<sup>410</sup>

En somme, la FAR entend former des personnes motivées par l'activité syndicale militante et conscientes des conséquences négatives que cela peut entraîner sur leur environnement de travail. Bien entendu, certains militants peuvent être sélectionnés et malgré tout ignorer cela pour se rendre compte que la formation proposée par la FAR ne leur convient pas. C'est une des principales causes d'absentéisme, voire d'abandon pour José Verdin.<sup>411</sup>

## 9.2 Le profil des formés

Afin de mieux comprendre à qui la formation syndicale de la FAR s'adresse, nous analysons dans cette partie les différentes caractéristiques des participants de l'EMS et leur évolution dans le temps. Pour ce faire, nous avons initialement eu comme ambition de mettre en série chaque source documentant l'âge, le sexe, la profession, le niveau d'étude, et les centrales professionnelles dont sont issus les participants. Malheureusement, pour un certain nombre de ces critères, les données sont bien trop lacunaires pour créer des séries longues sur plusieurs années. Par exemple, le rapport de Kazadi documente l'état civil des participants, leur fonction syndicale et leur niveau d'études, ces informations précieuses ne se retrouvent malheureusement dans aucun autre rapport postérieur à 1967. Ainsi, la toute première année de formation en ce qui concerne les caractéristiques des participants fut documentée avec précision, mais les années qui suivent feront l'objet de bilans moins étoffés. Aussi, nous avons trouvé des fiches des participants très précises qui datent de la fin des années 1960, et qui documentent leur profession et leur lieu de travail, mais mobiliser de telles fiches est délicat.

---

<sup>410</sup> Interview J. Verdin, annexes, p. 210.

<sup>411</sup> *Idem*.

En effet, il n'est pas évident de savoir si ces fiches sont exhaustives, de plus elles ne concernent que la fin des années 1960.

Nous nous sommes donc résolus à nous limiter à quelques caractéristiques fondamentales des participants assez complètes pour retracer des évolutions dans une durée longue. Ces informations ont été collectées dans des rapports produits au sein de la FAR, et dans des documents édités comme les livrets des congrès statutaires de la FGTB et le *Bulletin de la FAR*. Nous avons donc décidé de nous pencher sur ces caractéristiques particulières : le nombre de participants par année selon le niveau de la formation, le secteur professionnel, et le sexe.

En ce qui concerne le nombre de participants par niveau et centrale professionnelle, nous avons des données complètes et fiables de 1966 à 2001. Les carnets des congrès statutaires de la FGTB Liège-Huy-Waremme reviennent régulièrement sur les profils des participants jusqu'en 2000. Au-delà de cette date, les caractéristiques des formés ne sont plus mentionnées dans aucun bilan édité par la FAR ou la FGTB. L'année 2000-2001 constitue alors la limite temporelle de ce chapitre. En ce qui concerne la répartition des formés par sexe, les données à ce sujet ne dépassent pas l'année 1986-1987. Un numéro spécial des bulletins fut édité en 1987 pour fêter les 20 ans de la formation, il prend la forme d'un bilan des deux décennies mentionnant des données précises sur le nombre de participants par centrale et par sexe. C'est le document le plus récent en notre possession qui fait état de la distribution des participants par sexe.

### 9.2.1 Le rapport de 1967

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le rapport de Kazadi expose des données qui ne seront jamais dévoilées dans les bilans postérieurs produits par la FAR. Cependant, bien que ces données ne concernent qu'une seule année sur plus de 50 ans de formation, nous estimons qu'elles méritent de paraître dans ce travail. Certes, ces informations ne permettent pas de rendre compte l'évolution des caractéristiques, mais elles donnent néanmoins des indications intéressantes quant au profil socioprofessionnel du public initial de l'EMS. Nous commençons par présenter les données relatives au niveau d'instruction des participants.

Tableau 11 : Niveau d'instruction des participants de l'EMS en 1966

Études faites	Population Totale	%
Enseignement primaire	33	27.5
Enseignement Secondaire inférieur, moyen et technique A3	38	31.6
Enseignement Secondaire supérieur général et technique A2	10	8.3
Enseignement du soir B3	10	8.3
Autres enseignement non achevés 1 ou 2 ans de l'école secondaire inférieure ; 1 ou 2 ans des cours du soir	29	24.3
Totaux	120	100%

Source : KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux*, op. cit, p. 29.

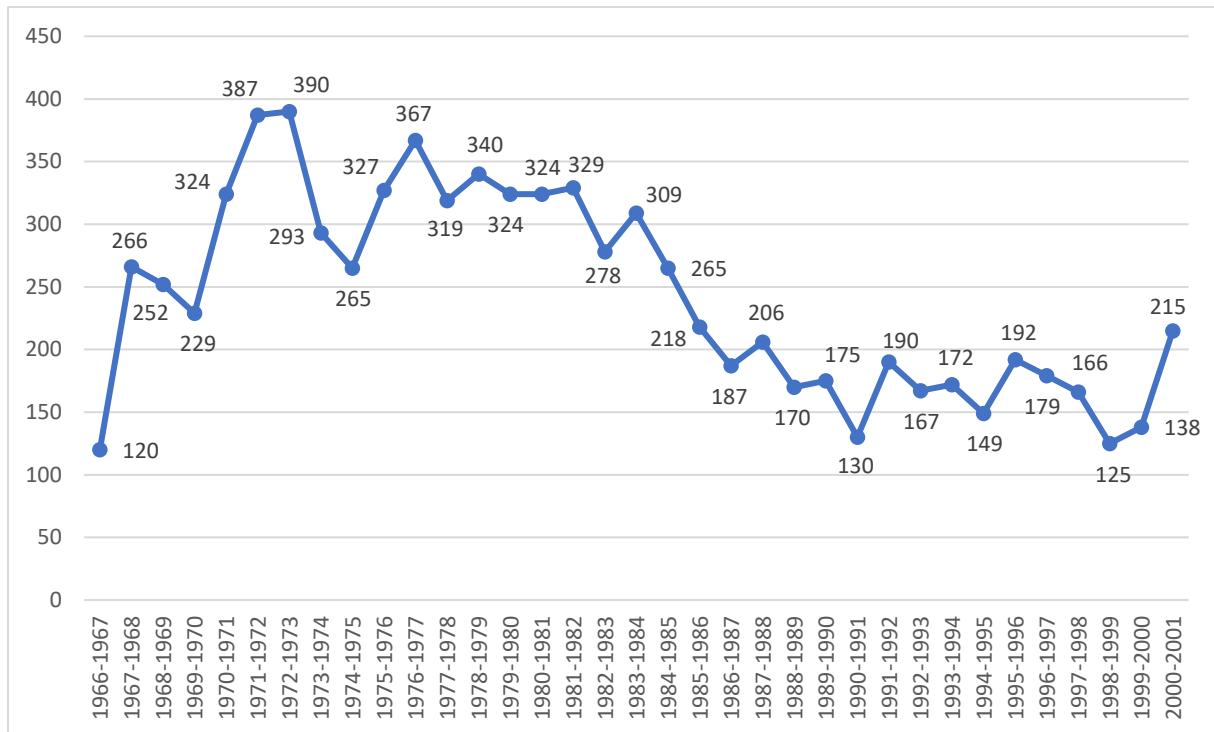
Ce tableau témoigne d'un fait important : la majorité des formés ont arrêté leurs études avant d'accéder au secondaire supérieur. De plus, c'est plus d'un quart des participants qui se sont arrêtés à la sortie du primaire. Cette information est peu surprenante quand on prend en compte le fait que 55% des participants de l'année 1966-1967 sont des ouvriers qualifiés et que 57.5% viennent de la centrale des métallurgistes. En somme, le rôle de l'EMS est de donner les outils intellectuels pour mener une action syndicale de qualité à une majorité d'ouvriers peu instruits par le système scolaire.<sup>412</sup>

### 9.2.2 Le mouvement d'inscription (1966-2000)

La première caractéristique que nous voulons mettre en avant est la représentation des participants selon le niveau. Ces données sont parmi les rares à paraître régulièrement dans les documents produits par la FAR. Non seulement elles nous renseignent sur le nombre total d'élèves, mais elles indiquent également si la FAR entend former des militants déjà expérimentés, ou alors des syndiqués inexpérimentés étant que chaque niveau s'adresse à différents profils. Rappelons qu'il n'existe pas de données chiffrées quant aux participants du troisième niveau, dès lors nous ne serons pas à mesure de commenter cet aspect de la formation. Tournons-nous d'abord sur le nombre global de participants aux formations de la FAR.

<sup>412</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux*, op. cit, p. 20, 32.

Figure 4 : Total des participants par année tous niveaux confondus



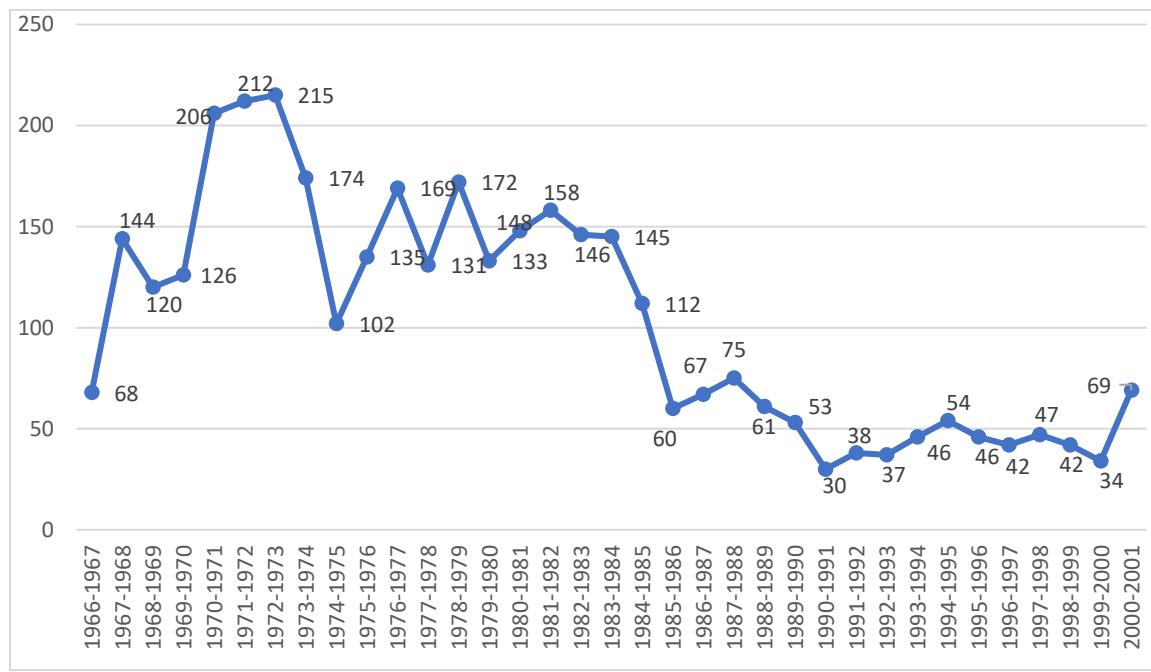
Sources : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 80. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988-2002.

Ce graphique nous permet d'apprécier, dans un premier temps, l'augmentation impressionnante du nombre de participants durant les premières années de la formation tous les niveaux confondus. Nous constatons que durant les six premières années de son existence, la formation passe de son taux le plus bas de participation en 1966 à son taux le plus élevé en 1972. Cela représente un passage de 120 à 390 participants, c'est-à-dire, une augmentation de 225% en six années. Ce pique de participations est suivi par une chute vertigineuse les deux années suivantes, une perte de 125 participants entre 1974 et 1972, représentant plus d'un tiers des participants de 1972. Bien que nous remarquions une rapide augmentation entre 1974 et 1976, la tendance est manifestement à la baisse durant la seconde moitié des années 1970. Les années 1980 constituent une chute spectaculaire en termes de participation, si l'année 1980-1981 enregistre le nombre respectable de 324 participants, l'année 1989-1990, n'en compte plus que 175, c'est-à-dire une baisse de 46%. Les années 1990 constituent la décennie enregistrant, par année, une moyenne de 160 participations. Pour comparaisons, les années 1970, enregistrent en moyenne 333 participants par an et les années 1980, 246. Notons néanmoins une rapide augmentation entre 1998 et 2001, malheureusement, l'absence de données au-delà de cette date ne nous nous permet pas d'affirmer que cette

ascension se poursuivit dans les années 2000. Les années 1970 représentent sans conteste la période faste de la formation avec un taux de participation qui ne fera que chuter dans les années 1980 pour trouver une très relative stabilité dans les années 1990, mais avec un nombre réduit de formés.

En somme nous pouvons tirer quatre phases de l'évolution de la participation : une phase ascendante jusqu'au début des années 1970, une phase de stabilisation jusqu'en 1981, suivie d'une chute dans les années 1980, et enfin une phase de stabilisation avec une participation réduite dans les années 1990. Dirigeons-nous désormais vers les prochains graphiques afin d'analyser la participation en fonction des deux niveaux de formation afin de tirer plus amples informations.

*Figure 5 : Premier niveau, participation totale par année.*

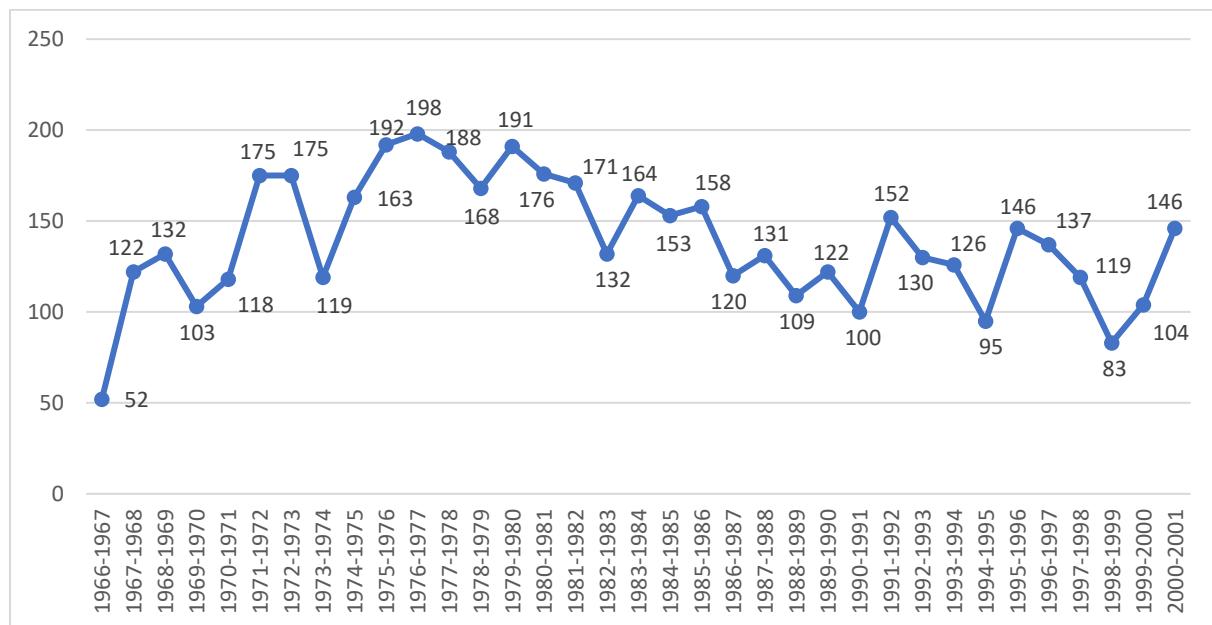


Sources : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 80. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988-2002.

Nous pouvons constater que ce graphique suit une trajectoire assez similaire à celle du premier. Nous observons une période d'augmentation de la participation au début des années 1970 avant de chuter au milieu de la décennie pour ensuite retrouver un semblant de stabilité dans les années 1980. Une nouvelle baisse s'enclenche vers 1982, baisse qui se transforme en chute en 1984 malgré une légère remontée en 1986, elle se poursuit jusqu'en 1990. Encore une fois, les années 1990 comptabilisent, en moyenne, bien moins de participants que les deux décennies qui les précèdent. Nous avons, en moyenne et par année, 165 participants

dans les années 70's, 102 dans les années 80's, et enfin, 41 dans les années 90's. En somme, nous retrouvons en moyenne quatre fois moins de participants dans les années 1990 que dans les années 1970. Les observations sont relativement similaires à celles tirées du premier graphique, les quatre phases du mouvement de la participation demeurent pertinentes.

Figure 6 : 2e niveau, participation totale par année



Sources : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 80. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988-2002.

Le graphique ci-dessus se distingue, à différents égards, des deux premiers graphiques présentés. Nous observons, comme en première année, une diminution tendancielle du nombre de participants, mais cette évolution semble souvent moins abrupte. Dans les années 1970, en moyenne, nous comptons 168 étudiants, alors que nous en retrouvons 143 pour les années 1980 et 119 pour les années 1990. Nous remarquons également que la participation au second niveau, même si elle n'a jamais atteint les maxima du premier niveau, est en moyenne plus importante. Le second niveau n'a pas subi les baisses drastiques de participations qui se manifestent au premier niveau au milieu des années 1980. Les centrales semblent avoir privilégié le niveau intensif de formation pour leurs militants plutôt que le cycle d'initiation, les raisons derrière ce phénomène sont difficiles à déterminer. Une possibilité serait que les centrales privilégient leurs propres cycles de formation plutôt que ceux de la FAR pour initier leurs militants à la pratique syndicale, pour ensuite parfaire leurs connaissances au second niveau. Il est en réalité très difficile de déterminer les facteurs extérieurs à la FAR qui pourraient expliquer les diverses causes des variations en termes de

participation. Pour ce niveau, les deux dernières phases de l'évolution de la participation sont ici moins évidentes. La chute des années 1980 semble moins brutale qu'au premier niveau et la participation plus stable des années 1990 n'est pas si éloignée de la participation des années 1970.

### 9.2.3 La représentation des centrales

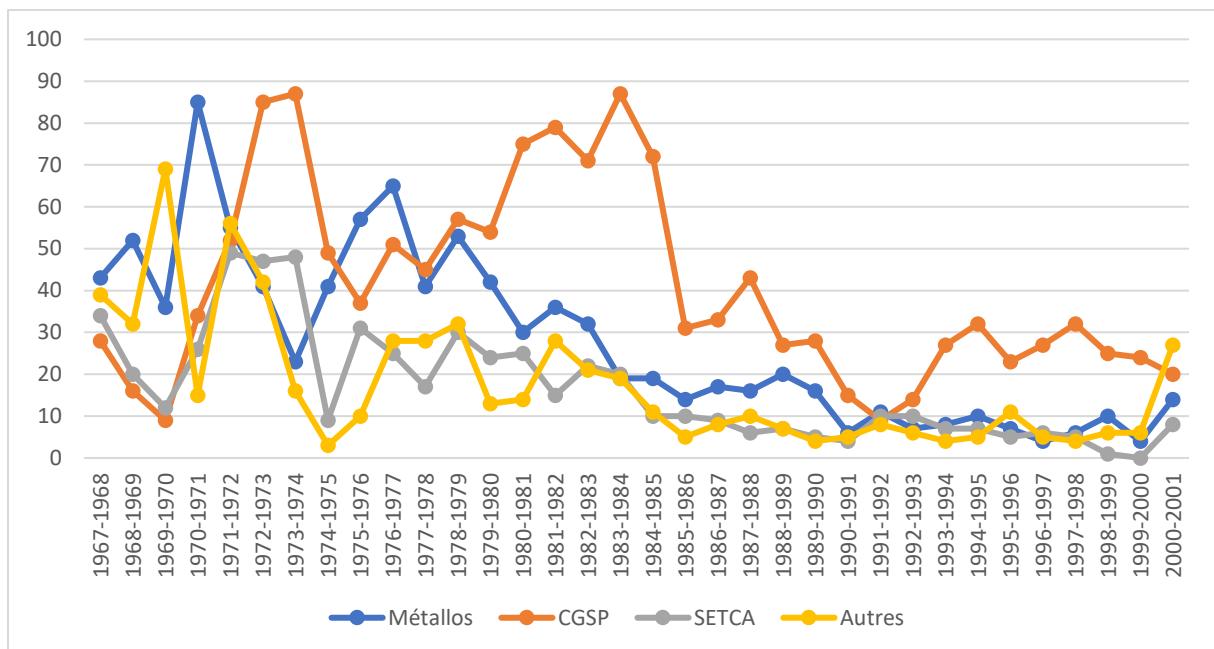
Penchons-nous désormais sur la représentation des centrales dans les différents niveaux. Les données présentées ci-dessous permettent de mieux comprendre le poids de chaque centrale dans le cadre de la formation, et le profil professionnel des participants. Avant de commenter les graphiques, il convient de mentionner que la catégorie « autres » concerne les centrales dont la participation est très basse et irrégulière. Nous pensons, par exemple, à la Centrale Générale qui envoie ponctuellement des militants à la FAR, mais de façon trop sporadique pour qu'une quelconque mise en série soit pertinente. Delvaux et Vandersmissen expliquent cela par l'existence de désaccords idéologiques entre la FAR et la Centrale Générale, notamment au sujet du renardisme. En effet, déjà en 1961, la Centrale Générale nationale s'opposait au projet de grève lancé par André Renard en décembre 1960. En réalité, la centrale répugnait bien souvent à rompre le dialogue avec les interlocuteurs sociaux, elle a toujours privilégié la concertation à l'action directe.<sup>413</sup> C'est à l'occasion de « tests » ou au gré des mouvements sociaux dans les entreprises que la Centrale Générale pouvait envoyer ses militants à l'EMS.<sup>414</sup> Parmi les autres secteurs classés dans cette catégorie, nous pouvons retrouver celui de l'alimentation, du textile, ou du vêtement.

---

<sup>413</sup> VANVELTHEM L., « La Centrale Générale pendant les 30 glorieuses », in *Épopée : la Centrale générale FGTB Liège - Huy - Waregem, maître d'œuvre de l'unité ouvrière.*, Seraing, IHOES, 2020, p. 207-211.

<sup>414</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 40.

Figure 7 : 1er niveau, distribution par centrales par année



Sources : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 80.; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988-2002.

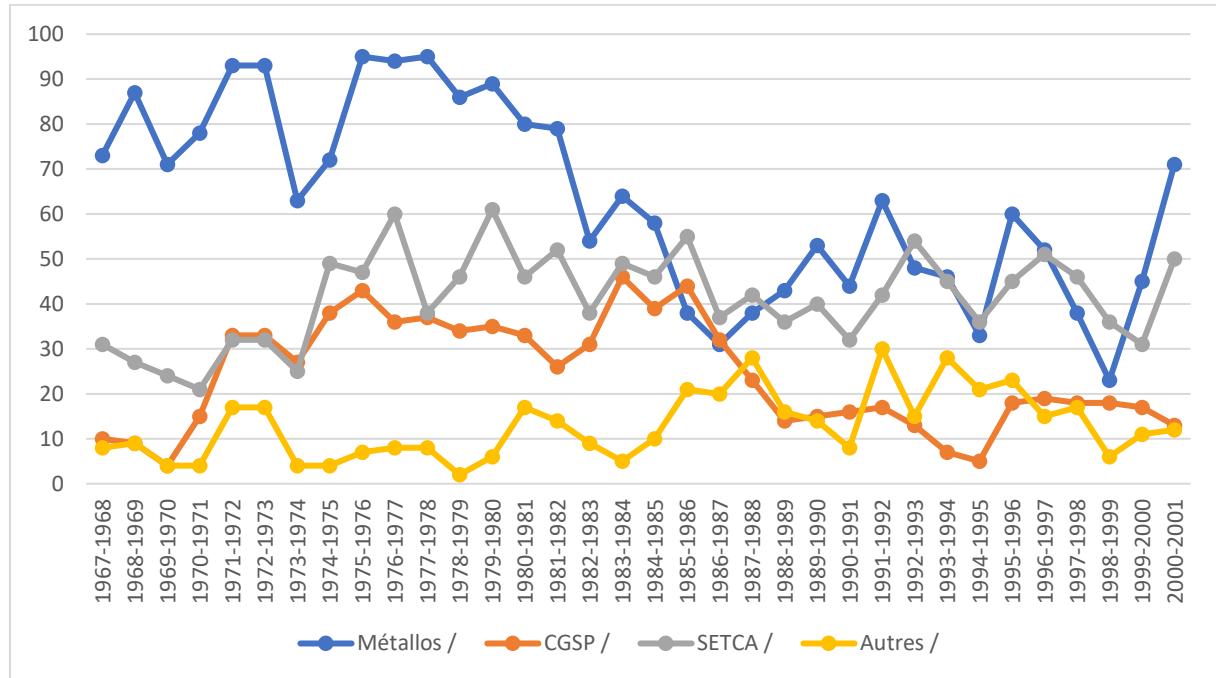
Ce premier graphique permet de constater une participation impressionnante de la CGSP, en effet, à partir de 1972, ce sont les militants du service public qui incarnent la centrale majoritaire, si ce n'est pour une courte période de régression entre 1975 et 1977. Mais, si la CMB est bien le principal « bailleur de fonds » de la FAR, et que la CGSP est la centrale la plus représentée en termes de participants, nous pourrions conclure que le premier niveau, bien qu'il soit financé par les métallurgistes, profite en majorité aux militants des services publics. Le manque d'informations sur les finances de la FAR ne nous permet malheureusement pas d'aller plus loin dans cette analyse. Notons que, selon Delphine Dumont, la CGSP est la centrale minoritaire actuellement, le déclin amorcé en 1997 pourrait donc avoir persisté.<sup>415</sup>

En ce qui concerne les métallurgistes, nous constatons que leur nombre s'est réduit de façon phénoménale en 1973-1974, à cette période, l'industrie wallonne subissait de plein fouet la fuite des capitaux des multinationales dont l'investissement avait baissé de plus de moitié entre 1974 et 1975. Au même moment, la production industrielle baisse de 8,62% et le nombre de chômeurs complets augmente de 69,37%. Nous constatons cependant une augmentation certaine des métallos dans les trois années qui suivent, cela pourrait peut-être s'expliquer par les vagues d'occupations engendrées par les fermetures envisagées et

<sup>415</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 260-261.

concrétisées des industries<sup>416</sup>. La seconde moitié des années 1970 amorce malgré tout un long déclin de la participation de toutes les centrales qui ne semblent pas remonter la pente avant l'aube de l'an 2000. Seule la CGSP échappe à ce mouvement et reste la centrale la plus importante de 1979 à 1984 avant de connaître elle-même une chute.

Figure 8 : 2e niveau, distribution par centrales par année



Sources : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 80. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988-2002.

Le deuxième niveau de la formation semble davantage investi par les métallurgistes, suivis de près par le SETCa dès la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2000. La CGSP occupe généralement la troisième place en termes de participations avant d'être régulièrement dépassée par les diverses centrales mineures dès la fin des années 1980. La CGSP envoie manifestement beaucoup moins de militants au second niveau, peut-être la centrale considérait-elle la formation courte comme suffisante. Jean-Luc Degée, lui, explique ce phénomène par le fait que matières abordées aux cours du second niveau n'entraient pas en adéquation avec les besoins des militants du service public, il nous dit :

« En fait, ce qu'ils disaient (les responsables de la CGSP), c'est que comme la structure de la formation est interprofessionnelle, quand tu abordes des sujets comme le droit du travail, c'est pas la même chose dans le secteur public ou le secteur privé. Or, les formateurs insistent surtout sur le secteur privé ... Donc quand

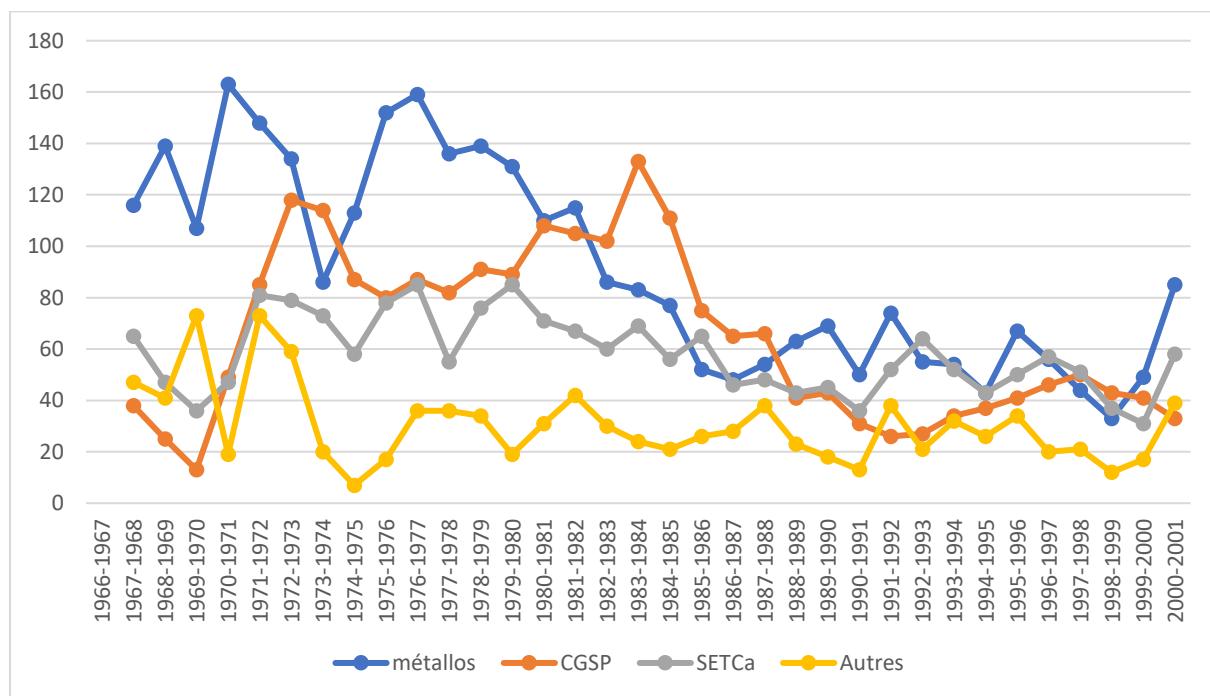
<sup>416</sup> MEYNEN A. & WITTE E., « Conjonction de crises de légitimité sur les plans économique et institutionnel (1974-2016) », in WITTE E., *Histoire politique de la Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, SAMSA, 2017, p. 397-400.

quelqu'un du service public vient et qu'on lui donne un cours sur le fonctionnement les conseils d'entreprise, il s'en fout parce qu'il ne le vit pas, il n'y est pas. Et donc il y a ce mécontentement des services publics qui pensaient qu'on ne prenait pas en compte leurs spécificités. »<sup>417</sup>

Cela a beaucoup de sens, car nous l'avons mentionné plus tôt ; les organisateurs, au début des années 1980, adaptèrent leurs cours pour les militants du service public en remplaçant les leçons sur la délégation syndicale, le conseil d'entreprise, et la sécurité et l'hygiène au travail par des formations sur le fonctionnement de la CGSP, le statut syndical, et les accidents du travail dans le service public, mais seulement au premier niveau. Cela peut potentiellement expliquer pourquoi la CGSP jouit d'une présence plus importante au premier niveau par rapport au second.

Nous remarquons que la baisse de participants qui se manifestait en 1972 au premier niveau a plutôt lieu en 1973 au second niveau. Ce phénomène se manifeste donc dans les deux niveaux, mais à une année de décalage. Au deuxième niveau, cette chute soudaine concerne toutes les centrales au même moment, ce qui n'est pas le cas au premier niveau.

Figure 9 : Répartition selon les centrales par année tous niveaux confondus



Sources : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 80. ; *Congrès statutaire de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, Liège, FGTB, 1988-2002.

<sup>417</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 82.

Si nous posons notre regard sur le troisième graphique, nous constatons que le milieu des années 1970 amorce un long déclin de la participation des métallos. Ces derniers passent derrière la CGSP durant les années 1980, pour ensuite se disputer la majorité avec le SETCa dans les années 1990. Une nouvelle fois, le déclin du secteur métallurgique wallon exacerbé par la crise de 1974 n'est sans doute pas sans conséquence sur la représentation de la CMB à l'EMS. L'industrie wallonne, alors une des principales productrices mondiales d'acier dans les années 60, voit son nombre d'ouvriers entre 1975 et 1985 passer de 65.000 à 35.000<sup>418</sup>. À ce sujet, Vandersmissen nous raconte :

« ...on va être confrontés à quelque chose qui va avoir un impact en partie négatif sur l'organisation, en tout cas sur la participation, le volume de participation ou le type de participants. C'est que l'on ne se rend pas compte tout de suite, mais 1974-1975 va être le départ, une espèce de départ de contre-révolution néolibérale où le capitalisme va dire « Attention ! Ils sont en train, sinon de transformer la société, tout au moins de devenir un contrepouvoir à ce point important que ça ne peut pas continuer comme cela » ... cette mutation de 74-75 va en plus s'aggraver en Wallonie en général et dans la région liégeoise en particulier, parce qu'elle va accélérer très probablement le déclin des industries traditionnelles et plus spécialement des industries métallurgiques ... Et par ailleurs, comme c'est le syndicat des métallos qui est le « cofinanceur » principal de la Fondation Renard, on va à un moment donné me dire qu'aujourd'hui il va falloir, malgré tout, notamment essayer d'éviter de prendre des initiatives nouvelles qui seraient coûteuses, et donc d'être beaucoup plus attentif aux coûts de fonctionnement, pas spécifiquement de la formation, parce qu'il n'a jamais été question de sacrifier la formation, mais ça, ça a joué un rôle. »<sup>419</sup>

Cela pourrait expliquer, du moins en partie, la chute impressionnante des métallurgistes, là où les autres centrales souffrent d'un déclin progressif. Au-delà de l'impact sur la participation, ce seraient alors les finances de la FAR qui se voient menacées. Malgré cet impressionnant déclin de la CMB, les métallurgistes restent malgré tout majoritaires, de 1967 à 2001, la moyenne de métallurgistes par années est de 91, elle est de 66 pour la CGSP, 58 pour le SETCa, et de 30 pour les autres centrales. Si l'on fait fi des spécificités de chaque année selon le niveau de formation, nous pouvons affirmer que l'EMS s'est avant tout destinée à la formation d'ouvriers métallurgistes.

Nous ne pouvons trop insister sur l'aspect interprofessionnel qui constitue une des caractéristiques fondamentales de l'EMS. Nous serions en droit de nous demander quels effets l'hétérogénéité socioprofessionnelle des participants eut sur les groupes en formation.

---

<sup>418</sup> FRANCQ B. & LAPEYRONNIE D., « Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle », *op. cit*, p. 41.

<sup>419</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 36.

Globalement, les formateurs et formatrices interviewés s'accordent sur les qualités tout à fait bénéfiques d'une formation interprofessionnelle. Pour Jean-Luc Degée, l'aspect hétérogène fait la grande richesse de la formation et permet à des ouvriers et des employés d'échanger, opportunité trop rare dans le mouvement syndical.<sup>420</sup> Cela ne signifie cependant pas qu'aucune tension ne peut surgir au sein des groupes. Heinz Evertz souligne que, malgré l'aspect ouvrière du monde syndical liégeois, les tensions entre employés et ouvriers ont rapidement tendance à disparaître une fois que le groupe apprend à se connaître.<sup>421</sup> Anne-Marie Andruszyn affirme que les hostilités entre les différentes centrales pouvaient ressurgir lors des formations lorsqu'une centrale refuse de suivre un mouvement de grève par exemple. Mais au travers de leurs échanges, les formés comprennent les difficultés et les luttes particulières de chaque secteur et finissent par incriminer le libéralisme plutôt que l'une ou l'autre Centrale professionnelle.<sup>422</sup> Éric Toussaint résume ainsi la question des éventuelles tensions entre participants :

« Oui, c'est clair que des ouvriers par rapport à des employés du SETCa, on pouvait percevoir des différences, mais le brassage donnait des résultats très intéressants, positifs, dépasser des préjugés sur les employés. Les ouvriers se rendaient compte que ces différences étaient cultivées par le patron et avaient peu de bases réelles. »<sup>423</sup>

#### 9.2.4 La question du genre à l'EMS

L'hétérogénéité des cours ne concerne pas uniquement le statut socioprofessionnel des militants, mais aussi le sexe des formés qui mérite d'être adressé pour comprendre comment la mixité des groupes a été vécue par les acteurs de la formation et si elle a fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'institution. Bien que les femmes aient toujours été minoritaires chez les militants en formation, leur nombre réduit ne manque pas d'interpeler les organisateurs de la formation, et cela dès 1966. Au terme de la toute première année de formation, la FAR affirmait vouloir tirer les leçons du nombre dérisoire de femmes présentes lors des cours. En effet, le nombre de militantes présentes lors de l'année 1966-1967 était de 10 pour 120 hommes, cela représente 8.4% des participants. Pierre Kazadi souligne que ce problème de représentation féminine est d'autant plus surprenant que

---

<sup>420</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 82-81.

<sup>421</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 12.

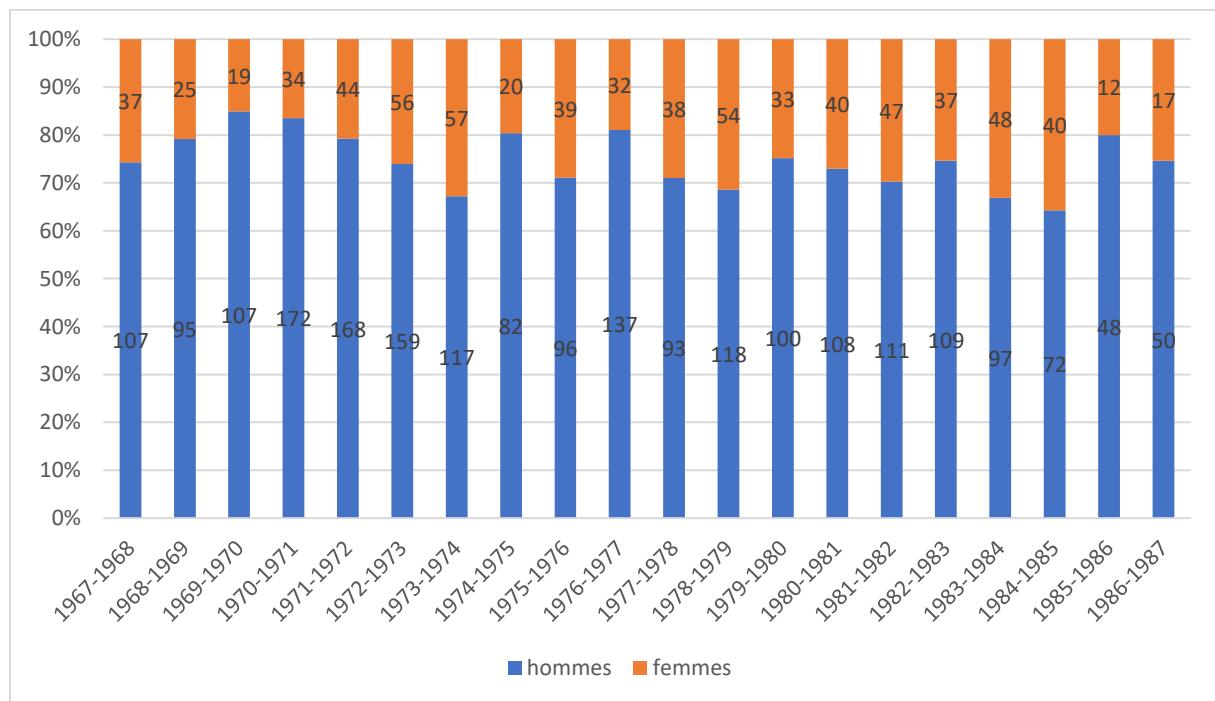
<sup>422</sup> Interview A-M. Andruszyn, annexes, p. 187-188.

<sup>423</sup> Interview E. Toussaint, annexes, p. 245.

nombre de militants présents viennent des entreprises à haut taux de personnel féminin comme la FN, les grands magasins, le textile ou l'alimentation. Il mentionne également le fait que la très récente grève des travailleuses de la FN ne semble pas avoir incité les centrales à envoyer leurs militantes à la toute jeune EMS.<sup>424</sup>

Voyons maintenant comment la proportion de militantes a évolué sur les 20 premières années de l'EMS. Notons au préalable que la toute première année de cours ne se retrouve pas dans le graphique 7 et 8, car aucun document ne mentionne la représentation des femmes en fonction du niveau pour cette année. Le graphique 9 reprend cette année, car nous connaissons en revanche le nombre total de femmes pour 1966-1967. De plus, nous le répétons, nous ne disposons d'aucune donnée sur le sexe des participants au-delà de 1987.

Figure 10 : 1er niveau, distribution selon le sexe par année



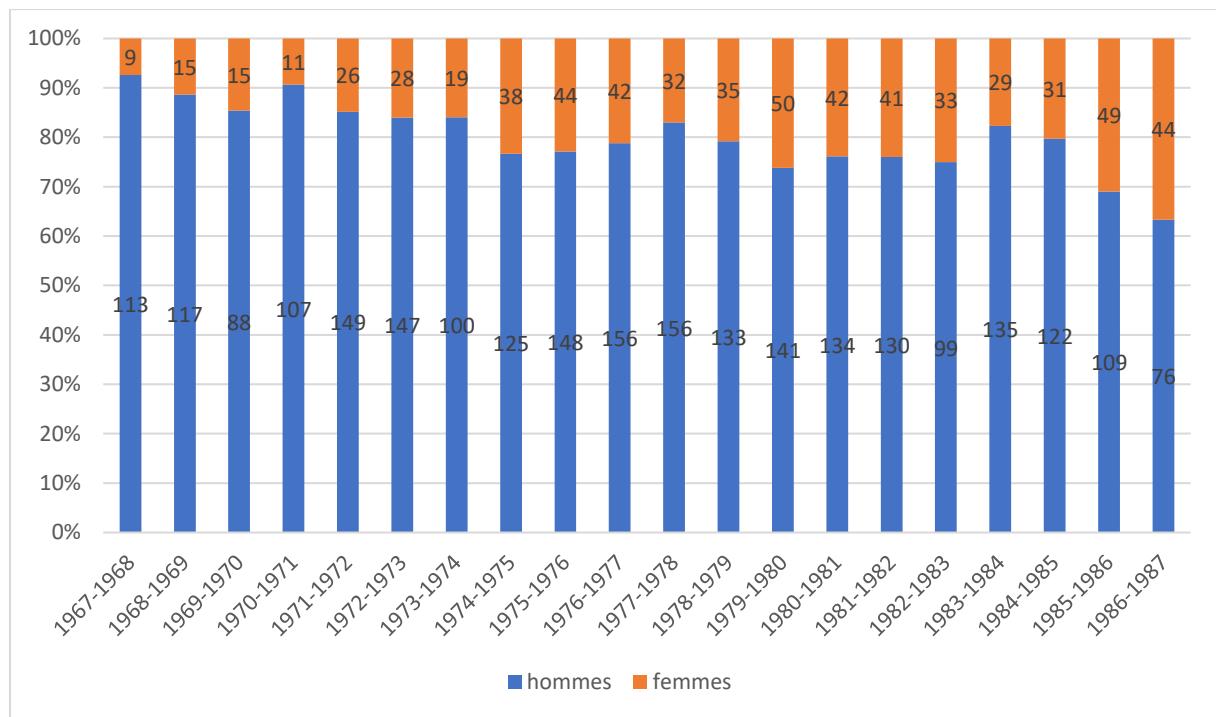
Source : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 81.

Nous remarquons d'emblée que la participation féminine, bien que toujours minoritaire, est déjà plus importante en 1967-1968, avec 25,6% de femmes présentes. Malgré une régression légère jusqu'en 1971, la participation féminine augmente au début des années 1970 pour atteindre 32,7% pour l'année 1973-1974. La FAR explique en partie cette évolution par la mise en place de programmes attentifs aux spécificités du SETCa et de la CGSP (où la

<sup>424</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux*, op. cit, p. 26-28.

participation féminine est plus élevée), et à la création d'une garderie pour enfants lors des sessions de formation<sup>425</sup>. Nous remarquons ici que la FAR a été soucieuse de créer les conditions nécessaires à une participation accrue des militantes. Après ce pique, la participation varie d'année en année sans marquer d'évolutions très brusques. De 1970 à 1975, nous retrouvons en moyenne 42 femmes au premier niveau, mais entre 1980 et 1985, les chiffres sont moins élevés avec 39 femmes en moyenne par an. Ensuite, entre 1980 et 1985, la participation féminine est identique à celle de 1970-1975 avec une moyenne de 42 militantes. En conclusion, bien que de 1970 à 1974, la participation féminine augmente fortement, la tendance est légèrement à la baisse si nous prenons en compte chacune des 20 premières années de la formation. C'est environ 36 femmes en moyenne chaque année qui participent au premier niveau de 1967 à 1987.

Figure 11 : 2e niveau, distribution selon le sexe par année



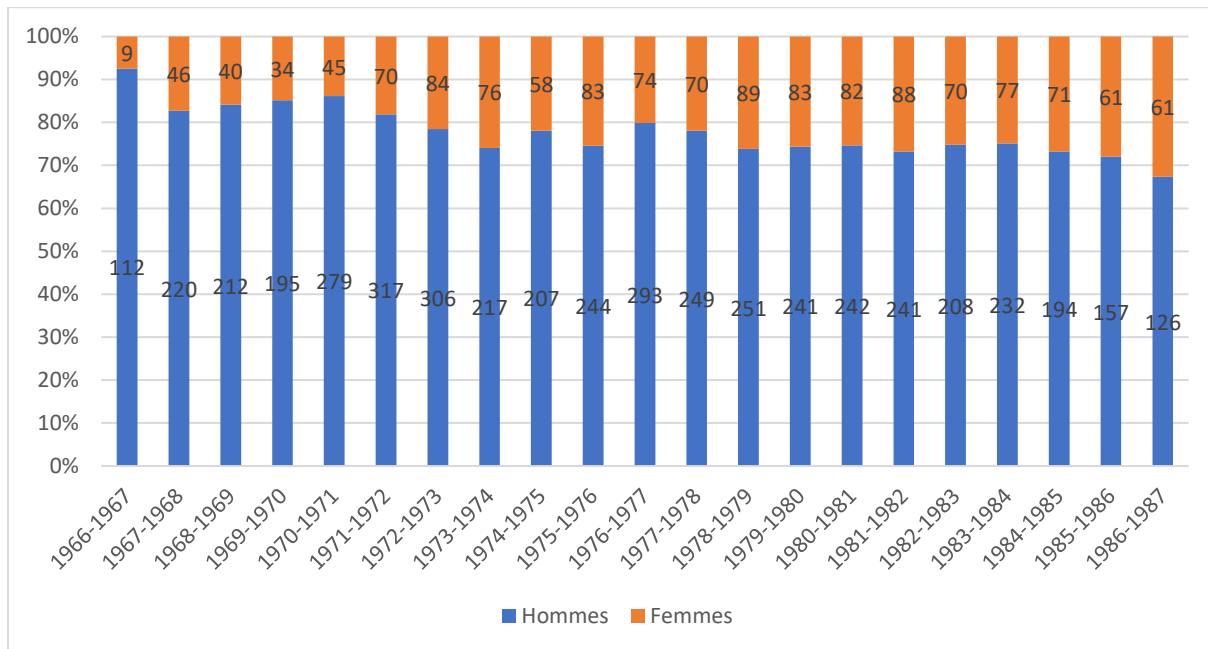
Source : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 81.

Le premier constat que nous pouvons tirer en observant le graphique du second niveau, c'est que la tendance globale à l'augmentation de la participation féminine est évidente. Nous remarquons une forte augmentation de 1967 à 1974 avec une représentation féminine passant de 7,3% à 23,3%, pour atteindre 26,1% en 1979 et 36,6% en 1986. Malgré la

<sup>425</sup> *Bulletin FAR*, n°42, septembre-octobre 1973, p. 44.

trajectoire ascendante de la participation féminine, c'est seulement 31 femmes qui participent à la formation au second niveau chaque année, c'est 5 de moins qu'au premier niveau. Voyons maintenant l'évolution pour toute l'EMS.

Figure 12 : Distribution selon le sexe par année tous niveaux confondus



Source : *Bulletin FAR*, n°166-167, juillet-octobre 1987, p. 81.

Ce graphique démontre bien que la tendance ascendante de la participation féminine se manifeste toujours même une fois les niveaux confondus. Nous remarquons qu'à partir de 1980, les femmes représentent environ 25% des participants et dépassent les 30% en 1986. Dès lors, bien que minoritaires, les femmes semblent avoir joué un rôle de plus en plus important au fil des années, le public de l'EMS se féminise. Nous ne connaissons pas les raisons exactes pour ce phénomène, il pourrait être dû à une plus grande participation de certaines centrales, à une hausse de l'emploi des femmes et de leur syndicalisation, ou peut-être une volonté des centrales elles-mêmes de mieux former leurs militantes. Selon Vandersmissen, la FAR était désireuse d'intégrer plus de femmes chez les participants de l'EMS, cependant, la tâche du recrutement incombait aux centrales dont certaines ne mettaient pas régulièrement en avant leurs militantes.<sup>426</sup>

Malheureusement, nous n'avons pas de données chiffrées plus récentes quant à la participation féminine à la FAR. Selon Delphine Dumont et Heinz Evertz, le public de l'EMS

<sup>426</sup> Interview G. Vandersmissen, annexes, p. 43.

s'est davantage féminisé dans le courant des années 2000, si bien que, comme nous l'avons déjà mentionné, les jours de formation durent être modifiés, ce qui mena à la création de cours du mardi pour permettre l'accès à l'EMS à plus de participantes.<sup>427</sup>

En ce qui concerne la place donnée aux questions d'égalité hommes-femmes, voire de féminisme, le contenu des cours semble avoir été assez pauvre à ce sujet. Il convient de nuancer notre propos, nous savons qu'en 1970, un cours sur le travail des femmes fut intégré au programme du premier niveau, mais la FAR le supprima assez rapidement. Nous n'avons pas retrouvé de cours spécifique sur la condition des travailleuses ou sur les luttes féministes, ces questions étaient cantonnées à des sous partis au sein du cours de doctrine. Dans un syllabus de Vandersmissen de 2004 portant sur la doctrine syndicale, une page est adressée aux inégalités de genre. Vandersmissen revient sur l'égalité qui existe entre les hommes et les femmes sur papier, et les inégalités concrètes dans la société, il mentionne les écarts salariaux, l'exclusion des postes à responsabilité, les temps partiels, et les écarts de chômage. Ensuite, il cite les actions positives menées par la FGTB comme l'information sur les comportements machistes, les congés parentaux, la garde des enfants, et la mixité des formations<sup>428</sup>. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucun cours dédié spécifiquement aux questions de genre durant nos recherches.

Pour ce dernier point, notons que Dominique Dauby, dans les années 1980, désirait trouver des solutions à l'atmosphère parfois délétère dans les groupes à la suite des régulières réactions hostiles de participants hommes envers les militantes à certaines formations. Elle témoigne :

« ... j'ai été amenée, parce que j'étais aussi dans la Commission Femmes de la régionale, à travailler avec des femmes comme Annie Masset qui était à l'époque permanente du secteur des grands magasins ... Donc, il y avait la formation du samedi et du mercredi où tous les travailleurs du secteur étaient mélangés. Et régulièrement, elle venait en disant : « Les filles des grands magasins, elles se font dézinguer quand elles sont dans un groupe de métallos. C'est très, très dur pour elles ». Moi, je voudrais des formations rien que pour elles. »<sup>429</sup>

Dauby décrit donc une atmosphère sexiste laquelle était entretenue par les railleries des participants masculins lors des prises de paroles des participantes<sup>430</sup>. Kazadi remarquait

---

<sup>427</sup> Interview H. Evertz, annexes, p. 9-10.

<sup>428</sup> IHOES, FFAR, AFAR, C13-2 S3 D1-3-1 (6-6), Doctrine syndicale, -/11/2004, p. 61.

<sup>429</sup> *Idem*.

<sup>430</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 101.

déjà en 1967 qu'il existait une difficulté « pour les femmes, fortement minoritaires, d'élever la voix dans un concert d'hommes »<sup>431</sup>. En 1977, Renée Mousset, responsable nationale « Femmes » FGTB, écrivait un article intitulé « La formation syndicale au féminin » dans le *Bulletin de la FAR*. Dans cet article, elle témoigne d'une réelle désertion des femmes lors de leur cycle de formation à la FAR, phénomène qui serait tout à fait absent lors des cours de la centrale du SETCa. Les classes majoritairement féminines du SETCa souffriraient, selon la syndicaliste, d'un abandon moindre du fait que les militantes ne sont pas soumises à la pression de leurs camarades masculins.<sup>432</sup> Mais ces comportements, au début des années 1980, Dominique Dauby en a fait l'expérience dans les groupes qu'elle animait, elle nous dit :

« (il y avait) les blagues à la con, des comportements « Et vas-y que j'éclate de rire quand elle prend la parole. Et puis de toute façon, dans votre secteur ce n'est pas si sérieux que ça ! ». C'était de cet ordre-là. Une ambiance, oui, vraiment sexiste. Oui, et pas suffisamment prise en charge. »<sup>433</sup>

Cette atmosphère sexiste, Anne-Marie Andrusyzyn la dénonce aussi, dans son témoignage, elle raconte une expérience très similaire :

« ... les participantes ont toujours eu beaucoup de difficultés à prendre la parole. Donc, il y a des blagues sexistes, il y a un moment donné, dans les prises de notes, c'est toujours « toi, tu prendras bien note ! ». On renvoie ça sur les femmes. Oui, la femme sert à faire la prise de notes, c'est celle qui est au service finalement du groupe d'hommes. On va lui couper plus facilement la parole, on va faire des commentaires sexistes, on va lui faire des avances... Ce n'est pas facile pour une fille d'être dans un groupe d'hommes. Oui, j'ai pu constater ça. »<sup>434</sup>

Il était alors nécessaire pour les formatrices de trouver une solution afin de remédier à cette ambiance sexiste qui pesait sur les formées. L'idée avancée par des formatrices comme Annie Masset soutenue par Dominique Dauby est d'organiser des cours spécifiquement destinés aux femmes dans le cadre de la FAR. Cette idée n'était en réalité pas si nouvelle, déjà dans les années 60, la militante féministe et syndicaliste Émilienne Brunfaut organisait des formations syndicales féminines au sein de la Centrale des métallurgistes<sup>435</sup>. Notons aussi l'existence d'une semaine annuelle de formation pour les militantes à Zeezicht sur la situation des femmes au travail<sup>436</sup>. Afin d'orienter la formation de la Fondation dans ce sens, les

<sup>431</sup> KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux*, op. cit, p. 66.

<sup>432</sup> *Bulletin FAR*, n°74-75, janvier-février 1977, p. 55-60.

<sup>433</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 107.

<sup>434</sup> Interview A-M. Andrusyzyn, annexes, p. 188.

<sup>435</sup> JACQUES C., « Émilienne Brunfaut (1908-1986): du syndicalisme au féminisme ? », in *Sens Public* (en ligne) : <http://www.sens-public.org/articles/684/#fnref55> (consulté le 31/07/2023).

<sup>436</sup> *Bulletin FAR*, n°74-75, op. cit, p. 58.

formatrices devaient proposer le projet aux centrales professionnelles au travers de la « Commission Femmes ». Selon Dauby, les centrales reçurent très mal ce projet, et ce, malgré le soutien de la FAR<sup>437</sup>, il était hors de question de séparer les femmes des hommes lors des formations. Selon Dauby, la question de l'égalité sociale et économique n'était envisagée qu'à travers le droit à la FGTB, elle dit :

« ... au niveau syndical FGTB en tout cas, tout était envisagé en termes de droit. Donc c'est juste une question de droit. Ce que pouvait avoir comme impact sur les personnes et leur parcours le contexte d'inégalité qui était le leur depuis tellement longtemps. Ce n'était pas pris en compte. »<sup>438</sup>

Dès lors, les responsables de la FGTB ne semblaient pas se poser de question sur les courroies de transmission plus subtiles des comportements sexistes. Selon Dominique Dauby, la dénonciation de rapports sexistes dans la FGTB et la volonté de produire une réflexion sur le sexism plus fine que la question du droit était considérée par beaucoup comme du « blabla féministe »<sup>439</sup>. Face au refus catégorique des centrales professionnelles, certaines formatrices durent user d' « entourloupes »<sup>440</sup> afin d'organiser des formations spécifiques aux femmes.<sup>441</sup> Dominique Dauby raconte :

« Pour finir, on a construit un programme en disant : « Ce n'est pas pour que les femmes soient seules ... On va faire un programme qui parle de leurs droits ». Par ce biais-là, on a pu organiser la formation. Dans les faits, on a fait ce qu'on voulait. »<sup>442</sup>

Les formatrices trouvèrent donc un moyen de parvenir à organiser leurs formations en les présentant pour ce qu'elles n'étaient pas : un simple cours sur le droit des femmes. L'objectif des cours destinés aux femmes était en réalité de renforcer la confiance en soi des militantes, notamment au travers d'exercices oraux et de discussions portant sur les difficultés rencontrées dans les formations mixtes<sup>443</sup>. Selon Andrusyzyn, ces groupes « d'affirmation de soi » aidaient les militantes à oser prendre la parole face à un public masculin en renforçant leur assurance<sup>444</sup>. Ces formations, bien qu'elles rassemblaient des formées de l'EMS, ne se

---

<sup>437</sup> Anne-Marie Andrusyzyn et Dominique Dauby affirment que la FAR, notamment Georges Vandersmissen, était assez ouverts aux projets de lutte contre le sexism. Selon Andrusyzyn, la FAR avait tendance à encourager les réflexions féministes lors des formations.

<sup>438</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 102.

<sup>439</sup> *Idem*.

<sup>440</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 108.

<sup>441</sup> *Idem*.

<sup>442</sup> *Ibid*, p. 101.

<sup>443</sup> *Ibid*, p. 101-102.

<sup>444</sup> Interview A-M. Andrusyzyn, annexes, p. 120.

faisaient pas dans le cadre de l'école permanente de la FAR, c'était une formation à part. Dauby décrit ainsi les formations réservées aux femmes qu'elle anima :

« On a fait une formation sur la confiance en soi, sur ce qu'elles vivaient dans les formations mixtes, sur les difficultés qu'elles rencontraient, et sur ce dont elles avaient besoin comme outils ... Donc, on a essentiellement travaillé la confiance en soi pour les outiller, parce qu'elles n'avaient pas seulement des difficultés comme déléguées dans leur secteur, mais elles en avaient pour avoir une place, une parole qui soit reconnue dans la formation. Ce sur quoi vraiment il n'y avait pas de possibilité de discussion. »<sup>445</sup>

S'est alors développée, dans les années 1980, une forme d'organisation aspirant à outiller les femmes face à une institution empreinte de machisme. Cela se fit au nez et à la barbe de la FGTB qui elle-même répugnait à repenser son approche sur le sexism. Cependant, Anne-Marie Andrusyzyn regrette qu'aucune formation sensibilisant les hommes sur leur comportement ne semble avoir été envisagée à cette période<sup>446</sup>. Selon elle, les difficultés à se faire entendre ne concernaient pas les seules militantes, mais aussi les formatrices, elle raconte :

« Par exemple, au sein de la FAR, en tant que formatrice, on m'a moins écoutée que si j'étais un homme. J'ai pu moins défendre la façon dont je voyais les choses, parce que j'ai été externe, que j'étais femme, oui, là, oui. Dans l'organisation syndicale, des fois, on dit des choses, il faut le dire dix fois avant que ça ne soit entendu. Alors que le mec le dit une fois... »<sup>447</sup>

Il apparaît clairement que la question du sexism, au sein de la FAR, dépassait le simple cadre des cours et pouvait toucher les formatrices. Notons que les choses semblent avoir, évolué au fil des années. Regina Del Bigo, qui débute sa carrière à la FAR en 1991, décrit une ambiance moins délétère que celle dépeinte par les deux premières témoins. Certes, des remarques sexistes pouvaient se manifester, mais plus rarement, elle considère que c'est avant tout l'attitude du formateur permet ou empêche ce genre de remarques de se manifester.

« ... je sais que spécifiquement avec un formateur il y a eu des soucis parce que lui était aussi un macho ... qui était condescendant avec les femmes. Ça, évidemment, si le groupe femme est minoritaire et qu'on a un formateur qui un type de comportement comme ça, ça ne va pas les amener à s'épanouir ou à intervenir hein. »<sup>448</sup>

---

<sup>445</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 101.

<sup>446</sup> Interview A-M. Andrusyzyn, annexes, p. 190.

<sup>447</sup> *Ibid*, p. 189.

<sup>448</sup> Interview R. Del Bigo, annexes, p. 233.

Nous constatons que les comportements machistes ne sont pas l'apanage des formés arrivant avec leurs représentations stéréotypées, mais pouvaient également émaner des formateurs eux-mêmes. De son côté, Regina Del Bigo se qualifiant elle-même de « tonique »<sup>449</sup> n'hésitait pas à rabrouer, sur le ton de l'humour, les participants un peu trop machistes. Elle témoigne :

« ... peut-être qu'ils voyaient bien de quel bois je me chauffais quoi, mais je pense que vous ne pouvez pas faire sur un ton de prof ... Mais je le faisais sur le ton de l'humour pour éviter le conflit quoi, c'était quand même une femme qui leur disait de se taire et d'arrêter de dire des imbécilités, mais disons que ça désamorçait tout quoi. »<sup>450</sup>

Nous n'avons malheureusement pas de témoignages d'autres formatrices pour la période 1990-2010, mais si nous prenons en compte l'expérience de Regina Del Bigo, il semblerait que l'ambiance machiste des décennies précédentes se soit atténuée. Cependant, il est difficile de déterminer ce qui tient de la perception du témoin et comment, dans les faits, les militantes vivaient la présence masculine majoritaire. Delphine Dumont brosse un tableau très éloigné du témoignage d'Andrusyzyn et Dauby, en effet, selon elle, les femmes ont actuellement plus d'aisance dans les exercices de prise de parole, contrairement aux hommes, elle témoigne :

« Je ne sais pas si c'est juste ou pas, c'est une impression. En tout cas, je remarque que les hommes sont plus timorés ... Les hommes vont être plus timorés, ils vont plus se mettre difficilement à la tâche, je trouve en tout cas. Je trouve que les femmes sont plus scolaires quand on leur demande de se mettre à la tâche pour une prise de parole en public, elles vont bien se préparer. Enfin voilà, c'est l'impression que j'ai. »<sup>451</sup>

Ce témoignage est assez surprenant, car Dominique Dauby témoignait que, lors de ses cours, les hommes avaient tendance afficher une forte confiance en eux lors des exercices de prise de parole là où les femmes se montraient moins sûres d'elles.<sup>452</sup> En ce qui concerne les éventuels propos sexistes, Delphine Dumont dit :

« Par exemple, quand on va à Verviers, c'est que des métallos de Verviers, et à Verviers, il n'y a pas de femmes. Ben ce n'est pas la même chose que quand on vient ici, dans les formations à Liège, quand les femmes sont là, ils la ramènent moins. Il y a parfois un jeu de séduction, mais les femmes qui viennent-là ont un caractère tellement bien trempé que, si à un moment donné il y a un propos sexiste qui arrive sur la table, il se fait rabrouer, ou il n'osera pas le dire. »<sup>453</sup>

<sup>449</sup> *Ibid*, p. 232.

<sup>450</sup> *Ibid*, p. 233.

<sup>451</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 263.

<sup>452</sup> Interview D. Dauby, annexes, p. 101.

<sup>453</sup> Interview D. Dumont, annexes, p. 261.

Nous remarquons que le constat est tout autre que celui des précédentes témoins, nous pouvons déceler une forme de progression. En effet, Dominique Dauby et Anne-Marie Andruszyn, dans les années 1980, semblent avoir lutté afin d'attirer l'attention de l'institution sur les remarques et considérations sexistes qui semblaient alors banales. Regina Del Bigo, arrivée à la FAR au début des années 1990 brosse un tableau moins sombre de la place des femmes dans la formation, les remarques sexistes existent, certes, mais ne semblent pas aussi récurrentes. Delphine Dumont, responsable actuelle de la formation, décrit une situation presque aux antipodes de celle des années 80, la présence de comportements sexistes ne semble même plus envisageable tant le groupe lui-même ne les tolèrerait pas. Évidemment, connaître le vécu des formées elles-mêmes nous donnerait une connaissance plus approfondie de leur condition dans le cadre des formations, mais les témoignages des différentes formatrices semblent marquer une amélioration dans la prise de parole des femmes. Cela pourrait s'expliquer, en partie, par les évolutions sociétales qui ont marqué les dernières décennies, et peut-être aussi une présence féminine plus importante aux formations. Nous pourrions imaginer que cette dernière régulerait en quelques sortes les comportements des participants masculins qui ne jouissent plus d'une écrasante majorité comme cela a pu être le cas dans les premières décennies de l'EMS.

Aujourd'hui, la FGTB et la FAR prennent la question du sexisme très au sérieux, Jean-Luc Degée nous dit : « il n'y avait pas à l'époque deux ou trois séances spécifiquement réservées à l'analyse de ce phénomène, tandis qu'aujourd'hui, c'est le cas »<sup>454</sup>. Pour lui, la nouvelle génération de formateurs a permis un plus grand intérêt pour la question des femmes qui se manifeste, par exemple, dans les travaux de fin d'années avec des participants travaillant sur les questions de féminicide.<sup>455</sup> Le discours bétonné de la FGTB dans les années 1980 sur les questions de sexe semble avoir évolué avec son temps, laissant la place aux réflexions sur les comportements sexistes.

---

<sup>454</sup> Interview J-L. Degée, annexes, p. 65.

<sup>455</sup> *Ibid*, p. 73, 95.

## 10 Conclusion

Dans ce travail, nous avons tenté d'expliquer quels furent les savoirs et savoir-faire dispensés par la FAR dans le cadre de la formation syndicale qu'elle organise, et d'en observer les évolutions. Premièrement, il convient de souligner le caractère tout à fait singulier de la FAR qui, au départ d'un projet d'amélioration de la formation syndicale, est parvenue à pérenniser un cycle régulier de formation pendant plus de 50 ans. Durant cette période, ce sont plusieurs milliers de militants syndicaux de la FGTB qui ont pu jouir d'un apprentissage portant aussi bien sur des savoirs théoriques que des savoir-faire liés à la pratique syndicale. Le fait que la FAR ait relevé un tel défi est d'autant plus impressionnant que, en tant qu'initiative interprofessionnelle, la Fondation a dû proposer une formation adaptée à un large panel de profils socioprofessionnels. En effet, ce sont aussi bien des employés du SETCa, que des fonctionnaires de la CGSP, ou encore des ouvriers de la métallurgie qui, mélangés dans les mêmes classes, participèrent à une formation censée les outiller pour l'action syndicale.

Un autre élément remarquable de l'EMS réside dans le fait qu'elle a proposé, outre des matières très techniques comme le droit social ou la comptabilité, des contenus plus culturels et politiques à des participants souvent issus de classes sociales moins favorisées. Nous pensons, entre autres, au cours de matérialisme dialectique où Émile Delvaux mêle la théorie philosophique au vécu des formés. La FAR avait donc bien l'ambition d'initier, notamment des ouvriers peu instruits, à des bases de philosophie, d'histoire et de doctrine politique auxquelles ils n'auraient peut-être jamais eu accès sans la Fondation. Cependant, le dosage entre contenus doctrinaux et cours techniques a évolué au fil des années, nous l'avons vu, les cours de doctrine syndicale occupent une place centrale dans années 1970-1980, le nombre d'heures allouées au second niveau passe de 35 en 1970 à 80 en 1984. Outre le cours de doctrine en lui-même, le contenu des leçons de droit social dispensées par Vandersmissen, notamment les relations collectives du travail, était truffé de théorie politique. L'ancien directeur affirme que transmettre aux formés des connaissances doctrinales était l'objectif principal de la formation, en vue de former des militants capables de comprendre et de s'opposer au système capitaliste. Selon Heinz Evertz, la formation privilégie aujourd'hui davantage les contenus qui ont trait au fonctionnement de l'entreprise et au dialogue au sein

de celle-ci plutôt que des cours hautement doctrinaux, ceci sans occulter les matières plus idéologiques.

Outre l'importance accordée aux contenus idéologiques, leur nature a pu évoluer sur bien des aspects. Les premières décennies de la formation sont marquées par la pensée renardiste régénérée dans le sillage de mai 68. La ligne doctrinale pourrait se résumer en l'application des réformes de structure et du contrôle ouvrier dans une perspective autogestionnaire. Cette ligne idéologique se caractérise par un rejet unanime de la social-démocratie et du communisme. En effet, s'attachant à un projet anticapitaliste, la FAR refuse à la fois la gauche réformiste, ainsi que les méthodes révolutionnaires de renversement brutal du capitalisme. La Fondation tente alors, tant bien que mal, de trouver une voie intermédiaire entre révolution et réformisme, mais demeure ambiguë quant aux conditions du bond qualitatif. Finalement, il semble que le contrôle ouvrier et les réformes de structure restent les éléments sur lesquels la FAR est la plus précise, elle préconise une politique de plein emploi insufflée par l'État et les syndicats, des impôts sur les grandes fortunes, et une protection du pouvoir d'achat. Ces éléments coïncident avec les propos d'Émile Delvaux qui affirmait que la FAR avait une approche plutôt keynésienne de l'économie. La FAR lie alors un projet social keynésien à des objectifs autogestionnaires, nous sommes ici en droit de nous questionner sur l'aspect flou de cette ligne doctrinale. En effet, si nous prenons en compte le caractère imprécis du changement de société que propose la FAR, et le fait que les formateurs soient très libres dans le contenu de leurs cours, nous pouvons faire l'hypothèse que la Fondation a sciemment entretenu une ligne idéologique vague. Par ce moyen, la FAR aurait pu agréger autour d'elle une série de formateurs de divers horizons politiques tout en évitant de heurter les formés attachés à l'une ou l'autre idéologie.

Malgré les réticences de la FAR aux idées communistes, cela ne l'empêche pas d'enseigner de la théorie marxiste jusque dans les années 1980 que ce soit au travers de l'économie ou de la philosophie. Ainsi, malgré les incohérences et les ambiguïtés qui demeurent quant à la ligne doctrinale de la FAR, les militants pouvaient participer à une formation à forte teneur idéologique. En effet, la Fondation a donné la possibilité à des ouvriers peu instruits d'assimiler des clefs d'analyse et de remise en question du capitalisme qui, du fait de leur environnement social, n'en auraient pas eu la possibilité autrement. Mais nous avons constaté que les formateurs, bien qu'assez libres dans leur enseignement,

n'étaient pas forcément à l'abri d'une éventuelle mise à l'écart, voire d'une expulsion. Les départs, volontaires ou non, de certains formateurs semblent avoir exercé une influence sur la ligne idéologique de la FAR. L'exclusion d'Éric Toussaint, par exemple, marque la fin des cours d'économie marxistes, et le départ d'Émile Delvaux, la disparition des leçons sur le matérialisme dialectique. Dès lors, dans les années 1990, la FAR se retrouve amputée de certains éléments radicaux et semble lentement abandonner son aspect doctrinal au profit d'un enseignement plus technique et centré sur le dialogue social. Cela nous a été confirmé par des formateurs externes de longue date comme Jean-Luc Degée.

A l'instar des aspects doctrinaux, les méthodes pédagogiques ont aussi évolué au fil des décennies. Consciente qu'elle ne s'adressait pas à de jeunes étudiants, mais bien à des travailleurs adultes, munis d'un bagage professionnel, social, et parfois militant, la FAR a dû adapter ses méthodes d'enseignement à ce public particulier. Il est évident que la FAR, dans les premières décennies de la formation, avait pour ambition de proposer une approche pédagogique tout à fait novatrice et contestataire. C'est surtout grâce à des formateurs comme Émile Delvaux et par la suite, Anne Marie Andrusyzyn, que ces méthodes ont persisté jusqu'aux années 1990. Nous estimons qu'il existe deux couches à cette formation, la première et la plus répandue consiste en la méthode en tandem, cette dernière permettait une participation active des élèves au sein d'une formation entretenant une forme d'échange égalitaire entre formateurs et formés. La deuxième couche, plus marginale, serait incarnée par les méthodes autogestionnaires poussées initialement par Émile Delvaux qui donnèrent aux participants des clefs de compréhension des rapports de domination au sein de l'institution syndicale. Ces méthodes permettaient une pratique concrète, par des mises en situation, de l'action directe et de l'autogestion. Cependant, nous observons qu'au cours des années 1990, la FAR semble prendre un virage plus modéré au niveau pédagogique à la suite du départ d'Émile Delvaux et de l'écartement d'Anne-Marie Andrusyzyn. Pour des raisons soit financières ou alors à la suite d'une remise en question de la nécessité de telles méthodes, la FAR s'éloigna progressivement des penchants méthodologiques les plus radicaux. Dans le courant des années 1990-2000, cette évolution semble avoir réintroduit des rapports traditionnels de domination enseignant-enseigné au sein des salles de classe, sans pour autant que les méthodes actives disparaissent complètement. Malgré tout, constatant le fossé qui s'était créé entre les formateurs et les formés, les permanents de la FAR ont brièvement

réintégré la méthode en tandem dans le courant des années 2010. Aujourd’hui, la Fondation a largement conscience de l’importance des méthodes actives d’enseignement au sein des salles de classe et ne manque pas d’en faire la promotion, quant aux méthodes introduites par Émile Delvaux, celles-ci ne semblent plus à l’ordre du jour.

Ce travail n’a pas pour prétention d’aborder exhaustivement tous les aspects de la FAR. Nous sommes d’avis qu’entreprendre une étude au centre de laquelle nous retrouverions les formées nous ouvrirait des perspectives tout à fait nouvelles. Interroger les anciens participants nous permettrait de prendre du recul par rapport à la vision que l’institution a d’elle-même, pour ainsi appréhender le vécu des anciens formés et comprendre leurs ressentis par rapport aux cours. Cette approche permettrait également de répondre à des questions essentielles : quels furent les effets de la formation sur la vie des participants ? Quel impact le passage à l’EMS eut-il sur la vie professionnelle, syndicale, et militante des anciens formés ? En effet, évaluer le degré d’adéquation entre les besoins des militants et les savoirs enseignés à la FAR est chose délicate si nous n’interrogeons pas les personnes concernées.

Nous espérons avoir créé, par ce travail, une porte d’entrée vers une historiographie de la formation syndicale en Belgique. Le nombre de questions que la formation syndicale soulève est bien trop important pour toutes être mentionnées ici, chaque point abordé dans ce travail mériterait d’être posé à d’autres syndicats comme la CSC par exemple. De même, certains aspects traités dans ce mémoire pourraient aussi faire l’objet de travaux à part entière, nous pensons tout particulièrement à la question des femmes dans la formation syndicale. Les autres initiatives de formation syndicale proposées par les différentes régionales de FGTB qu’elles soient Wallonnes ou Flamandes sont autant d’objets de recherche potentiels. Des études comparatives entre les différentes régionales ou organisations syndicales seraient tout à fait pertinentes, ainsi le contenu doctrinal, le profil sociologique des formés, ou les méthodes pédagogiques pourraient être comparées.

## 11 Bibliographie

### 11.1 Sources

#### 11.1.1 Archives

Archives privées de la Form'action André Renard.

IHOES, Fonds de la Fondation André Renard.

- Archives de la Fondation André Renard, 1966-2004.
- Archives d'Herbert Maus, 1984-1987.
- Archives de José Verdin (non-classé).

Collection personnelle d'Émile Delvaux.

Collection personnelle d'Éric Toussaint.

Collection personnelle de Jean-Luc Degée.

#### 11.1.2 Sources imprimées

CLAESSENS B., *Entretiens sur le matérialisme dialectique*, Bruxelles, Cercle d'éducation populaire, 1973.

ENGELS F., *Anti-Dühring*, Paris, Éditions Sociales, 1978.

HESS R., *Centre et périphérie*, Toulouse, Privat, 1978.

KAZADI P., *L'École permanente des cadres syndicaux de la Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme*, mémoire de licence en problèmes du travail, inédit, Institut d'Études Sociales de la Province de Liège, année académique 1966-1967.

LAPASSADE G., *Autogestion pédagogique*, Paris, Gauthier-Villars, 1971.

MARX K. & ENGELS F., *L'idéologie Allemande*, Paris, Les Éditions sociales, 1970.

POLITZER G., *Principes élémentaires de philosophie*, Paris, Delga, 2017.

RENARD A., *Vers le socialisme par l'action*, Liège, Impredi, 1958.

ZEDONG M., *Cinq essais philosophiques*, Paris, Éditions en Langues Étrangères, 2020.

### 11.1.3 Sources officielles

*Moniteur Belge*, 2020.

### 11.1.4 Publications périodiques

*Bulletin de la Fondation André Renard*, Liège, 1966-1989.

HOCKERS M., « Du contrôle ouvrier à l'autogestion », in *Autogestions*, n°16-17 (1971), p. 153-166.

*Combat*, Liège, 5 décembre 1988, n°49, p. 7.

## 11.2 Instruments de travail

DEFOSSE P. (dir.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, Fondation Rationaliste, Luc Pire, 2016.

*Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 1, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000.

*Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 2, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000.

*Encyclopédie du Mouvement wallon*, vol. 3, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001.

HASQUIN H. (éd.), *Dictionnaire d'histoire de Belgique*, Namur, Didier Hatier, 2000.

*Le Maitron* (en ligne) : <https://maitron.fr/>

*Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 4, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1997.

*Nouvelle Biographie nationale*, vol. 10, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2010.

*Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 11, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2012.

*Nouvelle Biographie Nationale*, vol. 13, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2016.

## 11.3 Travaux

ALALUF M. (dir.), *Changer la société sans prendre le pouvoir : syndicalisme d'action directe et renardisme*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005.

« Arnould Clausse », in *150 ans de la Ligue d'Enseignement* (en ligne) : <https://150ans.ligue-enseignement.be/arnould-clausse-1905-1992/>

AUDIDIÈRE S. & JANVIER A. (dir.), *Il faut éduquer les enfants...*, Lyon, ENS Édition, 2022.

« Aux origines de la dette de la ville de Liège », in CADTM (en ligne) :  
<https://www.cadtm.org/Aux-origines-de-la-dette-de-la>

BRUYÈRE R. *Travail syndical et influence du Parti Communiste de Belgique au sein de la FGTB liégeoise dans les années 1970 et 1980*, mémoire de licence en histoire, inédit, ULiège, année académique 2016-2017.

CAPRON M., « Cockerill Sambre, de la fusion à la "privatisation" 1981-1989 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1253-1254, n°28-29 (1989), p. 1-66.

*Cent ans de syndicalisme chrétien 1886-1986*, Bruxelles, CSC, 1986.

COENEN M-T., DHANIS T., LORIAUX F., NEUVILLE J., & ROUSSEL L., *Le Mouvement Ouvrier Chrétien : 1921-1996*, Bruxelles, EVO & MOC, 1996.

DEGÉE J-L., *Le mouvement d'éducation ouvrière : évolution de l'action éducative et culturelle du mouvement ouvrier socialiste en Belgique (des origines à 1940)*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1986.

DELMAS C., « Du « perfectionnement » professionnel à la « performance » de l'action syndicale. Formations et expertise à la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) », in *Le Mouvement Social*, vol. 235, n°2 (2011), p. 89-104.

DEVOLDER C., « Een Belgische Sonderweg ? De Socio-politiek agenda van het ondernemingssyndicalisme (1937-1959) », in *RBHC/BTNG*, vol. 33, n°3-4 (2003), p. 577-641.

*Épopée : la Centrale générale FGTB Liège - Huy - Waremme, maître d'œuvre de l'unité ouvrière*, Seraing, IHOES, 2020.

ETHUIN N., & YON K., « Du cursus d'éducation syndicale aux parcours de formation des militants de la CGT », in *Le Mouvement Social*, vol. 235, n°2 (2011), p. 53-69.

ETHUIN N., & YON K., « Entre travail, citoyenneté et militantisme : un panorama des travaux sur les relations polyphoniques entre syndicalisme et formation », in *Savoirs*, vol. 24, n°3 (2010), p. 9-57.

ETHUIN N., & YON K. (dir.), *La fabrique du sens syndical : la formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014.

FRANCQ B. & LAPEYRONNIE D., « Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle », *Sociologie du travail*, vol. 32, n°1 (1990), p. 39-54.

GEORGI F., *Autogestion, la dernière utopie ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

GERARD M., & WYNANTS P. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Louvain, Leuven University Press, 1994.

HEMMERIJKX R., « Le Mouvement Syndical Unifié et la naissance du renardisme », in *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, vol. 1119-1120, n°14 (1986), p. 1-73.

JACQUES C., « Émilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? », in *Sens Public* (en ligne) : <http://www.sens-public.org/articles/684/#fnref55>

JAYER J., & ROBIN B., « Architecture et développement de la formation syndicale à la CGT-FO », in *Les dossiers des sciences de l'éducation*, n°16 (2006), p. 37-46.

KARAMANIS C., « Le congé-éducation payé : Historique et perspectives d'une loi en évolution », in CEPAG (en ligne) : [\(en ligne\) :](https://www.cepag.be/publications/notes-reflexion-analyse?year%5Bvalue%5D%5Byear%5D=2020&views_exposed_form_focused_field=(consulté le 05/08/2023))

LATTEUR N., « Naissance de l'action syndicale wallonne », in CEPAG (en ligne) :

LOMBA C., « Restructurations industrielles : appropriations et expropriations des savoirs ouvriers », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 196-197, n°1-2 (2013), p. 34-53.

MUCCHIELLI R., *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*, Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur, 2012.

*Regards croisés sur l'éducation permanente : 1921-1976*, Bruxelles, Evo, 1996.

RENARD C., *La conquête du suffrage universel en Belgique*, Bruxelles, Fondation J. Jacquemotte, 1966, p. 67.

*Rouge Métal : 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB*, Seraing, IHOES & FGTB Métal Liège-Luxembourg, 2006.

SCHAEPPELYNCK V. & SUSTAM E., « Autogestion », in *Le Télémaque*, n°54 (2018), p. 27-36.

TILLY P., *André Renard*, Bruxelles, Le Cri, 2005.

TILLY P., « Le renardisme, un héritage durable ? », in *Les analyses de l'IHOES*, n°1 (2006).

WITTE E., *Histoire politique de la Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, SAMSA, 2017.

## Table des tableaux

Tableau 1 : Organisation du premier niveau de formation en 1969. ....	28
Tableau 2 : Organisation du premier niveau de formation en 1971 .....	29
Tableau 3 : Premier programme de formation pour l'année 1966-1967. ....	82
Tableau 4 : Programme du premier et deuxième niveau de l'année 1968-1969 .....	84
Tableau 5 : Programme de formation du premier niveau pour l'année 1969-1970. ....	86
Tableau 6 : Programme du premier niveau en 1981. ....	87
Tableau 7 : Programme du premier niveau en 1988 .....	89
Tableau 8 : Programme de formation du 2e niveau pour l'année 1970-1971. ....	92
Tableau 9 : Programme du deuxième niveau de formation pour l'année 1971-1972 .....	95
Tableau 10 : Programme du deuxième niveau de formation pour l'année 1984-1985. ....	98
Tableau 11 : Niveau d'instruction des participants de l'EMS en 1966 .....	140

## Table des figures

Figure 1 : Répartition du nombre total d'heures du 2e niveau en pourcent pour 1970-1971	93
Figure 2 : Répartition du nombre total d'heures du 2e niveau en pourcent pour 1971-1972	96
Figure 3 : Répartition du nombre total d'heures par cours au 2e niveau pour 1984-1985.....	99
Figure 4 : Total des participants par année tous niveaux confondus .....	141
Figure 5 : Premier niveau, participation totale par année.....	142
Figure 6 : 2e niveau, participation totale par année.....	143
Figure 7 : 1er niveau, distribution par centrales par année.....	145
Figure 8 : 2e niveau, distribution par centrales par année .....	146
Figure 9 : Répartition selon les centrales par année tous niveaux confondus .....	147
Figure 10 : 1er niveau, distribution selon le sexe par année .....	150
Figure 11 : 2e niveau, distribution selon le sexe par année .....	151
Figure 12 : Distribution selon le sexe par année tous niveaux confondus .....	152

# Table des matières

<i>Sommaire</i> .....	1
<i>Remerciements</i> .....	2
<i>Abstract</i> .....	3
<b>1    <i>Introduction</i></b> .....	<b>4</b>
1.1    Question de recherche .....	4
1.2    État de l'art .....	5
1.3    Méthodologie et corpus de sources.....	9
<b>2    <i>Contexte</i></b> .....	<b>13</b>
2.1    Naissance et développement de l'éducation ouvrière et syndicale en Belgique .....	13
2.2    André Renard et le renardisme .....	17
<b>3    <i>La Fondation André Renard et son projet de formation syndicale</i></b> .....	<b>23</b>
3.1    La naissance de la FAR .....	23
3.2    Un projet de formation.....	25
3.3    L'organisation de l'école permanente .....	27
3.4    Les activités de la FAR hors les murs .....	34
<b>4    <i>Les formateurs</i></b> .....	<b>39</b>
4.1    Deux types de formateurs : .....	39
4.2    Le recrutement et profil des formateurs.....	40
4.3    Le départ de formateurs.....	42
<b>5    <i>Les méthodes et pédagogies autogestionnaires</i></b> .....	<b>51</b>
5.1    Des militants et non des élèves .....	51
5.2    « Vers une orientation collective de la formation syndicale ».....	52
5.3    L'autogestion pédagogique appliquée .....	57
<b>6    <i>Organisation pratique des cours</i></b> .....	<b>66</b>
6.1.1    L'enseignement ex-cathedra <i>versus</i> méthodes actives .....	67
6.1.2    L'évaluation.....	69
6.1.3    La méthode en tandem.....	71
<b>7    <i>Les programmes de l'EMS</i></b> .....	<b>81</b>
7.1    L'évolution des programmes .....	81
7.1.1    Les programmes du premier niveau .....	85
7.1.2    Les programmes du second niveau .....	92

<b>8</b>	<b><i>La ligne de la formation</i></b>	<b>102</b>
8.1	Le positionnement politique de la FAR	103
8.1.1	Les relations collectives du travail	103
8.1.2	La social-démocratie	108
8.2	Un projet anticapitaliste ?	111
8.2.1	Matérialisme dialectique	112
8.2.2	L'économie politique	123
8.2.3	Contrôle ouvrier et cogestion	130
8.2.4	Les voies concrètes de l'anticapitalisme selon la FAR	132
<b>9</b>	<b><i>Les formés</i></b>	<b>137</b>
9.1	L'intégration des nouveaux formés	137
9.2	Le profil des formés	138
9.2.1	Le rapport de 1967	139
9.2.2	Le mouvement d'inscription (1966-2000)	140
9.2.3	La représentation des centrales	144
9.2.4	La question du genre à l'EMS	149
<b>10</b>	<b><i>Conclusion</i></b>	<b>159</b>
<b>11</b>	<b><i>Bibliographie</i></b>	<b>163</b>
11.1	Sources	163
11.1.1	Archives	163
11.1.2	Sources imprimées	163
11.1.3	Sources officielles	164
11.1.4	Publications périodiques	164
11.2	Instruments de travail	164
11.3	Travaux	164
<b><i>Table des tableaux</i></b>		<b>168</b>
<b><i>Table des figures</i></b>		<b>168</b>